THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class DC801
Book R36T3

145419

64

REIMS.

IMPRIMERIE DE ASSY ET COMP., A REIMS.

Quentin Dailly édit. Imp. Lemercier à Paris E. Hagnauer lith.

FONTAINE GODINOT

REIMS.

SES RUES ET SES MONUMENTS,

PAR

PROSPER TARBÉ.

REIMS,

LIBRAIRIE DE QUENTIN-DAILLY, RUE DES TAPISSIERS, 11.

—

M DCCC XLIV

DC801
.P36 13

145414
10

CHAPITRE I.

Reims.— Son nom.— La Cité.

ANS une vaste plaine, dont la surface s'étend au loin, aux bords d'une modeste rivière peu connue dans le monde, s'élève une ville antique. Son origine se perd dans la nuit des temps. Reims est son nom. Les érudits de toutes les époques se sont demandé quelle était la date de sa fondation. Il est des historiens qui ne savent pas convenir qu'ils ont cherché et n'ont pas trouvé ; après s'être précipités dans l'abîme des conjectures, ils veulent en sortir triomphants, et ne craignent pas de donner au

public comme faits historiques les hypothèses les plus audacieuses et les plus contradictoires.

Le chanoine Coquault avance avec intrépidité que la ville fut fondée justement mille quatre-vingt-seize ans après le déluge. Bergier se borne à remonter à la chute de Troie, et place à cette époque le berceau de notre cité. Il ne s'agit pas moins que de lui donner onze cents ans d'existence avant la naissance du Christ. Quand on est décidé à tracer soi-même son arbre généalogique, on ne saurait le faire trop complet. Nos chroniqueurs l'ont compris. Si on les en croit, c'est un fils de Priam, c'est Rémus le frère de Romulus, un autre Rémus roi des Gaules et des Anglais, un troisième Rémus qui compte parmi ses ascendants en ligne directe Noé le père de la vigne, Hercule, aux douze travaux, qui se disputent l'honneur d'être le chef de la famille rémoise.

Nous admettons volontiers que l'Orient a peuplé le monde ; nous pensons que les premières émigrations faites vers l'occident ont dû successivement s'avancer jusqu'au point où la terre leur a manqué ; mais vouloir, après trente siècles, citer des dates, des noms d'hommes, des généalogies, c'est une folie inutile. Les nations, les cités ne savent pas se résigner au rôle de cadettes ; toutes elles prétendent aux honneurs, parfois si fragiles, de la primogéniture ; toutes elles prêtent une oreille complaisante aux conteurs qui savent sourire à leurs faiblesses.

Mais le temps des flatteries sans pudeur est passé pour elles comme pour les princes. Laissons au poëte, au romancier les rêveries fantastiques, les récits capricieux. Ne demandons à l'histoire que la vérité, que ce qui paraît certain.

Le premier signe qui distingue une existence, c'est le nom. Reims a la gloire d'avoir conservé le sien au milieu des baptêmes que la domination romaine et les invasions des barbares imposèrent aux cités de l'Europe. Gauloise était la cité, gaulois resta son nom. Ses citoyens s'appelaient Remi. La ville qu'ils habitaient était Durocortum ; parfois on joignait les deux noms et on disait Durocortum-Remorum. Le premier finit par disparaître, et la ville garda celui du peuple qui l'avait illustrée.

César nous les a transmis tous deux dans ses immortels Commentaires. Les copistes qui nous ont fait parvenir d'âge en âge ce magnifique morceau d'histoire, n'ont-ils pas altéré l'orthographe du mot Durocortum? c'est ce dont personne ne peut répondre. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que dans les anciens auteurs qui désignent Reims sous son nom primitif, on trouve les mots Durocortorum, Duricortium, Duricordium. On lit dans Strabon le mot Duricortora : la tradition a mieux aimé dire, avec César, Durocortum. Nous ferons comme elle. Un peuple n'oublie pas son nom. Celui qu'il préfère à tous est le sien, sans aucun doute. La religion de la famille, le culte du nom patronymique, sont choses

sacrées. Nous acceptons donc le nom de Durocortum.

Quelle est son étymologie ? On le divise en deux portions ; il n'y a qu'une manière d'interpréter la dernière. Cortum, cort ou court, signifie lieu clos, une ferme entourée de murs, une réunion d'habitations abritées derrière une enceinte. Ce mot appartient à la langue celte ; on le trouve usité dans toutes les parties de la France, on le rencontre dans les auteurs qui ont écrit avant qu'on commencât à parler la langue française. Dans les lettres d'Hincmar, dans les capitulaires de Charles-le-Chauve, on lit les mots cortem, cortis, cortes. Ils ont le sens que nous venons d'indiquer.

On est loin d'être du même avis quand il s'agit d'expliquer les syllabes Duro ; les doutes que l'on ne peut s'empêcher de concevoir sur la fidélité des scribes sont de nature à perpétuer les discussions sur ce point.

On a même attaqué l'orthographe de César, et on a dit : Il faut lire Duricordium ; ce mot vient de Durus et de Cor. On s'est rappelé les preuves de bravoure données par les Rémois, les témoignages d'estime que donnent à leur fermeté, à leur noblesse, à leur énergie, César, Strabon et les auteurs des anciens jours, et l'on s'est dit : La ville s'appelait Duricordium, parce qu'elle était la patrie des cœurs braves et généreux. Certes, cette étymologie est flatteuse pour Reims, et nous ne

pouvons la dédaigner ; mais pour l'admettre, il faudrait établir que César s'est trompé.

Nous nous sommes aussi rappelé le vers où Lucain célèbre l'adresse du Rémois à lancer le javelot :

Optimus excusso leucus Remusque lacerto.

et nous nous sommes demandé si Durocortum ne venait pas de Dorucortum : doru, en grec, signifie bois de lance, lance, trait.

N'y avait-il pas d'ailleurs à Reims une fabrique d'armes de guerre dont nous parlerons plus loin? Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à cette seconde étymologie, parce qu'elle a besoin d'un mot grec et d'une transposition de lettre, et que nous aimons mieux trouver une racine plus nationale et moins forcée.

On a dit ensuite : Duro vient de Turris. Il y avait une citadelle au centre de la ville ; une enceinte fortifiée l'entourait, ainsi que la cité : les deux mots duro et cort s'expliquent par ce troisième système. Il est certain qu'on admet une foule d'étymologies où l'on substitue le T au D, et qu'on peut faire pour Durocortum ce qu'on fait par exemple pour Dordonensis, Tortone.

Si nous n'avions pas à examiner une quatrième opinion, nous pourrions nous arrêter à celle-ci ; mais Lacourt en soulève une nouvelle en disant : Duro vient de dur, dure, duren, douren, mots cel-

tiques qui veulent dire eau ; Durocortum signifie une enceinte auprès d'un cours d'eau. La Vesle passe aux pieds de la ville.

Quant à celle du mot Remi, Remensis, on a prétendu qu'ils venaient de Remus, frère de Romulus, et fondateur de Reims, ou des autres princes du même nom dont nous avons parlé plus haut. A cet égard, nous n'avons rien à dire.

Mais on n'est pas arrivé tout de suite à faire Reims de Remi. Ce mot s'est souvent altéré chemin faisant. On l'a parfois employé au singulier, Remus. Sur quelques médailles gauloises qui se rencontrent de temps à autre dans nos environs, on lit : Remo.

Hincmar avait envoyé à Frotaire, archevêque de Bordeaux, un cheval. Le prélat bordelais lui adressa cette réponse :

Remus equum nobis, mulum Burdigala vobis.

Il paraît que dès ce temps les eaux de la Garonne avaient déjà l'influence qui les a rendues depuis si célèbres : le prélat gascon se vantait à tort. On n'avait reçu à Reims ni mule, ni mulet, pas même un petit âne. Hincmar lui répondit par cet autre vers :

Remus equum misit, mulum Burdigala nullum.

Le mot Remus, opposé au mot Burdigala, signifie nécessairement Reims.

Fiers d'une tradition qui leur donnait, avec

Rémus pour fondateur, une origine aussi ancienne que celle de Rome, les Rémois crurent pouvoir prendre la célèbre épigraphe :

S. P. Q. R.

Senatus, populusque Remensis.

C'est encore sur la lettre R que roule l'ambitieuse allusion.

Plus tard, on avait fait de Remi le mot Remis indéclinable : on n'est plus loin de Reims, il n'y a plus que la lettre I à changer de place. On trouvait sur les murs d'un des couvents de la ville ce vers à jeu de mots :

Est bona villa Remis, sine navibus et sine ramis.

Il paraît qu'à cette époque le souvenir des rois nommés Remus s'était effacé, et que l'on donnait au mot Remi une autre origine : On le rapprochait de ramus, rame, rameau, et on le traduisait par Rains : c'est ainsi qu'on le trouve écrit dans les historiens français du XIIIe et du XIVe siècle.

Cette singulière erreur ne fut pas sans influence sur le choix des armoiries de la ville. Elle décore son blason de deux rainceaux ou rameaux d'olivier croisés. Il n'y eut d'abord qu'une seule branche, plus tard l'écusson de Reims en porta deux avec une crosse archiépiscopale ; plus tard encore, les deux rainceaux furent surmontés de fleurs-de-lys sans nombre, d'or sur un fond d'azur.

Au xve siècle, on revint à la première orthographe ; mais au xvie on lui fit subir une nouvelle modification : on l'enrichit de la lettre H, et on écrivit Rheims. On s'imagina que la première partie de ce nom devait se prononcer avec aspiration, et on l'écrivit en conséquence. Comment prononçait-on le mot Remi du temps de Cesar, nous l'ignorons ; mais nous pensons que mieux vaut écrire le mot comme il l'écrivait lui-même.

Si l'origine de notre cité présente de ténébreuses obscurités, rien n'est plus certain que l'importante position dans laquelle elle a su se maintenir dans tous les temps. L'estime des nations l'entourait, lorsque César entra dans les Gaules.

« Gallorum omnium fortissimi Belgæ, » disait César ; et Strabon ajoutait : « Inter istas gentes Remi » sunt nobilissimi, et eorum urbs primaria Duri- » cortora maxime incolitur.»

Elle prospéra sous l'égide de la liberté, quand les Gaules subirent le joug romain, et lorsque les Barbares envahirent le vieux monde, elle était dans tout l'éclat d'une grandeur qui devait se perpétuer. Saint Jérôme, au commencement du ve siècle, l'appelle *urbs præpotens, urbs sancta Remensium.*

A cette époque, les Vandales venaient de la saccager : elle se releva, et bientôt, sous les premiers rois de la race mérovingienne, elle reprit son influence et son rang parmi les grandes cités. Sous les Romains, elle avait donné l'hospitalité aux préfets,

aux généraux d'armées, aux consuls, aux empereurs même. Sous les fils de Mérovée, elle offrait un palais à nos rois, et devenait capitale du royaume d'Austrasie. « Dedit sors Sigiberto quoque regnum Theu-» derici, sedem que habere Remensem,» dit Grégoire de Tours dans son livre IV.

A cette même époque, la ville était riche et puissante, et nous en trouvons la preuve dans le même auteur : « Remos opulentissimam urbem improviso » impetu occupat Chilpericus.»

Son histoire se confond avec celle de notre monarchie sous les deux premières races. On se dispute sa possession comme celle du trône. Les derniers descendants de Charlemagne y ont encore un palais : A la même époque, les grands vassaux de la couronne arrachent à la faiblesse royale des concessions les plus iniques. La vieille cité, qui pendant neuf siècles avait su défendre sa liberté, devient un comté féodal ; les comtes de Vermandois, les sires de Roucy, les archevêques de Reims, s'en disputent et s'en partagent la possession. Dans le XIe siècle, elle reste à ces derniers. Vers 1080, on donne à Reims le titre de duché ; la monarchie en fait le siége de la première pairie de France : elle ne pouvait faire moins pour la ville du sacre.

Sous ses seigneurs d'épée ou d'église, Reims eut le bonheur et le talent de maintenir ses franchises et son importance.

Les archevêques surent protéger le dépôt que leur

confia la monarchie aux abois, et quand la nation, en 1789, leur redemanda la seigneurie qui leur était échue, elle trouva Reims florissante, décorée de somptueux édifices, mère d'une population nombreuse, riche d'institutions libérales, scientifiques et religieuses.

Reims était puissante sous les Romains par le nombre de ses enfants, car elle mettait sur pied de nombreux corps de cavaliers et de fantassins. Son alliance était recherchée, donc elle pouvait se faire craindre. Elle envoyait ses guerriers à Pharsale, sous les drapeaux de l'Empire ; elle levait plus tard des milices pour combattre les Normands, prendre part aux guerres civiles du xe siècle, et repousser les invasions de l'Allemagne ; plus tard, en 1360, elle arrêtait devant ses murs la grande armée du roi d'Angleterre. A cette époque, il pouvait y avoir à Reims de douze à quinze mille âmes.

Le xve siècle, si fatal à la France, n'avait pas épargné Reims. En 1486, on n'y trouvait plus que 1,007 feux pouvant loger les gens de guerre. La population avait diminué, la ville s'en inquiétait, et en 1488 elle nommait une commission composée de Jean Cauchon, sieur de Sillery, lieutenant des habitants, de l'historien Fourquart, de Coquillart le poëte joyeux, pour aviser aux moyens de repeupler les maisons désertes ; ils n'imaginèrent rien de mieux que de présenter une requête au roi. Sa Majesté leur répondit en envoyant à Reims une garnison. Ce

qu'y firent les jeunes et galants hommes d'armes, je l'ignore ; mais le conseil de ville ne se plaignit plus. Les rangs éclaircis se remplirent, et les vieillards qui s'en allaient, partaient rassurés sur l'avenir de la population rémoise.

Deux siècles après, elle s'élevait à trente mille âmes. On y voyait marcher 1,812 métiers [1686]. En 1698, on n'en comptait plus que 950, et la population de la ville se prit à diminuer ; elle finit par tomber à 22,000 âmes : la révocation de l'édit de Nantes, la vieillesse du grand roi, l'insouciance du régent, l'inertie du cardinal Fleury, laissaient éteindre l'impulsion qu'avait su donner à l'industrie le grand Colbert.

Dans la seconde moitié du règne de Louis XV, les économistes parurent sur l'horizon ; ils se firent écouter ; le commerce reprit faveur, et dès 1763, la population de Reims s'élevait à 26,000 âmes ; elle habitait 4,200 maisons.

On comptait à Reims 30,000 individus environ en 1770 ; 32,000 en 1795. Les désastres de la révolution, les guerres de l'Empire, les malheurs de l'invasion sont aujourd'hui réparés par vingt-neuf ans de paix et de travail, et la population rémoise est sur le point de dépasser le chiffre de 40,000 âmes. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui comme toujours, il y a dans nos murs une portion de cette population qui croît ou diminue, arrive ou se retire, suivant les besoins et la prospérité de la fabri-

que. Sur nos rives, il y a du travail pour l'homme qui veut réparer par une meilleure vie les fautes de sa jeunesse ; il y en a pour l'étranger qui vient chercher sur le sol hospitalier de la France la liberté qu'on lui refuse dans sa patrie ; aussi le chiffre de la population rémoise n'est-il jamais fixe. Les journaliers en forment la plus grande partie ; les Allemands, les Belges y abondent ; mais au milieu d'eux on retrouve encore les vieilles familles indigènes, pauvres parfois, mais toujours probes et laborieuses. Avec elles travaillent celles qui, plus heureuses, ont su maintenir leur ancienne position ; toutes ensemble elles soutiennent avec énergie les assauts que leur livre la concurrence ; toutes ensemble elles défendent l'héritage d'honneur et de gloire que leur ont légué leurs devanciers ; toutes ensemble elles préparent l'avenir et attendent avec confiance la génération à venir ; elles sont prêtes à leur rendre compte de la mission sacrée qui leur est confiée.

Les grandes populations ne font les grandes cités que quand elles ont au cœur le sentiment de leur dignité, l'amour de l'indépendance, l'énergie nécessaire pour les défendre. Ces trois qualités ne manquèrent pas aux gens de Reims. La liberté s'y soutint de tout temps sur des bases larges et généreuses. Le sol lui-même se ressentait de son influence ; au moyen-âge, les serfs qui s'y réfugiaient étaient libres au bout d'une année, personne ne pouvait plus les réclamer, ils devenaient bourgeois et se trouvaient

placés sous la sauve-garde royale : la cité de Reims eût rougi de compter des esclaves dans son sein.

Je ne ferai pas le récit des luttes au milieu desquelles les franchises rémoises se soutinrent d'âge en âge : je n'écris pas leur histoire, et quelques lignes suffiront pour exposer les faits dont la connaissance est nécessaire à ce qui suit.

Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, Reims formait une république régie par ses propres lois. L'élection donnait le pouvoir exécutif; le chef militaire avait le titre de vertique; un sénat choisi par le peuple administrait la cité.

Les élections se faisaient, du temps de César, à la fin de l'hiver, *hieme confectâ;* du temps de Strabon, au commencement du printemps, *primis temporibus;* au moyen-âge et dans les siècles suivants, on avait respecté cette époque traditionnelle, et les électeurs étaient convoqués à l'entrée du Carême.

Il est probable que le christianisme modifia les coutumes et les formes gouvernementales de Reims. L'évêque et son clergé prirent place parmi les membres du pouvoir exécutif. Plus tard, nous voyons Saint Nicaise, Saint Remi, Saint Rigobert à la tête de la population et gouverner la ville. Les révolutions qui s'opérèrent dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ne détruisirent pas chez les Rémois la religion des vieux souvenirs politiques, et dans le XIIe siècle on les voit réclamer avec

énergie les franchises dont ils jouissaient du temps de Saint Remi.

Quand Reims devint capitale du royaume d'Austrasie, elle vit succéder au pouvoir électif le gouvernement royal, et son sénat dut perdre encore une partie de ses plus précieux priviléges. Son nom disparut. Mais l'institution fut plus heureuse, et la tradition, les monuments historiques établissent toujours dans Reims la présence d'un corps électif. Aux sénateurs succèdent les échevins; ils apparaissent en France sous Charlemagne; les *missi dominici* avaient le droit de les destituer. A Reims, on voit Hincmar [845-882] soumettre à leur juridiction un procès qui l'intéresse.

Vers 940, Louis d'Outremer transmet à l'archevêque Artaud la seigneurie de Reims; l'échevinage, qui s'était sagement incliné devant le sceptre des rois, releva la tête en présence du pouvoir féodal; il fit ses réserves, ses protestations, et une lutte de plusieurs siècles ne tarda pas à s'engager. La cause de l'indépendance populaire eut à Reims, comme partout, ses victoires et ses défaites; l'échevinage, un instant supprimé ou plutôt modifié par la violence arbitraire de l'archevêque Henry de France vers 1170, fut rétabli dans ses droits en 1182, par l'archevêque Guillaume de Champagne; la charte qu'il octroya resta célèbre dans l'histoire de Reims; elle est connue sous le nom de la charte Wilhelmine.

En 1139, la commune de Reims fut créée par

Louis-le-Jeune. La monarchie voulait reconquérir ce que les grands vassaux lui avaient arraché ; elle soutenait sous-main les prétentions des citoyens, et souvent dans Reims elle eut à s'interposer entre les archevêques et leurs vassaux.

Dès la fin du XIIIe siècle, on voit à Reims un capitaine qui commande dans la ville au nom du roi, et qui se place à la tête du gouvernement militaire. L'échevinage régit la commune jusqu'au milieu du XIVe siècle.

En 1358, le gouvernement municipal est enfin constitué.

Des citoyens dévoués au parti national furent délégués par le Dauphin, depuis Charles V, pour veiller à la défense de Reims, que les Anglais menaçaient ; ils acceptèrent cette mission et se maintinrent dans les fonctions qu'on leur avait confiées. Telle fut l'origine du conseil de ville ; il se régularisa dans les premières années du XVe siècle, et vit accroître ses prérogatives, son pouvoir et la considération dont il jouissait. L'archevêque, le Chapitre, les couvents qui avaient droit de haute justice dans Reims, y demandèrent et y obtinrent place. Le lieutenant des habitants y présidait.

Le conseil de ville finit par éclipser et même absorber l'échevinage. Cette antique institution, au XVIIe siècle, avait perdu son éclat et sa puissance : le bailliage ducal avait usurpé ses pouvoirs judiciaires ; le gouvernement municipal ne lui con-

fiait que ce qu'on appelait la juridiction du buffet, c'est-à-dire une partie de la police municipale, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant. Les lois de 1789 effacèrent définitivement l'antique institution qui rappelait l'ancien sénat rémois et avait su, pendant tant de siècles, défendre les libertés et les franchises de la vieille cité.

Les échevins avaient, dans l'origine, réuni dans leurs mains tous les pouvoirs judiciaires, le droit de police et certaines attributions administratives. Ils étaient élus au nombre de douze ; le plus ancien avait le titre de prévôt, de président ou même de maire.

C'est chose curieuse de voir à Reims, dès le moyen-âge et sous nos rois les plus absolus, le pouvoir du peuple proclamé nettement dans les vieilles chartes, dans les chroniques, dans les monuments administratifs qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce ne sont pas Messieurs les électeurs que l'on convoque quand il faut nommer les magistrats, c'est le peuple qu'on appelle ; c'est le peuple tout entier qui vient donner son suffrage, et délibérer sur les affaires publiques.

Les coutumes du pays, les édits rendus par nos rois en 1595, en 1663 et 1764, en réglant les compositions de l'échevinage et du conseil de ville, proclament les droits électoraux de tous les citoyens. Les étrangers et ceux qui reçoivent l'aumône sont seuls exceptés. Les élections se faisaient à deux degrés.

Les édits de 1764 et de 1766 composaient le conseil de ville, du maire ou lieutenant des habitants, de quatre échevins, de neuf conseillers, d'un procureur-syndic, d'un receveur et d'un secrétaire ; dix-sept notables, élus par le peuple, nommaient six conseillers et le procureur-syndic. Les trois autres places appartenaient à l'archevêque, au Chapitre, aux abbés de Saint-Remi, de Saint-Nicaise et de Saint-Denis.

Les notables devaient être choisis de manière à représenter toutes les classes sociales, tous les intérêts. Il fallait en élire un dans le Chapitre, un dans le clergé, un parmi les nobles et officiers résidant à Reims, un dans le présidial, un parmi les magistrats du balliage ducal et ceux de police, un parmi les élus et les autres officiers appartenant aux diverses juridictions du pays, un parmi les commensaux de la maison du roi, les avocats et les rentiers, un parmi les notaires et les procureurs, six parmi les négociants en gros et les marchands ayant boutique ouverte, un parmi les médecins et autres exerçant les arts libéraux, enfin un parmi les artisans et les laboureurs.

Ainsi, nous voyons dans Reims quiconque sait assurer sa vie et celle de sa famille, admis au rang de citoyen ; les capacités, les professions qui ne mènent pas à la fortune, trouvent des garanties d'admission dans le corps électoral. La révolution n'avait rien à faire à Reims. Le peuple ne pouvait

qu'y perdre ses droits : c'est ce qui est arrivé. La philosophie et le libéralisme ont reculé devant les institutions que la monarchie acceptait et régularisait. Après avoir déchiré la France, ils n'ont plus osé se trouver en face d'un peuple qu'ils avaient tant de fois trompé, dont ils avaient faussé les affections et détruit les croyances. Un jour la nation, éclairée sur son histoire, demandera des comptes sévères à la mémoire de ces hommes, qui, chargés d'opérer des réformes, ont fait une révolution.

Dieu nous garde à toujours de nouveaux bouleversements ! Ce n'est pas avec des ruines qu'on répare d'autres ruines ; l'incendie ne relève pas ce que l'incendie a détruit. Mais que Reims n'oublie pas qu'elle n'a pas eu besoin de la Terreur, des bonnets rouges et de la carmagnole pour vivre libre pendant dix-huit siècles. La Convention a voulu détruire la vieille France et ses belles traditions ; elle a pu les engloutir un instant sous des décombres et des débris sanglants. Mais l'histoire, le patriotisme, la religion de la famille n'ont pas voulu plier devant ce caprice tyrannique ; Reims ne datera pas sa vie de 1790. Son passé a trop d'éclat pour qu'elle y renonce. L'antique cité saura vivre et croître à l'ombre de ses vieux souvenirs de gloire, de travail et de liberté.

LE POVRTRAICT MS.

Ie suis Reims, dont les fondementz
Ont pris leurs vrays cõmencementz.
Quand Ilion fut mise en proye:
Et dre: noz Roys
Au terre.
Pers François.
Chere. Rém.

CHAPITRE II.

Reims. — Emplacement. — Enceintes. — Quartiers. — Rues. — Maisons. — Police.

Le sol sur lequel s'élevèrent les premières maisons rémoises a complètement changé de face. Dans la ville il est exhaussé ; dans les campagnes voisines, au contraire, il s'est abaissé sur certains points. Rien n'est commun à Reims comme de rencontrer des mosaïques, des pavés de salles sises jadis au rez-de-chaussée des anciens édifices, placés aujourd'hui à plusieurs pieds au-dessous du niveau des rues actuelles. Les antiques églises auxquelles on ne parvenait qu'en montant un certain nombre de degrés,

Ie suis Reims, dont les fondementz
Ont pris leurs vrays comencementz,
Quand Ilion fut mise en proye:
Et Remus me donna son nom,
Au temps que la ville de Troye,
Perdit son lustre, et son renom.
Si Rome entre ses vanitez
Vante vn nombre d'Antiquitez,
Dans moy mil Antique s'enserre
De qui l'vn pour oindre noz Roys
Fut enuoye du Ciel en terre.
Au plus Sainct Prelat des François.

Par René de la Chaye, Rém.

CHAPITRE II.

Reims. — Emplacement. — Enceintes. — Quartiers. — Rues. — Maisons. — Police.

Le sol sur lequel s'élevèrent les premières maisons rémoises a complètement changé de face. Dans la ville il est exhaussé ; dans les campagnes voisines, au contraire, il s'est abaissé sur certains points. Rien n'est commun à Reims comme de rencontrer des mosaïques, des pavés de salles sises jadis au rez-de-chaussée des anciens édifices, placés aujourd'hui à plusieurs pieds au-dessous du niveau des rues actuelles. Les antiques églises auxquelles on ne parvenait qu'en montant un certain nombre de degrés,

sont aujourd'hui sur le même plan que les rues, quelquefois même il faut descendre des marches en y entrant. C'est ce qui arrive dans tous les lieux où l'espèce humaine vit depuis long-temps, et accumule matériaux sur matériaux, débris sur débris.

Les champs, au contraire, aujourd'hui revêtus d'un manteau de craie brute, ont vu défricher les bois qui les couvraient, et fuir avec eux l'humus que la chute des feuilles avait formé depuis des siècles.

La tradition place Reims dans un pays couvert de bois, de prairies et d'humides marais; l'histoire vient la justifier, et nous apprendre que la civilisation, qui sut renfermer dans un seul lit les bras épars de la rivière de Vesle, n'a pas su ménager les forêts, vénérable asile des Druides.

La vigne croissait dans le faubourg Saint-Thomas et sur les coteaux du bourg Saint-Remi. Les chênes séculaires ombragaient le sol où s'élève aujourd'hui le quartier Fléchambault. Ils bordaient la route qui conduisait de la Porte-Basée du côté de Châlons. Une vaste forêt occupait la plaine où sont aujourd'hui Beaumont-sur-Vesle et Sept-Saulx; d'autres bois entouraient la ville. Leurs derniers débris tombèrent lors des guerres contre les Anglais dans les XIVe et XVe siècles. Ils furent rasés sans pitié : l'ennemi pouvait s'y cacher.

La Vesle se divisait en mille canaux qui traversaient le terrain sur lequel passent aujourd'hui les

rues de Venise, du Jard, de Vesle, de Thillois, de la Couture, la rue Large et la rue de Châtivesle. C'est aussi vers 1360 que cette portion du territoire fut desséché. Les eaux furent rejetées au-delà des remparts qu'on élevait alors : on ne songeait qu'à se fortifier.

Les faubourgs Saint-Thomas et Saint-André, aujourd'hui si simples, si pauvres de monuments, furent riches de jardins d'agrément et d'élégantes villas. Les temples païens y avaient pris place, et c'est de ce côté que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la ville tendait à s'augmenter. On fuyait les marais de la Vesle.

Au milieu de ces vastes forêts, de ces riantes cultures, s'élevait Durocort, la ville Gauloise, l'alliée des Romains. Il est difficile aujourd'hui de dire ce qu'elle était avant l'arrivée de César, ce qu'elle devint quand elle eut reçu dans son sein les mœurs et les arts de la ville éternelle.

Saccagée par les Vandales dans le ve siècle, prise et reprise trois fois dans le vi^e par les descendants de Clovis, qui déchiraient la France après l'avoir partagée, démantelée en 719 par Charles-Martel, enlevée quatre fois d'assaut à la fin du xe siècle, lorsque les derniers Carlovingiens luttaient contre les grands vassaux, Reims dut voir périr un à un ses vieux édifices, ses monuments primitifs, tout ce qui rappelait les Gaules, le berceau du christianisme, les pompes du luxe romain.

La seconde partie du moyen-âge ne respecta pas plus nos vieux édifices que ne l'avaient fait les six premiers siècles de la monarchie. Les séditions qui ensanglantèrent Reims dans les XIIe et XIIIe siècles, lui furent fatales. En 1235, le peuple assiége le château des archevêques, détruit une partie du Chapitre, les murs des cimetières, enlève les pierres tumulaires, renverse le couvent des Cordeliers. L'archevêque prend sa revanche et détruit les maisons de ses adversaires.

A la même époque, on faisait entrer dans les moyens de prévention et dans le châtiment du coupable la destruction de son logement.

L'intérêt public ordonna souvent de ces vastes démolitions qui font gémir l'archéologie, mais que le patriotisme excuse. C'est ainsi qu'en 1360, et cent ans plus tard, les faubourgs de Reims furent entièrement rasés : on voulait défendre la ville contre l'approche des Anglais. En 1591, la Ligue, dans son intérêt privé, prit la même précaution : cette fois, il s'agissait de résister au Béarnais.

Il faut joindre aux causes de destruction qui ont à toutes les époques décimé le vieux Reims, le temps qui mine tout, la mode qui se lasse de tout, l'art qui souvent détruit sous prétexte de faire mieux, les nécessités de l'industrie qui ne respectent rien.

La fin du XVIIIe siècle fut la dernière époque de dévastation dont Reims fut victime; les changements opérés sous Louis XIII, Louis XIV,

Louis XV, Louis XVI, ceux qui se sont faits dans le siècle où nous vivons, ont eu pour but la salubrité, l'embellissement de la ville, le développement des institutions qui vivaient dans son sein : on ne peut que les approuver. Mais 1793 coûta tout aussi cher à Reims que l'arrivée des Vandales ou la guerre du xe siècle.

La ville, dont les faubourgs et l'extérieur ont subi tant de révolutions, n'a pas conservé sa première enceinte. La tradition donne à celle-ci une forme ovale; elle suivait la ligne dessinée par les rues de Contray, du Bourg-Saint-Denis, de Talleyrand, de la Tirelire, et de l'extrémité de cette rue par les remparts actuels, jusqu'à l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-les-Dames.

Quoi qu'il en soit, cette première enceinte fortifiée dut au moins en partie remplacer les fossés, les haies, les palissades qui formèrent la première clôture de Durocort.

Renversée par les Vandales, relevée par les Mérovingiens, elle tomba par les ordres de Charles-Martel. On obtint de Louis-le-Débonnaire la permission d'en employer les débris à la construction de la cathédrale; et c'est alors que la ville sans remparts, placée sous la seule protection de la Providence, prit la devise : « Dieu en soit garde. »

L'archevêque Foulques [882–900] releva les fortifications : remarquons cependant qu'elles n'avaient jamais été démolies entièrement. Flodoard nous apprend que de son temps on y voyait encore de nom-

breuses sculptures placées à l'extérieur. Elles représentaient les divinités du paganisme et les insignes de la domination romaine [894-966].

Ces nouveaux remparts ne purent défendre Reims dans le xe siècle ; de nombreuses brèches y furent faites, de toutes parts ils tombèrent en ruines ; des palissades, des lignes de pieux, des ouvrages en terre furent simplement élevés sur tous les points désarmés et protégèrent la ville jusqu'au commencement du XIIIe siècle.

Pendant que Philippe-Auguste luttait avec gloire contre les Anglais, et battait à l'aide des communes de France l'empereur et les Allemands dans les champs de Bouvines, Reims faisait travailler à ses remparts [1199-1215].

Jusqu'alors elle avait contenu ses habitants dans sa première enceinte. Mais au XIIIe siècle, l'industrie rémoise avait pris naissance, et la population augmentait. Les archevêques facilitèrent et encouragèrent le développement que la cité semblait vouloir prendre. Ils lui donnèrent, moyennant de légères redevances, les vastes terrains aujourd'hui compris entre la Vesle, les rues Neuve et de Talleyrand ; de nombreuses habitations s'y établirent rapidement. D'un autre côté, le quartier de Saint-Remi, couvert de saintes et illustres églises, avait fini par former un véritable bourg. Séparé de la ville par une campagne ouverte, il avait dû s'entourer d'une enceinte particulière ; on la voit s'élever dans les xe, XIe et XIIe siècles. L'espace

compris entre Reims et le nouveau bourg se couvrit à son tour de maisons, de monastères, et bientôt on sentit le besoin de réunir deux centres de population qui avaient les mêmes lois, les mêmes mœurs, les mêmes intérêts. Les Rémois étaient prêts depuis long-temps à entreprendre ce vaste travail, mais les archevêques s'y opposaient; jaloux de leur autorité, ils craignaient sans cesse de voir la commune prendre des forces et tourner contre eux ces remparts, ces bastions, qu'elle semblait destiner à repousser l'invasion de l'étranger et les courses des bandits. En 1236, le roi fit démolir des parties de murs que la ville avait fait construire malgré l'archevêque Henry de Braine ou de Dreux. Dans plusieurs occasions on la contraignit d'enlever les chaînes, les palissades qu'elle avait placées sur différents points.

Cependant la défiance des archevêques ne devait pas aller jusqu'à sacrifier les intérêts de la ville et du royaume à ceux de leur puissance. Les Rémois réclamèrent. La monarchie écouta leurs plaintes, et vers 1295, on leur permit de commencer les travaux qui finirent par former l'enceinte actuelle de la ville. Elle fut achevée vers 1360. En 1414, en 1478, sous Louis XI, plus tard en 1513, en 1557, en 1587, on y fit de grands travaux; mais on ne songea plus à reculer les limites de la vieille cité : elle avait dès-lors trois mille toises de circonférence.

Les faubourgs, détruits à diverses reprises, renaissaient toujours et avaient quelquefois leur enceinte particulière, leurs murailles et leurs portes.

Aujourd'hui que la ville est classée parmi les villes qui doivent être fortifiées, il est probable que le tracé de ses remparts actuels sera modifié. La création du canal qui joint la Marne à l'Aisne doit aussi changer son enceinte du côté du couchant.

Les premières divisions dont on puisse retrouver les traces, furent sans doute celles qui partagèrent la ville entre ces diverses paroisses.

Vinrent ensuite les circonscriptions seigneuriales et judiciaires. L'archevêque, comte d'abord, puis duc de Reims, n'avait pas droit de justice sur toute la cité. Sous sa suzeraineté vécurent de nombreuses seigneuries. Chacune avait son tribunal et son bailli; sous ce rapport, elles se partagèrent les rues et les maisons. Les portions de terrains appartenant à chacune d'elles formaient ce qu'on appelait son ban. Ce mot, qui n'est ni grec ni latin, signifie cri public ; chaque seigneurie n'avait le droit de faire publier ses ordonnances, ses arrêts, que sur son territoire : on lui donna le nom de l'acte qui ne pouvait se faire que sur sa superficie. On appelait bannis ceux qui étaient chassés d'un territoire ou d'un ban. Chaque ban eut ses priviléges, ses droits, son tribunal, ses impôts, ses obligations. Il y avait pour ainsi dire autant de cités dans Reims qu'il y avait de bans. Des bornes, des poteaux plantés dans toute la ville indiquaient les limites de chacun d'eux.

Contentons-nous de dire qu'on distinguait le ban de l'archevêque, qui embrassait tout le centre

de la ville, à quelques exceptions près ; le ban du Chapitre, intercalé en partie dans celui de l'archevêché ; les bans de Saint-Nicaise, de Saint-Sixte, de Saint-Remi, dans la ville haute ; on rencontrait encore les justices de Saint-Maurice, de Saint-Denis, des Jésuites, de l'Hôtel-Dieu, du Temple, de Saint-Timothée, de Saint-Pierre-les-Dames. Quelques groupes de maisons appartenaient à des juridictions spéciales : ainsi, dans le faubourg Cérès, une portion de rue relevait du trésorier de Notre-Dame de Reims.

D'autres portions de la ville formaient de petites républiques d'un autre ordre ; on les nommait les mairies ; elles avaient leur maire spécial, leurs échevins, leurs tribunaux de police : telles étaient les mairies de Saint-Martin, de Saint-Eloi, de Venise et de la Couture ; leur territoire était jadis désert. Les archevêques, pour y attirer des habitants, leur avaient donné des priviléges et une apparence de gouvernement communal. Nous en parlerons plus loin en détail.

Cependant les noms des rues, des quartiers, des localités qui se trouvent dans Reims, remontent parfois au moment où se formèrent les différents bans dont nous avons parlé. Dans les titres des XIe, XIIe et XIIIe siècles, on voit des points désignés par les mots de vicus, cort, cortis, court. L'usage des mots rues et quartiers est assez récent. Ils n'entrent pas dans la langue habituelle avant

le XIVe siècle. Les noms Romains, via, voie, quadrivium (quatuor viæ), carrefours, les précèdent. Dans le livre des tailles, en 1328, il est question des rues et des quarreaux. On appelait quarrel l'ensemble des maisons renfermées entre deux, trois ou quatre rues. La voie est en dehors du quarrel. Le quarrel emprunte son nom tantôt au principal édifice qu'il renferme, tantôt au plus riche, au plus distingué de ses habitants, ou bien encore à l'une des rues qui le limitent.

A la fin du XIVe siècle, le mot *rue* ne fait pas encore partie de la désignation rigoureuse du lieu d'un domicile. On disait : il demeure en Marc, en la Tournelle, en Barbâtre, en Mont-Jainglon. Reconnaissons cependant que dans le *Cahier des Bourgeois à Chanoines*, écrit à cette époque, nous avons trouvé les mots : en *Neuve Rue*.

Dans le siècle suivant, les indications deviennent plus précises, les quartiers se dessinent, les rues reçoivent chacune un nom : les circonscriptions de paroisses, celles des bans se maintiennent ; mais la ville se subdivise sous un autre point de vue. Le service militaire a ses exigences, et Reims se partage en connétablies.

En 1670, la ville se coupe en quarante-huit quartiers ; leurs habitants forment douze compagnies de milice. Les points de réunion sont généralement sur les remparts ; cependant la sixième compagnie

se rassemblait à la croix de la Couture, celle du bourg Saint-Remi sous la Halle.

La révolution, qui ne voulait rien conserver de ce qui existait, dépeça la ville sur un nouveau plan; elle créa huit grandes divisions, dont elle fit les sections de Lepelletier, du Temple de l'Être-Suprême, et plus tard de la Raison, des Amis de la patrie, de la Fraternité, de la Réunion, des Droits de l'Homme, et de la Montagne. Chaque section eut son comité révolutionnaire. Celui de la Montagne prit le surnom de la Sans-culotterie, vertu civique que nos pères n'eurent pas le bonheur de connaître. Une société populaire et le comité central du district dirigeaient tous ces clubs.

Quand l'Empire eut rétabli l'ordre, la ville fut, comme par le passé, divisée en paroisses et en quartiers. Elle contint encore huit sections : celles de Vesle, de la place de Ville, du Jard, de Mars, de Cérès, de Notre-Dame, de Dieu-Lumière et de Fléchambault. Trois arrondissements se les partagèrent : le premier renferma les trois premières, le deuxième les trois suivantes, le troisième les deux dernières. Chacun d'eux renferme une justice-de-paix, dont il relève avec quelques communes voisines.

Les rues de Reims ont aussi leur histoire génénérale ; il en est qui sont aussi anciennes que la cité ; elles ont vu passer Saint Nicaise et Talleyrand-Périgord, César et Napoléon, Clovis et Charles X. Jusqu'au XIIIe siècle environ, elles conservèrent

peut-être le dallage des voies romaines ; on en retrouve à chaque instant, dans toutes les directions, les traces impérissables. Successivement le sol s'éleva, les ensevelit et nécessita de nouveaux pavés. On entreprit ce travail sous Philippe-Auguste, les carrières d'Hermonville et de Brimont fournirent les matériaux. Ce pavage disparut à son tour sous de nouveaux exhaussements ; il fallut plus tard recommencer cette ruineuse opération ; aussi ne se fit-elle que lentement. Elle ne vit avancer sa marche que de siècle en siècle. Le centre de la ville fut repavé avant que l'on songeât aux terrains qui lui furent réunis dans le XIVe siècle. Ce ne fut que dans le XVIIIe que le grès recouvrit les rues du Bourg-de-Vesle [1732], du Bourg-St-Denis [1734], du Barbâtre [1736], et celle du Jard [1748]. D'autres, telles que les rues Mignotte, du Ruisselet, ne furent pavées qu'en 1827. A l'époque où nous écrivons, il existe encore des portions de rues, de places, de chemins de ronde, qui sont simplement ferrées ou présentent pour toute surface un sol crayeux et endurci.

Quant aux premiers noms que les rues ont portés, nous ne prétendons pas les donner. Nous avons poussé nos recherches à cet égard aussi loin que nous l'avons pu. Nous ferons connaître quelques désignations qui remonteront aux Xe, XIe et XIIe siècles ; quelques rues ont changé de nom à plusieurs reprises.

La révolution prit à cet égard une mesure complète. Un travail général fut fait sur les noms des rues ; chacune en reçut un neuf analogue au temps, à ses mœurs, à ses croyances. Nous les ferons connaître successivement.

L'Empire défit en grande partie l'œuvre de la république ; ce ne fut cependant qu'en 1816 qu'on vit renaître les noms de place Royale, rue Dauphine, rue de Monsieur, de Talleyrand, de la Fleur-de-Lys, d'Artois et autres du même genre. A cette époque, l'épithète de saint n'avait pas encore reparu sur les écriteaux placés au coin des rues : on arrêta qu'on l'y remettrait.

Avec l'ancien régime étaient tombés les noms des auberges séculaires de Reims, tels que le Carrel du Franc-Jardin, la Bannière de France, l'Ecu de France, les Quatre Fils Aymon, l'Ane Rayé, le Moulinet, les Trois Rois, la Fleur-de-Lys rouge, le Dieu d'Amour, A la Garde de Dieu, Au Mont Saint-Michel, la Croix Blanche, les Trois Maures. Quelques-unes de ces antiques hôtelleries ont repris leur titre historique ; nous aurons parfois occasion de parler des unes et des autres.

Quant aux numéros des maisons, nous ne croyons pas que l'usage en remonte au-delà du règne de Louis XIV. Dans les XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, les édifices particuliers se distinguaient par des images peintes ou sculptées au-dessus des portes : nous en citerons quelques-unes qui ont bravé les ré-

formes de la civilisation. Ces effigies n'étaient que des enseignes : les marchands seuls en ont conservé l'usage. Dans le siècle dernier, il n'y avait pour toute la ville qu'une série de numéros.

L'architecture eut à Reims le même sort que dans les autres villes de France : elle passa de la simplicité gauloise à l'élégance romaine, puis au style roman, à l'école gothique avec toutes ses variétés ; la renaissance les remplaça toutes, et se retira devant le style bâtard du XVIIe et du XVIIIe siècle. Sous Louis XV et Louis XVI, l'école grecque reprit faveur ; de nos jours, tous ces styles règnent ensemble. Si cet état de choses n'est pas un progrès, c'est au moins le triomphe des arts qui se font respecter sous toutes les formes.

Nous ne savons rien de positif sur les maisons gauloises, nous ne connaissons aucune ruine, aucune pierre élevée sur une pierre que nous puissions, sans crainte de nous tromper, faire remonter à cette époque.

L'art romain, plus avancé, plus riche de détails, plus près de notre temps, a laissé plus de vestiges de son passage dans Reims ; nous citerons ses grandes rues à trois lits de pierres couvertes de quartiers de roches ; ses petits sentiers ferrés de cailloux blancs ; ses puits aux étroits orifices ; ses toitures aux tuiles larges et épaisses terminées par un bourrelet ou par une sorte de cône en saillie quand on les destinait à contenir les autres. Nous dirons, parce que nous en

avons trouvé la preuve, que les murs des appartemens devaient être peints à fresques, souvent d'une couleur vermeille; quelquefois sur un fond rouge, s'étendaient des lignes blanches tirées parallèlement. Nous avons trouvé sur des fragments blancs des lignes rouges, des lignes violettes et blanches sur un fond amarante. Les salles basses, dans les maisons riches, étaient pavées en mosaïque généralement faite en cailloux noirs et blancs : nous avons vu rarement dans ces parquets, que l'on trouve souvent dans Reims, des pierres d'une autre couleur. Cependant, dans les cabinets des antiquaires rémois sont des fragments où brillent des pierres rouges ou jaunes. Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que les curieuses mosaïques qu'on rencontre dans Reims ne remontent pas toutes à l'époque romaine : ce genre de décoration fut usité jusqu'au XIIIe siècle. Jusqu'à cette époque, on fit venir de Constantinople des artistes qui excellaient encore dans ce genre de travail.

Les palais des préfets, les villas de riches citoyens, les monuments publics semèrent la ville de chapiteaux corinthiens en marbre blanc, de colonnes en granit bleu, en marbre rouge. Nous en trouverons les vestiges à Saint-Nicaise, à Saint-Remi. Sous les maisons de Reims règnent encore les caves romaines, aux profonds escaliers de pierre, aux doubles étages. Au fond étaient des bancs de sable friable, sur lesquels se posaient les larges et

hautes amphores. Aux voûtes pendent encore parfois des débris de crochets et d'anneaux auxquels on suspendait les lampes. Le long des murs on rencontre parfois des niches dans lesquelles on posait des amphores d'un petit volume, des flambeaux, des outils de tonnelier. Dans les riches maisons romaines était une salle qui abritait l'autel de la famille. Nous en citerons des exemples.

L'école romane a laissé peu de traces dans Reims ; elle vécut sur les débris des constructions romaines qu'elle relevait et reproduisait grossièrement ; nous n'aurons que deux ou trois édifices privés à indiquer dans ce style. Dans les vieux quartiers de Reims, on trouve encore des portions de murs élevés avec des pierres petites de dimension, égales de volume, généralement carrées, ou bien ayant la forme d'un carré long ; quelquefois le ciment qui les joint sort en saillie d'une ligne ou deux et forme ainsi une sorte de treillage sur le mur. Ce genre de construction, qui paraît imité de l'architecture romaine, se reproduisit long-temps dans le moyen-âge.

L'architecture gothique n'éleva pas seulement dans Reims d'admirables églises, elle bâtit aussi de nombreuses maisons ; on en voit encore quelques-unes qui peuvent remonter au XIIIe ou au XIVe siècle ; on les reconnaît à leurs pignons à angles aigus, à leur façade élancée, plate, percée de fenêtres longues, étroites, séparées en deux par une

colonnette de pierre, terminées par l'ogive ou le trèfle élégant. Dans quelques-unes, on trouve ce qu'on appelle des carreaux de Champagne, c'est-à-dire des briques de terre séchées simplement au soleil. Ces matériaux, qui semblent si peu durables, recouverts de plâtre et de peinture, ont traversé les siècles, et se tiendraient encore long-temps debout, s'ils ne tombaient pour faire place aux constructions modernes.

Viennent ensuite les constructions des XIVe et XVe siècles, avec leurs toits pointus ornés de clochetons, leurs étages en saillie, leurs sculptures de bois à l'extérieur. La pierre, si chère aux Romains, a disparu depuis long-temps des édifices : le bois, la brique, la craie l'ont à peu près complètement remplacée. Les fenêtres se multiplient ; elles se rangent en grand nombre sur une seule ligne ; une simple poutre les sépare. Les maisons s'habillent d'ardoises découpées en écailles, en losanges, dentelées de mille façons. Les toits s'avancent sur les pignons plats et angulaires. Les escaliers en spirale servent à monter d'un étage à un autre.

A la fin du XVe siècle, la renaissance des arts commence à poindre : de délicates sculptures se détachent au-dessus des portes, entourent les niches des saints au coin des rues et encadrent les fenêtres, les écussons, les devises des propriétaires. Les sculptures de bois sont plus fines. Les vitraux de couleur s'emparent des fenêtres : des feuillages, des

sujets saints ou profanes y sont peints en nuances radieuses ; on y écrit la sentence évangélique ou l'amoureuse ballade.

Le XVIe siècle forme le luxe ; l'élégance entre avec lui dans Reims. Les planchers se couvrent de carreaux peints et émaillés, de dalles de marbre noires et blanches, d'ardoises posées de champ et formant des étoiles et d'autres dessins réguliers. Les poutres des plafonds sont habilement sculptées, peintes ou dorées ; des guirlandes de fleurs et de fruits se dessinent sur leur longueur. De brillants dessins cachent les murs et les boiseries, et précèdent les cuirs bouillis repoussés, teints et couverts d'or ; la grande cheminée autour de laquelle la famille voit brûler le vieux chêne, s'élève et se décore de sculptures gracieuses, d'armoiries et de tableaux allégoriques ou religieux. L'art de faire des appartements commence à naître ; les pièces d'une maison se mettent sur le même niveau ; à l'extérieur on voit la pierre remplacer le bois et les carreaux de terre ; de riches sculptures ornent les portes d'entrée et les fenêtres à croisées. Les toits sont toujours élevés et pointus ; des clochetons ornés de fleurs ou figurines s'élancent à leur sommet. La girouette mobile et criarde les couronne. On trouve à Reims une corporation de sculpteurs. Dans l'intérieur des cours, les bustes de rois, de reines, de dieux, de déesses, des empereurs romains se multiplient.

Ce genre d'ornements se reproduit encore dans le siècle suivant; néanmoins l'architecture paraît plus lourde : les formes deviennent carrées; la rosace, les rainceaux compliqués succèdent aux élégantes fantaisies de la renaissance. Les hôtels et les maisons vont être plus commodes à habiter. Les tapisseries couvrent les murs et s'y maintiennent jusqu'à la fin du règne de Louis XV. Vers 1770, elles se retirent et commencent à faire place aux papiers peints.

A cette époque on voit l'école de Boucher s'emparer de la sculpture comme de la peinture; les guirlandes de fleurs, le pampre amoureux, Cupidon aux courtes ailes, à la face bouffie, apparaissent de tous côtés : tout est rose ou bleu de ciel. Rien ne présage la tempête qui va fondre sur les arts.

La police d'une cité ne se compose pas uniquement de mesures préventives, elle embrasse aussi les améliorations administratives : le conseil de ville s'en occupait.

Nous ne parlerons ici que de quelques arrêtés relatifs à l'histoire des rues.

L'enlèvement des boues a toujours été une des mesures indispensables à leur décoration, à la salubrité publique. Elle était surtout à désirer quand la ville n'était pas pavée sur toute sa surface ; nous ignorons ce qu'on ordonnait à cet égard avant 1648. Mais alors on vendit le droit d'enlever les boues trois cents livres, qu'on devait appliquer à l'entre-

tien du pavé. En 1671, cette adjudication ne rapportait à la ville que deux cent cinquante livres : il paraît qu'on cessa de trouver des adjudicataires. En 1748, Lévêque de Pouilly, lieutenant des habitants, fit de nouvelles tentatives pour vendre ce qui doit avoir une valeur dans un pays de craie et de sable.

Le revenu que la ville tira de cette location fut employé à payer les professeurs des écoles de dessin et de mathématiques qu'elle venait de créer. Si nous ne nous trompons, à d'autres époques la ville non-seulement n'a pas toujours trouvé d'acheteurs pour ses boues, elle fut forcée parfois de les donner, parfois de les faire enlever à ses frais.

Long-temps la lune et les étoiles firent tous les frais d'éclairage dans la bonne ville de Reims ; on devait rentrer chez soi quand le couvre-feu sonnait, à peine de tomber dans les tas d'immondices versées dans les rues à la chute du jour, ou dans les mains des voleurs qui, comme les amants, adorent l'obscurité et maudissent les lampions, lanternes, réverbères, becs à gaz hydrogène, portatif, inodore, et autres inventions analogues qui font l'honneur du XIXe siècle. Il fallait rester au coin de son foyer, ou sortir armé d'une lanterne de ferblanc au toit en pain de sucre, aux mille petites fenêtres ; il fallait ne pas oublier la canne qui sonde le terrain et la rapière à la lame aiguisée. Avec cet attirail, les gens intrépides pouvaient traverser la ville aux heures où la nuit sombre jette son voile épais sur la vie, le

repos et l'amour. Du temps de nos pères, on n'avait pas comme du nôtre des idées tant qu'on en voulait; elles venaient lentement, une à une ; on avait le temps de les mûrir et les examiner sous toutes leurs faces. Ce ne fut que vers 1697 qu'on commença à penser qu'il serait peut-être utile et agréable de voir clair en cheminant la nuit ; on pouvait y parvenir en fixant un certain nombre de lanternes le long des rues, dans les places et carrefours de Reims. L'innovation parut si hardie, qu'avant de l'adopter on se hasarda timidement à demander l'agrément du roi; on fut trop heureux de l'obtenir moyennant finance. Les lanternes municipales régnèrent de pair avec les étoiles étincelantes et l'astre au front cornu jusque vers la fin du règne de Louis XVI. Les lumières avaient marché, et le réverbère aux riches reflets apparaissait à l'horizon. Il s'établit à Reims de 1780 à 1792. Lorsqu'en 1793, les cris : à la lanterne! retentirent dans nos rues effrayées, c'était uniquement par la force de l'habitude.

Le XIXe siècle découvrit le gaz hydrogène et sa famille odorante, ou inodore suivant les prospectus ; la mèche huileuse et son fauteuil argentin sont classés aujourd'hui parmi les meubles historiques destinés à intéresser la jeunesse des générations qui vont venir. Le gaz, audacieux, fluet et sémillant, serpente sous nos rues, croise les aqueducs romains, trouble la cendre des morts, court sur les chaussées que foulèrent aux pieds Clovis et Saint Remi, et

jaillit de toutes parts en gerbes de feu. De nos jours, les sénateurs élus, plus heureux que leurs devanciers, n'ont plus besoin de chercher des projets lumineux pour éclairer la ville : il y a concurrence de plans, de systèmes, d'inspiration. Des industries rivales, toutes oublieuses de leurs intérêts, toutes jalouses seulement d'éclipser Diane et leurs adversaires, se disputent l'honneur d'éblouir Reims, ses faubourgs et sa banlieue.

Sous les Romains, les eaux de la Suippe arrivaient à Reims par un viaduc souterrain ; il partait de la commune de Suippes et arrivait à peu près derrière Saint-Nicaise. De là, mille canaux répandaient les ondes limpides dans les fontaines de la ville. Elles balayaient les ruisseaux immondes et finissaient par s'engloutir dans des égouts dont on rencontre souvent les vestiges : ils sont larges de trois ou quatre pieds, hauts de cinq à six ; les murs latéraux sont en pierres taillées ; la voûte arrondie est en pierres plates ou en briques ; les eaux coulaient sur des dalles, et sans doute finissaient par tomber dans la Vesle.

Nous ignorons à quelle époque les ondes voyageuses cessèrent d'arriver dans Reims ; tous ces conduits durent être interceptés dans les siéges que la ville subit au VIe et au Xe siècle. Les assiégeants voulurent peut-être priver d'eau les assiégés ; ceux-ci durent fermer à leurs ennemis une voie d'introduction.

Quoi qu'il en soit, au XVIe siècle, le cardinal de Lorraine songeait à raviver les fontaines de Reims. La mort l'empêcha de mettre à exécution ses bienfaisants projets.

En 1668, le conseil de ville remit la question sur le tapis : des hommes de l'art furent appelés ; des études furent faites : on n'alla pas plus loin. En 1715, on s'en occupa de nouveau, mais sans plus de succès. Ce ne fut que sous le règne de Louis XV que l'abbé Godinot eut la générosité de sacrifier une grande partie de sa fortune à cette vaste entreprise. Louis XV, quelques citoyens, M. Rogier, lieutenant des habitants, donnèrent des sommes importantes dans le même but. Les eaux de Vesle coulèrent dans les nouvelles fontaines en 1753. Aujourd'hui, tout ce qui avait été fait alors vient d'être détruit. Une nouvelle machine amène les eaux dans un réservoir ; de là elles arrivent dans des bornes munies de robinets, ou dans des monuments anciens ou modernes.

Du temps de nos pères, on n'avait pas inventé ces petits cabinets revêtus de faïences blanches et bleues, à forme triangulaire, arrondie ou carrée, élancés comme des guérites, que nous avons décorés du nom discret et poli de commodités. L'usage n'en devint fréquent à Reims que dans le XVIIIe siècle, vers la fin de la régence. Nous ne prétendons pas que ce véritable progrès de la civilisation date absolument de cette époque. Les Romains en avaient eu l'idée,

et nous retrouverons les traces d'un cabinet de ce genre dans un monument de l'époque romane. Mais enfin les gens délicats, les petites-maîtresses seules avaient, jusqu'en 1723, le privilége d'avoir des agréments dont la foule grossière ignorait les jouissances. Comment faisait donc ce peuple souverain, qui n'est pas plus que les rois exempt des infirmités humaines? Une ordonnance de police, datée de la bienheureuse année 1723, nous l'apprend. Elle enjoint d'abord à tous les propriétaires de faire (les lois appellent les choses par leur nom) de faire ouvrir, dis-je, des latrines dans leurs maisons, les menace d'une visite de l'autorité, qui mettra son nez partout, et tiendra la main à ce que la routine opiniâtre et le mauvais vouloir prennent leur parti. Elle indique de plus un moyen coërcitif, d'une rigueur extrême, mais qui dut faire effet. Défense fut faite, sous peine d'amende, aux propriétaires, locataires, gens de famille, de faire leurs ordures dans les rues, ruelles, cours et ruisseaux de la bonne ville de Reims. Le lecteur a senti toute l'importance de ce document historique ; il a deviné sans peine ce qui devait se passer dans la cité du sacre lorsque le soleil se retirait sans tambour ni trompette, et laissait la nuit couvrir de son voile mystérieux les impasses, les murs des jardins, les angles rentrants, les palissades, les portes enfoncées et les ruelles désertes. Quand un nuage malicieux laissait place à la chaste Phébé, quel étrange spec-

tacle ne devait pas blesser ses pudiques regards ! Je ne rappellerai pas ici qu'il y avait trente mille âmes dans Reims, dès le règne de Louis XIV. Mais que le lecteur frissonne en apprenant qu'avant 1723 on ne balayait les rues que deux fois par semaine ! Tirons le rideau sur ce singulier aspect de nos rues. Ce n'est pas ici qu'il faut dire *non plus ultra.*

La ville avait pris de sages précautions pour combattre les incendies. Elle avait des crocs, des échelles, des pompes déposées dans différents quartiers. Le Chapitre avait une pompe à lui. Chacune de celles qui appartenaient à la commune était, en cas d'incendie, conduite et dirigée par un échevin. Un corps des pompiers, créé sous Louis XVI, supprimé sous le gouvernement républicain, bientôt après rétabli, protège la cité contre un des plus redoutables fléaux qui puissent la menacer.

L'objet le plus important de la surveillance des échevins était la grande voirie. L'édit royal du 8 août 1755, qui ordonnait le redressement et l'élargissement des grandes rues, ne fit que venir en aide aux échevins et soutenir les efforts qu'ils faisaient depuis le XVIe siècle pour arrêter les empiètements, faire restituer aux usurpateurs le terrain qu'ils avaient pris, empêcher les étages en saillie d'intercepter l'air et le jour qui n'est pas moins précieux.

C'est à leur sage persévérance que nous devons l'état où nous trouvons la ville.

Nous allons entrer enfin dans l'histoire des rues

de Reims ; nous irons de quartiers en quartiers, de monuments en monuments, et nous n'arrêterons nos pas que lorsque nous aurons atteint la dernière rue du dernier arrondissement.

CHAPITRE III.

Premier arrondissement. — Quartier Sainte-Geneviève.— Faubourg Saint-Eloi. — Montagne Sainte-Geneviève.— Les Lavoirs.— Rue du Faubourg de Vesle.— La Buerie. — Porte de la ville.

ETTE jeune bergère, qui sut défendre Paris contre les Barbares, n'est point une inconnue pour la ville de Reims. Elle travailla, dit la tradition, avec Saint Remi à convertir Clovis. Celui-ci, par reconnaissance, ne l'oublia pas quand il partagea ses conquêtes. Elle reçut en don la colline qui domine Reims, et se hâta d'en faire un pieux hommage à l'apôtre des Francs. Ce terrain garda son nom.

Sur le riant coteau sis au bord de la route de Paris, s'élevait, sur la droite, une modeste chapelle

connue sous le nom de Sainte-Geneviève-aux-Champs. Elle rappelait la légende dont nous venons de parler. On fait remonter son origine aux premières années du VIIe siècle. Landon la nomme dans son testament [645-651]. Le martyrologe de l'église de Rome, rédigé sous Tilpin [756-802], fait mention de sa dédicace. Elle avait pour paroissiens les habitants du château de Muire, du moulin et des maisons qui l'entouraient. Pendant le saint temps de Carême, on y venait en pélerinage. Le dimanche surtout, la foule y accourait. L'on y vendait des pardons. Que le lecteur ne se scandalise pas : il s'agit simplement ici de petites figures de pain-d'épice commun et assez dur. On visitait aussi un puits miraculeux dont les eaux chassaient la fièvre. Il fut creusé, dit-on, quand la chapelle fut bâtie.

Le portail de l'église regardait le soleil se coucher. Devant était son modeste cimetière ; une croix le décorait. Le terrain changea de destination quand, en 1722, à l'occasion du sacre de Louis XV, on modifia l'alignement de la route de Paris. Elle faisait alors un coude autour de la colline, au bas de laquelle elle passait. On la rendit directe en lui faisant gravir le coteau. La chapelle se trouvait, après ce changement, à la gauche des voyageurs qui sortaient de Reims. La croix du cimetière fut déplacée et portée plus loin. En faisant ces travaux, et depuis encore en 1748, on trouva des tombes antiques, des médailles romaines, des cercueils de

pierre ou de maçonnerie. L'un d'eux était fermé par une sorte de toit à deux pentes, construit en briques longues. Le fond était de plâtre recouvert de stuc. Ces découvertes donnaient à la chapelle et au cimetière une haute antiquité.

La chapelle de Sainte-Geneviève fut détruite vers 1760. Le château de Muire, vendu comme bien national, eut le même sort. Il appartenait alors au marquis de Sainte-Claire. Avant lui, M. de Paris, conseiller au parlement de Paris, frère du miraculeux diacre François de Paris, l'avait possédé.

Sur ces ruines s'élevèrent des maisons qui furent renversées pendant les guerres de l'invasion. Sur cette colline se croisèrent les boulets russes et français. Des poutres noircies, des murs démolis, des pierres amoncelées rappelèrent, pendant quelques années, que la guerre avait passé par-là. La paix finit par réparer ces désastres. De nouveaux bâtiments remplacèrent les anciens. L'un d'eux a reçu, dans une niche, la statue de Sainte Geneviève ; c'est un souvenir du vieux temps. Honneur à celui qui n'a pas oublié la légende nationale ! On ne vient plus maintenant dans ces lieux pour acheter des pardons. Le violon, le flageolet et le tambourin y appellent la jeunesse. La guinguette de Muire est célèbre dans la contrée.

Reims est située au fond d'une vallée. Avant la chute des remparts et le tracé du canal, on ne dé-

couvrait d'aucun côté les campagnes qui l'environnent ; à cet égard, la modeste hauteur de Sainte-Geneviève était privilégiée ; aussi avait-elle reçu le nom de montagne de Bellevue. Ce quartier, pendant la révolution, fut nommé faubourg d'Epernay, parce que la route qui mène à cette ville y vient aboutir à celle de Paris. On l'appelait faubourg Saint-Eloi à la fin du siècle dernier.

Il dut ce dernier nom à une autre chapelle longtemps célèbre dans l'histoire de Reims ; elle était placée du même côté de la route de Paris, au bas de la colline Sainte-Geneviève et en dehors de la dernière porte de la ville. On vit sa façade rester debout jusqu'en 1789. Une colonne de pierre qui divisait en deux la porte d'entrée, supportait la statue de Saint Eloi qui y était adossée ; le portail était en outre coupé dans sa partie supérieure par une traverse en pierre sur laquelle étaient sculptés des ouvrages d'orfèvrerie. Il est fâcheux qu'on n'ait pas fait le dessin de cette ruine, elle ne devait pas manquer d'originalité ; on eût de plus conservé copie des objets d'art que les sculptures représentaient.

Dans une maison qui ouvre sur la rue d'Epernay, on voit encore quelques débris de notre petite église ou de l'ancien hôpital. On y remarque deux colonnes hautes de 10 pieds environ ; l'une d'elles a encore son chapiteau décoré de feuillages en palme (1).

(1) Nous devons cette note à M. Raimbaud-Duchesne.

La chapelle Saint-Eloi était un des plus anciens monuments de Reims. L'époque de sa construction primitive est inconnue. Elle se trouvait comprise dans le terrain d'une léproserie, connue sous le nom de Saint-Ladre ou Saint-Lazare.

C'est sur ce terrain que se trouvait l'hôpital destiné par la ville de Reims à recevoir les individus du sexe masculin atteints de la lèpre ; il se composait d'une ferme, d'un terrain clos de murs, planté d'arbres, renfermant huit petites maisons isolées ; la porte principale ouvrait sur la grande route ; un cimetière entourait la modeste chapelle. On voyait encore en 1750 dans cet humble oratoire une fenêtre grillée ouvrant sur le jardin de l'hospice : c'est par cette ouverture que les lépreux venaient entendre la messe ; un bénitier, placé en dehors au bas de la fenêtre, leur était destiné. Telle était la seule voie de communication que ces malheureux avaient avec le monde qui ne pouvait les guérir et les bannissait. Le droit de joindre leurs prières à celles de leurs frères admis dans l'église, était le seul qui leur fût laissé.

On ne peut guère indiquer l'époque précise à laquelle fut fondé cet hôpital. Un dessin de l'église Saint-Eloi aurait pu servir à trancher cette question; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait en 1170. L'archevêque Henri de France, prince du sang royal, créait, en faveur des malheureux qui y trouvaient asile, une foire dont les droits leur appartenaient.

Afin d'assurer de l'importance à ce marché, l'archevêque y avait créé une mairie spéciale. Elle avait droit de police et de basse justice ; cette puissance protectrice était une garantie donnée aux forains. Ils arrivaient en si grand nombre, que l'on était obligé, pendant leur séjour, de transporter près de Saint-Eloi le marché aux comestibles.

Cependant Guillaume de Champagne, successeur de Henri de France, ne crut pas devoir respecter cette fondation. Il remarqua que cette foire, située loin du centre de la ville, obligeait les citoyens à des déplacements onéreux ; elle rapportait aux lépreux moins qu'on ne l'avait pensé ; de plus, le prélat ne voulut pas que le jour de Pâques fût profané plus long-temps par l'ouverture d'un marché. En 1182, il transporta la foire de Saint-Eloi sur le champ de la Couture. Nous le retrouverons plus loin.

Les échevins de Reims restèrent en possession de la mairie de Saint-Eloi ; ils administraient les biens des lépreux, avaient la police de leurs maisons, et ils finirent par exercer sur leur territoire les droits de haute, moyenne et basse justice : c'était à la fin un véritable fief dont ils avaient la jouissance.

Sur la droite, et non loin de la route d'Epernay, à peu près au point où s'élevait Saint-Eloi, se voit de nos jours un petit chemin étroit, resserré entre deux cours d'eau. Le saule aux feuilles argentées l'ombrage dans toute sa longueur. Le rossignol y chante ; la fauvette y gazouille. Les fleurs des

champs forment de gracieuses guirlandes le long de cette riante promenade ; son nom est digne d'elle : c'est la Sente-aux-Demoiselles. Par-là s'en allait la jeune fille rêveuse, effeuillant la marguerite ; par-là venait à pas de loup le jeune gars dont le cœur battait ; par-là se promenaient, une à une, fillettes gentilles, rieuses bachelettes, devisant du ménétrier, de fleurs ou d'amour : je dis une à une, car elle est étroite, la Sente-aux-Demoiselles. Si on veut y passer deux, ne faut-il pas que les bras s'entrelacent et se posent autour de tailles sveltes et gracieuses ? ne faut-il pas que le cœur du jouvenceau entende celui de sa belle amie faire tictac ? ne faut-il pas que la joue blanche et rose s'appuie sur l'épaule du bien-aimé ? ne faut-il pas... Mais je m'aperçois que cet humide terrain devient glissant ; regagnons au plus vite la grande route.

Sur la gauche, avant d'entrer en ville, on voit un bâtiment construit dans le siècle dernier ; l'emplacement sur lequel il s'élève se nomma long-temps la Buerie ou la Buanderie. C'était là que depuis nombre de siècles on lavait le linge de l'Hôtel-Dieu de Reims.

C'est là que, le 11 février 1575, Henri III reçut les hommages de la ville avant d'entrer à Reims demander la sainte et royale onction.

En 1668, une peste meurtrière désole Reims. Une chambre de santé s'organise et cherche les moyens de combattre le mal. Un jeune chirurgien,

nommé Nicolas Colin, deux capucins, les pères Louis et André, un médecin d'Ay, nommé Paget, se dévouent au salut public. Ils s'enferment dans la Buerie avec les malades. S'ils ne peuvent les sauver tous, Colin et Paget ont du moins l'honneur de mourir avec eux. Par mesure de salubrité publique, on désigne un lieu spécial pour ensevelir les malheureux morts de la maladie contagieuse, les bons citoyens victimes de leur dévoûment. Ce fut devant la Buanderie qu'on les porta.

En 1740, le charitable abbé Godinot donna deux mille cinq cents francs pour fonder un nouvel hôpital ; on y devait traiter les malheureux attaqués de cancer. Le nouvel établissement fut d'abord fondé rue du Bourg-Saint-Denis, près de Saint-Marcoul. En 1779, on pensa que l'air de la campagne vaudrait mieux pour les malades que celui de la ville, et on transféra l'hospice des cancéreux à la Buanderie. Il y eut une salle pour les hommes et une pour les femmes ; dans la chapelle de la communauté, on voyait une tribune pour les malades de chaque sexe.

Là s'ouvrit encore un asile à l'une des infirmités humaines les plus terribles : douze chambres étaient destinées à recevoir les individus des deux sexes atteints de folie.

L'Hôtel-Dieu finit par réunir tous les malades dans son sein, et l'hôpital Saint-Louis changea de destination en changeant de locataires. Il appartient

encore aux hospices de Reims, qui vont en céder une partie pour livrer passage au canal.

Nous sommes arrivés aux bords de la Vesle, en latin Vesula ou Vidula. Elle se divise en deux bras qui finissent par se réunir après avoir baigné les rives de plusieurs îles. Elles étaient connues sous les noms d'îles Saint-Denis et de la Madeleine, jadis de Notre-Dame. Le canal vient de les absorber presqu'entièrement.

C'est sur ce terrain, dit Entre-deux-Ponts, que s'élevaient jadis les trois portes qu'il fallait franchir pour entrer dans Reims. La première, du côté de Paris, était flanquée de deux tours rondes et crénelées, réunies par un corps de bâtiment sous lequel étaient le passage et la herse qui le défendait. Un pont-levis y attenant tombait sur le bras de la Vesle qui séparait et sépare encore ce point de la route de Paris. A côté était un corps de fortification percé de barbacanes. On nommait ainsi des ouvertures longues et étroites permettant aux archers, aux arbalêtriers, plus tard aux arquebusiers et fusiliers, de tirer sans danger sur l'ennemi. On appelait Barbabacane, au XIVe siècle, un bastion mis en tête des fortifications, comme à l'avant-garde. Dans l'accord conclu en 1346, entre les échevins et le clergé, il est question des bretesches, barbacanes ou avant-gardes qu'il faut édifier. Quant au mot barbacane, il vient peut-être de la barbe des grosses plumes d'oie dont on garnissait les flèches. Cette construc-

tion, supprimée en 1722, fut remplacée par des piliers qui marquaient son ancienne position. Une maison, qui lui succéda, en avait pris le nom, et par corruption le peuple l'appela *la Maison de la Barbe-aux-Cannes*. On la décora d'un buste royal, pour rappeler que c'était au sacre de Louis XV que cette vieille tour avait été détruite. Le nouvel édifice appartenait à l'église Notre-Dame.

Non loin de la Barbacane s'élevait une hôtellerie, portant pour enseigne : Au Beau-Séjour. Nous ne la citons que pour faire voir combien le moyen-âge avait morcelé notre province sous le rapport judiciaire. Cette maison dépendait du bailliage de Châtillon. Les officiers de ce petit tribunal venaient y faire inventaire, vente, testament, saisie et instruction, quand l'occasion le voulait.

Derrière la première porte il en existait une seconde sans fortification ; elle était située au centre du lieudit Entre-deux-Ponts. Une chaussée, contre laquelle viennent battre les eaux de la Vesle, dont le lit, à cet endroit, forme un bassin, est l'étroit passage qui conduit dans Reims.

La troisième porte de Reims se trouvait au-delà du second bras de la Vesle : elle existe et se nomme porte de Vesle ou de Paris ; elle est encadrée dans les remparts de la ville ; un pont-levis en défendait l'entrée. Une herse de fer suspendue à la voûte descendait à volonté ; des tourelles per-

cées de meurtrières garnissaient le passage de chaque côté; ces deux corps de fortifications lui avaient valu le nom de porte Jumelle; un bâtiment également fortifié la couronnait. A droite et y attenant presque, on voyait une grosse tour dont une partie existe encore : on l'appelait tour Saint-Victor. Parfois on empruntait son nom pour le donner à la porte de Vesle, ou bien encore à une poterne sise entre elle et cette même porte. Elle le tenait d'une ancienne chapelle située vis-à-vis dans la rue de Vesle, près de la Porte-aux-Ferrons; nous en parlerons plus loin. On remarque encore les ouvertures oblongues faites pour recevoir la bouche des canons et celles destinées à l'écoulement des eaux. Son sommet est muni de créneaux à larges embrasures et de gouttières en pierres.

En 1774, à l'occasion du sacre de Louis XVI, la vieille porte tomba et fut remplacée par la magnifique grille de fer forgé que nous voyons de nos jours. Elle coûta 28,000 livres, et fut faite par Lecoq et Revel, artistes rémois. Des L entrelacés rappellent l'infortuné monarque qui fit alors sa joyeuse entrée dans Reims. Au sommet de la grille brillent les armes de Reims. Notre cité porta d'abord sur son écusson celles que nous avons vues sur le sceau des échevins; les fleurs-de-lys qui les remplacent sont une récompense nationale. Charles V permit aux Rémois de les joindre sans nombre sur un champ d'azur aux antiques rain-

ceaux : il récompensait le service qu'ils rendirent au pays en arrêtant l'Anglais devant leurs murs en 1360.

La république substitua le bonnet rouge à notre historique blason. En 1811, l'empire imposa de nouvelles armoiries aux communes de France. Celles de Reims furent deux branches d'olivier, trois abeilles et un caducée : la Restauration rétablit celles données par Charles V, et depuis, la ville a eu la sagesse de conserver des armes qui rappellent à tous son patriotisme, sa bravoure et son dévoûment à la cause nationale. L'antique écusson, brisé en 1830, a reparu au haut de la grille, et le peuple a dit avec la vieille devise rémoise : « Dieu en soit garde. »

Sous ces portes antiques ont passé tous ces rois qui sont venus prier Dieu de bénir leur règne, toutes ces reines de France, parfois si belles, toujours si bonnes, ces ministres, ces prélats, ces hommes de guerre qui font la gloire de la France ; c'est là que les échevins ont cent fois présenté sur le plat d'usage les clefs de la bonne ville de Reims ; c'est là que commençaient les décorations qui embellissaient la cité et changaient son aspect au jour du sacre.

Le 12 mai 1770, Marie-Antoinette passait à Reims, elle venait chercher l'hymen, la couronne et plus tard le martyre. La porte de Vesle fut décorée d'une manière convenable : sur un tableau, on avait représenté notre gracieuse naïade, appelant ses

sœurs ; elle leur disait ces vers de prophétique augure :

Quittez, mes sœurs, le sein des eaux,
Venez voir les plaisirs voltiger sur ma rive ;
Mais hélas !... ils ont fui : telle une eau pure et vive
S'écoule à travers les roseaux (1).

En 1484, c'était Charles VIII qui venait se faire sacrer. A la porte de Vesle l'attendait une damoiselle aux cheveux d'or ; un chapeau de toile d'argen et de fleurs ombrageait sa jolie tête : une robe de soie, dont le corps et les manches étaient bleus d'azur, serrait sa fine taille ; une machine ingénieuse la fit descendre du haut de la porte aux pieds du roi, elle lui présenta les clefs et lui récita quelques vers attribués à Coquillard.

Louis XIV fut le dernier roi qui reçut les clefs de Reims de la main d'une jeune fille ; après son sacre, cette tradition fut abandonnée.

La ville n'était pas obligée à toutes ces dépenses ; elle n'était tenue qu'à faire repeindre l'écusson royal qui se trouvait sur chaque porte, et à décorer de la bannière nationale celle par où le prince entrait.

Quant à la présentation des clefs, elle était de rigueur à Reims comme dans toutes les autres villes.

(1) M. Deloche, chanoine de Notre-Dame, qui fit des poésies pour toute la cérémonie.

Nous avons dit qu'à droite en entrant dans Reims, on voyait une grosse tour, dite de Saint-Victor, près de laquelle se trouvait encore en 1665 un vaste abreuvoir. C'était là que commençaient l'enceinte et les fortifications de la ville. Elles dataient du XIVe siècle ; nous parlerons plus loin de celles qui les ont précédées et des détails qui se rattachent aux tours, portes et poternes de chaque quartier ; nous compléterons seulement alors l'histoire générale de nos remparts.

Lorsque Louis-le-Débonnaire eut permis à l'archevêque Ebon de démolir les murs de la ville pour construire la cathédrale, la vieille cité se trouva livrée sans défense à toutes les invasions. Elle finit par sortir de ses premières limites. Les faubourgs se formèrent autour des anciens fossés. On était réduit à les fermer tous les soirs avec des chaînes et des barrières. Les matériaux nécessaires pour élever des barricades étaient toujours prêts, et au moindre péril on les employait. Ces moyens de défense, si facilement improvisés, causaient de l'ombrage aux archevêques qui se hâtaient de les faire détruire.

Lors du procès soutenu devant Saint Louis à l'occasion des clefs, il était aussi question de ces fortifications. Le roi ordonna qu'elles seraient démolies.

Cependant il ne s'agissait pas ici d'une vaine discussion d'amour-propre. La fortune, l'industrie, l'existence des citoyens étaient en jeu dans cette grave question. Les archevêques, avec leurs seules

ressources, ne pouvaient protéger les habitans d'une aussi grande cité contre les bandits indigènes, les courses des étrangers. Les Rémois se plaignirent avec énergie, et Philippe-le-Bel, en 1294, ordonna qu'une clôture générale embrasserait toute la ville.

Cependant la loi salique avait appelé Philippe de Valois sur le trône de France. Les Anglais, qui le lui disputaient, avaient envahi le sol national, et Reims voyait avec inquiétude son enceinte inachevée. La commune éleva sa voix vers le trône, et protesta de sa bonne volonté. Le roi envoya [1338] de nouveaux commissaires, et les travaux recommencèrent. La perte de la fatale bataille de Crécy vint leur donner une nouvelle activité [1345]. Le clergé, qui refusait de nouveau de contribuer aux dépenses à faire, fut de nouveau condamné à payer [1346]. L'archevêque Jean de Vienne ne voulait pas d'abord que l'on ajoutât aux fortifications du château de Mars ; il y consentit à la fin, mais à condition que les nouveaux bastions ne commanderaient pas son château. On se contenta d'y ajouter un bastion d'avant-garde. La même année, la porte Cérès fut défendue par un pont-levis, et les remparts embrassèrent la ville depuis la Couture jusqu'à la rue de Moulin, en passant par la porte Cérès et le quartier de Saint-Remi.

Le roi Jean ne voulut par laisser imparfaite l'œuvre commencée par les ordres de son père, et

ce fut sous son règne, vers 1360, que les fortifications de Reims telles qu'on les voit aujourd'hui ont été terminées.

En 1419, c'était contre l'armée française qu'on se fortifiait. Le duc de Bourgogne avait livré la ville aux Anglais : lui-même dirigeait les travaux.

Les Anglais, chassés par la Pucelle et Dunois, avaient conservé un pied-à-terre à Calais, et de là ils convoitaient toujours le royaume de France. Vers 1473, une nouvelle invasion paraissait imminente ; Reims était menacée : l'honneur d'être la ville du sacre était périlleux. Louis XI envoya dans nos murs un de ses hommes de confiance, Raulin Cochinart, l'un des maîtres de son hôtel ; il lui donna les instructions les plus rigoureuses et écrivit aux Rémois lettres sur lettres.

Raulin Cochinart poussa les travaux avec une grande activité : il n'épargna personne. Ses commis allaient plus loin que lui et se permettaient des exactions et des dilapidations scandaleuses ; ils dépensaient en débauches les deniers versés pour les fortifications, et ce à la barbe des pauvres gens qui les avaient payés et ouvraient à col étendu aux fossés. Le clergé paya non-seulement le tribut, mais il fut cette fois rançonné. Le poëte Guillaume Coquillart ne fut pas excepté, on lui prit ses serviettes et ses écus d'or. On ne laissait aux marchands que ce qu'on ne pouvait leur enlever. On ne distinguait pas les jours de fête des jours de travail ; les moines eux-mêmes furent forcés de porter la hotte et de remuer la terre.

Aussi, quand Louis XI ne fut plus de ce monde, des accusations de tout genre s'élevèrent contre son commissaire ; on lui fit son procès ; il était alors vieux et infirme, et se défendit en accusant la corruption de ses commis et la rigueur des ordres du roi. Il est certain que les plaintes des habitants furent exagérées, mais le nom de cet homme n'en resta pas moins odieux dans le pays ; il devint une injure des plus graves. En 1486, Jean Cauchon, lieutenant des habitants, poursuivit comme diffamateur un individu qui l'avait appelé mauvais fou, cornard, cochinardeau. Cette dernière injure était celle qui lui tenait le plus au cœur : elle parut énorme aux juges, et le coupable fut bien et dûment condamné.

Dans le siècle suivant, la Ligue fit travailler aux fortifications de Reims [1537] ; elle fit de cette ville un de ses boulevards. Ce fut presque son dernier asile, et derrière ses fortifications elle brava quelque temps la clémence de Henri IV vainqueur.

Dans les XVIIe et XVIIIe siècles, Reims n'eut plus d'assauts à subir, et ses vieilles tours furent un peu négligées.

En 1815, on travaillait encore aux remparts de la ville ; au mois de juin, le général Sabathier était chargé de mettre la place en état de défense ; il fit élever quelques palissades devant les portes. Plus tard, quand le corps d'armée hessois eut pris possession de la ville, son chef fit arracher et vendre

à son profit toutes ces barricades. Les Russes abattirent les arbres qui ombrageaient les remparts.

Dans les premières années de la Restauration, la ville avait commencé la démolition des murs et des tours qui la défendaient : le gouvernement fit arrêter les travaux. Cependant les abords de la cité changèrent d'aspect : des portions de fossés furent comblées. Les vieilles portes firent place à des grilles en fer. Reims ne fut plus une ville de guerre. Nous avons dit qu'il était question de la fortifier de nouveau. Les travaux qui sont encore à faire seront décrits par d'autres que nous. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que si l'étranger se présentait jamais devant les jeunes bastions, il se retrouverait en face du vieux patriotisme rémois ; la bannière de 1360 flotterait encore sur nos remparts ; les hommes de nos jours seraient dignes de leurs pères, et des cris de victoire feraient tressaillir les ruines de nos anciens murs.

Revenons à la porte de Vesle, devant laquelle nous sommes restés trop long-temps, et entrons en ville.

CHAPITRE IV.

Quartier du Jard. — Rues du Jard, — Marlot, — Hincmar, — Brûlée, — Des Jacobins.

En face de la porte que nous venons de franchir se trouve la rue de Vesle : laissons-la de côté pour un instant, et jetons-nous sur la gauche. De ce côté nous trouvons le quartier du Jard. C'était jadis un grand terrain compris entre la mairie de Venise, la rue de Vesle, le bourg Saint-Denis et les remparts. Cette vaste superficie était, de temps immémorial, la propriété des archevêques de Reims, par suite sans doute du vieil axiôme de droit féodal : « nulle terre sans seigneur.» A la fin du XIIe siècle, Guillaume de Champagne en donnait une portion à la ville, et la destinait à l'établissement des maraîchers et jardi-

niers qui fournissaient les marchés de Reims ; il ne réclamait de chacun que quatre deniers de redevance, et créait au milieu de cette petite république d'horticulteurs une de ces mairies dont nous avons parlé ; elle n'avait que le droit de basse-justice. Le prélat se réservait une grande partie du terrain, sur lequel, par la suite, il fit de nouvelles concessions au profit de diverses communautés et de différents particuliers. Aussi dès l'origine distinguait-on ce quartier en deux parties : il y avait le Jard de Monsieur de Reims et le Jard à la Poterne. On nommait ainsi ce dernier, parce qu'au bout de la rue du Jard, qui y fut tracée, il y avait une poterne dans la partie des remparts auxquels elle aboutissait. Le Jard donne son nom à une section de la ville ; en 1793, c'était celle de la Réunion.

La rue du Jard, ouverte au milieu des marais cultivés, touche d'un bout au carrefour connu sous le nom de Loges Coquault, de l'autre elle arrivait aux remparts. De ce côté, Guillaume de Champagne créa, vers 1201, un établissement de charité connu sous le nom de l'Hôtellerie. Il en confia l'administration à un individu choisi par lui et qui portait un habit de religion. Sans doute on y donnait l'hospitalité aux pèlerins, aux malheureux qui demandaient un asile pour la nuit. C'était là qu'on lavait le linge des malades de l'hôpital Saint-Antoine : c'était une des obligations imposées au maître de l'Hôtellerie du Jard.

Du même côté, vis-à-vis de la rue, on voyait sur le rempart, près de la poterne qui ouvrait sur les bords de la Vesle, une croix portant un Christ de grandeur naturelle; elle portait le nom de Calvaire du Jard. Au pied étaient un tronc et une lanterne que le public ouvrait à volonté : on y brûlait des cierges en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints.

La rue du Jard avait pris le nom de Jard de la Poterne, et laissait entre elle et la rue de Vesle le Jard de Monsieur de Reims. Jusqu'en 1748, ce ne fut guère qu'une rue de village, traversée par un ruisseau fangeux que l'on qualifiait du nom pompeux d'aqueduc.

Au XIVe siècle, la rue du Jard séparait deux quarreaux. En venant des remparts, on trouvait à sa gauche le quarrel des bains du Jard; en s'avançant contremont le Jard, c'est-à-dire en le remontant vers la ville, on rencontrait les bains, qui devaient exister du côté de la rue de Robin-le-Vacher. Près de là s'élevait la maisonnette d'Eudeline de Montchery, béguine. Nous parlerons plus en détail des béguinages quand nous entrerons dans la rue des Filles-Dieu; bornons-nous à dire ici qu'à Reims les béguines étaient des religieuses non cloîtrées, vivant seules ou deux ensemble, prêtes à soigner les malades et les blessés, dispersés dans toute la ville. Nous indiquerons successivement les humbles réduits où veillaient ces sentinelles avancées de la charité chrétienne.

Dans la rue du Jard était une abbaye de l'ordre de Fontevrauld. Près de Châtillon-sur-Marne existait un antique monastère connu sous le nom des Longueaux, fondé et enrichi par l'illustre famille de Châtillon, si féconde en héros. Les religieuses qui l'habitaient, possédaient dans Reims une maison qui leur servait de refuge en cas de guerre, et d'hospice quand elles étaient malades. Cet édifice s'appelait comme la maison-mère ; il avait donné son nom à une rue qui le renfermait, et que nous rencontrerons plus loin.

Long-temps les nonnes des Longueaux bravèrent les dangers d'une existence isolée, et se contentèrent de demander à Dieu une protection que ne leur donnaient ni remparts ni créneaux. Elles vivaient ainsi paisibles et sans crainte, lorsqu'en 1622, Ernest de Mansfeld, cet intrépide aventurier qui lutta avec une poignée de bohémiens, de vagabonds et de bandits contre toutes les forces de l'empire d'Autriche, transporta le théâtre de sa guerre sur les bords du Rhin et dans les Pays-Bas. Son armée vivait de pillage ; et la Flandre, la Champagne, l'Alsace virent leurs campagnes ravagées par ses mobiles et cruels frères d'armes ; les dames des Longueaux tremblèrent de recevoir la visite de ces terribles pélerins ; elles vinrent se réfugier dans leur maison de Reims, et sollicitèrent la faveur de n'en plus sortir. Le conseil de ville leur refusa d'abord la permission de s'y fixer ; néanmoins, elles y restèrent. Au bout

de quelques années (1632 ou 1633), des lettres émanées du pouvoir royal les autorisèrent à s'établir à Reims ; en 1641, des lettres-patentes confirmèrent publiquement la grâce que les religieuses avaient obtenue. L'intervention de Louis XIII était de nature à rendre la ville plus traitable ; et bientôt les filles de Fontevrauld parvinrent à conclure avec elle un traité qui régularisait complètement leur position. Il fut convenu qu'elles habiteraient hors de l'ancienne cité : le terrain y était déjà rare, et on voulait peupler le nouveau territoire de Reims. Ce fut dans la rue du Jard qu'elles choisirent leur asile, et bâtirent d'abord une modeste maison ; une pauvre chapelle s'éleva près d'elle. En 1675, elles furent remplacées par une église et un bâtiment conventuel. Leurs dots accumulées et la charité publique payèrent les dépenses qu'il fallut faire.

Au-dessus de l'église s'élevait un dôme arrondi, assis sur une base carrée, surmonté d'une flèche ; un grand autel couronné d'un baldaquin décora le chœur en 1717 ; des autels en marbre de même nature s'élevèrent à ses côtés ; une rosace décorait la façade de l'église. Au-dessous, une petite fenêtre livrait passage au jour. Les extrémités du transept étaient éclairées de la même manière. Cinq verrières brillaient de chaque côté de la nef. Le chœur regardait le nord-ouest : c'est dans son sein que priaient nuit et jour, enveloppées dans de longs voiles, les religieuses des Longueaux.

Elles donnaient quelques moments de leur vie solitaire à l'étude de la musique. Le mur qui séparait le chœur de la nef les dérobait aux regards pendant les offices. La jolie voix des jeunes sœurs révélait seule aux hommes que les anges priaient pour eux.

En 1793, le monastère fut vendu et détruit. Les religieuses, au nombre de trente-cinq, furent dispersées. Elles jouissaient de cinq à six mille livres de rente ; ce qui donnait, pour la dépense de chacune, de cent cinquante à cent soixante francs. Nous ne croyons pas que la philosophie ait encore trouvé le moyen de faire vivre de pauvres femmes honorablement à si bon compte.

Le terrain qu'elles occupaient était situé entre les rues de la Chasserie, de Venise et du Jard. Les bâtiments longeaient cette dernière rue, sur laquelle donnait leur entrée principale. Elle porte maintenant le nº 30.

Aujourd'hui, sur ce vaste terrain se trouve une filature de laine des plus importantes. Ce grand édifice est construit avec les pierres qui proviennent des ruines de Saint-Nicaise.

Dans le haut de la rue du Jard vient aboutir la rue Marlot. Sous cette nouvelle dénomination, choisie en l'honneur du savant bénédictin dont Reims fut la patrie, on a compris deux anciennes voies formant coude et donnant de l'autre extrémité dans la rue Brûlée : nous voulons parler des rues des Treize-Maisons et de Robin-le-Vacher.

La rue Robin-le-Vacher rappelait que les archevêques de Reims étaient restés propriétaires de ce terrain, qu'ils y avaient une ferme où ils entretenaient de nombreux troupeaux. Le fermier était tenu d'avoir des vaches dont le lait était destiné aux pauvres des hôpitaux fondés par nos prélats. Cette circonstance finit par rester seule présente à la mémoire du peuple, et quand la ferme eut été absorbée par les concessions successivement faites sur son territoire, le souvenir du vacher des pauvres fut conservé par leur reconnaissance.

La rue Robin-le-Vacher était connue sous ce nom en 1328.

Parallèlement à la rue du Jard de la Poterne, on trouve la rue Hincmar, donnant d'un bout rue Neuve, et de l'autre à l'extrémité de la rue des Capucins, avec laquelle elle fait un coude. Le grand homme dont elle a pris le nom lui est entièrement étranger ; mais le conseil municipal, en attendant qu'un monument s'élève à la mémoire du savant prince de l'église, a cru devoir inscrire son nom au coin d'une rue.

La rue Hincmar était, avant ce nouveau baptême, divisée en deux parties ; chacune avait son nom. L'entrée de la rue Brûlée était leur point de séparation.

Celle qui aboutissait à la rue des Capucins était jadis une voie ouverte au milieu des terres cultivées en jardinages ; alors comme de nos jours, les haies

étaient formées d'épines aux blancs bouquets, d'églantiers aux fleurs roses, aux fruits de corail ; parmi eux le moelleux sureau trouvait place. Au moyen-âge et dans le bas langage rémois, on le nommait, dit-on, Suzain ou Susin. Aux environs de Reims était aussi un bois qu'on ne désignait pas autrement ; il fut détruit lorsqu'on fortifia la ville contre les Anglais. La rue portait le même nom. Bidet l'appelle encore la rue des Étaux.

La seconde portion de la rue Hincmar formait la rue des Morts ou du Cimetière-Saint-Denis : nous regrettons, nous, ces sombres dénominations. Le champ du repos de cette antique abbaye longeait la rue ; là descendaient les trépassés de l'Hôtel-Dieu de Reims, ceux de la paroisse Saint-Michel, ceux qui mouraient sur le territoire du monastère de Saint-Denis ; c'est là que pendant des siècles sont venus s'amonceler les vieilles familles de Reims, les pauvres gens que le seigneur égalait aux riches en les appelant à lui.

Le cimetière dont s'agit fut fermé en 1787. Le lieu de la sépulture commune fut indiqué hors de la ville, près de la porte de Mars. Les habitants de la rue des Morts se plaignaient du voisinage.

L'église des Jacobins, dont nous allons parler dans un instant, eut une entrée sur la rue des Morts. A peu près au milieu de cette rue tombe la rue Brûlée ; de l'autre côté elle aboutit à la rue du Jard. Son nom lui coûta cher. Elle le doit à

un incendie qui, en 1610, la détruisit en grande partie. Le feu commença du côté de la rue du Jard. Vingt maisons furent brûlées : *indè nomen.* Pussot raconte, dans ses mémoires, cet effroyable sinistre. On conçoit que le peuple en ait gravé le souvenir au coin de la rue qui en fut la victime.

Sur le plan de Legendre, la rue des Morts porte le nom de rue du Bourg-Saint-Denis. C'est une erreur du burin. On la nommait aussi rue des Jacobins ou des Frères-Prêcheurs. C'est en effet sur cette voie que donnaient leur jardin et l'entrée principale de leur église.

L'archevêque Albéric de Humbert avait rencontré Saint Dominique lors des Croisades conduites contre les Albigeois, vers 1212 ; à son retour à Reims, il le pria de lui envoyer quelques prédicateurs de son ordre. Ce ne fut qu'en 1220 qu'on les vit arriver ; à cette époque, le siége archiépiscopal était occupé par Guillaume de Joinville ; il ne put faire accueillir immédiatement les envoyés du rigide apôtre. En 1223 seulement, la ville consentit à leur donner asile ; ils se fixèrent d'abord au château de Mars, ensuite, en 1239, rue Neuve, où ils élevèrent une maison ; ils la cédèrent en 1245 aux chanoines réguliers du Val des écoliers. Ils vinrent alors s'établir dans un terrain situé entre Saint-Marcoul, la rue Neuve, la rue Brûlée et la rue Hincmar ; ce fut là qu'ils restèrent.

L'abbaye de Saint-Denis leur donna sur ces terres

un vaste emplacement. Des aumônes abondantes, obtenues par des promesses d'indulgences, leur permirent d'élever un couvent et une église qui fut placée sous l'invocation de Saint Dominique ; elle fut consacrée par l'archevêque Pierre Barbet [1280-1290].

Cette maison prospéra bientôt et devint la seconde de l'ordre. Le couvent était considérable ; on y donnait l'hospitalité aux frères voyageurs et aux étrangers. Dans la grande salle se tinrent à plusieurs reprises les chapitres provinciaux.

Les jacobins professaient la théologie avec succès, leur savoir et leur éloquence étaient célèbres. En 1222, avant même que la communauté fût définitivement installée, Pierre de Reims attirait la foule aux sermons qu'il débitait à Paris, et devenait provincial de l'ordre en France.

A la fin du XIIIe siècle, encore brûlant du zèle qui avait enflammé leur saint fondateur, ils avaient tenté de jouer à Reims un terrible rôle et d'y établir le redoutable tribunal de l'inquisition.

Dans les XIVe et XVe siècles, ils accusaient hautement et inquiétaient les gens qui avaient le malheur de n'être pas de leur avis en tous points. Les curés se plaignaient de leurs empiètements sur leurs droits. L'archevêque et le Chapitre furent obligés d'imposer silence à frère Nicolas Pinguis, qui en 1441 prenait le titre de vicaire de l'inquisition, parlait en son nom et jetait la terreur dans les consciences timorées.

Dans un coin de l'église, on voyait, à la fin du XVIIIe siècle, quelques épitaphes relatives à la famille des Châtillon. D'abord, elles étaient placées dans le chœur, près du maître-autel. Plus tard on les vit dans la chapelle de la Vierge. Mais quand le dernier des Châtillon eut quitté ce monde, sous le règne de Louis XV, les jacobins, oubliant les largesses dont les avaient comblés ces pieux et braves chevaliers, rejetèrent à l'écart les marbres funéraires qui rappelaient et les bienfaits et les bienfaiteurs.

C'est aussi dans cette église que fut déposé le cadavre d'Antoine de Saint-Paul, soldat de fortune, maréchal de la Ligue, tué en 1594 par le duc de Guise.

L'église des Frères-Prêcheurs était une des plus remarquables de Reims par son architecture : elle comptait trois nefs ; dix-huit arcs-boutants faisant arcades, appuyés sur les bas-côtés, soutenaient le haut de la nef supérieure.

Le haut de la façade était décoré de deux tourelles suspendues. Une verrière assez considérable en occupait le centre. Au chevet de l'église était un clocher en pierre, aigu, sculpté avec assez de délicatesse. Une flèche qui le terminait, s'élevait entre quatre clochetons sculptés en pierre.

Dans la chapelle de la Vierge, sise derrière le maître-autel, était une grotte où se trouvait un saint-sépulcre. Les figures étaient d'une taille colossale. Cet antique monument était situé près de la chapelle consacrée à la confrérie du Rosaire.

On trouvait aussi dans la nef collatérale et méridionale un tombeau de pierre sur lequel le Christ était étendu ; aucune autre figure ne l'accompagnait. Ce monument, si l'on en croit Povillon-Piérard, n'avait pas été fait pour la place qu'il occupait, et avait été apporté là par suite de circonstances oubliées aujourd'hui.

Dans une chapelle placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Pitié, on vit long-temps les tombeaux de Jehan de Chastillon, mort en 1397, et de Béatrix de Châteauvillain, sa femme, décédée en 1414. Leurs statues, de grandeur naturelle, étaient couchées sur le monument. Les armoiries des illustres défunts étaient sculptées à l'entour.

Il est un point qui rattache étroitement l'histoire du couvent des Jacobins à celle de Reims : leur grande salle eut de tout temps le privilége d'être choisie comme lieu de réunion par les habitants, quand ils étaient appelés à délibérer sur leurs affaires.

La dernière fois que le peuple y fut convoqué, ce fut le 16 mars 1789. A 8 heures du matin, les trois ordres du bailliage de Reims s'y rendirent : il s'agissait de nommer des députés aux états-généraux de France, et de dresser les cahiers de doléances. La noblesse, le clergé, le tiers-état se haranguèrent mutuellement, tous jurèrent amour à cette France, à ce prince qui n'avaient plus que quelques jours de bonheur à attendre.

On connaît les imprudences et les faiblesses de l'Assemblée constituante : elles perdirent la monarchie, l'ordre public périt avec elle, et la grande salle des jacobins fut le théâtre de nouvelles réunions. C'est là que s'établit le club des Amis de la Constitution ; on y prononçait entre autres discours l'éloge de Mirabeau, et l'on y combattait un autre club du même nom, qui faisait de l'éloquence dans l'ancienne salle du Chapitre.

Dans celle des Jacobins, on avait mis un tableau sur lequel on devait inscrire les noms des Rémois morts en combattant pour la défense du sol national. Le premier qui fut tracé fut celui d'un jeune homme nommé Deligny, tué près d'Arlon.

Les bureaux du club se tenaient dans une sacristie dite de la Vierge ; c'est là qu'on recevait les offrandes faites à la patrie ; c'est là qu'on voyait une citoyenne âgée de six ans apporter cinq chemises et prononcer un discours écrit de sa main ; des citoyens déposer les effigies des ci-devant saints, ou des médailles de cuivre à l'effigie de Capet le guillotiné ; un enfant apporter un sabre pour couper le cou au dernier des tyrans ; un maréchal-ferrant du faubourg Cérès présenter un petit républicain qu'il venait de recevoir des mains de la nature, et que le président baptisait du nom d'Epaminondas.

Là se faisaient entendre de violentes motions contre les nobles, les prêtres, les fabricants, les marchands ; on n'épargnait même pas les cabaretiers.

Pendant que toutes ces déclamations occupaient l'attention publique, le marteau du démolisseur faisait tomber l'église ; sur son emplacement on ouvrait la rue du Couchant ou des Jacobins ; elle donne d'un bout dans la rue Neuve, de l'autre rue Brûlée.

Les bâtiments conventuels sont encore debout, au moins en partie ; on les trouve au bout de la rue, à gauche en venant de la rue Neuve. Des étages ont été ménagés dans les grandes salles et dans une partie de la nef qui fut épargnée.

CHAPITRE V.

Quartier de Venise.— Rue de Vesle.— Rue de Saint-Jean-sur-le-Jard. — Le Canal. — La Vesle.

ARALLÈLEMENT à la rue du Jard se placent celles qui sont nommées en tête de ce chapitre ; elles n'en font qu'une qui aboutit d'un côté à la rue Neuve, de l'autre au canal et jadis aux remparts. Elles furent tracées sur les terrains situés hors de l'ancienne cité. Les murs qui les réunissaient à la ville, et qui viennent de tomber, furent élevés par le roi Jean : ils achevèrent la grande enceinte, et fermèrent la dernière partie ouverte à l'ennemi.

Sous Philippe de Valois, les fortifications entouraient la ville, excepté l'espace compris entre la

rue de Moulin et la porte de Vesle. On avait compté sur la rivière.

Ce terrain, jadis en pleine culture, est encore aujourd'hui occupé par des jardiniers-maraîchers. La révolution nomma rue de l'Agriculture la rue de Saint-Jean sur le Jard. Dans la rue de Venise, les jardiniers ont fait élever une statue de Saint Fiacre, leur patron. Ainsi, la civilisation moderne a su respecter les traditions locales.

Ce territoire n'avait pas de nom spécial avant le commencement du XIIIe siècle, ou du moins nous ne lui en connaissons pas. A cette époque, la population sortait de la ville antique et bâtissait dans les champs. Les archevêques voulurent l'empêcher de se disperser au loin, et cherchèrent à la concentrer. Guy Paré, en 1205, eut l'idée de créer une commune entre la Vesle et Reims. Il lui donna un maire particulier, qu'on devait prendre parmi les habitants, pourvu que l'un d'eux fût capable de remplir ces importantes fonctions ; il devait prêter serment à l'archevêque et recevoir en son nom les quinze deniers de cens qui étaient exigés de chaque cultivateur ; il avait la mission de rendre la justice, mais il ne pouvait connaître des causes dont l'intérêt excédait sept sous six deniers. L'archevêque se réservait les droits de suzeraineté et de haute justice. Les franchises qu'il concéda firent leur effet. Le quartier se peupla sous la protection archiépiscopale. Les successeurs de Guy Paré achevèrent son œuvre, en n'exigeant

plus de redevance. Elle ne fut payée que jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Le nouveau bourg fut appelé la mairie de Venise. Marlot, dans son histoire latine de Reims, emploie, pour désigner ce terrain, les mots de *Vicus de Venitiis*. Le livre de la Taille, en 1328, écrit *Venisse;* dans une charte de 1240, figure un bourgeois nommé *Gerbaudus de Veniscia*. Comme on le voit, l'orthographe du nom varie, mais il reste toujours le même.

On a cherché pourquoi le nom de Venise avait été donné à cette partie de la ville, et on est réduit à choisir entre des conjectures plus ou moins plausibles. La Vesle n'a pas toujours coulé aux lieux où elle passait encore en 1842. Le lit qu'elle perdit il y a deux ans, datait du XIVe siècle. Jusqu'à cette époque, elle se divisait en bras nombreux qui partaient à peu près de la rue de Moulin, et sillonnaient tout le sol occupé par les rues de Venise, du Jard, de Vesle ; les eaux allaient vers Saint-Jacques, traversaient la Couture et se jetaient, au bout de la rue de Châtivesle, dans le lit dont on vient de les chasser.

Le XIIIe siècle était l'époque des croisades ; les chevaliers et les pélerins allaient généralement s'embarquer à Venise. C'était encore souvent dans la cité de Saint-Marc qu'ils retrouvaient la Terre-Ferme en revenant de Terre-Sainte.

Peut-être trouva-t-on quelques rapports entre

la ville aux mille canaux et la nouvelle commune arrosée de ruisselets. La maison du maire ou mayeur était elle-même entourée de rigoles ; pour y parvenir, il fallait franchir un petit pont de bois : aussi désignait-on le tribunal du lieu sous le nom de la Planchette de Venise.

Quoi qu'il en soit, vers 1358 la Vesle fut rejetée au-delà des remparts : le territoire de Venise fut desséché et ne garda plus d'eau que ce qu'il lui en fallait pour la culture des terres. Des abreuvoirs, des fossés d'irrigation sont tout ce qui reste de l'ancien état des lieux, et rien aujourd'hui ne rappelle aux yeux les rapports qu'ils pouvaient avoir avec Venise la belle, Venise aux gondoliers chanteurs.

Les bas-côtés de la rue de Venise ne furent pavés qu'en 1824.

La rue St-Jean-sur-le-Jard, qui commençait au carrefour qu'elle formait avec les rues de Venise, de la Chasserie et de Folle-Peine, allait aboutir aux remparts. Peut-être son nom vient-il de ce que les habitants de ce quartier, qui n'avaient pas d'église, étaient attachés à la paroisse de Saint-Jean-Césarée, située près de Saint-Nicaise.

La chute des remparts a changé l'aspect de ce quartier, jadis triste et désert ; la Vesle, qui passait à leurs pieds, vient d'être rejetée plus loin et de faire place au canal qui joint l'Aisne à la Marne. Reims est ainsi comprise dans le vaste réseau de navigation qui lie le nord de la France aux provinces du midi.

Depuis près de trois siècles on pensait à rendre la Vesle navigable : on ne l'eut pas plus tôt jetée hors de la ville, que l'on s'aperçut de la perte que l'on avait faite; on songea dans les xve, xvie et xviie siècles à réparer cette faute. Le 22 septembre 1574, Messieurs Dorigny, Bignicourt et Gillet chargèrent au loin un bateau de transport, et parvinrent à le faire arriver à Reims. Le peuple, debout sur la rive, applaudissait à ces généreux efforts, et saluait de ses acclamations les nouveaux Argonautes.

En 1605 et 1613, le conseil de ville faisait sonder la rivière et commencer des études pour la rendre à la navigation. En 1614, il allouait une somme de 72,000 livres pour entreprendre les travaux qui devaient la faire rentrer en ville et agrandir son lit. En 1622 il fallut renoncer à ce projet : l'argent avait une autre destination.

En 1633, la commune, qui cherchait à utiliser son cours d'eau, faisait élever une foulerie du côté de la tour Chantereine. En 1638, elle bâtissait près de là une papeterie, qui fut détruite en 1725. La foulerie lui survécut.

Aujourd'hui les vœux des anciens Rémois vont être comblés : une nouvelle enceinte renfermera le canal et le nouveau lit de la Vesle dans l'intérieur de la ville. Un vaste port s'ouvre sur les terrains jadis concédés par les archevêques. Un quai l'encadre et s'étend de la porte de Vesle à celle de Fléchambault.

Sans doute des plantations vont le décorer. Puisse leur frais ombrage abriter un jour les matelots fatigués! puissent ces rives nouvelles voir arriver matériaux, denrées et marchandises! puisse un jour la rue de Venise mériter de nouveau son nom et conduire aux bords où retentiront les chants graves des mariniers, où flotteront les riantes banderolles!

Dans l'ancien temps, aux jours de fête, on donnait au peuple, sur la Vesle, le divertissement du jeu de l'anguille. Un jeune peuplier, dépouillé de son écorce, frotté d'huile ou de savon, était incliné sur les eaux. Son tronc était fixé sur la terre. Sa fine tête effleurait l'onde; de ce côté, à l'aide d'un fil, était attachée l'anguille mince et fugitive. Il fallait s'avancer sur cette perche flexible jusqu'au bout, là se baisser et prendre la mobile captive : il est inutile de dire combien le triomphe était difficile. Les gens assez hardis pour entrer en lice tombaient presque toujours à l'eau. D'ailleurs, il était défendu de revenir sur ses pas, il fallait vaincre ou périr, c'est-à-dire se jeter dans l'onde. La foule, rangée sur les rives autour des prétendants, encourageait les plus habiles, raillait les plus maladroits, et riait sans pitié lorsque le courage malheureux cachait sa défaite dans l'humide élément. Les graves conseillers de la ville ne dédaignaient pas d'assister à cette joyeuse fête, c'est ce qu'ils firent notamment le 30 mai 1659. Celui qui triomphait recevait une récompense; puis vainqueurs et vaincus arrosaient d'innombrables et

bruyantes libations une savoureuse matelotte, dont la pauvre anguille faisait le morceau d'honneur.

Pourquoi ces jours de joie ne reviendraient-ils pas sur ces rives que l'homme vient d'embellir ? Aux murs noircis par le temps, qui rendaient la ville captive, succède une vue riante. L'œil découvre de toutes parts jardins et prairies ; au loin la forêt de Montchenot, les pampres de Sillery parent l'horizon, comme en un jour de fête l'amitié décore de fleurs son toit hospitalier. Sur le miroir des eaux viennent se refléter de riants bosquets, et avec eux les premiers rayons du soleil levant, les flammes d'adieu qu'il jette à son déclin. De ce côté, l'âme oublie la vie des villes, ses chaînes de fer, ses déceptions cruelles et ses soucis brûlants. Là l'air est pur, et devant ces verts coteaux, devant le soleil qui s'en va si majestueux, il est impossible de ne pas croire un instant que l'homme est bon et qu'il peut être heureux.

CHAPITRE VI.

Quartier des Capucins. — Rues de la Tannerie, — D'Amour, — Des Carmélites, — Des Capucins.

uivons les nouveaux quais et retournons vers la porte de Vesle. Là nous trouvons la courte rue de la Tannerie : elle doit son nom au genre de métier qui s'y exerce depuis longues années. Nous avons vu les tanneurs de Reims vouloir au XVIe siècle laver leurs cuirs le long de la tranchée et renvoyés au pied de la tour Saint-Victor. Ils y sont restés.

En descendant la rue de Vesle, on trouve bientôt à sa droite la petite rue d'Amour ; elle donne de

l'autre extrémité dans la rue des Carmélites. Povillon-Piérard pense qu'elle emprunte son nom à la visite faite à Reims en 1595 par un sieur Damour, conseiller au parlement de Paris, qui vint, avec le jeune duc de Guise, recevoir du conseil de ville et des habitants le serment de fidélité à Henri IV.

La rue d'Amour fut peut-être une de celles où s'exerçait cette profession que la morale condamne et que la police tolère par nécessité. Dans cette hypothèse, son nom serait assez moderne, car dans le XVIIe siècle à Reims, on ne faisait sur ce point aucune concession. Peut-être le sol qui nous occupe fut-il le théâtre d'une amoureuse aventure, quand cette partie de la ville n'était que jardins et prairies. La rue fut peut-être un de ces sentiers ombragés d'aubépines, tapissés de gazon, où le rossignol chante au printemps, où s'en vont le long des saules, causant à voix basse, garçons et fillettes, quand la nuit étend son voile discret sur les choses de ce monde.

Au bout de la rue d'Amour se trouve celle des Carmélites; elle est parallèle à la rue de Vesle, et finit par une impasse au fond de laquelle est la communauté qui lui donne son nom.

Elle portait jadis celui de rue du Chapelet : la révolution, qui préférait le son du chaudron à la pieuseharmonie des cantiques, fit de la rue des Carmélites celle des Carmagnoles.

En 1632, Anne d'Autriche, la femme d'un roi faible, la mère d'un grand monarque, passait à No-

gent-l'Abbesse. Elle reçut, dans cet antique monastère, une députation du conseil de ville, et lui témoigna le désir de voir établir à Reims une maison de Carmélites. Le 29 juin, les habitants délibérèrent sur la réponse à faire à Sa Majesté : ils réfléchirent long-temps avant de refuser ou de consentir.

Ce ne fut que le 26 avril 1633 qu'on s'inclina devant les lettres-patentes accordées par Louis XIII aux filles du Carmel.

L'archevêque Henri de Guize leur fit l'abandon d'un terrain pris dans le Jard. C'est là qu'elles élevèrent leur église et leur maison, que rien ne rendait remarquables.

Elles se dispersèrent devant l'orage et allèrent chercher sur la terre étrangère une liberté qu'on leur refusait en France. En 1802, toutes les sœurs qui survivaient aux mauvais jours se réunirent sur le sol de la patrie, et revinrent à Reims. Elles voulaient mourir aux lieux qui les avaient vues naître. Enfin, le 15 octobre 1815, elles entrèrent dans leur ancien couvent, en remerciant le ciel qui leur rendait l'asile où s'étaient passées leurs jeunes années. Pour le racheter, elles empruntèrent. La charité vint à leur secours, et bientôt leur nouvelle église, placée sous l'invocation de Sainte Thérèse, leur illustre patrone, redevint leur propriété.

La révolution de 1830 crut avoir des motifs pour les inquiéter. Le 13 août, le peuple se réunit dans la rue qu'elles habitent, et poussa contre elles des

cris menaçants. Les propos les plus absurdes circulaient dans la foule ; la fermeté du maire, M. Andrieux, dissipa les rassemblements. Mais quatre jours après, pendant que les autorités civiles et militaires proclamaient le roi que la France se donnait, de prétendus libéraux, qui, dans une révolution, ne comprennent que les idées d'anarchie et de violence, tentèrent de piller le couvent. La garde nationale accourut à temps et sauva la maison.

Depuis, comme par le passé, les filles de Notre-Dame du Mont-Carmel n'ont cessé de prier pour la France et ce peuple qu'on égare toujours si facilement.

La rue des Carmélites nous conduit à celle des Capucins.

Les capucins, ces violents apôtres de la Ligue, professèrent pour le Béarnais la haine la plus cordiale : chacun a ses inclinations.

De quelques villes ils furent chassés par les habitants, de quelques autres ils furent balayés par les vainqueurs. Jusqu'en 1593, la ville de Reims s'était parfaitement bien passée de capucins ; néanmoins, comme elle était encore un des foyers de la sainte Ligue, et qu'elle tint une des dernières pour la double croix de Lorraine, nos révérends y apportèrent leurs barbes et leurs capuchons. Le conseil de ville les logea d'abord dans une maison située près de Saint-Sixte ; on leur ouvrit ensuite l'hospitalière maison des Écrevés.

Ils avaient pris du temps de la Ligue des habitudes d'insubordination et de violence qu'ils conservèrent quand l'union et la paix furent devenues à l'ordre du jour par toute la France. Ils se permirent d'enlever du haut de la porte de leur nouvel asile l'antique inscription portant : *Collegium Screveorum*, et mirent à la porte les régents de ce vieux collége, qui avaient consenti à partager leur toit avec eux. Le conseil de ville contraignit les capucins à remettre à leur place inscription et régents. Ces bons pères avaient peu de respect pour les autorités héréditaires ou électives : ils se laissèrent aller dans leurs sermons à des diatribes contre les officiers municipaux et les membres du présidial. Ils avaient impunément attaqué déjà la monarchie et la personne du modèle des rois. La Ligue avait accoutumé les Rémois à ces écarts d'éloquence ; mais le conseil de ville, sourd quand on insultait Henri IV, avait l'oreille très-fine quand il s'agissait de sa propre considération.

Un jour donc que le révérend père Brulard s'était permis une sortie violente contre les autorités locales, il est cité à comparaître devant le sénat offensé pour rendre compte de sa conduite : il ne s'y présente pas ; on l'ajourne de nouveau, ainsi que le père gardien : tous deux font défaut. Cette fois, le conseil de ville prend une énergique résolution : il bannit de Reims les capucins comme gens mutins et ennemis de l'ordre, et les fait conduire en

voiture d'abord à Fismes, puis à Paris. Ceci se passait en mars 1596.

Malgré ce rude échec, les remuants exilés ne se tinrent point condamnés sans retour. Deux ans après, ils suppliaient l'archevêque Philippe du Bec de faciliter leur rentrée dans Reims ; celui-ci sollicita d'abord avec prudence l'agrément du conseil de ville, qui repoussa nettement les ouvertures qu'on lui faisait.

Cependant André Goujon, sieur de Bouzy, lieutenant des habitants, avait un fils qui avait pris le froc chez les capucins. Il désirait le voir habiter Reims, et se laissa gagner. Il convoqua sans bruit à l'hôtel-de-ville les habitants favorables aux requérants. On déclara consentir à les admettre, pourvu qu'ils ne soient pas plus de dix ou douze. Les échevins et les élus protestèrent aussitôt contre cette illégale délibération; ils en appelèrent au parlement, qui ordonna qu'une assemblée générale et publique des habitants aurait lieu régulièrement, et que la requête des capucins lui serait présentée ; elle se tint le 14 juin 1612, et fut présidée par le duc de Nevers, gouverneur de Champagne.

Ce vieux chef de la Ligue sentait encore le levain : il décida les habitants à recevoir les capucins, et ceux-ci obtinrent enfin, en 1613, des lettres-patentes qui furent enregistrées à l'hôtel-de-ville.

Ce fut encore dans l'inépuisable territoire du Jard que l'archevêque Louis de Lorraine daigna leur faire une concession. La première pierre de leur église fut

posée par le prélat et l'abbesse de Saint-Pierre, Renée de Lorraine.

L'église des capucins fut consacrée le 28 août 1620 ; elle fut détruite en 1790. Ses autels regardaient l'orient : ce fait n'a d'importance que parce qu'on a remarqué que dans d'autres maisons du même ordre, ils étaient tournés vers l'occident. L'église était située dans la cour à droite en entrant par la rue des Capucins ; elle était peu profonde, mais assez large ; elle comprenait trois nefs qui ne communiquaient entre elles que par une seule arcade. Chacune d'elles avait une entrée sur la façade donnant sur la cour, au centre de laquelle s'élevait une croix. Le clocher du saint édifice, carré sur sa base, pointu au sommet, était à cheval sur la nef principale ; sous sa voûte silencieuse reposait un enfant de Reims, mort en 1640, par suite des blessures qu'il avait reçues au siége d'Arras, Cauchon de Maupas, baron du Tour. Il disait à sa dernière heure : « J'aime mieux mourir que de vivre inutile à la France et au roi. »

A gauche dans la cour, vis-à-vis de l'église, étai le cloître.

En creusant, en 1613, les fondations nécessaires aux constructions de la communauté, on trouva, à neuf pieds de profondeur, les traces d'un aqueduc qui se dirigeait vers le Chapitre, et d'une voie romaine que le savant Bergier fit ouvrir. Il constata qu'elle se composait de trois couches. Des

pierres larges et plates, épaisses de 10 pouces, jointes avec du ciment et posées sur un lit de sable et de chaux, formaient la première ; la seconde était construite de pierres tantôt cubiques, tantôt longues ou ovales, grosses comme des balles d'enfant et entassées à coups de marteau, sur une épaisseur de 8 pouces ; la troisième couche était un mélange de terre glaise et de chaux réunies à coups de masse ; elle était épaisse de 11 pouces, surmontée d'un lit de cailloux ayant 6 pouces de profondeur. Cet encaissement avait en tout 3 pieds de hauteur.

Dans la rue des Capucins on remarque, n° 3, une niche placée au-dessus d'une porte-cochère, et assez antique. Au-dessus de la porte de la maison portant le n° 32, on voit les débris d'une descente de croix ; la Vierge est assise, elle tient sur ses genoux le corps du Christ. Ces figures sont mutilées. Elles doivent remonter au dix-septième siècle. Au-dessous étaient écrites ces paroles, si bien comprises de toutes les mères : *Stabat mater dolorosa.*

La rue des Capucins prit le nom de Guillaume Tell pendant la révolution. Plus tard, sans recevoir ses anciens hôtes, dont on n'a jamais eu besoin à Reims, elle reprit son premier nom : cela suffisait.

En mars 1789, la rue des Capucins fut le théâtre de graves désordres. Le pain était cher et le peuple murmurait. Quelques émeutiers envahissent le marché, délient les sacs de blé et de farine, fixent le prix de la vente, et forcent les marchands à livrer

leurs denrées pour les sommes qu'ils désignent. On ne s'en tient pas là : la foule s'empare d'une voiture de farine, jette les sacs à terre et en distribue le contenu gratis. Cette première spoliation, qu'on ne peut empêcher, encourage la populace. Bientôt elle assiége les maisons des sieurs Laverne, brasseur, Prévoteau-Villé, laboureur, s'empare des grains qu'elle y trouve, et se les partage. Elle se précipite dans la rue des Capucins, où demeurait un cultivateur nommé Petit. Sa porte est enfoncée ; on le force à donner sa récolte à vil prix. La boutique d'un boulanger voisin est pillée. Les officiers de police sont méconnus et meurtris de coups. La force armée, la justice finissent pourtant par reprendre le dessus, et quelque temps ensuite, les principaux coupables, après avoir subi la peine du carcan sur la place de la Couture, étaient envoyés aux galères. Ainsi l'anarchie préludait aux troubles qui laissèrent loin derrière eux les violences de la Ligue, et firent facilement oublier les fantaisies des capucins.

CHAPITRE VII.

Quartier de Vesle. — Rue de Vesle.

EVENONS de la rue des Capucins à la rue de Vesle, et cette fois nous allons la parcourir. La rivière à laquelle elle vient aboutir lui donne son nom; elle séparait le Jard de la mairie de la Couture. D'abord simple chaussée construite sur les marais qui couvraient jadis cette partie de la ville, elle fut grande route et probablement voie romaine; et quand Reims recula son enceinte, elle devint une de ses grandes lignes de communication. Telle qu'elle est de nos jours, elle comprend trois rues, celles du

Bourg-de-Vesle, de Vesle et de la Porte-aux-Ferrons.

Cette dernière existait avant les deux autres, elle s'arrêtait à l'ancienne porte de la ville. Quand la cité sortit de ses vieux murs, la rue de Vesle se forma d'abord : les environs de la rivière étaient encore en culture ; ce ne fut que plus tard, vers la fin du XIIe siècle, qu'ils se couvrirent d'habitations, et on y vit un bourg qui eut sa rue. Il dépendait du Chapitre ; la mairie qu'il y avait établie fut reconnue en 1216. Elle étendait ses pouvoirs jusque dans le faubourg actuel. Cette partie de la ville était nommée la Terre commune, probablement parce qu'il y eut long-temps des portions de sol sur lesquelles chacun pouvait s'établir. Le bourg de Vesle ne fut pavé qu'en 1732 ; à cette époque, un ruisseau fangeux et profond menait encore à la rivière les eaux de la ville.

N° 129, au sacre de Charles X descendit M. de Villèle, ministre des finances, un de ces hommes qui n'ont jamais joui des douceurs de la popularité, mais à qui l'histoire rendra justice.

Signalons le bâtiment qui porte le n° 155. On y remarque une petite porte ornée de sculptures gothiques ; c'était là qu'était le prieuré de Saint-Bernard. Lorsqu'en 1359 on rasa le couvent des béguines qui se trouvait à Clairmarais, les religieuses entrèrent dans la ville nouvelle et s'établirent sur un terrain sis entre la rue de Thillois et la rue du

Bourg-de-Vesle. Vers 1371, nous voyons l'abbesse de Clairmarais, Marguerite la Pacarde, donner des biens à la nouvelle maison. Au commencement, d'autres disent vers le milieu du xve siècle, l'abbé de Clairvaux envoya un religieux de son ordre visiter le couvent ; celui-ci s'y trouva bien et s'y installa ; les religieuses, épouvantées de ce voisinage masculin, prirent la fuite et se retirèrent à Châlons sans se faire autoriser à ce brusque déménagement. Ce fut en vain que l'abbé de Clairvaux, dans un chapitre général de l'ordre, les excommunia, elles refusèrent de rentrer au bercail. Nous avons constaté leur présence dans Reims en 1404. En fuyant elles emportèrent leurs archives, qui devaient être fort curieuses : leur communauté avait remplacé probablement celle fondée par Saint Remi sur le premier terrain qu'elles occupaient. On a vendu dernièrement à Châlons une lettre d'Abailard qui venait, disait-on, de leur cartulaire. Les Bernardins prirent leur place, et gardèrent ce prieuré jusqu'à la révolution ; il valait 2,000 livres de rente. Les religieuses avaient élevé leur porte sur la rue de Thillois. Les enfants de Saint-Bernard en ouvrirent une autre plus grande sur la rue du Bourg-de-Vesle : leur petite chapelle avait aussi son entrée de ce côté ; un modeste clocher la surmontait; le portail, dont le style accuse le xive ou le xve siècle, se compose d'une arcade longue et ogivale ; au-dessus est une niche de même style qui renferme une Vierge ; cette figure est assez gracieuse : la mère

regarde l'enfant et lui sourit : cette heureuse idée de l'artiste ôte à son œuvre la raideur qu'ont parfois les statues de cette époque ; des anges, à genoux sur des nuages placés aux deux côtés de la niche, semblaient la porter. Ces figures aujourd'hui n'existent plus. Des dauphins soutiennent un écusson placé au-dessous ; il paraît que quelques peintures à fresque ornaient à l'extérieur cette partie de l'édifice ; avant que le badigeon ne les eût anéanties, on distinguait un chapeau de cardinal, des rosaces et les restes d'une inscription en lettres gothiques. La chapelle existe encore, elle sert de remise à un carrossier ; à ses pieds et sur la rue était adossée une fontaine dite de Saint-Bernard. C'était une borne haute de cinq à six pieds, ornée d'une tête de lion en bronze qui jetait l'eau par la gueule.

Non loin de là s'élève le petit portail de la paroisse Saint-Jacques, joli monument qui tient encore de l'architecture gothique, mais qui laisse entrevoir l'approche d'un nouveau style. Il se trouve à l'entrée d'une ruelle qui conduit à l'une des basses nefs de l'église. Un toit qui s'élance en pointe l'abrite. Des lignes ogivales, des rosaces décorent sa partie supérieure ; au-dessous sont trois niches ; la statue de Saint Jacques était autrefois assise dans celle du milieu. Depuis quelques années, elle a été déplacée pour être mise dans une des chapelles de l'église. Cette élégante construction demande à être restaurée. Nous la recommandons aux amis des arts.

Avant d'entrer dans le cœur de l'ancienne rue de Vesle, voyons ce que nous apprend, sur le terrain que nous venons de parcourir, le manuscrit de 1328. Le haut de la rue formait le quarrel du gué de la porte à Vesle. A cette époque, la porte jumelle n'existait pas ; il n'y avait peut-être sur la rivière ni pont de pierre ni pont-levis, et il fallait passer l'onde en y mettant les pieds. Près de là demeurait Jehan de Vitry, tanneur : la rue de la Tannerie n'avait pas encore de nom. Dans ce quartier, plusieurs maisons appartenaient à la famille Grammaire ; elle occupait déjà dans Reims une importante position, dont elle se montra digne en 1359. Deux de ses membres principaux, Aubry et Jean Grammaire, se mirent à la tête du mouvement qui constitua le conseil de ville et repoussa l'armée d'Angleterre.

Revenons à la rue de Vesle, et continuons nos minutieuses investigations. Dans la maison qui porte le n° 10, on vit descendre au dernier sacre le prince de Talleyrand, ce périgourdin à la jambe boiteuse, à l'esprit si leste et si délié. L'hôtel voisin, possesseur du n° 9, rappelle de tristes souvenirs : il était habité, en septembre 1792, par les sieur et dame de Montrozier. Celui-ci, ancien lieutenant du roi à Lille, avait quitté le service et s'était retiré dans nos murs ; il n'avait pas émigré, et dès-lors il fut classé parmi les suspects. Le 3 septembre, sa maison fut menacée par la populace qu'avait soulevée une

horde d'étrangers et de vagabonds. Vieux soldat, et fort d'une conscience sans reproche, il refuse de s'évader ; on l'arrête, on le conduit au milieu des vociférations et des menaces, à la prison nationale. Le malheureux n'y reste pas long-temps : l'autorité ne peut le soustraire à la mort. Les septembriseurs le traînent et le massacrent sur la place de Ville ; sa tête, mise au bout d'une pique, est promenée dans Reims, à la fin rapportée rue de Vesle et présentée à Mme de Montrozier. Le ciel avait permis que celle-ci fût tellement malade, qu'elle put échapper à l'affreux spectacle qu'on voulait lui faire subir : elle ne vit rien ; et les monstres reculèrent devant cette couche où l'agonie semblait braver leur férocité.

Dans cette maison demeurait Lévêsque de Pouilly, lieutenant des habitants de Reims, membre de l'Académie des Inscriptions ; c'est à lui que milord Bolingbroke écrivait : « Je ne connais que trois hommes dignes de gouverner la nation : vous, Pope et moi. » Nous aurons occasion de citer les services qu'il rendit à Reims. Son fils fut comme lui membre de l'Académie des inscriptions ; son frère, Jean Lévesque de Burigny, eut le même honneur.

Dans l'hôtel qui nous occupe, Voltaire et l'aimable marquise du Châtelet passèrent quelques jours : ils animèrent de leur brillante conversation les salons de M. de Pouilly. La famille de ce dernier conserve de nombreuses et spirituelles lettres adressées à son chef par le grand poëte.

La façade de cette maison fut refaite en 1647. Deux ans après, elle fut le théâtre d'une grave émeute dont M. Louis Paris publiait le curieux récit en 1842. Le parlement et le Mazarin se partageaient la ville. Le marquis de La Vieuville, gouverneur de Champagne, tenait pour la cour, et logeait momentanément dans l'hôtel dont nous parlons et qui appartenait à M. Lebel de Sors, conseiller au présidial. Pour surprendre la correspondance établie entre les frondeurs de Paris et ceux de Reims, il n'avait pas trouvé de moyen plus sûr que celui de décacheter toutes les lettres que la poste apportait. Cet indiscret abus de pouvoir indisposait la bourgeoisie : le premier mars, M. de La Vieuville, suivant son usage, se fait remettre chez lui la valise complète du courrier : celui-ci se plaint, le peuple l'écoute, les frondeurs le poussent à l'émeute, et des groupes menaçants se forment devant l'hôtel de Sors. Le marquis a l'imprudence de leur faire jeter vide la valise qu'ils réclament avec son contenu. Cette bravade met le peuple en fureur ; à l'aide d'un tombereau qui passe, il enfonce la porte et poursuit le gouverneur : celui-ci se sauve dans les greniers, court sur les toits, de là descend dans une cave où on le trouve ; on l'en tire, et on le chasse de la ville. On a de la peine alors à maintenir le lion déchaîné ; les pierres volent de tous côtés, plusieurs maisons sont menacées, les magistrats sont insultés, enfin les bourgeois royalistes reprennent le dessus. Peu de temps après on

pendait sur la place de Ville deux pauvres diables sacrifiés au Mazarin. Les vrais coupables furent protégés par le parlement de Paris.

Napoléon passa quelques heures dans la maison sise en face de l'ancien hôtel de Sors (n° 204).

Nous sommes arrivés au carrefour qu'on appelait la Croix Saint-Victor. Là venait aboutir la rue de la Porte-aux-Ferrons, nommée rue Viala (1) pendant la révolution, et faisant suite à la rue de Vesle. Elle devait son premier nom, qu'elle a repris et gardé jusqu'à nos jours, à la présence d'une des anciennes portes de la ville. Là commençait la vieille cité rémoise, là fut un des points de la première enceinte dont nous parlerons plus loin. Des fouilles faites en 1615 dans cet endroit, amenèrent la découverte de la voie romaine.

La Porte-aux-Ferrons était un monument massif sans sculpture ; rien ne la recommandait aux amis de l'art et de l'histoire que son antiquité. La tradition n'avait pas su conserver les vieux souvenirs qui pouvaient s'y rattacher. Elle supportait un corps de bâtiment percé de deux fenêtres jadis grillées. Le fossé qui précédait cette porte fut comblé vers le milieu du XIVe siècle, et dès cette époque on cessa de la fermer. Elle devint un simple passage, étroit et incommode : au milieu d'une grande ville, il devait périr. Il fut détruit en 1775. Louis XVI donna 4,500 livres à cet effet.

(1) Nom d'un jeune héros républicain.

De chaque côté de la rue, des plaques de marbre noir furent placées à peu près aux points où était le vieux monument. On y grava en lettres d'or les inscriptions suivantes :

« Louis XVI, lors de son sacre, en 1775, a ordonné la démolition de la Porte-aux-Ferrons, et Sa Majesté a fait donner les sommes nécessaires pour l'exécution de ses ordres. »

« L'an 1787, M. François-Joseph Souyn étant lieutenant des habitants, il a été posé deux bornes vers l'Orient pour représenter les limites de l'ancienne cité, l'une à vingt-cinq pieds de cette inscription, et l'autre à dix-huit pieds de la première. »

Ces deux inscriptions, ornées de quelques sculptures, et soutenues par des débris de l'antique édifice, furent mutilées à la révolution. Elles ont été restaurées depuis.

La Porte-aux-Ferrons devait son nom à l'industrie qui était venue s'asseoir à ses pieds.

Mais cet antique édifice n'avait pas attendu cette circonstance pour prendre un nom ; cette porte, qui vit passer les Gaulois, les Romains et les Francs, portait au temps de Saint Remi les noms de *Suessionensis, Suessionica :* elle conduisait à Soissons, ville aujourd'hui déchue, ville capitale sous les Mérovingiens. Plus tard, elle devint *porta Lutetiæ Parisiorum :* Soissons pâlissait déjà devant l'astre de Paris ; on la nommait aussi porte Valoise ou Galoise, *Valesia* ou *Galesia.* N'y a-t-il pas là un

souvenir de l'ancienne Gaule ? Ce nom fut en honneur jusqu'au XIVe siècle. Une famille de Reims, dont la maison touchait sans doute à cette porte, en avait pris le nom ; nous le trouvons dans le livre de 1328.

Enfin Jean de Salisbury la nomme porte de Vénus : c'est une réminiscence de la domination romaine. Il y eut à Reims un temple dédié à Vénus : la tradition le place aux lieux où s'élève aujourd'hui la cathédrale. Ce point est cependant sujet à discussion. Il est probable que la Porte-aux-Ferrons remplaçait un arc-de-triomphe sculpté comme ceux dont nous parlerons plus loin, et dédié à la déesse des amours : sans doute il portait sa séduisante image.

Près de la Porte-aux-Ferrons fut une chapelle dédiée à Saint Victor. Saint Remi, Landon, un de ses successeurs firent des legs *ecclesiæ Sancti Victoris ad portam Suessonicam*. On ne sait au juste à quelle place s'élevait cet antique oratoire, ni à quelle époque il fut démoli ; peut-être fut-il détruit pour faciliter les travaux de fortification faits dans le Xe siècle. On croit en trouver quelques traces dans les maisons placées à l'entrée de la rue du Clou-dans-le-Fer ; on y remarque à l'extérieur, il est vrai, des traces d'arcades ogivales, mais elles sont beaucoup plus récentes que le monument dont nous cherchons la place.

Aujourd'hui la longue ligne que nous venons de

parcourir n'a plus qu'un nom, et désormais c'est à la rue de Vesle qu'appartiennent tous les souvenirs, tous les détails dont nous avons fatigué la patience du lecteur.

CHAPITRE VIII.

Quartier de l'Arquebuse. — Rues de la Madeleine, — Du Cimetière-de-la-Madeleine, — De l'Arquebuse, — Des Poissonniers, — Caqué, — Châtivelle.

MAINTENANT il nous faut revenir sur nos pas, retourner à la porte de Paris et nous jeter à droite. La dernière rue que nous trouvons de ce côté, en remontant, est celle de la Madeleine. Elle devait son nom à l'église sur laquelle nous allons donner quelques détails. La révolution en fit la rue de l'Unité-Sociale.

Ce quartier faisait partie de ceux compris sous le nom de Terre-Commune, dont la seigneurie appartenait au chapitre. Long-temps les habitants de ces

parages dépendirent, comme paroissiens, des chapelles du faubourg de Vesle. Mais quand les nouveaux remparts se furent placés entre eux et Sainte-Geneviève et Saint-Eloi, ils eurent pour paroisse de droit l'église Saint-Martin, située dans le haut de la ville, près de Saint-Remi : c'était les forcer d'aller trop loin. Ils réclamèrent le privilége d'avoir au milieu d'eux une église pour prier, au milieu d'eux un cimetière pour y déposer les restes de ceux qu'ils aimaient. Un jour donc que l'archevêque Richard Pique était venu visiter ses enfants de la Couture et du Franc-Carré, ils l'entourèrent et le prièrent de donner son agrément à la fondation projetée : il se rendit à leurs désirs. L'église, commencée vers 1379 ou 1380, bâtie aux frais des habitants du quartier, fut bénie par le prélat vers 1388.

L'église de la Madeleine, conservée d'abord comme paroisse nécessaire en 1790, finit par être supprimée ; elle fut détruite en 1794. Des maisons particulières s'élevèrent sur son emplacement et celui de son cimetière.

L'église et le cimetière assis à son chevet se trouvaient placés au milieu d'une place à peu près carrée, située à l'angle des rues de la Madeleine et du cimetière de la Madeleine. L'angle dont il s'agit était celui qu'on avait à sa droite en entrant dans la rue de la Madeleine par la rue de Vesle. L'église avait une entrée latérale sur la rue du Cimetière, mais sa

façade était sur la rue qui portait son nom. Au-dessus du portail était un bas-relief assez long : il représentait la Madeleine aux pieds du Christ assis à table, au milieu de ses disciples. La pécheresse repentante essuyait les pieds du Sauveur avec sa longue chevelure, et venait de les arroser de baume : elle tenait la fiole parfumée. La porte et le bas-relief étaient encadrés dans une grande arcade ogivale ; de chaque côté était une verrière éclairant les bas-côtés. Au-dessus du portail étaient deux autres verrières qui ne formaient qu'une fenêtre, tant elles étaient rapprochées ; au-dessus brillait une rosace.

Les bas-côtés s'arrêtaient aux bras de la croix et ne faisaient pas le tour du chœur. Les deux extrémités du transept étaient éclairées chacune par deux verrières longues et très-rapprochées l'une de l'autre.

Le chœur était soutenu au dehors par des arcs-boutants à deux étages, massifs et peu saillants ; ceux qui soutenaient la nef supérieure avaient leur premier étage appliqué aux bas-côtés ; ils s'élevaient en droite ligne et allaient rejoindre le haut de la nef principale à l'aide d'une arcade à jour.

Sur la croisée de l'église s'élançait un clocher assez hardi ; sa base carrée portait une flèche légère entourée d'aiguilles de pierre ; six cloches d'une belle harmonie annonçaient à tous l'heure des oraisons, l'arrivée ou le départ d'un frère.

Dans la rue et à droite de l'église de la Madelei-

ne était une croix aux pieds de laquelle le clergé de Notre-Dame venait faire une station aux temps des Rogations.

Cette croix, d'abord en pierre, abattue par Raulin Cochinard en 1471, fut d'abord refaite en bois. Vers 1550, elle fut de nouveau renversée, mais cette fois on la reconstruisit en pierre comme par le passé.

La rue du Cimetière-de-la-Madeleine devait son nom à son voisinage ; elle longeait l'église au chevet de laquelle était le champ du repos.

Dans la partie de la rue qui, décrivant une courbe, longe le rempart et se dirige vers la porte de Vesle, est une maison portant le n° 5. Nous la recommandons à l'antiquaire et à l'artiste. On y remarque le haut d'un portail sculpté avec une grande délicatesse ; des fleurs, des enfants qui s'y mêlent, des femmes nues, des arabesques gracieuses ciselées d'une main légère, rappellent les beaux jours de l'art au XVIe siècle. Nous ne connaissons rien à Reims qui fasse plus d'honneur à la renaissance ; peut-être avons-nous sous les yeux l'une des œuvres oubliées et perdues du célèbre sculpteur Jacques.

Que Dieu protége cette jolie ruine et sauve ce précieux débris de l'école des Jean Goujon, des Germain Pillon !

Parallèlement à la rue du Cimetière-de-la-Madeleine s'étend celle de l'Arquebuse. C'était jadis et jusqu'en 1775 une allée plantée d'arbres, tracée

dans des jardins appartenant d'un côté à la compagnie des arquebusiers de Reims, et de l'autre à diverses personnes.

Le jardin de l'Arquebuse était un grand terrain de forme triangulaire, compris entre le rempart, la rue Caqué et celle qui avait pris son nom ; un petit bâtiment s'élevait à l'angle du jardin du côté du rempart ; à l'autre extrémité, à l'angle donnant au carrefour formé par les rues Caqué, des Poissonniers, Large et de l'Arquebuse, était l'hôtel de MM. les arquebusiers de Reims ; à cet endroit était un pont jeté sur le ruisseau que nous avons rencontré au bout de la rue du Cimetière-de-la-Madeleine.

Le jeu de l'arquebuse avait été institué dans nos murs en 1537, par François Ier ; il voulait remplacer les exercices à l'arc et à l'arbalète, devenus inutiles par suite des changements survenus dans les armes de guerre. Le petit bâtiment construit à cette époque fut remplacé vers 1568 par un édifice garni de tourelles en partie soutenues sur des piliers de bois qui formaient des arcades voûtées. Le Chapitre voulut contribuer aux dépenses faites à cette occasion : leur but était patriotique. Le long de la rue et dans le jardin de l'Arquebuse était une allée servant de champ-clos à l'adresse. A l'une de ses extrémités était une hutte qui abritait les tireurs, à l'autre on apercevait un petit pavillon dans lequel était le but. Le surplus du terrain, à la fin du siècle dernier, était un jardin : au centre était un rond-point, auquel aboutissaient toutes les allées.

En descendant la rue de l'Arquebuse, nous voyons à gauche la rue Caqué, à droite celle des Poissonniers. Le nom de celle-ci fait connaître le métier qui dut y planter sa tente.

Au bout de la rue des Poissonniers on rencontre la rue Caqué ; elle vient de prendre le nom du célèbre médecin couronné deux fois par l'Académie de chirurgie, son correspondant en 1752. Reims ne le vit pas naître, mais elle eut le bonheur de le posséder dans ses murs.

En tournant à droite au bout de la rue Caqué, on trouve la rue de Châtivelle. C'est de ce côté que jusqu'au XIVe siècle les eaux de la Vesle, sortant de la Couture, allaient se perdre dans le lit qu'on leur laisse encore aujourd'hui au-delà du canal.

On a cru que cette circonstance était pour quelque chose dans le nom de la rue. Aussi l'a-t-on parfois écrit Châtivesle, comme pour rappeler que là venait jadis tomber la Vesle (Cheoit-y-Vesle). Mais une antique tradition vient détruire cette étymologie. Elle place sur ce point un vieux château dont les tours commandaient et la plaine de la Couture et le cours des eaux qui l'arrosaient, et lui donne le nom de Château de Vesle.

Marlot désigne ce quartier par les mots de : *vicus Ivellanus*, *vicus Ivellani castri*. Ce grave historien n'a pas employé au hasard cette dernière dénomination. Il devait la puiser dans de vieux titres que nous n'avons pas vus. Il en résulte d'abord qu'il

accepte l'existence d'une forteresse dans ces lieux. Ensuite il adopte une autre tradition qui donne pour fondateur à ce château l'archevêque Ivelle. Ce prélat occupa le siége de Reims de 1244 à 1250. La terre sur laquelle se serait élevé l'édifice dont s'agit, appartenait à l'archevêché. A cette époque, la Couture, comme nous le disons, était déjà couverte de jardins et d'habitations qui se trouvaient placés hors des remparts et par suite sans protection. Rien ne paraît plus naturel que la construction d'un château, qui pouvait au besoin donner asile aux cultivateurs. Dans ce cas, c'était aux archevêques, ducs de Reims, seigneurs de la terre, à bâtir ce château. Seuls ils en avaient le droit. C'était d'ailleurs un devoir. Nous admettons donc la version qui nous apprend qu'ils l'accomplirent.

Le manuscrit de 1328 divise cette partie de la ville en deux quarreaux : le quarrel des Bains-Haume, qui paraît comprendre les maisons sises entre les rues Large et de Châtivelle, et le quarrel des Bains La Piquanette et Marguerite-la-Buironne ; celui-ci semble embrasser les maisons de l'autre côté de la rue de Châtivelle.

Tout le quartier de l'Arquebuse, comme nous l'avons dit, venait s'appuyer sur les remparts ; de ce côté s'élevaient quatre bastions placés de distance en distance : le premier, situé près de la porte de Vesle, se nommait la Tour Serpentine, parce que la rivière jadis serpentait à ses pieds ; la Tour aux

deux guérites, parce qu'on y plaça long-temps deux factionnaires ; ou bien encore enfin la Tour Belle-Vue, parce que de son sommet on plongeait sur la vallée de la Vesle. On avait fini par y établir une terrasse.

Le second bastion se nommait la Tour de la Madeleine ; il était en face de cette église, et avait été bâti ou réparé à neuf vers 1517.

Le troisième bastion s'appelait la Tour Saint-Jacques, et regardait les champs où furent tracées les promenades. Son nom était écrit en caractères gothiques sur le mur du côté de la ville.

Le quatrième bastion situé plus bas se nommait Tour Saint-Pierre ou Tour Châtivelle; le nom écrit en caractères gothiques sur le mur du côté de la ville était celui de Tour Saint-Pierre. Ce nom et celui de Tour Saint-Jacques que nous venons de citer, étaient empruntés aux églises Saint-Jacques et Saint-Pierre-le-Vieil, qui n'en étaient pas très-éloignées. On mettait les fortifications sous le patronage des saints honorés dans leurs quartiers.

Une partie de ces vieux bâtiments, de ces antiques remparts, vient de tomber pour faire place au canal. Ainsi travaillent sans cesse l'homme et le temps à amonceler ruines sur ruines.

CHAPITRE IX.

Quartier de la Couture. — Rue Saint-Jacques. — Impasse du Renard. — Place de la Couture. — Rue de Thillois. — Rue Large. — Promenades. — Clairmarais.

A troisième rue qu'on trouve à sa gauche en continuant à descendre la rue de Vesle, est celle de Saint-Jacques ; elle mène au grand terrain connu sous le nom de la Couture, et s'appelait naguère rue des Tranchées.

Povillon-Piérard prétend qu'elle se nommait jadis rue du Tranchet ; il aurait vu ce nom dans de vieux titres. Je préfère celui que la tradition populaire adoptait. Les bras de la Vesle, nous l'avons déjà dit, après avoir traversé la mairie de Venise et le

Jard, arrivaient à peu près devant Saint-Jacques. Pour les refouler au-delà des remparts, on a dû faire des travaux de terrassement, afin de dessécher le sol, par exemple des rigoles ; de plus, le lit de la rivière dut laisser long-temps après lui des traces profondes. On nommait à Reims tranchées les petits ravins creusés dans les rues et servant à l'écoulement des eaux pluviales et autres que rejetait la cité. Le quartier où se trouve la rue Saint-Jacques dut être long-temps sillonné par des fossés dus à ces différentes causes : *indè nomen*. Au surplus, et ceci n'est pas sans importance pour l'opinion que nous soutenons, la rue dont nous parlons était en 1328 celle de la Lormerie ou de Lormerie. A cette époque, on n'avait pas encore fait reculer la Vesle. Il est vrai qu'on retrouve ce nom dans le xve siècle ; sous Louis XV, on ne l'avait pas encore oublié.

Dans une maison connue par l'enseigne des Quatre-Vents, portant le n° 4, et sise du côté de la rue de Vesle, naquit le chanoine Lacourt, cet infatigable érudit dont les travaux mériteraient à tant d'égards les honneurs de l'impression. Les biographes ignorent son nom. Tel est le sort des hommes laborieux et modestes : ils labourent et sèment, d'autres récoltent. Lacourt tint la charrue : la moisson fut pour Anquetil.

La rue de la Lormerie ou des Tranchées emprunte son nouveau nom à l'église Saint-Jacques dont elle renferme la façade. Sur le terrain où s'élève cette

antique paroisse, jadis verdoyait la fraîche prairie. A l'aurore du printemps, la marguerite y semait ses perles blanches; à l'automne, cette fleur, que la poésie populaire appelle la Belle toute nue, y étalait son calice gracieux et ses pétales lilas. Lorsqu'à la fin du XIIe siècle, Guillaume de Champagne eut abandonné ce terrain à la ville [1183], déjà des maisons étaient bâties en dehors du rempart. Elles étaient loin de Notre-Dame et de Saint-Pierre-le-Vieil; il fallut une église aux habitants de la nouvelle commune. Ils en bâtirent une à leurs frais. Saint-Jacques fut son nom. On disait parfois à Reims Saint-Jacques-le-Joutier, par la même raison qui fit plus tard appeler Royale-Carotte la compagnie de milice bourgeoise fournie par ce quartier : il était peuplé de jardiniers. On nommait autrefois joute une plante potagère qui n'est plus appréciée de nos jours.

L'église, élevée dans le style gothique, a été réparée à différentes reprises; les traces de grandes arcades à plein-cintre qui se voient en dehors de la façade donnant sur l'impasse du Renard, au premier étage du clocher, et peut-être les verrières de la chapelle des fonts sont des vestiges de l'architecture romane. L'ensemble du monument porte le cachet des XIIIe et XIVe siècles (1); les chapelles placées à droite et à gauche du chœur datent de la renaissance, le

(1) L'église, commencée au XIIe siècle, ne fut achevée que plus tard.

millésime de 1548, gravé dans une des colonnes du chœur, fait connaître l'époque de leur érection.

L'extérieur de l'édifice a toujours été des plus modestes, et le marteau révolutionnaire n'a pas eu la peine de mutiler sa façade plate, nue et sans ornements.

Elle se compose de trois portes basses et peu larges ; celle du milieu est plus grande que les deux autres; au-dessus s'élèvent trois verrières étroites et longues, surmontées d'une rosace; elles ont, ainsi que les portes, la forme ogivale.

Au-dessous du cintre était un groupe de figures sculptées en pierre, représentant Jésus-Christ sur un banc entre Saint Jacques et Saint Jean. Il fut détruit en 1793. En 1801, on cherchait à le rétablir. En 1827, on se contenta de décorer la façade des statues de Saint Pierre, Saint Paul et Saint Jacques.

Le clocher est placé à cheval sur la croisée de l'église ; aujourd'hui il est élevé de deux étages, couvert d'ardoises et de plomb, et percé de jours ayant la forme d'une rose à quatre feuilles ; il ne manque pas d'originalité. En le voyant on pense involontairement aux œuvres pittoresques et capricieuses de l'architecture chinoise. Il fut élevé en 1712, aux frais des paroissiens et à ceux du Chapitre de Notre-Dame. Celui-ci, qui percevait la dîme et présentait à la cure, était tenu, comme décimateur, des grosses réparations. L'ancien clocher, qu'un ouragan avait renversé, était surmonté de la flèche

la plus légère, la plus hardie qu'on pût alors voir en Champagne. Elle s'élançait entre quatre aiguilles de pierres fines et déliées. Déjà en 1594 elle menaçait ruine, et Pussot, l'historien-charpentier, avait été obligé de la réparer.

Cette église compte environ cinquante mètres de long sur vingt de large. On trouve au rond-point neuf verrières, les collatérales en ont chacune sept. Il y en a vingt-deux dans le haut de l'église. Aux croisées on en remarque deux surmontées d'une rose de petite dimension.

La nef est supportée par douze piliers ; les uns sont à doubles colonnes ; les autres, plus massifs, sont décorés de trois colonnettes qui leur sont appliquées. Au-dessus des arcades formées par ces piliers, règne une galerie à jour assez étroite, mais formée d'une longue suite de colonnettes soutenant de petites arcades. L'effet en est bon. Tous ces détails sont du style ogival, mais de diverses époques.

Contre le portail, à l'intérieur, s'applique un jeu d'orgues dont les lignes modernes se marient mal avec celles du monument ; l'église en possédait jadis un très-ancien, qui fut remis à neuf en 1615.

Avant d'arriver au chœur, on voit deux petits autels placés à droite et à gauche. A l'entrée du chœur se dessine une arcade composée de bois et de fer, sur laquelle est placé le crucifix que l'illustre sculpteur Jacques avait fait pour l'église Saint-Pierre-le-Vieil : on ne saurait trop recommander à l'examen

des artistes et à tous les Rémois jaloux de la gloire de leur pays, ce précieux monument de l'art au XVIe siècle.

Le chœur est entouré par treize piliers soutenant des arcades ogivales. Au-dessus nous retrouvons la galerie à jour qui orne la nef.

Le maître-autel était autrefois un échafaudage de pièces de bois sculptées et dorées ; il montait jusqu'à la voûte. Il suffit en 1793 d'en détacher un seul fragment pour le ruiner de fond en comble. Derrière le maître-autel actuel est un passage de moins de deux mètres qui le sépare d'un autre autel appliqué contre la muraille ; au-dessus est un magnifique tableau attribué au Guide : il représente la Sainte Trinité, et décorait jadis la chapelle de l'archevêché. La révolution en fit le dépôt à l'hôtel-de-ville ; depuis, on gratifia de cette précieuse relique l'église qui nous occupe.

De chaque côté du maître-autel sont des chapelles construites vers 1548. Au-dessus de l'autel de chacune s'élève un portail orné de sculptures et divisé par trois niches.

L'un de ces autels est dédié à Saint Jacques ; c'est là qu'on transporta la statue du patron de l'église, qui décorait la petite porte donnant sur la rue de Vesle ; elle fut remplacée par une statue d'ange tenant cette légende : *Gloria in excelsis Deo*. L'autre chapelle est placée sous l'invocation de la Vierge. La mère du Christ fut de tout temps en grande vé-

nération dans cette paroisse ; son autel fut incendié en 1615 ; sa statue brûla ; elle était de bois sculpté, peint et doré. Suivant l'usage du temps, elle portait trois robes d'étoffes précieuses les unes sur les autres. Elle fut remplacée par une figure du même genre.

Dans cette église, on remarque encore deux tableaux d'Hélard, peintre rémois, représentant la pêche miraculeuse, et l'histoire d'Ananie et Saphire. On a disposé dans la nef et les croisées dix tableaux faits pour l'église Saint-Pierre-le-Vieil. Les ornements qui décorent les cadres rappellent leur destination. Ces peintures représentent divers actes du Nouveau Testament. La vie de Saint Pierre y obtient plusieurs pages.

Dans la chapelle située au midi du chœur sont deux verrières représentant, l'une Ezéchiel, Ezéchias, Isaïe et Daniel avec le millésime de 1542 ; l'autre les quatre évangélistes. Au milieu, on voit la Visitation ; de tous côtés on rencontre des débris de verrières peintes qu'on doit conserver jusqu'à ce qu'on puisse les recompléter.

En 1840, les verrières du chœur furent détruites et remplacées par des verres bleus, jaunes et rouges dont l'effet est dur. On eût mieux fait de tenter la restauration que les arts ont rendue possible.

Une singulière cérémonie avait lieu le jour de la fête patronale. Des habitants du quartier endossaient le costume des pélerins qui vont à Saint-Jacques de

Compostelle ; ils prenaient le bourdon, le grand chapeau, la cape ornée de coquilles et se rendaient à la cathédrale, précédés d'individus figurant les douze apôtres, et Saint Christophe portant l'enfant Jésus. Le pélerinage n'était rien moins qu'édifiant : il devait se terminer par une grimace faite ou une plaisanterie débitée par chacun de ceux qui y jouaient un rôle.

A côté de Saint-Jacques, et parallèlement à la nef de l'église, se trouve une impasse qui porte indistinctement les noms d'impasse Saint-Jacques, d'impasse ou cour du Renard-Blanc. Elle devait ce dernier nom à l'enseigne d'une auberge qu'elle contenait ; une des maisons qui s'y trouvent est ornée d'une statue de Saint Jacques placée dans une niche.

De ce côté, la paroisse a une entrée plus moderne encore que le chœur : un porche, dont les arcades sont à plein-cintre, abrite ceux qui entrent à l'église ; une petite cour le précède. Au-dessus de la porte est une niche renfermant la statue de la Vierge ; elle est décorée de cette légende : *Introïbo domum tuam ; adorabo ad templum sanctum tuum.* La date de 1614, apposée à cette partie de l'édifice, est celle de sa construction.

La rue Saint-Jacques conduit de la rue de Vesle à la place de la Couture. Ce vaste emplacement, qui a la forme d'un carré long, sert depuis le XIIe siècle de champ pour les grandes foires de Reims.

Il fut cédé en 1183 à la ville, moyennant une légère redevance, par l'archevêque Guillaume de Champagne ; il le destinait à l'établissement des charrons, tonneliers, chapentiers et autres gens de métiers bruyants, dont il débarrassait ainsi la ville. Pour donner de l'importance à ce nouveau quartier, et y amener des habitants, il leur concéda le privilége d'avoir une mairie spéciale et une paroisse.

Pour le même motif joint à des raisons que nous avons indiquées plus haut, il transporta sur cet emplacement la foire qui se tenait à Pâques près de l'hôpital des lépreux ; il fixa son ouverture au samedi veille du dimanche des Rameaux, et son expiration au samedi saint. Depuis, elle commença le jeudi d'après Pâques et dura huit jours ; de notre temps, on fixe son début au lundi de Pâques ; elle se prolonge plus long-temps qu'autrefois, quoiqu'on y fasse beaucoup moins d'opérations commerciales que par le passé ; mais comme jadis on ne payait aucun droit sur les choses vendues et achetées en temps de foire, les seigneurs limitaient la durée de manière à concilier leurs propres intérêts avec ceux de la commune. Aujourd'hui que les foires n'ont plus de priviléges, elles sont sans importance, et l'époque où elles ouvrent et celle où elles finissent ne sont plus que des points d'administration et de police.

Le 22 juillet avait lieu sur le même terrain le marché qui paraît s'être tenu dans l'origine près de la Madeleine, et qui en avait gardé le nom : il durait trois jours.

Deux autres foires se tenaient aussi au même endroit, l'une le lendemain des Rois, et l'autre le 30 septembre. Celle-ci prenait le nom de foire Saint-Remi. Elles étaient toutes exemptes de certains droits : celle des Rois avait quinze jours de franchise ; celle de Pâques n'en avait que huit ; on n'en allouait que trois à chacune des autres.

Ce champ où parfois la foule se presse, où retentissent, hurlent et crient à la fois les trompettes, les bêtes féroces et les marchands aux poumons infatigables, fut jadis couverte de jardins et de marais ; c'était une terre cultivée, une coulture : de là vient son nom. Des jardiniers y plantèrent les premiers leurs tentes. On trouve encore aujourd'hui des potagers dans les terrains compris entre les remparts et la place. Des allées d'arbres la décorèrent depuis la promenade jusqu'au carrefour formé par les rues Large et de l'Etape. Détruites en 1793, elles furent rétablies et de nouveau renversées il y a peu d'années : comme si sur cette terre aride un peu de verdure n'était pas un bienfait du ciel.

Jadis l'enceinte de la place était fermée de maisons de tous les côtés. Des maisons au toit pointu et des murs formaient la perspective qu'on découvrait au loin en entrant dans la Couture par la rue Saint-Jacques. Cette partie de la place constituait, en 1328, le quarrel de la porte Régnier-Buiron. Nous dirons plus loin pourquoi.

Cette galerie, qui forme le tour de la place, fut

faite pour les foires. Les loges existent depuis la fin du XIIe siècle ; elles sont indiquées sous ce nom dans la Charte de 1183 ; on les désignait aussi sous le nom de Toiles, parce qu'elles donnaient asile aux marchands toiliers. Une de ces loges appartenait à l'archevêque ; là s'établissait le bailliage ducal, et la justice s'y rendait aux quatre époques indiquées ci-dessus.

Du côté des promenades on trouvait, à droite en venant de Saint-Jacques, le cimetière de cette église ; il se divisait jadis en deux parties : dans la plus grande était une croix que les calvinistes renversèrent. Le n° 54 de la place de la Couture s'applique à une porte qui lui servait d'entrée ; elle peut remonter au XVe siècle; les sculptures qui la décoraient furent brisées par les protestants.

Notre place était coupée en deux par les rues Large et de l'Etape. Le point d'intersection placé au centre de ce vaste carrefour se nomme la croisée de la Couture. Là s'élevait une croix antique qui remontait, dit-on, au XIIe ou au XIIIe siècle ; réparée, relevée à plusieurs reprises, elle avait été vers 1542 posée au centre même du champ de foire. Les idées pieuses dominaient alors en tout ; le signe religieux devait surgir au milieu de tous les grands centres où s'agitait l'espèce humaine : il était là pour rappeler aux hommes que le ciel qui punit la fraude et le vol ne donne sa bénédiction qu'aux entreprises franches et loyales.

Cette croix fut déplacée vers 1734, et relevée sous une allée d'arbres qui gagnait la porte Regnier-Buiron; elle ne devait pas y rester long-temps. Quand on fit les travaux nécessaires aux fontaines créées par l'abbé Godinot, on la transporta sur l'angle formé par la rue Large et la place de la Couture, à droite en entrant de la Couture dans la rue Large ; un monument assez semblable à une borne, qu'on décora du nom de fontaine Pouilly, en l'honneur de ce savant et digne magistrat, reçut la croix détrônée. Le signe de la rédemption fut renversé en 1793.

Le vaste espace que renferme la place de la Couture en a fait à toutes les époques un lieu de revue. C'est là que sous tous les régimes sont venues défiler les compagnies (toujours admirables) de la garde nationale rémoise. C'est là que le 7 mai 1790 elle prêtait à Louis XVI et à la Constitution le premier serment politique que l'on crut devoir demander à la France, le premier qu'elle crut à son tour avoir le droit de violer.

La croisée de la Couture était aussi un lieu d'exécution publique. C'est là que du temps de nos pères s'infligeait le barbare châtiment de la flagellation.

Sortons enfin de la place de la Couture, où nous avons déjà long-temps arrêté les regards du lecteur.

A l'entrée de la place de la Couture on trouve, à gauche en arrivant par la rue Saint-Jacques, la rue de Thillois. On donne à son nom deux étymologies.

Suivant les uns, elle l'emprunte simplement à une commune dans la direction de laquelle elle marche. Suivant d'autres, le nom de Thillois viendrait d'un vieux mot français, *thil* ou *til*. Nous trouvons dans le testament de Richard Pique : « Pour une corde de til pour le puits, 2 sols 8 deniers. » On nomme encore aujourd'hui *tille* ou *teille* la petite pellicule qui se trouve entre l'écorce et le bois du tilleul : elle sert à faire notamment les cordes à puits. On nomme de la même manière l'écorce du chanvre. Tiller ou teiller, c'est détacher les filaments qui la composent de la chenevotte que l'on brise. On n'a pas oublié que la foire de la Madeleine était destinée à la vente du fil, du chanvre et des toiles de toute nature. L'entrée de la rue de Thillois, du côté de la Couture, est garnie de loges à droite et à gauche. La foire s'y installait. Aussi, peut-être était-ce là qu'étaient placés les marchands de chanvre. Peut-être, d'ailleurs, la commune de Thillois doit-elle son nom au commerce qu'elle faisait, et à l'industrie qu'exerçaient ses habitants (1).

Revenons sur nos pas, et rentrons sur le champ de foire. La seconde rue que nous trouvons à gauche

(1) Chap. 2, page 13, on lit que le mot *rue* n'entrait pas dans la langue rémoise avant le XIVe siècle ; il faut lire XIIIe siècle. Nous trouvons, en effet, en 1294, la rue de Thillois désignée comme rue. Son nom s'écrivait alors sans *h*, ce qui confirme notre étymologie. Tillois vient probablement de *til*, *tille*, *tiller*.

est la rue Large ; dès l'année 1301, elle avait reçu ce nom, dont elle est digne à tous égards. Il ne lui manque que des palais et des hôtels pour rivaliser avec les plus grandes voies de communication citées dans les villes de France. Elle fut taillée sur un vaste plan dans l'intérêt de la foire ; il fallait un emplacement pour les équipages, voitures, chevaux des forains. La rue Large leur fut destinée.

A l'extrémité de la rue Large, du côté où elle fait angle avec la rue Caqué, était la première salle de spectacle qu'il y eut à Reims ; elle régna seule jusqu'en 1777 ; à cette époque, on éleva celle qu'on voit rue de Talleyrand. Elle avait pris le nom de son propriétaire, Draveny, et s'ouvrait aussi pour les bals publics : cette destination survécut à l'autre.

A côté était un terrain où les bourgeois de Reims venaient exercer leur vigueur et leur adresse en jouant à la paume. On y vit, dit-on, le fameux Pitt essayer ses forces. Cet établissement était connu sous le nom du Tripot de la Fleur-de-Lys.

A côté de cette joyeuse maison était le jardin des arbalêtriers de Reims ; leur terrain long et étroit se prolongeait en ligne droite vers la rue de Châtivesle. Leur antique institution remontait au XIVe siècle : divisée d'abord en deux compagnies qui avaient leurs jardins, l'une dans le ban Saint-Remi, l'autre à la porte Cérès, elles se réunirent dans ce dernier, sous le règne de Louis XI. Dans le XVIe siècle, les arbalêtriers se fixèrent rue Large, et s'y maintinrent

jusqu'en 1702. A cette époque, réduits à un très-petit nombre, ils cédèrent leur terrain à la ville de Reims, à condition qu'elle paierait quelques rentes à des individus qu'ils désignèrent, et que sur leur jardin on élèverait des casernes pour le soulagement des troupes.

Les arbalêtriers eurent leurs jours de gloire militaire, et rendirent de notables services dans les guerres des XIVe et XVe siècles. L'usage des armes à feu finit par les rendre inutiles. Nous avons publié les pieux et patriotiques règlements de cette noble confrérie, qui compta parmi ses membres Juvénal des Ursins, l'archevêque de Reims. Il nous suffira, pour mettre sa mémoire sous la sauve-garde publique, de rappeler la formule du serment demandé aux récipiendaires :

« Viens, jure loyallement
» Que la couronne de France
» Serviras entièrement,
» De ta force et ta puissance.
» Ton corps mettras en défence
» A Reims, contre ses ennemis
» Desquels tu auras connoissance. »

Près de là s'élève un humble bâtiment que surmonte une modeste croix blanche : là se trouve aujourd'hui un des établissements des Frères des écoles chrétiennes. Nous dirons plus loin leur histoire quand nous toucherons à leur berceau. Saluons en

passant ces hommes qui ne demandent ni croix, ni places, ni pensions; qui, pauvres et dévoués aux pauvres, leur donnent tout ce qu'ils peuvent donner, leur vie, leur science et leur foi.

A côté de ces pieux instituteurs, nous voyons les casernes que la ville offre aux troupes qui passent dans ses murs ; elles rappellent le testament des arbalètriers.

En remontant la rue Large, nous rencontrons, toujours du même côté, un édifice blanc dont l'aspect a quelque chose de mystérieux : ce qui s'y passe, nous n'en savons rien. C'est la loge de très-hauts et très-puissants seigneurs, nosseigneurs les francs-maçons de Reims.

Au bout de la Couture, on trouve la porte Neuve, qui donne accès aux promenades et conduit à Clairmarais.

Elle est élevée sur l'emplacement d'une vaste plate-forme qui portait le nom de Saint-Jacques, construite en 1651 par Jean Audry, lieutenant des habitants ; elle était fermée de murs crénelés et percés de meurtrières. Au pied de ses murs était un bastion défendu par un fossé et un mur angulaire jeté en avant.

En 1740, la ville arrêta qu'une porte serait ouverte à cet endroit, et les travaux commencèrent. Louis XV fit son entrée à cheval par la brèche déjà ouverte quand il revint de Flandres. Elle dut à cette circonstance le nom de porte Royale ; on l'éleva

avec les matériaux des fortifications démolies, et ceux d'une ancienne porte nommée Ragenaire ou Regnier-Buiron, sise près de là, et murée en 1358.

Elle coûta 30,000 livres et fut construite par Nicolas Bonhomme. Ce monument portait à son sommet une arcade terminée à ses deux extrémités inférieures par des vases de pierre représentant des pots de feu. Dessous l'arcade et au-dessus de l'entrée, était sculpté l'astre du jour aux rayons flamboyants. Au nom de porte Royale, ce monument joignait ceux de porte de la Couture, porte Neuve, porte des Promenades. Elle fut détruite il y a peu de temps et remplacée par une grille de fer coupée par deux pavillons carrés, couronnés par des terrasses.

La porte Neuve nous ouvre l'entrée des promenades : elles comptent à peine plus d'un siècle. Des champs, des prés, des marais, un bois, au milieu duquel s'élevaient quelques maisons, une communauté de béguines, leur cimetière, formèrent longtemps de ce côté les environs de la ville.

Sous la première race, au milieu de ces bosquets, sous la voûte mystérieuse des forêts séculaires de la vieille Gaule, la corruption romaine avait enseveli des lieux de débauche : une sombre caverne creusée sous le sol abritait les vices que l'aigle impériale traînait sous les drapeaux. Saint Remi ferma le temple païen, et dans le riant asile qu'avait choisi l'amour sans pudeur, il bâtit un couvent où se renfermèrent quarante filles ou femmes veuves, et les chargea

d'expier, par leurs prières, les fautes commises par d'autres sous l'antique ombrage. Il paraît qu'il leur imposa de plus l'obligation d'entretenir le linge de Notre-Dame. Les religieuses qui leur succédèrent étaient soumises à une redevance du même genre. Elles devaient, tous les ans, le jour de saint Firmin, remettre un certain nombre de tuniques au semainier de Notre-Dame. En 1204, la communauté demandait qu'on réduisît de moitié sa dette, vu la pauvreté du couvent. Rien n'est obscur comme l'histoire de cette maison ; s'était-elle éteinte en 1222 ? A cette date, nous voyons Briard l'orfèvre et Agnès, sa femme, céder à des religieuses de l'ordre de Citeaux le terrain de Clairmarais, à condition qu'elles y fonderont un couvent. Cette nouvelle maison est reconstruite vers 1259. Elle est connue sous le nom de *Ecclesia monialium de Claro Marisco*. Plus tard nous y voyons les béguines de Sainte-Agnès.

Quoi qu'il en soit, le couvent fut rasé lors du siége de 1359. Les religieuses, après avoir habité en plusieurs lieux dans Reims, se retirèrent rue de Thillois.

Il paraît cependant que la maison de Clairmarais fut relevée et qu'on y revit des religieuses; les circonstances les forcèrent, à une époque que nous ne pouvons indiquer, à rentrer une seconde fois en ville, et les fixèrent dans la rue Neuve ; nous les y retrouverons. Leur dernier directeur, Henry Cauchon de Maupas, abbé de Saint-Denis, les engagea,

vers 1643, à céder leurs biens à la ville, qui les réunit à ceux de l'hospice de Saint-Marcoul ; les dernières béguines de Sainte-Agnès y reçurent asile, et on dut pourvoir à leurs besoins jusqu'à la fin de leurs jours.

Le prieuré de Clairmarais resta debout jusqu'à la révolution ; une ferme et une chapelle en dépendaient ; alors il fut vendu comme bien national.

Après avoir eu diverses destinations, il devint un jardin public, aujourd'hui connu sous l'aimable nom de Trianon.

Le cardinal de Lorraine avait fait défricher une grande partie des marais qui couvraient le sol compris entre Reims, la Vesle et Clairmarais, et les avait convertis en prés et jardins au profit de la ville. Toutes les eaux avaient été rejetées dans la Vesle dont il avait fallu élargir le lit. Long-temps les nouvelles rives, les prairies communales, les bosquets qui leur prêtaient leur ombrage, suffirent aux promeneurs de Reims. Mais vint enfin le siècle de Louis XIV : des palais s'élevèrent, de vastes et somptueux jardins se dessinèrent de toutes parts. Reims voulut aussi avoir des promenades dignes de sa splendeur.

Ce fut Dorigny d'Agny, syndic des habitants, qui en eut l'idée ; Rogier du Fay, lieutenant, l'exécuta vers 1729, et adopta le tracé présenté par deux jardiniers rémois, Leroux père et fils ; les premières plantations furent anéanties par la gelée. En 1733, le lieutenant Simon Coquebert les fit recommencer

et entretenir avec grand soin ; elles furent achevées en 1749, sous le gouvernement de Lévesque de Pouilly ; il les prolongea jusqu'à la porte Mars.

En allant vers la Vesle par l'allée basse, on trouve à gauche les neuf arcades dessinées par les pierres des remparts dont nous avons parlé plus haut. Si au contraire le promeneur appuie sur la droite, il arrive dans le petit bois de la Ville : c'est ainsi que l'appelle le plan de 1765 ; mais pour la foule, c'est le Bois-d'Amour. Là s'ouvre l'allée des Soupirs, là commence celle du riant espoir. Cher lecteur, nous ne voyagerons pas sur la carte du doux pays de Tendre ; nous autres bibliophiles poudreux et parcheminiers, nous y serions mauvais guides. Ne vous faites pas trop d'illusions sur ce que peut avoir de délicat et de séduisant le doux nom de Bois-d'Amour, mais interrogez la pudeur des sergents de ville : elle vous racontera comment ces mystérieuses allées ne sont parfois que les basses rues de Paphos.

Les promenades, comme tous les quartiers de Reims, ont leur histoire et leurs souvenirs.

L'obélisque des fossés fut détruit en 1790. Trois mois plus tard, il fut question d'arracher tous les arbres et de cultiver le sol défriché, en pommes de terre. En 1814, les Russes voulurent aussi sacrifier les vieux ormes aux exigences de la guerre : la ville les sauva en fournissant le bois dont l'impérieux vainqueur avait besoin.

Ce fut sur les promenades de Reims, à midi, le

14 juillet 1790, qu'on célébra l'anniversaire de la prise de la Bastille, en prêtant le serment de la fédération.

A la même époque, à la place où nous voyons aujourd'hui un bassin et sa brillante gerbe d'eau, s'élevait l'autel de la Patrie. Sur une base à huit faces décorées de guirlandes de fleurs, était un socle carré ; il portait une colonne cannelée, couronnée d'un chapiteau corinthien ; au-dessus se dressait le génie de la Renommée ; il portait des ailes au dos et une trompette à la bouche ; de l'autre main il tenait une seconde trompette. Ce monument eut un grand rôle à jouer dans les fêtes et cérémonies républicaines.

Le 20 prairial an II notamment, on célébrait à ses pieds la fête de l'Etre-Suprême.

Au sacre de Charles X, on bâtit à la hâte un bazar sous les ombrages du boulingrin. Là brillèrent tous les produits de l'industrie rémoise ; là brillèrent aussi la galanterie et l'amabilité du nouveau roi, de ce prince affable et bon, mais arrivé trop tard aux affaires pour apprendre à les diriger, trop tard sur le trône pour apprendre à connaître les conseillers de cour.

On cite encore les fêtes qui eurent lieu dans les promenades lors de l'inauguration de la statue de Louis XV, en 1765. Le graveur Varin les a reproduites.

CHAPITRE X.

Quartier de l'Etape. — Rues de l'Etape, — Noël, — Talleyrand.

Il est temps de rentrer en ville, s'il vous plaît, et de revenir à la croisée de la Couture. Là vient aboutir la rue de l'Etape ; elle est garnie des deux côtés de loges, semblables de construction à celles de la Couture. Les maisons dont elles dépendent sont généralement des XVe et XVI siècles.

Il paraît qu'elle portait jadis le nom de rue de l'Étape-aux-Vins : son nom ainsi complété donne lui-même son origine. On appelait Étape aux vins le marché qu'avaient adopté les propriétaires de

vignes. Chacun y envoyait ou ses pièces ou ses bouteilles d'échantillon. La rue de l'Etape, par sa position, faisait partie du champ de foire. Les marchands de vins s'y établissaient de temps immémorial.

Du même côté que la rue de l'Étape, mais plus près des promenades, vient aboutir sur la Couture une autre rue, à laquelle on vient de donner le nom de rue Noël.

Jusqu'à la révolution, elle s'appela rue du Cimetière-Saint-Pierre. Le cimetière de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil y était situé, à gauche en arrivant du côté de la Couture. Au milieu du champ du repos s'élevait une chapelle dédiée à Saint Martin. Le clergé de Notre-Dame y faisait des stations quand il marchait en procession le jour de Saint-Marc et aux Rogations. L'édifice était surmonté par un petit clocher dont la pointe était de plomb, et représentait des fleurs et des rainceaux.

En 1793, la rue devint celle du Solitaire : le cimetière et la chapelle avaient été achetés par M. Noël, chirurgien. Il fit de la chapelle un cabinet d'anatomie, et y professa gratuitement l'art qu'il exerçait. Le cimetière devint entre ses mains un jardin de botanique bien tenu, riche de plantes et d'arbrisseaux. M. Noël le cultivait lui-même et le livrait au public le jeudi de chaque semaine.

La rue était devenue celle du Jardin-des-Plantes. M. Noël mourut ; son jardin fut abandonné, et vers

1840, des constructions l'envahirent. En creusant leurs fondations, on fit de curieuses découvertes au milieu des masses d'ossements humains qui se trouvaient étendus par couches sous quelques pieds de terre.

On aperçut au-dessous du sol qui recevait les trépassés, une couche de matières incendiées, un amas de bois brûlé, des tuiles romaines brisées. Ces débris se trouvaient à sept ou huit pieds du pavé de nos jours. Le sol sur ce point était donc singulièrement élevé : la mort s'était chargée de cet exhaussement. Plus bas on rencontra les caves de l'édifice détruit : une cruche était encore debout dans une petite niche que la chute de la maison n'avait pas atteinte. Des débris de plats, d'amphores, des médailles, une statuette de l'Amour, des fioles et une foule d'autres objets furent rencontrés, donnés, ou vendus par les ouvriers.

Parmi tous ces débris, on rencontra plusieurs sifflets fabriqués avec des ossements humains ; le cabinet de M. Louis-Lucas en renferme quelques-uns.

La rue Noël conduisait jadis à une ouverture pratiquée dans le rempart, et nommée porte de Regnier-Buiron ; elle donnait son nom au quarrel (1) qui se prolongeait dans la Couture, devant la plate-

(1) Le mot quartier est plus ancien à Reims que nous ne l'avions dit : nous venons de lire *quarterium* dans une charte de 1281.

forme Saint-Jacques. Cette entrée devait son nom à une famille qui demeurait dans ce quartier : nous avons déjà vu les bains de la Buironne, du côté de la rue Châtivelle. Le livre de 1328 nous montre des masures sises hors de la porte appartenant à Oudin-Buiron et Cochet-Buiron.

La porte Regnier-Buiron, condamnée et murée en 1358, fut remplacée par la porte Neuve en 1744.

La rue Talleyrand, dans laquelle tombent les rues Noël et de l'Etape, et qui va joindre celle de Vesle, a été divisée jusqu'à nos jours en deux parties distinctes : chacune d'elles formait une rue, et a porté plusieurs noms, suivant les époques.

La portion située entre la rue de l'Etape et la rue Noël se nomma d'abord rue de la Vieille-Coulture. Ce terrain, jadis couvert de récoltes, avait été envahi par les habitants avant le champ de foire ; c'était là que la culture avait cessé avant de devenir impossible plus loin : *indè nomen;* le sol de la Vielle-Couture est ainsi désigné dès 1294. Il paraît que sur ce point existaient aussi jadis des bains publics ; car nous trouvons en 1328 le terrain dont s'agit désigné sous le nom de la Viez-Coulture-des-Bains.

Les maisons construites entre la rue qui nous occupe et celle des Telliers dont nous parlerons bientôt, sont élevées aux pieds des anciens remparts de la ville et dans les fossés qui les protégeaient. Aussi, les bâtiments qui ont des jours sur la rue des Telliers

dominent-ils ceux qui donnent sur la Vieille-Couture. Le long des anciens fossés, de l'autre côté de la rue, passait une voie romaine; on en découvrit les traces notamment en 1615 et en 1749.

On ne sait trop comment au nom de rue de la Vieille-Couture s'est substitué celui de rue de Gueux. Quelques personnes ont pensé que des Hollandais, insurgés contre les Espagnols, s'étaient réfugiés à Reims dans le XVIe siècle et avaient reçu l'hospitalité dans le quartier dont s'agit : on sait qu'ils affectaient de prendre le titre de gueux. Nous n'adoptons pas cette version, et nous aimons mieux ici, comme toujours, présenter une étymologie nationale. Près de Reims est un village célèbre par ses asperges, sa fête joyeuse et son antique château. Gueux est son nom. Nous le trouvons ainsi écrit dès 1232. Antérieurement, la commune s'appelait le Vicus de Gothis. Sa seigneurie passa de famille en famille, jusqu'à ce qu'elle échût à la famille Cauchon. Jean Cauchon, seigneur de Gueux, était lieutenant des habitants en 1422. Or, qui remarquons-nous parmi les propriétaires de ce quarrel dans le XIVe siècle ? les clercs J. Nuisement et J. Cauchonnet, Robert de la Bricogne, brave écuyer, et les familles de Bezannes et Cauchon. Cette dernière finit sans doute par avoir son hôtel de ce côté. Cette circonstance valut à la rue de la Vielle-Couture un nouveau baptême. Le domaine de Gueux était jadis un des plus importants du pays, et ses propriétaires furent

souvent d'inquiétants voisins pour Reims et ses archevèques. On conçoit que le nom de leur fief ait pu rester dans la mémoire du peuple.

La portion de la rue de Talleyrand comprise entre la rue de l'Étape et la rue de Vesle se nommait jadis rue de la Couture-aux-Meules. C'est le nom qu'elle porte sur le plan de 1665. C'était là que les cultivateurs des environs de Reims venaient ranger les gerbes nouvelles ; les meules s'élevaient aux pieds des remparts, et la cité veillait sur les récoltes.

Dans les premières années du règne de Louis XVI, la salle de spectacle, située dans la rue Large, ne suffisait plus aux besoins de l'époque ; il fallut en construire une autre. Des plans furent dressés, et on proposa un modeste devis de 60,000 livres ; les habitants se cotisèrent, et en 1778 le nouveau théâtre s'éleva. La rue de la Couture-aux-Meules devint celle de la Comédie.

Les plaisirs dramatiques ont eu le bonheur de régner à Reims de tout temps ; nous voyons les Mystères joués dans nos murs dans le XIVe siècle. La sacristie de Notre-Dame fournissait alors les costumes et les ornements nécessaires aux pieuses représentations. Les églises, la cathédrale même, recevaient les acteurs et leur théâtre, et on suspendait la marche de l'office divin pour écouter un drame chrétien.

Le clergé lui-même prenait des rôles dans les comédies religieuses, et cet usage se prolongea jusque sous le règne de Louis XIII. A cette époque, les jésuites seuls se donnaient cette licence. En 1633, le Chapitre défendit à ses membres de les imiter. En 1627, il avait engagé les fidèles à ne plus suivre les spectacles qui n'étaient plus le moins du monde des théâtres de dévotion. La comédie se réfugia dans les maisons bourgeoises, dans les hôtelleries où l'on recevait les comédiens ambulants. Nous avons vu, rue Large, la salle Draveny devenir, sous Louis XIV et Louis XV, le palais que Reims offrait à l'aimable Thalie, à sa grave sœur Melpomène. Elle se ferma devant l'édifice dont nous parlons en tête de cet article.

La rue de la Comédie était très-étroite du côté de la rue de Vesle; on passait de l'une dans l'autre par une ruelle resserrée et faisant coude. Mgr de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, obtint du gouvernement, en 1785, la permission de faire démolir le noyau de maisons qui obstruait le passage. La ville fit preuve de reconnaissance en donnant à la rue le nom du prélat; elle devint la rue Talleyrand. Jamais politesse municipale ne fut mieux placée; jamais prince de l'église ne fut un plus parfait modèle de tolérance, de lumières, de vertus et de charité. Il fonda dans nos murs la caisse du prêt gratuit et celle des incendiés, origine de toutes les compagnies d'assurances; il fit venir d'Espagne les

premiers mérinos qu'aient vus les plaines de la Champagne. Sa mémoire est chère à l'industrie, aux pauvres et aux gens éclairés. Quand Dieu le rappela de ce monde, où il n'avait fait que du bien, Reims envoya une députation à ses funérailles. Il a voulu que son cœur reposât sous les voûtes de Saint-Remi. Il attend encore le monument qui lui est dû.

En face, n° 25, s'élève un grand hôtel, dont l'intérieur est digne de visite. On y trouve une aile de bâtiment, reste d'un plus vaste édifice. Le XVIe siècle y a déployé ce que son architecture avait de plus grave. Sur le toit règne une frise brillante d'ornements. Au premier étage se dressent dix colonnes de pierres, entre lesquelles se placent neuf fenêtres. Ces croisées sont couronnées par des demi-cercles faisant niche. Dans chacune d'elles est un buste impérial. De chaque côté des fenêtres et au-dessous d'elles sont des pierres en saillie qui devaient renfermer des marbres polis, des chiffres et des devises. Il paraît que jadis, au-dessus de la porte d'entrée, était un groupe de statuettes représentant Saint Michel vainqueur de Lucifer. Le maître du lieu avait sans doute porté l'ordre de chevalerie institué par Louis XI. La famille Cauchon posséda, dit-on, cet élégant manoir. Un autre bâtiment du même genre existait au fond de la cour. On y voyait le buste de Henri II, et le célèbre chiffre où s'entrelaçaient les H et les D. La tradition racontait qu'au sacre de ce monarque, Diane de Poitiers était venue,

sans bruit, demander l'hospitalité dans ce palais digne d'elle. On y ajoutait, à voix basse, que les amours royales avaient visité l'asile choisi par l'esprit et la beauté.

Avant de sortir, jetez un coup-d'œil sur la jolie perspective qui décore l'extrémité du jardin. Le clocher de St-Jacques s'y marie d'une façon pittoresque aux dernières branches des arbres, et s'harmonise avec les belles sculptures du premier plan. Au milieu de ce riant ensemble, l'imagination se laisse aller sans peine à de douces rêveries, et croit encore voir Cupidon et les Grâces errer sous le discret ombrage, ou deviser dans l'embrasure des mystérieuses verrières.

(Nous avons donné mal à propos le nom de salle Draveny à la salle qui se trouvait à l'angle de la rue Caqué : la salle Draveny, bâtie seulement en 1790, se trouvait au point où s'élève aujourd'hui la loge des francs-maçons. On y jouait aussi la comédie.)

CHAPITRE X.

Quartier de La Salle.— Rues du Clou-dans-le-Fer, — du Cadran-Saint-Pierre, — de la Grosse-Clef, — des Chapelains, — de La Salle.

La rue de Vesle vient encore aboutir celle qui nous introduit dans le quartier de La Salle. En continuant à la descendre en droite ligne, immédiatement après la rue Talleyrand on trouve du même côté la rue du Clou-dans-le-Fer.

Elle était située derrière la porte aux Ferrons, et il n'est pas surprenant que le mot *fer* soit pour quelque chose dans son nom. On doit convenir que peu de rues sont aussi embarrassées de dire l'origine de leur titre que celle qui nous occupe. Il s'est

écrit : Clou-d'Enfer, Croc-d'Enfer, Clou-dans-le-Fer, Clos-dans-le-Fer. Le lecteur comprend que chacune de ces variations, toutes respectables, a son étymologie.

Du côté de la rue de Vesle, quelques critiques ont remarqué des crochets destinés à recevoir les perches armées d'un fer recourbé dont on se sert pour combattre l'incendie, et ils ont dit que cette rue était celle du Croc-d'Enfer, par corruption, ou par allusion aux formidables ravages de l'incendie. Au surplus, le manuscrit de 1328 donne gain de cause à cette opinion; il nomme la rue du Croc-d'Enfer. Le plan de 1665 n'est pas de cet avis ; il adopte le nom de Clos-d'Enfer. La tradition, pour l'expliquer, rappelle que de ce côté se trouvaient les forgerons, gens à faire dans leurs boutiques un tapage infernal. Or, le livre de 1328 nous montre les ferrons établis au bout de la rue qui porte leur nom. Ce n'est pas tout : les ferrons travaillaient dans des chambres basses assez semblables à des caves; elles étaient éclairées par des soupiraux qui laissaient passer le lugubre bruit du marteau, et la lueur rougeâtre de la fournaise; parfois même la flamme s'élançait par ces étroites ouvertures, et les échevins durent imposer aux industriels des précautions de nature à rassurer voisins et passants. Quand il parle du Clos-d'Enfer, le plan de 1665 n'a peut-être pas tort. Le nom de Clou-dans-le-Fer, qui se trouve maintenant survivre aux autres, est le moins digne

à nos yeux de l'honneur qu'on lui a fait ; on ne peut l'expliquer d'une manière satisfaisante qu'en le donnant comme un dérivé de Croc-d'Enfer ou de Clos-d'Enfer.

La rue du Clou-dans-le-Fer nous conduit à l'extrémité de celle du Cadran-Saint-Pierre ; on a réuni dernièrement à celle-ci une autre rue connue de nos jours sous le nom de rue Pavée-d'Andouilles : c'est entre ces deux voies qu'arrivait la rue du Clou-dans-le-Fer. La rue Pavée-d'Andouilles menait à la Couture ; elle devait probablement ce nom au genre de commerce qui s'y faisait ; aux foires de la Madeleine et de la Saint-Remi, les marchands de viandes salées et de charcuterie qui occupaient les rues de l'Étape et de Talleyrand poussaient peut-être jusque-là leurs boutiques.

N° 12, on remarque une Vierge qui paraît remonter au XVIe siècle. Au-dessous est un débris de fer qui devait être destiné à fixer une espèce de tronc nommé jadis épargne-maille. Quand les opinions de Calvin et de Luther commencèrent à pénétrer en France, M. de Lorraine plaça Reims et la religion sous la protection de la Vierge. Il fit multiplier ses images à tous les coins des rues. A leur pied on mettait un tronc, et le peuple contraignait les passants à y déposer une offrande, si légère qu'elle fût. Quiconque s'y refusait était considéré comme huguenot, poursuivi par les huées de la populace et souvent fort maltraité. Les statues de la Vierge,

remontant au XVIe siècle, sont encore assez nombreuses dans Reims, mais il est rare qu'elles aient conservé les traces de l'épargne-maille qui se lie à leur histoire.

Une tradition, que nous n'admettons pas, place sur ce point la porte connue sous le nom de Regnier-Buiron. Nous l'avons assise vers l'extrémité de la rue Noël, à peu près au point où se trouve aujourd'hui la porte des Promenades.

En remontant la rue Pavée-d'Andouilles, on entre dans celle du Cadran-Saint-Pierre. Celle-ci devait son nom à l'horloge extérieure de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil, dont nous allons parler. A la fin du siècle dernier, ce cadran était de cuivre. Il était placé au milieu du clocher de bois et d'ardoises qui dominait l'église. Au-dessous était écrite cette brève et sévère inscription : *Unam time.* J'aurais mieux aimé : *Unam spera.*

Cette rue, qui pendant la révolution s'appela la rue de la Jeunesse, se nommait en 1261 rue de Saint-Pierre-le-Viez, en 1315 rue du Chapitre-Saint-Pierre. Elle faisait, en 1328, partie du quarrel Saint-Pierre, se trouvait alors garnie de loges comme la rue de l'Etape et comptait parmi ses maisons celle de Gilles de Ruffy et un bâtiment appartenant aux confrères de Saint-Pierre. Cet édifice fut détruit ainsi qu'une partie de la rue, par un incendie qui date de 1330 ; la charité publique le releva. En 1315, nous le trouvons désigné sous le nom de

Moustier de Saint-Pierre-le-Viez, ou de Saint-Pierre-aux-Clercs.

L'église Saint-Pierre, qui donnait son nom à la rue qui nous occupe, remontait à une haute antiquité ; rien n'est plus obscur que son origine. Si l'on en croit une tradition, que nous combattrons plus loin, ce serait sous les voûtes de cette antique basilique que Clovis aurait été baptisé par Saint Remi. Marlot la cite comme une des deux premières paroisses de Reims. Dans cette hypothèse, au xve siècle ce ne pouvait être qu'une chapelle. A cette époque, il est peu probable qu'on l'ait préférée à l'église Notre-Dame ; de plus, alors on ne baptisait que dans les cathédrales, ainsi que nous le dirons ailleurs.

Cette chapelle devint paroisse, et on voit dans le viiie siècle les ecclésiastiques qui lui étaient attachés, réunis en chapitre et connus sous le nom de Confrères de Saint-Hubert. Il paraît que le patron des chasseurs fut aussi celui de l'église. Plus tard, elle fut placée sous l'invocation de Saint Pierre, et la confrérie devint celle des clercs de Saint-Pierre ; l'église, par réciprocité, devint celle de Saint-Pierre-aux-Clercs. Enfin, comme de toutes les églises et chapelles qui portèrent à Reims le nom de Saint-Pierre, et nous en verrons plus d'une, celle dont nous parlons parut la plus antique à nos pères, elle devint l'église de Saint-Pierre-le-Vieil. C'est sous ce nom qu'elle fut vendue en 1793, et démolie en 1797.

Elle avait trois entrées : l'une, rue du Cadran-

Saint-Pierre, en face de la rue des Chapelains ; la seconde, dans la rue des Telliers ; la troisième, dans l'impasse Saint-Pierre. L'édifice s'élevait au coin des rues des Telliers et du Cadran-Saint-Pierre.

Le portail principal donnait sur la rue des Telliers. On en voit encore quelques débris dans l'intérieur des maisons qui forment, à droite, le coin de la rue. Il était plat, sans sculpture et sans élégance ; une tourelle carrée s'élevait à chacun de ses côtés, un clocheton sculpté terminait son sommet ; la porte, dessinée en ogive, était divisée en deux par une colonne de pierre ; au-dessus brillait une grande verrière aussi de forme ogivale et terminée par une rosace à trois feuilles. Des arcs-boutants, à deux arcades toutes deux à jours, soutenaient le haut de la grande nef et passaient par-dessus les nefs latérales qui étaient fort basses. Le clocher dont nous avons parlé était à cheval sur la croix de l'église.

La porte latérale qui donne dans l'impasse Saint-Pierre, aboutissant rue du Quarrouge, est encore debout. Elle date de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe ; trois niches, aujourd'hui vides, la surmontent ; un fronton triangulaire les couronne. Les sculptures annoncent les derniers jours du style de la renaissance.

Le portail qui ouvrait sur la rue du Cadran-Saint-Pierre, à peu près vis-à-vis la rue des Chapelains, avait été refait en 1759.

L'édifice, détruit en 1793, ne remontait qu'au

XIVe siècle. Brûlé en 1330, il fut relevé par la charité des fidèles.

On admirait les vitraux de l'église, surtout ceux du rond-point, hauts de quinze pieds, larges de douze ; ils représentaient la vie de la Vierge et les actes des Apôtres.

Le maître-autel était remarquable par des sujets sculptés en pierre, rangés dans des compartiments carrés et représentant la Passion ; il fut démoli et relevé sur un autre plan vers 1756. J'ignore ce que devinrent les bas-reliefs.

Le fameux sculpteur Jacques et ses descendants avaient beaucoup travaillé pour l'église Saint-Pierre, et l'on montrait un grand nombre de chefs-d'œuvre dus à leur ciseau. On leur attribuait l'autel que nous venons de décrire, une belle descente de croix, un autel des Apôtres décoré de riches sculptures, et sis dans la croisée de l'église, une élégante balustrade qui entourait l'autel du chœur, un crucifix d'une noble exécution.

Il ne reste aujourd'hui de tous ces objets d'art que le magnifique Christ en bois qui décore le haut du chœur de Saint-Jacques.

La chaire à prêcher, sculptée par Blondel, les fonts baptismaux, furent aussi sauvés. La cathédrale leur a donné asile.

Devant la chapelle des fonts, au-dessus de celle de N.-D., était une armoire fermée par de solides

serrures. La ville, avant la construction de son hôtel, y serrait une partie de ses archives.

Nous avons trouvé dans l'église Saint-Jacques une partie des tableaux qui décoraient celle de Saint-Pierre-le-Vieil. On remarquait à Saint-Pierre que la chapelle placée au fond de l'abside n'était pas bâtie dans l'axe de l'église : elle inclinait à gauche. A la gauche du portail, à l'intérieur, était une chapelle élevée et bénie vers 1617. Cette construction avait eu lieu pour donner plus de largeur à la façade. C'est peut-être à la même époque que fut bâti le petit portail de l'impasse Saint-Pierre.

Les clercs de Saint-Hubert avaient fondé, en 1173, la confrérie du très-saint nom de Jésus et de Saint-Pierre-aux-Clercs.

Lepresbytère tenait à l'église ; on a voulu le faire passer pour la maison de Saint Remi. La maison sise rue des Telliers, n° 35, représente à peu près son emplacement.

A l'extrémité de la rue du Cadran-Saint-Pierre, se trouve à droite la rue de la Clef ; elle doit son nom à l'enseigne d'un serrurier. On l'appelait encore rue de la Grosse-Clef, et encore rue du Cygne. On l'appelait ainsi à cause d'une autre enseigne sculptée sur l'une de ses maisons.

Au milieu de la rue du Cadran-Saint-Pierre et parallèlement à celle de la Clef, arrive celle des Chapelains ; elle fut d'abord appelée rue des Clercs-de-Saint-Pierre ; elle prit le nom de rue des Cha-

pelains quand les clercs de la vieille église devinrent messieurs les chapelains.

C'est dans cette rue que devait se trouver en partie le Chapitre des clercs de Saint-Pierre, et plus tard les maisons qu'ils habitaient.

Dans cette rue, une tradition peu sérieuse place le logement de Saint Remi. La maison qu'elle signale était située, pour les uns, en face du petit portail de Saint-Pierre ; celle qui la remplace a sa façade sur la rue du Cadran-Saint-Pierre, et sa porte cochère sur celle des Chapelains. Pour les autres, la maison historique est celle qui porte le n° 2, occupée par M. L'Espagnol de Bezannes, ancien commandant de la garde nationale de Reims. C'est là que notre apôtre aurait reçu Clovis et sa suite. Dans son testament, il désigne, dit-on, cette maison par ces mots : *curtis dominica*. Il paraît qu'on vit long-temps au-dessus de la porte de la maison la statue du saint. On conserve le puits qui devait avoir servi aux besoins du prélat. Ses eaux passent pour avoir le privilége de guérir la fièvre ; on vient encore de temps à autre en chercher. Tous ces faits prouvent seulement l'existence de la tradition, mais on ne peut en conclure qu'elle ne se trompe pas.

Au bout de la rue des Chapelains se présente la rue de La Salle ; elle vient de recevoir ce nom en l'honneur du bienheureux de La Salle, fondateur des écoles chrétiennes, et d'Antoine de Rivalle de La Salle, maréchal des camps et armées du roi, ai-

mable et savant bibliophile. On a fait d'une pierre deux coups.

Cette rue a changé de nom bien des fois : aux XIVe et XVe siècles, elle se nommait la rue des Chatelains ; la famille Chatelain était une des plus nombreuses et des plus riches de Reims ; elle y possédait, et notamment dans cette rue, plusieurs maisons importantes. Il y avait rivalité entre elle et la famille Lelarge, qui ne lui cédait rien en honneur et en fortune. Cette rivalité dégénérait en querelle, et des scènes de violence troublèrent souvent le repos des citoyens.

Vers la fin du XVIIe siècle, la rue des Chatelains devint la rue du Porte-Enseigne. En 1694, on avait réorganisé les milices bourgeoises, et il est probable que l'officier chargé du drapeau avait été choisi à cette époque parmi les habitants de la rue des Chatelains.

Sur le plan de Legendre, la rue du Porte-Enseigne devient la rue de la Picarde. Ici nous rétrogradons, il nous faut consulter le livre de 1328. A cette époque, demeurait à Reims une famille dont le nom ou le surnom était tel. Dans la cour Salin demeurait Ameline la Picarde. Une autre personne, nommée de même, possédait une maison qui devait avoir une entrée sur la rue des Chatelains, une autre sur celle du Clou-dans-le-Fer. Peut-être une circonstance à nous inconnue a-t-elle réveillé le nom de cette ancienne famille. Si nous nous trompons, nous

ne pouvons dire pourquoi la rue des Chatelains est aussi celle de la Picarde. Il est vrai que notre manuscrit porte la Piarde au lieu de la Picarde ; mais ce mot est complet dans une charte de 1328, où l'on nomme Ameline la Picarde, dame de Coursalin.

CHAPITRE XII.

Quartier de la place Royale. — Rues de l'Arbalète,— de la Chanvrerie. — Impasse du Bras-d'Or. — Place des Marchés. — Rues Colbert, — des Élus, — des Deux-Anges, — de l'Ecrevisse, — Trudaine. — Place Royale.

Le quartier central de la ville, celui de la place Royale, est riche en traditions. Nous y entrons en passant de la rue du Cadran-Saint-Pierre dans celles de l'Arbalète et de la Chanvrerie qui lui font suite, et n'en forment pour ainsi dire qu'une. Cette dernière, au XVIIe siècle, n'avait pas de droits bien établis au titre de rue ; parfois l'emplacement qu'elle occupe se nommait simplement la Chanvrerie ; c'était là que se faisait de temps immémorial le commerce du chanvre. Ce marché avait la plus grande impor-

REIMS

Quentin Dailly écht | Imp. Lemercier à Paris | E. Hagemeister lith.

tance dans les XIVe et XVe siècles, lorsque les fabricants de toiles rémoises rivalisaient avec ceux de Flandre. Quand cette industrie eut été remplacée par d'autres, le marché au chanvre n'offrit plus d'intérêt, et au XVIIIe siècle on le supprima : ce ne fut plus qu'aux foires annuelles qu'on le vit encore s'ouvrir.

La rue de l'Arbalète fut d'abord la rue des Sacs, ou la rue de la Hérisanderie ; elle porta ces noms depuis le XIIe siècle jusqu'au XIVe ; à cette époque elle prit celui de rue de la Chanvrerie, qu'elle a conservé à son anguleuse extrémité ; il est possible que le chanvre se vendit dans des sacs.

Quand l'astre de la toile pâlit à Reims, la rue des Sacs se consola vite aux sons des violons ; les ménétriers s'y établirent et lui donnèrent leur nom de guillerette mémoire.

La rue de l'Arbalète devait son nom à l'enseigne d'une hôtellerie sise au coin de la rue du Quarrouge; cette enseigne existait en 1542.

En sortant de la rue de la Chanvrerie pour aller aux Marchés, on trouve à sa droite l'impasse du Bras-d'Or; elle doit son nom à l'auberge qui s'y trouve aujourd'hui. Jadis les bâtiments qui la composent formaient la mez ou l'hôtel des moines de Hautvillers.

En sortant de l'impasse du Bras-d'Or, nous nous trouvons sur la place des Marchés. De temps immémorial, ce vaste terrain est libre ; c'est là qu'était le

forum de l'ancienne cité ; Grégoire de Tours, livre III, le désigne sous le nom de *platea*. C'est là que la tradition place le *malleum*, le *placitum publicum*, c'est-à-dire le mail, le lieu où le peuple se réunissait pour délibérer sur ses affaires et assister à la justice que rendaient les échevins.

Cette place antique, dont l'histoire est celle de la cité, appartint à la ville jusqu'au moment où l'archevèque Artaud fut fait par Louis d'Outremer seigneur de Reims; dès-lors le sol des rues, des places publiques, des marchés, fut sa propriété : ainsi le voulait le droit féodal. Les grands vassaux s'étaient adjugé les pouvoirs qui n'appartiennent qu'au peuple ou au prince, son représentant. Ils exerçaient la police des rues, des marchés ; ils touchaient les impôts mis sur les denrées; les droits de location des tables et étaux leur appartenaient. Les échevins, ces successeurs du sénat gaulois, reconnus par Charlemagne, ne cessèrent de lutter contre la féodalité au berceau, contre la suzeraineté des ducs et pairs de Reims dans sa toute-puissance. C'est au point où nous sommes qu'ils attendirent le jour où la commune devait reprendre ses priviléges.

Ce populaire tribunal s'appelait alors l'Auditoire des échevins. On lui donnait aussi le nom de Loge de discrètes personnes les échevins de Reims [1380]. La maison des plaids publics était, en 1310, près de la halle au pain, c'est-à-dire dans l'angle des bâtiments compris entre les rues Colbert, Trudaine, des

Élus et de l'Arbalète. Nous ne savons si c'était là que les chefs de la commune avaient de tout temps jusqu'alors rendu la justice. Dans le siècle suivant, nous trouvons leur auditoire sur un autre point. Nous y arriverons bientôt.

Sur cette place antique s'est fait de tout temps le commerce des grains. L'origine de ce marché doit remonter aux premiers jours de Reims. Plus tard, son importance s'accrut.

En 1331, la halle qui se tenait dans la rue de la Poissonnerie, et dont nous parlerons plus loin, fut transférée sur le *forum*. Les habitants durent, à cette occasion, traiter avec l'archevêque Guillaume de Trie ; il leur fallut racheter à prix d'argent l'emplacement qui leur était nécessaire et dont la faiblesse royale les avait dépouillés. Hâtons-nous d'ajouter que Guillaume de Trie fit faire à ses frais la charpente et s'imposa l'obligation d'entretenir le nouvel édifice. La ville paya la maçonnerie. Cette halle ne devait d'abord servir qu'à la vente du pain.

Le cardinal de Lorraine voulut la réparer, ou plutôt en construire une plus considérable, qui devait abriter tous les marchés de Reims. Déjà les ordres étaient donnés, les plans faits, les alignements donnés par les échevins, et les bois coupés dans la forêt de Joinville, quand la mort surprit le riche et généreux prélat, et mit un terme aux bienfaits dont il comblait la capitale de son duché. Personne n'osa tenter ce qu'il voulait entreprendre, et

la place des marchés resta couverte de divers bâtiments dont nous aller parler.

Elle se divise en deux parties bien distinctes, appartenant à deux quartiers différents. Nous en parlerons cependant dans ce même chapitre, pour éviter des répétitions. En allant à l'hôtel-de-ville, on trouve à sa droite l'emplacement de l'ancien marché aux blés et de la halle au pain, à gauche celui du marché aux draps. Entre ces terrains étaient des rangées de maisons et des édifices isolés dont la construction remontait aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Une de ces lignes de maisons fut baptisée du nom de Rang-Sacré. Elle avait traversé les âges, et les révolutions l'avaient épargnée. Elle fut abattue sous la restauration, quand on fit la rue Colbert et qu'on se prépara à construire les nouvelles halles.

Derrière le Rang-Sacré, à la place où se trouve aujourd'hui la halle couverte que la ville vient de faire construire, était le Marché-aux-Draps. Le bâtiment qui le contenait fut brûlé sous Philippe de Valois. C'est là que se faisait, dès le XIVe siècle, le commerce des étoffes de laine. Nous trouverons dans les rues voisines des traces d'une industrie qui depuis a fini par étouffer toutes ses rivales rémoises. La Halle-aux-Draps se tenait au premier étage, le rez-de-chaussée se divisait en boutiques.

A la même époque, au pied du Marché-aux-Draps, du côté de la rue du Tambour, était l'emplacement réservé à la vente des souliers de cordouan

(c'est-à-dire de cuir de Cordoue), de peau de vache, de basane et de cuir. Tout autour étaient rangés des tables, des étaux et des huches que les marchands louaient pour y faire boutique les jours de marché.

De l'autre côté du Marché-aux-Draps, vers l'angle de la rue du Tambour, était la Pierre-au-Change. On nommait ainsi une pierre ronde, sur laquelle on faisait la vente des objets saisis. On ne sait à quelle époque elle fut placée au lieu que nous indiquons ; peut-être servait-elle dans des temps plus reculés à la lecture des proclamations publiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle devait son dernier nom au genre d'impôts qu'on percevait, et aux opérations commerciales qui se faisaient autour d'elle.

La féodalité avait fini par arracher à la monarchie ses plus précieuses prérogatives : le droit de battre monnaie fut usurpé par tous les seigneurs suzerains. Les archevêques de Reims firent faire des coins à leur effigie dans les XIIe et XIIIe siècles, et se mirent à monnayer comme les comtes de Champagne.

Ils ne s'en tinrent pas là; ils déclarèrent que les pièces à leur effigie avaient seules cours sur le territoire de leur seigneurie, et par conséquent sur le marché; ils n'eurent pas tous soin de frapper leurs monnaies de même module, de même aloi, de même valeur ; il s'ensuivit que la science monétaire devint obscure, inabordable au vulgaire, et que des contestations naissaient souvent quand il s'agissait de ré-

gler les marchés conclus. Les archevèques créèrent alors des officiers qui s'établirent près de la Pierre-au-Change. C'était dans leurs loges qu'ils examinaient et fixaient la valeur des monnaies qu'on leur présentait ; pour leur peine, ils percevaient au nom de l'archevèque ce qu'on appelait le droit de tonneu. En payant le droit de trecens, on obtenait la permission de faire circuler des monnaies qui n'avaient pas cours légal sur la place de Reims. En 1328, les boutiques des changeurs étaient au nombre de trois ; l'une d'elles appartenait à Pierre de Cambray. Le pouvoir royal finit par interdire à ses vassaux le droit de battre monnaie. Les archevèques de Reims ne furent pas exceptés de la loi commune. Nous retrouverons les changeurs royaux dans les rues voisines.

La Pierre-au-Change ne servit plus qu'aux ventes sur saisie ; et quand l'auditoire de la rue du Tambour fut supprimé, elle devint inutile : elle disparut vers 1685. Nous ne savons ce qu'elle devint.

Le marché au blé se tenait à ciel découvert de l'autre côté du *forum*, devant l'impasse du Bras-d'Or. Au centre s'élevait la potence seigneuriale ; c'est là que se firent long-temps les exécutions criminelles.

Entre la rue de la Chanvrerie et la rue Colbert fut bâtie, sous Guy de Roye, vers 1407, la maison

connue sous le nom de la Vicomté ; c'était là que se tenait le vicomte, c'est-à-dire l'officier auquel l'archevêque confiait le soin de percevoir les droits qui lui étaient dus sur la vente des grains et des autres denrées. Le vicomte avait des sergents-mesureurs et un fermier qui se chargeait de la recette. Il avait le droit de vérifier les mesures et les poids sur tout le ban de l'archevêque.

Sur le terrain où viennent aboutir les rues Trudaine, de l'Écrevisse et des Élus, s'élevait la vieille halle. Elle comprenait trois divisions bien distinctes destinées chacune à un commerce spécial ; aux alentours se faisait la vente des autres denrées. Dans le principal corps de bâtiment étaient la halle au pain et celle au poisson, placées parallèlement ; celle-ci portait le nom de harengerie. Ce marché, parallèle au Rang-Sacré, se dirigeait perpendiculairement sur un autre corps de construction long et étroit qu'il ne joignait pas. L'entrée de celui-ci faisait face à la rue des Elus ; c'était la Grande-Boucherie. La place des Marchés, les maisons qui s'y trouvaient, formaient, au XIVe siècle, les quarrels ou quartiers de la Halle au pain et de la Grande-Boucherie. La charte de 1331 n'avait fait que sanctionner des faits précédents. Dès le XIIe siècle une halle se tenait au point où nous sommes. Les boucheries étaient neuves en 1303, et le volume de 1328 nous représente les marchés tels qu'on les vit plus tard.

Deux corps de bâtiments réguliers devaient for-

mer une rue allant de la place Royale à l'hôtel-de-ville, et séparer les marchés en deux places ; ils sont commencés du côté de la place Royale. Au centre du marché au grain destiné à rester libre, on devait construire une fontaine faisant pendant à celle dont nous avons parlé ; je ne crois pas qu'elle ait jamais été bâtie. On avait l'intention de la dédier à Lefebvre d'Ormesson, ministre sous Louis XV.

Au milieu du marché passe la rue Colbert ; du côté de la place Royale elle a dû succéder à celle des Epiciers, dont nous parlerons dans quelques lignes. Du côté de l'hôtel-de-ville, elle s'est heureusement substituée à la voie étroite, obscure et malsaine que toutes ces qualités avaient fait surnommer l'Orde-Ruelle. Les voitures avaient peine à y passer une à une. Ce fut jusqu'au XIXe siècle la seule route qui conduisit directement de l'hôtel-de-ville au marché. Legendre l'avait condamnée ; mais son arrêt ne fut exécuté que sous la restauration.

Ce fut après le sacre de Charles X, en juin 1826, que la chute de l'Orde-Ruelle fut décidée. Sa Majesté donna sur sa cassette une somme de 60,000 francs destinée à percer une rue plus large et plus commode ; l'année suivante seulement une ordonnance royale approuva les plans et devis proposés. Les travaux commencèrent en 1828, et la nouvelle voie dut porter le nom du roi bienfaiteur. Les révolutions dispensent quelquefois de reconnaissance,

et, le 14 novembre 1831, il fut décidé que le grand Colbert aurait l'honneur de donner son nom à la principale rue de Reims.

La partie de la rue qui touche à la place Royale date du règne de Louis XV ; elle fut la rue Royale jusqu'à la révolution. On en fit ensuite la rue Nationale, puis la rue Impériale ; elle redevint rue Royale en 1816. Enfin, elle a pris le nom du ministre que tous les partis respectent.

Revenons au Marché, traversons-le en inclinant à droite, et entrons dans la rue des Élus. La révolution en fit celle du Bonheur ; au moyen-âge, elle porta le nom de rue de la Juiverie ou des Juifs. Le *Vicus Judæorum* est indiqué dès l'année 1103. La synagogue s'y trouvait au moment où les israélites furent expulsés de France ; c'était là que se tenait aussi leur école. Ses professeurs étaient célèbres par leur érudition. Quand ils revinrent en 1365, la rue avait changé de nom et de destination. On ne peut fixer le point qu'occupait le temple d'Israël . suivant les uns, l'auberge du Cygne l'a remplacé.

Les cours de cette hôtellerie sont de beaucoup au-dessous du sol de la rue ; cette circonstance indique le grand âge d'une maison qui a bravé tous les changements opérés autour d'elle. Suivant d'autres, la synagogue était au milieu de la rue, au lieu où se trouve la maison n° 18.

Au surplus, la maison n° 18, d'après une autre tradition, se rattache à notre histoire financière et politique.

Les états-généraux de 1355, pour remédier aux abus effroyables qui accompagnaient alors l'assiette et la perception de l'impôt, arrêtèrent que dorénavant ces deux opérations seraient faites par des officiers choisis par les imposables. Comme ils étaient nommés à la pluralité des voix, ils furent appelés Élus.

On vient d'ajouter à la rue des Élus celle de l'Hermitage. La république en avait fait la rue de la Bienfaisance.

Au point de jonction de ces deux voies venait aboutir la rue des Deux-Anges. Elle portait jadis le nom de rue de la Serrurerie. Elle le devait au genre d'industrie qui s'y exerçait et qui s'y exerce encore. On l'appelait aussi rue de la Belle-Image-aux-Deux-Anges. Elle devait ce nom, qui fut plus tard abrégé, à une sculpture en pierre représentant deux envoyés du ciel à la chevelure longue et bouclée, aux ailes éployées. Sous la république elle devint la rue des Piques.

Dans l'angle du marché où vient aboutir la rue des Élus, se trouve aussi l'entrée de celle de l'Écrevisse. Etroite et tortueuse, elle peut donner l'idée de ce qu'étaient les voies de communication au moyen-âge. Les étages des maisons qui sont en saillie tendent encore à intercepter le peu d'air et de lumière que le ciel puisse envoyer dans ces sombres demeures.

Cette rue s'appela jadis rue du Pot-au-Change.

Elle devait son nom à une enseigne représentant un vase d'étain plein d'argent. C'était celle d'un cabaret, où venaient chercher des espérances et des consolations ceux que des procès amenaient devant le tribunal de l'échevinage.

Une ruelle dite de la Pâtisserie menait de la rue de l'Écrevisse dans celle que remplaça la rue Trudaine ; la rue qui fait suite à celle des Elus a pris son nom. La rue Trudaine, bâtie d'après le plan de Legendre, a, sur toutes celles qui l'environnent, les avantages qu'a la civilisation sur la barbarie et la routine. Sur son emplacement était jadis la rue de la Fleur-de-Lys ; elle conduisait de la porte du cloître Notre-Dame à la Grande-Boucherie. En 1793, on remplaça le nom du ministre qui avait pris part aux embellissements de Reims par celui de Brutus, qui n'avait rien de commun avec la ville.

Entrons enfin sur la place Royale. Quand les édifices qui l'entourent seront achevés, elle présentera certainement un des beaux ensembles d'architecture qu'on puisse rencontrer dans une ville de province. Aussi, hâtons-nous de le dire, sans l'assistance de la monarchie, Reims n'aurait peut-être pu amener cette vaste entreprise au point où elle est.

Cette place est le centre de la ville moderne : le point qu'elle occupe était aussi le milieu de l'ancienne cité, et peut-être fit-elle partie du *forum*. Mais Reims, long-temps place de guerre, resserrée dans ses murs, vit ses terrains vides se couvrir de

maisons bâties presque au hasard, sans alignement. Au milieu d'elles rampaient des rues étroites et tortueuses, dans lesquelles on pouvait facilement combattre les efforts des assaillants. Dans le siècle dernier, la place Royale n'était rien moins qu'une place. Un quartier de gothiques maisons s'y élevait; on le nommait le Grand-Crédo. Au centre serpentait la rue de l'Epicerie ; elle décrivait une courbe, dont une extrémité donnait vers la rue des Tapissiers ; l'autre aboutissait à la rue des Chaudronniers, qui devint plus tard la rue Dauphine. Une impasse y avait accès : c'était le cul-de-sac du Dauphin. Sur la rue de l'Epicerie ouvrait encore la grande porte du Cloître. On y entrait aussi de la place du Marché-aux-Grains et de la rue de la Peirière.

Une petite rue dite de la Larderie, qui pourrait bien être la même que celle de la Fleur-de-Lys, était parallèle à celle de l'Ecrevisse, et aboutissait à l'antique porte du Cloître de Notre-Dame.

Le nom de Grand-Crédo appartenait à un groupe de maisons autour duquel tournaient deux rues qui n'en faisaient réellement qu'une ; on les nommait rues du Petit et du Grand-Crédo; confondues, elles formaient celle de l'Epicerie.

Au milieu du XVIIIe siècle, le conseil du roi avait ordonné l'alignement, le redressement et l'élargissement des rues aboutissant aux grands chemins royaux. Le Grand-Crédo était dès-lors menacé, puisque dans son sein se croisaient les routes de Paris, de Rethel, de Laon et de Châlons.

On pensa d'abord simplement à percer en ligne droite le massif qui le composait, de manière à joindre directement la rue des Tapissiers à celle de Cérès. C'était la première combinaison qu'avait conçue Lévesque de Pouilly ; déjà même une requête avait été par lui présentée au roi dans ce sens.

En songeant à ce projet, les idées se développèrent; un plan plus grand, plus noble vint à briller aux yeux des magistrats rémois. Rogier, lieutenant des habitants, conçut le projet de raser toutes les maisons qui composaient le Grand-Crédo, et de leur substituer une vaste place.

MM. Bertin et Trudaine, ministres à cette époque, favorisèrent les projets de la ville ; c'est à eux qu'on dut la décision royale ; le monarque d'ailleurs avait une grande bienveillance pour Reims, pour ses habitants qui l'avaient si bien reçu en 1745. Les travaux furent suivis par MM. Coquebert, Sutaine et Clicquot-Blervache.

Il fallut acheter et démolir quarante-neuf maisons, dont quatre seulement appartenaient au Chapitre. La porte du cloître canonial fut démolie ; on en voit encore quelques débris sculptés au coin de la rue des Tapissiers du côté de la rue du Cloître.

La place fut commencée en 1756 ; les devis s'élevaient à 620,000 livres. Le plan de l'architecte comprenait les rues Bertin et Trudaine, la rue Royale prolongée jusqu'à l'hôtel-de-ville et les mar-

chés. Les constructions furent faites dans le style de l'ordre dorique ; c'était celui qu'on préférait alors. Ce fut d'après ses règles que sur le terrain acheté au Chapitre, on bâtit l'hôtel des Fermes appelé depuis la douane. Ce monument qui a de la grandeur et de la dignité, a trop peu de profondeur ; on peut lui reprocher d'avoir été fait à peu près uniquement pour la décoration de la place. Sous ce point de vue, il remplit le but de l'architecte. Dans un fronton triangulaire qui le domine, on voit sculptés en pierre, Mercure entouré de ballots de laine, à ses côtés un génie qui déploie des étoffes, une bacchante et des enfants qui jouent avec des corbeilles pleines de raisins ; ces deux groupes personnifient le commerce de la bonne ville de Reims.

L'hôtel des Fermes, comme son nom l'indique, était destiné aux fermiers-généraux des impôts et à leurs officiers. Les douanes, qui rentraient dans leurs attributions, finirent par donner seules leur nom à ce vaste bâtiment.

La place nouvelle devint la place Royale. Louis XV témoigna le désir de lui voir porter ce nom : on fut trop heureux de payer de cette complaisance, qui n'était que justice, les bienfaits que la ville devait au prince.

La reconnaissance des Rémois ne s'en tint pas là, il fut décidé que la statue de Louis XV, alors surnommé le bien-aimé, décorerait le milieu de la

place ; elle fut faite par Pigalle, le célèbre statuaire, et coulée à l'arsenal de Paris, le 29 janvier 1763. L'effigie royale avait onze pieds de haut, elle était couronnée de lauriers et portait le manteau romain ; on la plaça sur un socle de marbre ; à ses pieds furent posées deux statues de bronze : l'une représente la France maîtrisant un lion, l'autre le commerce réfléchissant, assis sur des ballots. On prétend que sous ces deux figures Pigalle s'est représenté ainsi que sa femme : elles ont eu l'honneur d'être gravées par Bervick. A leurs pieds dorment un loup et un agneau, emblèmes de la paix. On parvint à fondre d'un seul jet le lion et la figure de la France ; ce métal fut introduit par les doigts, ce qui passa dans le temps pour un progrès dans l'art de la fonte. Ce monument coûta à la ville 400,015 francs.

Le 26 août 1765, la statue fut inaugurée en présence d'une foule immense. Le piédestal portait trois inscriptions ; sur l'une on lisait :

« De l'amour des Français éternel monument,
» Instruisez à jamais la terre
» Que Louis dans ces murs jura d'être leur père,
» Et fut fidèle à son serment. »

Sur le second côté étaient écrits ces mots :

« A Louis XV, le meilleur des rois, qui par la douceur de son gouvernement fait le bonheur des peuples. »

Enfin le troisième portait cette épigraphe :

« Erigé par la ville de Reims en 1765, M. Sutaine étant lieutenant, M. Coquebert sous-lieutenant, M. Clicquot prévôt, M. Clicquot-Blervache procureur syndic. »

Le 17 août, la reine passant par Reims avait voulu voir cette statue dont elle fut satisfaite ; elle ne put assister à la cérémonie de l'inauguration qui fut célébrée avec une pompe et un éclat extraordinaires.

Cette statue, élevée avec tant d'enthousiasme, n'était pas destinée à une longue existence. Le jour de l'Assomption 1792, la foule, soulevée par les anarchistes, se précipite sur le monument que, peu d'années avant, elle saluait de ses vivat. La couronne et l'écu de France sont brisés. Avec des cordes, le peuple arrache la statue de sa base : elle tombe aux acclamations de ces mêmes hommes qui pleuraient de joie en la voyant inaugurer ; brisée en mille morceaux, elle est envoyée dans les fonderies nationales, et convertie en pièces d'artillerie ; on sauva les statues de la France et du Commerce. Sur les marches qui entouraient encore le piédestal, le député de la Convention Rulh brisa la Sainte-Ampoule.

La place Royale, devenue la place Nationale, vit succéder aux fêtes de la monarchie celles de la république. Sur la base de l'ancien monument, on éleva d'abord une pyramide à la mémoire des défenseurs

de la patrie : une statue de la Renommée en décorait le sommet.

Bientôt une déesse de la Liberté, en plâtre, prit sa place : elle disparut à son tour quand, au mois d'août 1803, le premier consul et sa femme vinrent visiter la ville de Reims ; un brillant trophée, des armes, des drapeaux, succédèrent à l'effigie républicaine. Le consulat s'évanouit devant l'empire, et notre place devint la place Impériale.

Quand Marie-Louise d'Autriche vint épouser le conquérant qui faisait trembler le monde, la ville de Reims fit poser sur la complaisante base un globe bleu de ciel, orné de fleurs et de chiffres ; au-dessus brillait la couronne de l'empire.

Le 14 mars 1814, un homme monté sur un cheval blanc, passait lestement en revue quelques milliers de soldats ; il était devant ce piédestal qui avait déjà vu s'écrouler tant de pouvoirs ; cet homme allait tomber à son tour : c'était Napoléon.

Louis XVIII revint, les idées monarchiques se ranimèrent, et la ville de Reims décida qu'on relèverait la statue de Louis XV, et qu'on en érigerait une à Louis XVI sur la place de Ville.

On s'occupa d'abord de rétablir ce qui était ; une souscription fut ouverte : le roi donna des marbres ; la caisse municipale vint au secours de l'entreprise.

Cartellier le statuaire, membre de l'Académie des beaux-arts, fut chargé de faire la statue du roi (1).

(1) Elle a la même hauteur et le même costume que la première.

Elle fut achevée en février 1819, et inaugurée le 25 août de la même année, le jour de la Saint-Louis.

En 1830, la statue de Louis XV fut menacée. On eut le bonheur de la sauver en la plaçant sous la sauve-garde du drapeau tricolore. Néanmoins, il fallut cacher pour quelque temps les fleurs-de-lys de l'écusson : celles de la grille furent brisées.

Sur la place royale existait [1762-1772] une maison connue sous le nom d'hôtel du Commerce. Les négociants de Reims y avaient établi une Bourse ; elle s'ouvrait deux fois par semaine. Son existence fut courte, probablement parce qu'on ne la crut pas alors nécessaire.

REIMS

Quentin Bailly edit. Imp. Lemercier à Paris E. Hagnauer lith.

CHAPITRE XIII.

Quartier de l'Hôtel-de-Ville.— Place de Ville. — Hôtel-de-Ville. — Rues de la Vignette, — du Quarrouge, — des Boucheries, — Salins, — des Consuls, — St-Guillaume, — de la Renfermerie, — de Prouilly, — de la Grosse-Ecritoire.

AGUÈRE sur la place Royale passait un pompeux cortége ; les cloches de Notre-Dame mêlaient leurs chants funèbres aux roulements des tambours couverts de crêpe ; des soldats s'avançaient d'un pas lent, l'arme basse; des cavaliers étincelants les précédaient. Derrière eux marchait un char tendu de noir, enrichi de nobles écussons : il ramenait dans Reims les restes d'un de ses enfants, Drouet, le volontaire de 1790. Mort comte d'Erlon et maréchal de France, il avait voulu reposer près des murs qui l'avaient vu naître,

et la patrie, respectant les derniers désirs d'un homme qu'elle retrouvait, après cinquante ans de gloire et de puissance, probe et pauvre comme aux jours de sa jeunesse, conduisait en triomphe les ossements du vieux guerrier au champ du repos éternel.

La marche funèbre, que la ville entière suivit, traversa les Marchés, la rue Colbert, et passa devant l'hôtel-de-ville; laissons-la s'avancer vers cette terre où s'en vont les feuilles de roses, où s'en vont les feuilles de laurier, et restons dans le quartier de l'hôtel-de-ville que nous allons visiter.

De tout temps on a vu l'emplacement vide ouvert devant le palais municipal. Le grand nombre de rues y aboutissant démontre qu'il y eut toujours une place sur ce point; c'était là qu'au XIVe siècle se tenait le marché aux chevaux; il resta long-temps au pied du premier hôtel-de-ville. Quand au XVIIe siècle on eut adopté le plan exécuté plus tard, la place vit changer sa destination et sa forme.

Des antiques édifices qui l'entouraient jadis, il ne reste plus qu'une maison qui peut remonter au XIVe ou XVe siècle : nous voulons parler de celle qu'on trouve à sa droite, en arrivant par la rue Colbert.

Du même côté et au-delà, à l'entrée de la rue du Tambour, est un édifice situé au fond d'un jardin; il date de la fin du XVIe siècle ; c'est aujourd'hui la Chambre des notaires de Reims ; c'est là que se trouve la salle des adjudications publiques faites de-

vant ces officiers ministériels. C'était jadis l'hôtel du présidial de Reims. Les villes libres comme Durocort élurent leurs magistrats jusqu'à la naissance de la monarchie française : la justice se rendit alors au nom du roi. Les officiers du prince, ducs, comtes ou vicomtes se faisaient assister par des assesseurs, hommes libres, prud'hommes ou échevins, suivant les contrées. La féodalité finit par s'emparer de la plus belle des prérogatives royales, celle de punir les coupables, de protéger la faiblesse, de faire justice à tous. Nous avons vu les échevins conserver longtemps le droit de siéger en tribunal indépendant ; mais ils devaient prêter serment devant le bailli de l'archevêché. Celui-ci prétendait être juge suprême des affaires qu'ils examinaient en première instance : les bourgeois cherchaient à éluder ses prétentions en portant leurs appels devant le bailli de Vermandois. C'était dans nos contrées le dernier représentant des justices royales fondées sous les deux premières races. Il siégeait à Saint-Quentin dans le XIIe siècle ; son siége fut transféré à Laon en 1315.

Fatigué de venir sans cesse aux bords de la Vesle et d'être dérangé dans sa résidence par les Rémois qui venaient augmenter le nombre de ses justiciables, il finit par envoyer à Reims un lieutenant : ce magistrat fixa son auditoire et sa résidence dans nos murs. Cette institution dura de 1420 à 1523. A cette époque, malgré de vives et nombreuses oppositions, François Ier parvint à lui substituer un siége royal

démembré du bailliage de Vermandois. Ce tribunal connaissait de toutes les matières, au civil comme au criminel. Vers 1551, Henri II, se trouvant à Reims, institua le présidial, et ce, la chose est notable, à l'instigation du cardinal de Lorraine. Ce grand prélat sacrifiait ainsi les prérogatives dont avaient joui ses prédécesseurs à l'intérêt public, et préparait l'unité judiciaire qui ne devait se réaliser que long-temps après.

Cette nouvelle juridiction siégea d'abord dans l'ancien hôtel-de-ville ; mais elle ne fit qu'y passer. En 1579, la ville acheta moyennant 3,430 écus, une maison donnant sur le Marché-aux-Chevaux, qui appartenait à un sieur Robillart, conseiller au présidial. Sur son emplacement et sur les terrains qui en dépendaient, on construisit un palais-de-justice ; ce monument faisait l'angle des rues de la Prison et du Tambour,

Sous Louis XV, un feu d'artifice fut tiré sur les galeries de l'hôtel-de-ville ; les étincelles pleuvaient sur les maisons voisines ; bientôt l'incendie se déclara dans les toitures du présidial ; l'édifice fut détruit en partie, et le bâtiment qui se trouvait sur la place même ne fut jamais relevé. On remarque encore à l'angle de la première maison de la rue de Tambour un fragment de sculpture qui fit partie de la façade.

La révolution abolit toutes les anciennes juridictions, et, avec les autres, celle du présidial. Son hôtel resta propriété de la ville, et après l'avoir

employé à divers usages, elle le vendit moyennant 40,000 francs, à l'archevèque et au clergé de Reims. C'était la trop fameuse époque des missions ; la ville deReims avait été visitée par de zélés mais imprudents prédicateurs; ils se logèrent à leur arrivée, en 1821, à l'abbaye de Saint-Remi, au petit séminaire et chez les curés. Le présidial fut acheté pour leur assurer un asile convenable. Une chapelle, créée dans la grande salle des anciennes audiences, fut bénie le 24 octobre 1823, et placée sous l'invocation de Saint Hilaire, ancien patron de ce quartier.

En 1826, les missionnaires avaient fatigué l'attention publique ; leur ardeur indiscrète mécontenta même le clergé. M. de Latil comprit qu'il fallait fermer cette maison au moins inutile. Ses derniers habitants furent placés dans le diocèse, et la ville entière applaudit à la sage résolution d'un prélat dont l'avenir seul peut apprécier impartialement la conduite politique. C'est dans la communauté déserte que vient de s'établir la Chambre des notaires : le vieux présidial se rapproche de son ancienne destination. Le notariat est parfois la justice à huis-clos.

A l'autre extrémité de la place de Ville, à l'entrée de la rue des Consuls, est un ancien édifice dont le marteau iconoclaste et le badigeon profanateur ont déshonoré le dehors. Nous voulons parler de l'hôtel qui porte le n° 12. La tradition lui donne pour premiers propriétaires MM. de Joyeuse, comtes de Grandpré, dont le dernier fut gouverneur de Champagne.

C'est sur cette place, qu'on nommait aussi place Royale dans les XVIe et XVIIe siècles, que donnait l'Auditoire du Buffet : c'était le tribunal où les échevins jugeaient comme magistrats indépendants. Les échevins du Buffet ne prêtaient pas, comme ceux des plaids aux bourgeois, serment devant le bailli de l'archevêché. C'était là le dernier débris du gouvernement de la vieille Gaule.

Plus tard, on vit sur cette même place s'élever une autre juridiction. Nous voulons parler de la maréchaussée. Elle se composait d'un lieutenant du grand prévôt de France, d'un assesseur, d'un procureur du roi, d'un greffier, d'un exempt, de deux brigadiers et de huit archers. Elle jugeait les vagabonds, les voleurs, les émeutiers. Elle les arrêtait au loin et devait les interroger dans les 24 heures de l'arrestation. On soumettait ensuite l'affaire au présidial qui fixait la compétence. Dans les affaires criminelles, les officiers de la maréchaussée siégeaient avec MM. du présidial. Nous avons vu leur auditoire dans le palais des justices royales.

Il est temps de parler du noble édifice devant lequel se sont passés tant d'évènements divers. — Le 8 juin 1499, moyennant le capital de 1,100 livres, la ville acheta une maison connue sous le nom du Lion-Blanc, et deux corps-de-logis situés entre la rue des Ecrevés et le Marché-aux-Chevaux ; le grand bâtiment devait huit livres de rente à l'église de Saint-Pierre-le-Vieux ; on y ajou-

ta d'autres constructions, et de cette réunion se forma le premier hôtel-de-ville de Reims. On l'avait surmonté d'un clocher.

L'ensemble irrégulier des premières constructions ne pouvait satisfaire long-temps l'amour-propre du sénat rémois ; il voulut avoir son palais. Paris faisait élever le sien ; notre cité ne voulut pas rester en arrière, et vers 1606, E. Moreau, architecte et graveur, présentait son plan du somptueux et magnifique édifice de l'hôtel-de-ville de Reims (1). Ce projet fut adopté, mis à exécution, et de nos jours on y travaille encore.

Les travaux commencèrent en 1607 ; et en 1609 on avait à peu près achevé le pavillon du milieu et l'aile qu'on trouve à sa gauche en y entrant.

Le 18 juin 1627, une grande cérémonie se faisait à Reims : sur la plate-forme de porte Mars on tirait des pétards officiels ; des trompettes, placées sur le dôme de l'horloge de l'ancien hôtel-de-ville, sonnaient de triomphantes fanfares auxquelles se mêlait le vieux cri français : Vive le roi ! Nicolas L'Espagnol, lieutenant des habitants, posait la première pierre du pavillon qui terminait la façade à droite, et commençait les constructions devant se diriger vers le collége des Ecrevés. Les circonstances politiques suspendirent ces travaux si dignes d'une grande cité. La ville, fidèle à son plan, achetait,

(1) La ville conserve encore la planche gravée par Moreau et représentant son projet.

le 14 juillet 1711, une maison qui faisait hache sur son palais. Sous le règne de Louis XV, toutes les sommes dont on put disposer furent absorbées par la place Royale, les fontaines et d'autres travaux. Les malheurs de 93, les charges de l'empire, les impôts amenés par l'invasion empêchèrent encore les pierres de s'élever sur les pierres. Enfin il fut permis de songer au palais inachevé. En 1820 et 1822, on acheta les maisons qui occupaient la place où se trouve aujourd'hui l'aile droite. Un mur et une porte cochère fermèrent provisoirement ce terrain.

Le 10 mai 1823 furent mis en adjudication les travaux à faire pour achever la façade, et bientôt ils commencèrent. Au mois de mai 1825, les soins, l'activité de M. Ruinart, vicomte de Brimont, avaient mené à fin l'interminable façade. Aujourd'hui les sculptures qui décorent l'aile gauche restent à faire à l'aile droite. Ce monument, dans lequel on a marié l'ordre dorique aux souvenirs de la renaissance, ne manque ni de dignité ni d'élégance ; sa grandeur est sagement proportionnée à l'importance de la ville dont il est le palais. Au rez-de-chaussée, au premier étage, vingt colonnes séparent les fenêtres et dessinent les pavillons des ailes et celui du milieu : ils ont besoin de cette décoration, car ils ont peu de saillie. Seize croisées percées au premier étage l'éclairent suffisamment. La large porte qui donne de nos jours accès dans l'intérieur de l'édifice était jadis beaucoup plus étroite ; elle avait un fron-

ton, une voûte cintrée et des pilastres qui finirent par être supprimés.

Le toit pointu des pavillons et les hautes cheminées qui les garnissent, conservent à l'édifice les insignes de son siècle. Le pavillon du milieu est orné à chaque étage de deux niches qui attendent des habitants. Au-dessus du premier étage est un fronton soutenu par des consoles riches de sculpture ; son sommet est triangulaire : il portait jadis l'écusson aux armes de France et de Navarre, surmonté de la couronne royale. Ce fronton est supporté par des colonnes torses. Entre ces colonnes était un bas-relief en bois représentant Louis XIII à cheval. Il fut brisé le même jour que la statue de Louis XV, le 15 août 1792. Heureusement l'hôtel-de-ville en avait conservé le modèle dans ses greniers, et, en 1816, il fut décidé qu'elle serait rétablie : elle fut sculptée (1) en pierre par Milhomme et achevée à la fin de 1818 ; l'artiste dut se borner à reproduire l'ancien bas-relief, qui n'était pas un chef-d'œuvre, mais qui avait le mérite de porter le cachet de son temps. Au-dessous de la première statue on lisait cette inscription :

Ludovico justo.
Pio. Victori. Clementi.
Qui Gallorum amor, hostium terror,
Orbis deliciæ.

—

Æternum trophæum. S. P. Q. R. p. p.
Ann. M. DC. XXXVI.

(1) Elle coûta 3,000 francs.

Cette date était celle à laquelle fut achevée la première partie de l'hôtel. Les quatre lettres S. P. Q. R., empruntées aux monuments et aux étendards romains, signifiaient *Senatus Populusque Remensis*, et rappelaient la vieille tradition qui donnait à Reims la même origine qu'à Rome. Les deux P représentaient, en style lapidaire, le mot *posuerunt*. En 1636, l'administration s'installa dans le nouvel édifice, et dès-lors les élections commencèrent à se faire dans la grande salle. Les connétables et les dizainiers y appelaient les électeurs ; c'est là qu'ils choisissaient les membres du conseil.

Le clocher qui couronne le fronton dont nous venons de parler, se divise en plusieurs étages octogones, ornés d'une colonnade. Au sommet est un dôme terminé par une girouette.

Long-temps la ville n'eut pas de bibliothèque ; elle vivait sur celles du Chapitre, de l'archevêché et des couvents : la révolution l'enrichit de leurs dépouilles. Les livres s'amoncelèrent dans différentes pièces désignées à cet effet ; le nombre en était si considérable, qu'il fallut indiquer en ville des points où on les déposa. Long-temps on les vendit au poids ; les cartouches, les bourres de canon, en absorbèrent une autre partie. Enfin, on arrêta cette indigne destruction : les volumes arrachés au vandalisme furent serrés dans la salle haute où sont aujourd'hui les archives. En 1811, on prépara la galerie du premier étage et les sévères boiseries qui

la décorent. Ce ne fut que le 20 novembre 1818 qu'on put livrer au public la belle bibliothèque à laquelle j'ai, comme bien d'autres, tant d'obligations.

En dépouillant les églises et les couvents de leurs bibliothèques, on leur enlevait aussi leurs tableaux et leurs objets d'art ; tout ce qui ne fut pas fondu ou brisé fut porté à l'hôtel-de-ville. Il possédait un Musée avant la révolution. En 1754, le professeur Ferrand de Monthelon avait légué la collection de tableaux qu'il avait formée ; on y réunit tous les modèles originaux qu'on avait achetés pour l'école de dessin. Le tout se trouvait d'abord dans la salle haute, et se retira pour faire place à la bibliothèque. On dispersa chez des particuliers qui s'offrirent comme dépositaires ce que les greniers ne purent contenir : de nombreuses restitutions furent faites aux églises.

Reims n'avait plus de Musée. L'administration comprit à la fin qu'une grande ville ne pouvait s'en passer. M. de Saint-Marceaux, maire actuel, s'occupa de réunir les débris échappés aux profanations et à trente ans de coupable négligence. Des restitutions eurent lieu. Des offrandes ont été faites. MM. L. Paris, J.-J. Maquart, Narcisse Brunette rivalisèrent de zèle et d'activité. Bientôt le Musée de Reims fut ouvert. On y trouve des tableaux d'Holbein, de Van Mool, de Frank, de Rubens, une belle toile de notre collègue Herbé, un riche médaillier commencé par les jésuites, des anti-

quités romaines et gothiques, des meubles en bois sculpté, des ivoires ciselés. Le premier pas est fait, et bientôt viendront là toutes les antiquités qui intéresseront le pays.

Nous recommanderons à l'attention du voyageur les magnifiques boiseries qui décorent la seconde pièce du rez-de-chaussée, dans l'aile droite : elles ornent l'ancienne et la nouvelle salle du conseil. C'est là que veillèrent sur les intérêts, sur les libertés de Reims, les L'Espagnol, les Goujon de Thuisy, les Bachelier, les Maillefer, les Colbert, les Coquebert, les Dallier, les Favart, les Rogier, les de La Salle, les Dorigny, les Lévesque de Pouilly, les Sutaine, tous ces hommes qui laissèrent après eux Reims en honneur, et dont Reims n'oubliera pas les noms. C'est là que, dans des temps malheureux, luttèrent contre l'anarchie, Pierret, Hurtault, Pinchard, Coutier et Galloteau. C'est là que MM. Jobert-Lucas, Tronsson-Lecomte, Ponsardin, Ruinart de Brimont, Desmaison, de Saint-Marceaux travaillèrent à relever Reims, à lui rendre les jours de travail qui font sa gloire et son bonheur. Puisse la vieille cité rémoise, fière de ses dix-huit siècles de force, d'indépendance et de courage, s'avancer toujours heureuse, toujours libre dans l'avenir des âges ! puisse-t-elle, toujours chrétienne, laborieuse, amie des sciences et des arts, monter encore, et dominer toutes les contrées au milieu desquelles Dieu l'a placée !

Sur la place de Ville, à gauche, aboutit la rue de la Vignette. Elle doit son nom à une jolie sculpture en pierre qu'on vit long-temps à l'angle qu'elle forme en tombant dans la rue du Quarrouge ; elle représentait un cep de vigne ; détruite, elle fut remplacée par une treille naturelle portant feuilles et fruits.

Il y a quelques années, on vit arriver à Reims les Sœurs de la Compassion ; elles s'établirent d'abord rue de la Bûchette. Leur but était de gagner le ciel en secourant l'humanité souffrante. Elles se recrutaient à l'aide d'un noviciat : les jeunes Sœurs donnant une dot pour être reçues. Leur règle les assujétit à la vie commune ; elles font chaque année vœu de chasteté, de dévoûment au service des malades et d'obéissance aux autorités civiles et ecclésiastiques. En 1833, elles achetèrent, rue de la Vignette, un ancien édifice qui remonte au xve siècle. La pièce principale devint leur oratoire. En 1842, elles élevèrent, dans l'intérieur de leur cour, une chapelle dont le clocher domine de quelques pieds les bâtiments voisins.

La rue de la Vignette nous conduit à celle du Maillet-Vert, qui vient d'être confondue avec celle du Quarrouge. Elle devait son nom à l'enseigne d'un tonnelier qui représentait un maillet vert sculpté en pierre.

Le Mont-de-Piété de Reims occupe la maison portant le n° 4 ; créé par ordonnance royale du

3 novembre 1822, il ne fait que remplacer le bureau du prêt gratuit, fondé avant la révolution par M. de Talleyrand. Nous ne pensons pas que le public pauvre ait beaucoup gagné au change. Quoi qu'il en soit, l'hôtel qu'il occupe est remarquable par son ancienneté ; il peut remonter au XVe siècle.

La rue du Quarrouge est une de celles dont le nom rappelle encore la domination romaine. Il vient de *quadriuium*, *qarrujum*, carrefour. De *quadriuium* on a fait *quadrijum*, *quarrijum*, et enfin *quarrouge*. Cette rue doit son nom à la petite place qui se trouve à son extrémité, et où viennent aboutir les rues Noël, de la Renfermerie, des Telliers, des Boucheries.

On y voit deux impasses : celle de Saint-Pierre, où se trouve encore le petit portail de l'église Saint-Pierre-le-Vieil ; l'autre dite des Prêtres, et des Réformés en 1793. Là furent jadis des maisons occupées par les clercs de Saint-Pierre. Au fond, on remarque un vaste hôtel datant du commencement du XVIIe siècle. Il servit d'asile aux Carmélites depuis 1813 jusqu'en 1815.

Au carrefour du Quarrouge aboutit la rue des Boucheries. Elle est telle que nous la voyons depuis 1763 seulement. Lorsque l'hôpital-général de la rue de la Renfermerie fut transporté au collége des Jésuites, on créa sur son emplacement la rue et la place des Boucheries, qui jusque-là s'étaient tenues sur le Marché-au-Blé. On établit le nouveau marché sur le terrain occupé par la chapelle et la cour

de l'hospice. De 1770 à 1773 s'élevèrent les petites constructions qui l'entourèrent. Elles étaient bâties aux frais de l'Hôpital-Général, qui les louait à son profit.

En 1818, on ramena sur cet emplacement les bouchers, qui avaient fini par retourner aux lieux où la tradition rappelait leur industrie ; ils encombraient la rue Trudaine, une partie de la place Royale et du Marché-aux-Grains. Des raisons de police et de propreté nécessitèrent leur retour au terrain qui leur était destiné.

La rue des Boucheries tombe dans une voie nommée indistinctement rue ou cour Salin. Cette partie de la ville se nommait, au XIIIe siècle, *vicus de Coursalano*. Ce n'était jadis qu'une cour. Elle fut ouverte en 1768, quand la rue Rouillé fut percée. Elle donnait son nom à son quartier dès 1328.

Dans le quarrel des Coursalin, qui d'ailleurs appartenait à la juridiction temporelle du Chapitre, se trouvait au XVIIe siècle une belle et vaste maison, dite du Saumon ; elle tenta les révérends pères jésuites, qui l'achetèrent en 1629 et voulurent y former encore un établissement. La ville lutta avec énergie contre leur insatiable convoitise, et les contraignit à reculer : l'immeuble fut revendu.

La rue Salin nous ramène sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Là nous trouvons à notre gauche la rue des Consuls : elle est d'origine moderne et fut ouverte sur les terrains achetés pour construire le

palais communal. Il y avait là une ruelle aboutissant au Marché-aux-Chevaux ; on ne lui donne pas de nom sur le plan de 1665. Elle doit le sien à une sage institution fondée à Reims sous Henri III ; elle s'établit d'abord à l'hôtel-de-ville : c'est là qu'un juge et deux consuls choisis par leurs concitoyens, tinrent leur auditoire et prononcèrent sur les contestations commerciales.

En 1642, Messieurs du conseil de ville, sentant l'importance de cette juridiction et les avantages qu'elle présentait, allouèrent aux marchands une somme de 1,000 livres, qui devait être employée à construire un tribunal pour les consuls : on l'éleva dans la cour de l'hôtel-de-ville ; il eut une porte sur la rue qui prit le nom des nouveaux magistrats et occupait sans doute le petit pavillon sis à gauche au fond de la cour.

A l'extrémité de la rue des Consuls, et lui faisant suite, se trouve la petite rue Saint-Guillaume. Son premier nom nous est inconnu ; au XVIIe siècle, on l'appelait rue de l'Hôpital-des-Filles. Dans les bâtiments qui font l'angle de cette rue et de celle des Ecrevés, l'archevêque Maurice Le Tellier sut organiser un établissement où l'on enfermait les femmes infirmes et mendiantes, les jeunes filles abandonnées ou débauchées ; cette maison se nommait la Renfermerie des femmes et filles. Dans une partie de ses bâtiments, il y avait aussi des cellules pour les fous ; on y retenait parfois ces

malheureux, jusqu'au moment où, vers 1762, l'hôpital Saint-Louis, dans le faubourg de Vesle, leur offrit asile et secours. Les femmes, conduites dans la maison qui nous occupe, plus tard placées dans une aile de la maison de la Renfermerie dont nous allons parler, furent à la fin transférées à l'Hôpital-Général. Notre rue devint alors celle de Saint-Guillaume : il paraît qu'il y avait une chapelle sous l'invocation de ce saint à la Renfermerie ou dans le premier hôpital destiné à la folie.

Au coin des rues des Consuls et Saint-Guillaume, on trouve à droite celle de la Grosse-Ecritoire.

La maison qui fait l'angle de la rue de la Grosse-Ecritoire et de celle du Petit-Cerf est des plus anciennes. Elle peut remonter au XIIIe ou au XIVe siècle. L'architecture gothique primitive y règne encore : ses fenêtres allongées, terminées en ogive à trèfle, lui donnent un caractère de vétusté qui la recommande à l'attention.

La rue de la Grosse-Ecritoire doit sans doute son nom à une de ces sculptures placées au-dessus des portes des maisons pour les faire reconnaître, quand on n'avait pas encore l'idée de les numéroter.

Retournons sur nos pas, et entrons dans la rue de la Renfermerie. Elle joue un grand rôle dans l'histoire administrative de Reims. Depuis le XIVe siècle, la ville luttait contre la mendicité ; les fainéants et les débauchés abusaient de sa charité, et perpétuaient la plaie qui les faisait vivre. Il fallut en finir avec

eux, et on prit le parti de les enfermer. C'est en 1632 que le conseil de ville commença l'exécution de son plan. On acheta l'hôtel du Saumon où l'on n'avait pas voulu laisser installer les jésuites, et on y plaça d'abord les jeunes enfants abandonnés. Plus tard, en 1657, une demoiselle nommée Antoinette Mimin ayant légué son bien aux pauvres, MM. de la ville, qui étaient, aux termes du testament, maitres de l'exécution du legs, se rendirent à la proposition faite par le lieutenant des habitants, et toutes les sommes léguées furent employées à établir la Renfermerie sur une plus large échelle. On acheta des maisons : des cours furent ménagées dans l'intérieur des bâtiments. Au centre s'élevait une petite chapelle surmontée d'un modeste clocher. Et bientôt on réunit dans le même établissement les mendiants, les infirmes et les jeunes gens des deux sexes enclins à la débauche ; il y eut des cachots pour les détenus qu'on voulait châtier, des cellules pour les filles repenties, un hospice pour les vieilles femmes.

Vers 1766, la maison des Jésuites, vacante depuis 1762, reçut les hôtes de la Renfermerie et devint l'Hôpital-Général. Les bâtiments de la Renfermerie furent vendus en partie, une autre partie fut démolie, et on assainit ce quartier en créant la rue et la place des Boucheries, en perçant la rue Rouillé.

La rue Rouillé, qui devint la rue Marat en 1793, rappelle le nom de M. Rouillé-d'Orfeuil, intendant de Champagne, dont Reims eut tant à se louer. Ce

magistrat montra qu'il était digne des hautes fonctions à lui confiées par le roi, en ne tendant pas sa main aux jours de l'émigration : il gagna son pain à la sueur de son front ; aussi, riche ou pauvre, intendant ou proscrit, a-t-il droit à l'estime de tous. Qui sait trouver l'indépendance dans le travail est digne de commander.

CHAPITRE XIV.

Quartier du Petit-Cerf. — Rues du Petit-Cerf, — des Ecrevés, — du Petit-Four, — Basse-du-Rempart. — de la Tirelire, — des Telliers.

OURNONS à droite, s'il vous plaît, revenons sur nos pas vers la rue Saint-Guillaume, elle nous conduit dans celle du Petit-Cerf. Celle-ci empruntait son nom à une sculpture qui décorait le dessus d'une de ses portes.

Entre les rues Saint-Guillaume et du Petit-Cerf vient aboutir celle des Ecrevés; elle est connue sous ce nom dans l'histoire de Reims bien avant le XIVe siècle; elle le devait à une fondation religieuse faite pour donner de l'éducation aux jeunes

gens qui cherchaient à s'instruire ou se destinaient à l'état ecclésiastique. Elle avait pour auteur un bourgeois de Reims dont le nom n'est pas arrivé jusqu'à nous sans altération ; on l'a nommé André Le Cœur, Oubril L'Écrevé, Aubery Le Crévé, Aubry Le Crevet, Albéric Le Crevé. Ce qu'il y a de certain, c'est que son surnom est resté à la maison créée par lui. Dans le XIVe siécle Guarin Goujon fait un legs *clericis domùs de Crevet*. Dans le manuscrit de 1328, nous trouvons le quarrel des Crevés, l'hôtellerie Aubery Le Crevé. Les jeunes gens élevés sous ce toit hospitalier furent appelés les Écrevés. Au-dessus de la porte d'entrée on voyait encore, au XVIIe siècle, une inscription ainsi conçue : *Collegium Screveorum*.

L'institution dont nous parlons ne survécut pas au moyen-âge, et dans le cours de cet ouvrage nous avons vu et nous verrons encore la maison des Écrevés devenir pour ainsi dire une hôtellerie ouverte par le Chapitre et le conseil de ville aux communautés qui demandaient à s'établir à Reims.

Le collége des Écrevés occupait un partie de l'emplacement compris entre les rues de la Grosse-Écritoire, Saint-Guillaume et celle des Écrevés. On distingue encore dans cette dernière rue un bâtiment assez considérable, orné d'une frise à son sommet, pouvant remonter au XVIe siècle : il dut en faire partie. La Renfermerie des femmes et des filles, que nous avons indiquée au coin des rues St-

Guillaume et des Écrevés, occupa, jusqu'en 1683, une portion de cet ancien établissement. Il avait fini par être réuni aux propriétés de l'Hôpital-Général, ainsi que toutes les institutions de charité qui n'étaient plus en activité.

La rue du Petit-Cerf, que nous avons laissée de côté, nous conduisait à la rue Basse-du-Rempart. Là, nous apercevons la place où fut le château des archevêques de Reims. A notre gauche est la rue de la Tirelire. La tradition y place un petit oratoire dont les ruines sont comprises dans une maison qui a pris pour enseigne ces mots : « A la Sainte Chapelle. » La rue doit-elle son nom à une tirelire sculptée au-dessous d'une niche renfermant une Vierge placée à l'extérieur d'une maison qui porte le n° 10 ? ou plutôt, n'est-ce pas le nom de la rue qui put donner au propriétaire de la maison dont s'agit l'idée de faire placer une tirelire au-dessus de sa porte ? Il paraît que ce bâtiment date de 1562 ; à cette époque, les troncs placés au-dessous des vierges étaient désignés à Reims sous le nom d'épargne-maille.

Au moyen-âge et dès le berceau de la langue française, on croyait rendre les sons du chant de l'alouette par les syllabes qui composent le mot tirelire. Nos vieux poëtes français, y compris Marot, ont tenté d'imiter la chansonnette de l'oisel en combinant de mille façons le mot tirelire avec leurs vers. Rien n'est commun comme de trouver dans

nos chansons patriarcales le fameux refrain de *Lon lan la tirelire lire, lon lan la tire lire lo.*

Nous pensons donc que la ferme canoniale a pu recevoir le nom de la Tirelire, comme on eût pu lui donner celui du Chant-d'Oisel, du Chant-d'Alouette. Nous le pensons d'autant plus que si nous prolongeons les deux courbes tracées par les rues des Telliers et de Talleyrand, qui représentent, la première les anciens remparts, la seconde les anciens fossés, une grande partie de la rue de la Tirelire se trouvera *extrà muros* et dans les champs.

Au bout de la rue de la Tirelire est la rue ou place de la Corbeille-d'Or, nom emprunté à une enseigne de maison. Cette place fait partie du vieux carrefour du Quarrouge ; c'est peut-être par-là que passaient les anciens remparts pour suivre une partie de la rue du Petit-Four.

A la même place vient encore aboutir l'antique rue des Telliers. C'est à cette voie, aujourd'hui si peu fréquentée, si pauvre de monuments, que se rattache un des plus brillants souvenirs de l'industrie rémoise. C'est là que les marchands toiliers ou teliers avaient leurs boutiques, leurs tables en temps de foire. Non-seulement on tissait à Reims beaucoup de toiles, mais celles qu'on savait y faire avaient une grande réputation de finesse. L'origine de ce commerce se perd dans la nuit des temps ; Pline en parle.

La réputation des toiles de Reims s'étendait à

l'étranger, et dans le xve siècle, le savant italien Cœlius Rhodiginus vantait le *pretiosissimum telæ genus remense*. Les toiles de Reims s'offraient alors aux empereurs, aux rois, aux princes qui visitaient nos murs. Après la fatale bataille de Nicopolis, on en donnait à Bajazet parmi les objets précieux qui composaient la rançon du comte de Nevers. C'était à Reims que nos rois commandaient leurs services de table, leur linge de toilette. Dans le siècle dernier, on voyait encore dans les armoires de nos vieilles familles de ces serviettes dont le renom était européen. Cette industrie atteignit son maximum de gloire et de prospérité dans les xive et xve siècles.

Au bout de la rue des Telliers, du côté de la ville, était l'église de Saint-Pierre-le-Vieux. A l'autre extrémité on trouvait, en 1328, le rempart et une poterne qu'il fallait franchir pour arriver au cimetière de la paroisse, situé rue Noël. Il se trouvait alors hors de la cité. Ce fait vient confirmer ce que nous avons dit au sujet de la rue de la Tirelire.

CHAPITRE XV.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Faubourg Saint-Thomas. — Route de Laon. — Le Cimetière. — Le Mont-d'Arène. — Les Promenades. — L'Arc-de-Triomphe.

RANCHISSONS un instant les remparts, et visitons le quartier qui fait face à celui que nous venons de parcourir. Le faubourg Saint-Thomas doit son nom à un ancien cimetière placé jadis au-delà des promenades et à peu près vis-à-vis de l'arc-de-triomphe : c'était le cimetière d'une église dédiée à Saint-Hilaire, et qui s'élevait devant la porte de Mars, du temps de Saint Remi ; il la nomme dans son testament. Elle avait été restaurée par l'archevêque Artaud [931-962]; il fit remettre à neuf le toit et le plafond : détail qui

démontre que cette chapelle n'avait pas de voûte. Le cimetière était placé sous l'invocation de Saint-Thomas; sans doute il renfermait un oratoire du même nom. Les murs, les monuments du cimetière, l'antique église, les maisons qui s'étaient groupées aux alentours, furent rasés lorsqu'en 1359 on voulut dégager les abords de la ville pour la mettre à l'abri d'une surprise. Près de là était aussi une chapelle dédiée à Saint Vincent, qui paraît avoir eu le même sort. La tradition la place vis-à-vis du point où s'élevait le château des archevêques.

Après le siége de 1360, une croix fut érigée sur le champ du repos qu'on avait profané dans l'intérêt public. Elle se trouvait près des travaux avancés qui protégeaient la porte de Mars, et fut remplacée dans le XVIIIe siècle par celle que M. de Saint-Souplet avait assise du temps de la Ligue, sur la place du Marché-aux-Draps. Le clergé de Notre-Dame n'avait pas oublié la terre où dormaient ses devanciers, et lorsqu'il sortait en procession, il venait y faire station et prières.

Sur l'emplacement du cimetière Saint-Thomas, à peu près au point ou s'élève la fabrique de gaz, était le temple de Mars. Les fouilles faites sur ce terrain à différentes reprises ont amené la découverte de fondations et de débris qui confirment cette tradition.

Plus loin à gauche, en allant à Laon, Romains et Rémois allaient voir le gladiateur égorger son frère,

ou le tigre d'Afrique lutter contre des esclaves. Un cirque long de cent pas environ, et large de quarante pieds, recevait sur ses bancs de craie amoncelée, les deux nations alliées ; une vieille tradition dont nous ne pouvons vérifier le mérite, rapporte que les gradins étaient moins élevés du côté de la route que du côté des champs. Peut-être voulait-on ménager au faubourg entier la vue des jeux ; peut-être cette portion du monument a-t-elle été démolie la première, comme étant plus rapprochée des lieux habités. Une partie des gradins est encore debout ; dans le siècle dernier elle avait encore une forme circulaire ; les degrés s'y dessinaient assez nettement. Les pluies, les enlèvements successifs, l'ont réduit à une masse sans caractère, que le peuple appelle parfois le Mont de la Reine. Au pied du Mont-d'Arène on reconnaît encore facilement une enceinte creuse de plusieurs pieds, ayant la forme ovale : c'était le fond du cirque.

Le nom des Arènes se trouve dans les chartes du XIIIe siècle, ce n'est que dans le XIVe qu'il est question du Mont-d'Arène. Sans doute dans l'intervalle l'état des lieux s'est modifié.

Traversons la route de Laon, revenons vers la ville, et nous trouvons le principal cimetière de Reims : il remplace ceux des églises Saint-André, Saint-Hilaire, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Jacques, Sainte-Marie-Madelaine, Saint-Denis, Saint-Étienne, Saint-Symphorien, Saint-Michel, et celui de l'Hôtel-Dieu,

supprimés à la fin du siècle dernier. Il fut béni le 8 juillet 1787.

A côté du cimetière de Reims s'élève en amphithéâtre un terrain planté d'arbres verts. Là fut le calvaire érigé par la Mission en 1821 : ce fut le 7 janvier que les prédications commencèrent; une grande procession faite à Notre-Dame en signala l'ouverture. Le monument gigantesque resta debout jusqu'en 1830 : il fut renversé le 17 août, aux acclamations de cette même foule qui avait applaudi à son érection.

Le calvaire fut dévasté ; sur le socle qui avait porté la croix, on posa une urne funèbre découpée dans une planche. Au-dessous on mit cette inscription : « Aux braves morts pour la liberté dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. »

Du même côté, sur une hauteur, s'élève une fabrique de noir animal. La tradition place sur ce point les fourches patibulaires.

On y laissait suspendus les corps des suppliciés jusqu'à ce que la corruption, les oiseaux de proie, les bêtes féroces les eussent réduits en lambeaux et anéantis. Quelquefois, cependant, on les inhumait de suite, et on a trouvé, en creusant, des corps ayant les fers aux pieds. Au surplus, sur ce monticule fut jadis une villa romaine. A différentes reprises on a constaté les lignes de ses fondations et recueilli des fragments de marbre qui en provenaient.

Revenons sur nos pas, et avant d'entrer à Reims,

examinons à notre droite un arc-de-triomphe, la plus belle ruine peut-être qui signale dans nos contrées du nord où le climat détruit tout, le passage de la domination romaine.

A quelle époque fut-il élevé ? Sur ce point, l'archéologue peut choisir entre de nombreuses opinions, et leur en préférer une nouvelle s'il veut se donner la peine d'en construire une.

Quoi qu'il en soit, notre arc-de-triomphe a reçu le nom de Porte de Mars, parce que, sur l'emplacement où furent depuis l'église Saint-Hilaire et le cimetière Saint-Thomas, s'élevait le temple du dieu de la guerre.

Sous les Romains, la ville avait quatre portes principales (1); chacune d'elles regardait un des points cardinaux : celle de Mars faisait face au nord. C'était la plus haute, la plus belle de toutes, ainsi que nous l'apprend Flodoard. De son temps, elle servait d'entrée à la ville ; plus tard, quand un château-citadelle fut élevé par les archevêques, l'arc-de-triomphe y fut compris, mais il conserva sa destination.

Vers 1334, pour rendre la prise du château plus difficile, on mura les arcades de l'arc-de-triomphe,

(1) Nous avons déjà vu celle de Vénus ou aux Ferrons, rue de Vesle. La voie romaine qui venait aboutir à la porte de Mars se trouve entre la route actuelle et l'établissement du gaz.

et on ouvrit à côté une porte dont l'ouverture ogivale se dessine encore aujourd'hui dans le rempart.

Dans le XVIe siècle, vers 1544, des travaux de terrassements furent faits pour fortifier cette partie de la ville, et le vieux monument romain disparut sous les matériaux, qui l'ensevelirent complètement. Lorsqu'en 1594, on procédait à la démolition du château de Mars, sa partie supérieure revit un instant le jour. On aperçut la voûte où Rémus et Romulus sont allaités par la louve. En 1630, de nouveaux travaux dégagèrent les deux autres arcades ; puis on cessa de s'occuper du monument. Des matériaux, des décombres, s'amoncelèrent sur ce point, et l'arc allait disparaître de nouveau, quand Dallier, lieutenant des habitants, le mit sous la protection de la ville, et depuis 1670 son sommet ne cessa plus d'être exposé aux regards des curieux.

En 1812, le gouvernement alloua 2,000 fr. pour dégager l'édifice du haut en bas. Ce ne fut qu'en 1816 ou 1817 qu'il fut découvert du côté de la campagne ; on eut l'idée de le restaurer entièrement : on y renonça ; ce projet sera toujours inexécutable pour de vrais archéologues. On dut se borner à réparer les parties qui menaçaient ruine.

Tel qu'il est, l'arc-de-triomphe a 11 mètres 2 décimètres environ ; avec l'entablement il s'élève à 13 mètres 5 décimètres; le surplus de la hauteur échappe encore à notre appréciation. Il devait avoir 33 mètres de largeur, et 6 mètres environ de profondeur.

Il est divisé en trois arcades : celle du millieu, plus vaste, plus élevée que les autres, à 10 m. 75 c. environ de hauteur, et 5 m. de large. Les deux autres, hautes de 9 m. 75 c. environ, n'ont guère que 3 m. 25 c. de large. Les piliers qui les séparent et dessinent l'ensemble du monument, étaient décorés de vingt colonnes cannelées, surmontées de chapiteaux corinthiens. Huit d'entre elles sont aujourd'hui entièrement détruites. Les douze autres, quoique rongées par les siècles, conservent encore leur beauté et caractérisent magnifiquement la ruine romaine ; elles ont depuis le sommet du socle qui les supporte, jusqu'à celui de leur chapiteau, 8 m. 75 c. environ.

Entre les deux colonnes qui dessinent chaque pilier est une niche peu profonde dans laquelle sont placées des sculptures formant bas-relief; un autre bas-relief sert de base à cette niche ; elle est encadrée, de droite et de gauche, par d'autres bas-reliefs longs et étroits. Le tout est couronné d'un fronton triangulaire, séparé de la niche par une frise ornée d'élégantes sculptures. Tous ces détails sont de nos jours presque méconnaissables ; les bas-reliefs sont mutilés et parfois entièrement détruits ; trois des niches seulement sont debout ; celle de l'extrémité droite est anéantie. La mieux conservée est celle qui se trouve entre l'arcade droite et celle du milieu. On croit y reconnaître Enée emportant son vieux père, et tenant son jeune fils

par la main. Les sculptures qui encadrent cette niche représentent des figures nues : on distingue encore quelques figures humaines sur le bas-relief de la base ; au fond de la niche de l'extrémité gauche, on aperçoit à peu près un personnage assis ; deux figures mutilées et méconnaissables sont près de lui. Au centre du fronton triangulaire, on remarque quelques traits de sculptures qui ont fait penser que là devaient se trouver des têtes ou des masques.

Sur le sommet des frontons est posé de chaque côté un génie ailé, supportant un vaste médaillon dans le centre duquel est une tête de grande dimension : ce point est un de ceux qui nous semblent indiquer la décadence de l'art et l'arrivée du mauvais goût. Les têtes sortaient du médaillon ; elles étaient plus hautes que l'ouverture qui leur donnait passage, et la surmontaient de quelques centimètres; elles étaient bien plus fortes que tout le corps des génies ailés qui les supportaient ; il n'y a pas de proportions entre ces sculptures.

Chaque arcade est dessinée à l'extérieur, le bas par deux colonnes plates, terminées par un chapiteau formé de trois lignes de sculpture. Des rinceaux tournant alternativement à gauche et à droite, ornent la surface plate de ces colonnes. D'autres sculptures couvrent l'espace qui les sépare des colonnes corinthiennes. Le haut de l'arcade est indiqué par trois lignes ciselées avec art : l'une est dentelée ; les autres

sont ornées au centre et au sommet d'une tête élevée sur son cou ; rien ne l'entoure, rien ne la supporte. Ce point est le second de ceux qui nous semblent indiquer la chute de l'art. Ces têtes sont tellement mutilées, qu'on ne peut savoir qui elles représentaient.

La voûte de l'arcade du milieu était entièrement couverte de sculptures. Au centre, dans un carré, on distingue une figure de femme, assise, et tenant entre ses bras des cornes d'abondance ; deux enfants jouent à ses pieds avec des corbeilles de fleurs et de fruits ; deux autres figures, debout à ses côtés, sont aujourd'hui tellement rongées, qu'on ne peut les deviner. Ce carré est placé au centre de trois cercles de sculpture ; le plus grand est orné de lignes brisées à angles droits, rentrant les uns dans les autres, connues sous le nom vulgaire de dessins grecs ; de riches ciselures et des palmes décorent les deux autres. Les angles d'un grand carré qui renferme les trois cercles sont ornés de la même manière. Autour, dans douze compartiments formant un encadrement carré, sont des sujets qui représentent, par des allégories, les douze mois de l'année. Sept de ces sujets seulement sont aujourd'hui visibles.

Sur les bas-côtés de la voûte sont sur chaque face de l'arcade trois génies sans ailes ; la partie inférieure de leur corps se perd dans des rinceaux ; ils portent des guirlandes de fleurs entourées de rubans ; des cygnes aux ailes éployées sont posés dessus. Au-des-

sous sont des corbeilles de fruits; des oiseaux perchés sur des thyrses décorés de draperies et se croisant derrière les corbeilles, viennent becqueter les fruits.

La voûte des deux autres arcades est ornée de diverses sculptures formant des carrés qui s'encadrent les uns dans les autres. Au centre de l'une on voit la tendre Léda ; l'Amour voltige au-dessus d'elle; sur ses genoux s'élance le cygne séducteur. Au centre de l'autre arcade on reconnaît Romulus et Rémus allaités par la louve historique. Près d'eux sont Faustulus et Acca Laurentia.

Les deux façades latérales de l'arc étaient chargées de sculptures ; il est évident que le monument ne faisait pas partie du rempart. Il devait se trouver, ou au-delà de l'enceinte dont nous perdons les traces au bout de la rue des Telliers, ou dans l'intérieur de la ville.

De tous ces détails il résulte pour nous ceci : l'arc-de-triomphe est un monument pacifique ; il ne rappelle ni la gloire des vainqueurs ni la honte des vaincus. Il peut être construit en l'honn eur de l'alliance qui unit Reims à Rome : l'affectation avec laquelle l'artiste à reproduit les souvenirs qui se rattachent au berceau de la ville éternelle prouve suffisamment qu'on a eu l'intention de flatter la tradition, qui donnait Rémus pour fondateur à la cité rémoise.

Flodoard raconte que l'arc triomphal et ses détails allégoriques frappèrent Saint Sixte et Saint Sinice, lorsqu'ils vinrent les premiers prêcher la foi dans nos

contrées. La tradition qui place l'œuvre de ces courageux apôtres dans le premier siècle de l'ère chrétienne, veut, par voie de conséquence, que la magnifique porte, debout avant leur arrivée, ait été bâtie sous Auguste. Mais la savante notice dont l'Académie de Reims vient d'enrichir son édition de Marlot, en établissant que les saints évêques ne parurent aux bords de la Vesle que dans le IIIe siècle de l'ère chrétienne, vient appuyer le système que nous croyons devoir adopter jusqu'à nouvel ordre, sur l'époque à laquelle s'éleva le bel édifice dont nous admirons les ruines.

Ces vieux débris sont les derniers témoins de la puissance rémoise ; ils ont vu le sénat de notre cité dominer dans nos contrées, les habitants de Durocort libres, riches de crédit dans les Gaules, redoutés à la guerre, respectés pendant la paix ; ils ont vu Clovis s'incliner devant la croix, et la monarchie se faire chrétienne ; ils ont vu Reims depuis seize siècles croire, combattre et travailler. Sous cette noble voûte le vainqueur de Tolbiac passa pour aller combattre Syagrius.

Ruines vénérables, vous ne pouvez périr : à vous se rattache l'histoire de nos pères. Ses pages sont écrites sur vos pierres rongées et verdoyantes. Restez debout pour raconter aux siècles futurs la gloire de la vieille cité. Vous leur direz que Reims, plus heureuse que Rome, n'est jamais tombée ; que moins puissante, mais moins corrompue, moins fière, mais

plus énergique, plus laborieuse , elle a traversé les âges sans baisser la tête. Vous leur direz tout ce que donnent de force la volonté, la foi et le patriotisme ; et les fils de nos fils, oubliant Mars et Rome, répéteront avec nous : Salut à l'arc-de-triomphe de Reims !

CHAPITRE XVI.

Quartier de Mars.— Porte de Mars.— Boulevard de Mars. — Place du Château-de-Mars.— Rue du Cœur-Navré. — Rues du Château-de-Mars,— Henri-IV,— de Porte-Mars, — du Tambour.

UBLIÉ long-temps de tous, ce sol du temple de Mars, ce royaume des ruines et des morts n'était plus fréquenté que parce que la route de Laon à Reims le traversait. Cette ancienne voie romaine amenait jadis le voyageur devant l'arc-de-triomphe sous lequel il passait. Aujourd'hui il faut faire un coude à gauche et pénétrer dans Reims par une porte pour ainsi dire dérobée ; elle a gardé le nom du monument dont nous avons parlé et du château dont nous parlerons bientôt. Long-temps

la porte romaine fut de ce côté la seule ouverte aux habitants ; comprise au XIIIe siècle dans le château féodal des archevêques, elle resta long-temps commune aux seigneurs suzerains et aux vassaux ; ce n'est que dans le XIVe siècle que la porte du château cessa d'être celle de la cité. Vers 1334, la commune ouvrit celle dont nous parlons. En 1337, on la fortifiait. En 1497, on refaisait la voûte qui couvrait le passage. En 1517, on donnait aux voûtes extérieures une épaisseur de douze pieds. Au XVIe siècle, vers 1544, on y travaillait encore. La Ligue la fit aussi réparer. Mais ce ne fut qu'en 1623 qu'on la construisit telle que nous la voyons de nos jours. Jusqu'alors elle interrompait la promenade sur les remparts ; une descente existait alors à chacun de ses côtés. En 1623 elle fut voûtée de manière à ce que sa partie supérieure ne fût plus que la continuation du boulevard. Elle reçut alors du côté de la ville les ornements que nous y remarquons. Au sommet se dresse la statue en plomb du dieu des batailles ; sur un premier entablement qui sépare le toit de la voûte, étaient sculptées les armes de France et celles de la ville. On les voyait encore sur un second entablement plus large que le premier. Accolées sur celui-ci, elles étaient séparées par des rinceaux sur le second.

La façade du côté de la campagne ne date que de 1787; à cette époque on la refit à neuf, on répara la voûte et la terrasse qui la couvre ; la même année on démolit les fortifications avancées qui la protégeaient,

et on ferma une autre porte plus petite qui ouvrait à gauche en sortant, du côté de la glacière.

En pénétrant en ville, on trouve de suite à sa gauche une entrée de rue étroite, mal pavée, et dont l'aspect est peu riant ; elle longe le rempart, et vient d'obtenir de l'avancement ; on en a fait un boulevard : c'est celui de Mars. Avant ce récent baptême, elle se nommait rue de Mars-Culorum, ou mieux rue Culorum, *via Culorum* : car il est à remarquer que de tout temps elle a porté ce nom.

A droite de la porte de Mars se trouve aujourd'hui une vaste place où vont se ranger les voitures des gens de campagne aux jours de marché : là s'élevait le château féodal des archevêques, ducs et pairs de Reims. Après être tombé entre les mains de la Ligue qui s'en servit pour prolonger la guerre civile et punir par sa tyrannie les Rémois de leur aveuglement, il fut remis au Béarnais. En 1595, on paya huit mille écus la permission de le démolir. Après avoir ordonné sa destruction, la cour avait changé d'avis. Mais nos devanciers avaient chargé de tant de malédictions ce vieil édifice, depuis si long-temps ils l'avaient pris en haine, que quand l'heure de sa chute eut sonné, chacun se mit à l'œuvre et en une journée il fut jeté en bas.

On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle fut construit cet antique édifice ; on lui donne généralement pour fondateur l'archevêque Henri de Braine; la date de sa création serait alors de 1228 à 1230 ; il

est certain que Henri de Braine, s'il ne le fonda pas, l'augmenta ; c'est lui qui y enferma l'arc-de-triomphe dont il lui donna le nom. Mais il paraît que l'archevêque Henri de France y avait fait travailler en 1170; on pense que celui-ci n'y a fait, comme le premier, que des additions ; si on en croit nos chroniques, qui malheureusement ne sont pas toujours authentiques et certaines de ce qu'elles avancent, les premières constructions avaient été faites par les ordres de Seulf, successeur d'Hincmar [922–925]. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aperçoit sur la vue faite par Châtillon une construction en ruines qui semble antérieure de beaucoup à l'époque gothique ; on lui a même fait l'honneur de lui donner une origine romaine. Elle paraissait constituer un bâtiment circulaire, orné de colonnes à l'exterieur et divisé en deux étages ; il était percé à chacun d'eux de fenêtres à plein-cintre ; le tout était crénelé par le haut.

Quoi qu'il en soit, le palais fut habité par les archevêques sans interruption au moins depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1422. Cette année, le 25 mars, un violent incendie le détruisit en partie : on l'attribua à la malveillance des Anglais, alors maîtres dans Reims. Ils voulurent sans doute se venger de l'archevêque Renaud de Chartres, fidèle à son roi, et chassé de son siége par l'étranger. Dans des temps plus heureux, le prélat, rentra dans ses biens. De suite il prit soin de faire relever le château de ses pré-

décesseurs, et c'est de son temps [1422-1444] que date en partie l'édifice détruit en 1595. Cependant en 1477 il n'était pas entièrement rebâti. Raulin Cochinard fit enlever les matériaux réunis pour les réparations restant à faire; par ses ordres on démolit une partie des murs encore existants ou déjà relevés.

Les archevêques sortaient de temps à autre de cette demeure sûre, mais un peu sombre. Ils descendaient dans une habitation de plaisance, peu considérable, mais mieux éclairée et plus riante, élevée au-delà des fossés. Un jardin riche de fleurs, un verger soigneusement entretenu, une garenne bien peuplée de timides et fugitifs lapins, embellissaient cette résidence presque champêtre. A la moindre alerte, les archevêques passaient le pont-levis et rentraient dans le château-fort. Cette maison d'agrément et ses dépendances furent en partie détruites et absorbées par les fortifications élevées en 1359.

Au château se substitua la grande place qui porte son nom. Elle devint en 1793 la place de la Réserve; c'était sous une voûte ménagée dans les remparts, reste probable des anciennes fortifications, et ouvrant sur cette place, que la ville renfermait depuis la fin du XVIe siècle son artillerie et ses munitions de guerre. C'est encore là que de nos jours on garde les poudres déposées à Reims.

Du même côté, la ville fit cession à l'Etat, en 1719, d'un emplacement sur lequel on bâtit un hôtel de

monnaies d'ordre inférieur ; on n'y fit que des pièces de cuivre ; cet établissement dura peu.

Sur la place de Mars vient aboutir la rue du Cœur-Navré ; elle doit son nom à l'enseigne sculptée au-dessus de la seule maison qu'elle renferme : elle représente un cœur percé d'une flèche. Cette maison, fort ancienne, fut rétablie en 1756. La rue portait aussi, dans le siècle dernier, le nom de rue de la Ci-devant-Monnaie. Il est probable que la fabrique de billon dont nous avons parlé n'en était pas éloignée.

En passant devant la maison du Cœur-Navré, nous arrivons dans la rue du Château-de-Mars ; à la rue qui a toujours porté ce nom, on vient de réunir celle du Jardinet, qui lui faisait suite. Celle-ci ne rappelle aux imaginations rémoises que de riants souvenirs. Là se trouvait une maison où l'on était plein d'égards pour les amis de la joie ; là, sous le berceau de vigne on entendait la gaillarde chanson marier ses refrains grivois au choc bruyant des verres.

Au bout de la rue du Cœur-Navré se présente la rue Henri-IV. Le nom du bon roi a remplacé celui d'une enseigne, la Corne-de-Cerf, qui avait fini par s'imposer à la voie ou elle se trouvait. Cette rue, aujourd'hui déserte, dut être jadis la principale de Reims. Elle menait à l'arc-de-triomphe, porte de la ville ; et par les rues du Tambour et de la Peirière, elle conduisait jusqu'à la porte Basée.

La rue Henri-IV tombe dans la rue de Mars ou de Porte-Mars ; ce point, où viennent aussi aboutir

les rues de la Grosse-Écritoire et de Sedan, forme un carrefour qui a pris le nom de Croisée de Mars. A cet endroit, la rue dont nous parlons changeait de nom et prenait celui de la Grosse-Bouteille ; elle le devait sans doute à une antique sculpture. On vient de le supprimer.

La rue de Mars nous ramène place de l'Hôtel-de-Ville ; de là nous entrons dans la rue du Tambour. Voie romaine, habitée au moyen-âge par la haute noblesse de nos contrées, théâtre d'anciennes institutions, elle est digne d'un sérieux examen.

Elle doit son nom, suivant les uns, à une figure de pierre jouant du tambour et décorant un des édifices qu'elle contient ; suivant les autres, à ce qu'elle donnait asile au tambour de la ville. De temps immémorial, c'est au son de cet instrument que se font à Reims, comme ailleurs, les proclamations qui intéressent le public.

L'auditoire de l'échevinage se tenait au bout de la rue, vers le marché, à droite.

Les magistrats qui y jugeaient relevaient en la forme du bailliage ducal, puisqu'ils prêtaient serment entre les mains du bailli. Leur tribunal représentait les anciens plaids publics tenus sur le *forum* et plus tard dans la loge située près du Marché-au-Blé.

En 1675, le vieil auditoire devint la loge des sergents du bailliage ducal, puis il fut donné par Maurice Le Tellier au collége des Bons-Enfants, et

vendu sous la république comme propriété nationale. Une boutique s'ouvre aux lieux où siégèrent les échevins.

Il est un bâtiment qui efface tous les autres, par l'importance et la richesse des sculptures qui le décorent. Le public ne fait qu'un hôtel et même qu'un palais des diverses propriétés qui portent les n°s 32, 33, 34 et 35. On leur donne pour fondateurs les Templiers, les comtes de Champagne ou les comtes de La Mark.

Si on en croit la tradition, ces vastes édifices s'étendaient au loin et composaient un quartier ; ils faisaient face sur les rues Cotta, de la Hure, du Marc et du Tambour. Ce ne sont plus, de nos jours, que des monuments sans nom, sur lesquels nos chroniques sont muettes. Avouons que nos recherches ne nous ont rien appris sur leur histoire.

Peut-être ces vieux hôtels n'ont-ils pas l'importance qu'on leur attribue. Nos historiens, qui nous ont conservé des détails sur des édifices bien moins remarquables, n'auraient pas oublié tous, tour à tour, des monuments aussi dignes d'attention. Les comtes de Champagne n'avaient rien à faire à Reims : ils n'étaient pas seigneurs du pays. Les archevêques n'auraient pas souffert qu'ils y prissent pied. Nous trouverons les Templiers sur un autre point de la ville. Quant aux comtes de La Mark, leur famille ne paraît pas connue avant les premières années du XIIIe siècle, et nous allons citer des dé-

tails qui font remonter quelques constructions à l'époque romane. D'ailleurs à cette époque MM. de La Mark étaient plus allemands que français. Tout ce qu'on peut concéder à cet égard, c'est qu'un membre de cette famille a demeuré rue du Tambour.

Le livre de 1328 ne dit rien de tous ces vieux manoirs : se tairait-il si les comtes de Champagne, si les Templiers, dont les cendres étaient encore chaudes, avaient passé par-là ? Notez qu'il indique les maisons franches d'impôts. Son silence tue à nos yeux toutes les traditions sur lesquelles on vit depuis long-temps.

Décrivons ce qui reste de ces mystérieux édifices, et commençons par la maison qui porte le n° 35. La porte est large et se termine en cintre écrasé ; des colonnettes la garnissaient des deux côtés ; des sculptures décorèrent jadis son sommet. A une des extrémités du cintre, on voit un oiseau de proie chasseur ; il tient un oiselet dans ses serres. Au-dessus, un singe accroupi supporte un socle où devait se trouver une statue ou un écusson. La façade était éclairée par des fenêtres ogivales ; une rose à trois feuilles les terminait ; une colonne de pierre divisait leur partie inférieure en deux ogives longues et élancées. De chaque côté de ces fenêtres, vers le haut, étaient des sculptures qui durent représenter des têtes. Une d'elles n'est pas mal conservée. Dans la cour, on trouve à gauche, immédiatement après avoir passé la voûte qui sert d'entrée, une porte

aujourd'hui murée ; elle a la forme ogivale et dut être riche de sculptures : on y reconnaît encore un gai ménestrel jouant du violon.

L'intérieur de la cour est beaucoup plus moderne que ce que nous venons de décrire ; les bâtiments qui l'entourent peuvent remonter tout au plus à la fin du xve siècle. Mille détails annoncent l'arrivée de la renaissance. Jadis une tourelle s'élevait dans chaque angle de la cour. Aujourd'hui on n'en voit plus qu'une à droite en entrant : elle est peu élevée ; son toit est pointu ; la porte est à cintre déprimé et trois clochetons à fines sculptures en décorent le sommet.

Au fond de la cour est une autre porte du même style : elle dut présenter bien plus de ciselures et d'ornements. Dans l'angle situé à droite toujours et encore au fond de la cour sont deux chambres remarquables par les cheminées qui les décorent : elles doivent remonter à la fin du xvie ou au commencement du xviie siècle. L'une d'elles est ornée de sculptures représentant des fleurs, des fruits et des armes de guerre ; sur l'autre cheminée on remarque un bas-relief sur lequel sont sculptées deux figures de femmes : l'une d'elles tient une urne d'où s'échappe une onde bouillonnante, près d'elle est un dauphin ; l'autre caresse un paon.

Au rez-de-chaussée, du même côté, était un grand salon éclairé par trois fenêtres ; aujourd'hui quelques cloisons en ont fait plusieurs pièces. Le plancher de

cette grande salle est encore revêtu de son antique pavage : il est composé de carreaux en terre cuite, peints et vernissés : ils représentent sur un fond vert et jaune des rosaces jaunes et rouges. Les couleurs du fond sont presque enlevées : les dessins sont mieux conservés. Devant la cheminée qui réchauffait la salle, est un pavé composé d'ardoises posées de champ et formant des dessins carrés et carrés longs qui se croisent.

La maison désignée par le n° 32 est de tous les édifices de la rue celui qui a conservé l'aspect le plus monumental. Au sommet nous remarquons une frise qui se dessine en festons formés par des trèfles. Au-dessous, au premier étage, sont des fenêtres ayant la forme d'un carré un peu allongé et garnies de croix de pierre qui les divisent en quatre. Entre ces croisées se dessinent de gothiques ogives ; leur intérieur renferme d'autres ogives terminées en trèfle ; elles représentent des chaires ou stalles d'église. Dans chacune est assise une statue de pierre plus grande que nature ; un support sculpté soutient le siége grossier sur lesquelles elles posent ; elles sont au nombre de cinq : l'une d'elles tenait jadis sur le poing un oiseau de proie dressé pour la chasse ; l'oiseau a été cassé. Les compagnons du veneur sont de joyeux musiciens iouant de divers instruments ; on reconnaît entre leurs mains la flûte, le violon, la harpe et la cornemuse. Toute cette partie du monument rappelle les arts aux XIIIe et

XIVe siècles. Au rez-de-chaussée on distingue rangées sur une même ligne les sommités de quatre arcades à plein-cintre ; là se montre le style roman, et l'on peut avancer que la partie inférieure du monument peut remonter au moins au XIe siècle.

Sur ce sol antique, chaque génération a mis sa pierre, chaque siècle son cachet, et aucune race ne peut dire : « La rue du Tambour fut mon palais. »

CHAPITRE XVII.

Quartier du Marché-aux-Draps. — Ruelles aux Crocs, — au Chat. — Rues Bertin, — de Monsieur, — de Nanteuil, — de Luxembourg, — du Petit-Arsenal, — Legendre, — Rogier.

Un des chapitres précédents renferme tout ce que nous avions à dire sur la halle aux draps, elle donnait son nom au quartier dont elle faisait partie.

Sur cet emplacement vient aboutir une ruelle ou plutôt une impasse qui conduit à une cour entourée d'habitations : on la nomme la ruelle aux Crocs; là se trouvaient déposées en tout temps les armes nécessaires pour combattre l'incendie, notamment des gaules garnies de crochets de fer.

Parallèlement à cette impasse on en trouve une autre, dite la ruelle au Chat.

Peut-être doit-elle son nom à une sculpture de pierre qui servait à désigner l'une de ses maisons.

Sur la place du Marché et faisant suite à la rue du Tambour se présente la rue Bertin. Elle occupe en partie l'emplacement de l'ancienne rue de l'Épicerie, et par suite de la voie romaine qui menait à la porte Basée par la rue de la Peirière. Construite en 1772 sur le plan de Legendre, elle prit le nom de M. Bertin, ministre d'Etat et contrôleur général des finances, qui avait contribué à faire pleuvoir sur Reims les munificences royales. En 1793 elle devint la rue Lepelletier.

Revenons place du Marché, nous y trouvons à droite la rue de Monsieur. Elle fut divisée en deux parties distinctes qui eurent chacune plusieurs noms. La portion qui aboutit au Marché fut, jusqu'au sacre de Louis XVI, la rue d'Oignon : elle devait sans doute ce nom, qu'elle portait déjà en 1328, à l'estimable légume dont une de ses maisons devait porter l'effigie. C'est ce que dit la tradition ; elle pourrait bien se tromper : en 1325 et 1328 on trouve à Reims une famille Oingnon, et le nom de la rue s'écrivait alors de la même manière.

La seconde portion de la rue de Monsieur se nommait rue de Berry depuis 1722. Il paraît que c'est là que descendit, au sacre de Louis XV, Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Charles de France, duc de Berry, petit-fils de Louis XIV. Cette princesse, fille du régent, célèbre par son in-

conduite et ses imprudences, méritait peu l'honneur que lui fit la ville en gardant son nom. Sans doute on voulut faire chose agréable au père.

Dans la rue de Monsieur, nous trouvons à droite, d'abord la rue de Nanteuil, jadis rue de la Vache. On a substitué au nom d'une enseigne celui de ce fameux graveur, une des gloires de la France, un des princes de son art. Il naquit à Reims et s'y maria. Sa famille existait dans nos murs dès le XIVe siècle. Il ne put y trouver de moyens d'existence, et la misère l'en fit sortir; il partit pour Paris, où la fortune et les lauriers ne lui manquèrent pas.

Plus loin et encore à droite est la rue de Luxembourg. C'était jadis une cour connue sous le nom de cour Châlons ; ses portes existent encore, et pour entrer dans la rue, il faut passer sous leur ancienne travée. Cette cour était encore fermée en 1665, et elle est indiquée sur le plan de Collin comme un lieu clos; elle fut ouverte en 1684 et reçut le nom de Luxembourg en l'honneur de nos victoires : les armées nationales venaient de s'emparer de cette importante cité.

Après la rue de Luxembourg, nous rencontrons toujours à droite la rue du Petit-Arsenal. La ville y eut jadis un dépôt d'armes ; on le nommait la Grange de la ville. Dans les bâtiments qui en dépendaient, on donnait asile aux troupes qui passaient à Reims.

Au bout de la rue qui nous occupe se trouve la rue Legendre, naguère rue du Cheval-Blanc ; au

nom d'une enseigne a succédé celui de l'habile architecte qui changea l'aspect de notre vieille cité. Cette rue jadis formait un coude avec celle du Petit-Arsenal ; aujourd'hui le coude a été percé , et la rue se prolonge jusqu'à l'ancien Marché-à-la-Laine.

Revenons rue de Monsieur. Après avoir traversé l'ancien Marché-à-la-Laine, nous tombons rue Rogier : elle comprend les rues du Canneton, de la Truie-qui-File, les impasses du Canneton et de la Croix-Rouge. Cette rue, qui longe les remparts, renferme aujourd'hui des écoles de filles dirigées par les Sœurs de charité ; elles ont été élevées sur l'emplacement des anciennes fortifications aujourd'hui démolies.

CHAPITRE XVIII.

Quartier Saint-Hilaire. — Rues de l'Avant-Garde, — de l'Echauderie, — Saint-Hilaire, — du Cimetière-Saint-Hilaire, — du Temple, — Linguet, — de Sedan, — de Coucy.

AGNONS l'extrémité de la rue Rogier et nous entrons dans la rue de l'Avant-Garde ; elle mène du côté des fortifications qui défendaient la porte Cérès ; on nommait jadis à Reims avant-garde, des travaux avancés placés devant les entrées de la ville. Notre rue a fini par imposer son nom à celle du Marché-à-la-Laine. L'îlot de maisons encadré aujourd'hui entre les rues Rogier, Legendre, de Monsieur et de l'Avant-Garde, était une place vide où se tenait le marché aux laines ; là de temps immémorial ve-

naient s'approvisionner les maîtres sergiers et drapiers.

Lorsque en 1359 l'arrivée des Anglais força les Rémois à raser les maisons élevées hors des remparts, on fut contraint de détruire le faubourg Cérès. Ses habitants se réfugièrent en ville et obtinrent comme indemnité la permission de se bâtir des maisons sur la place du Marché-aux-Laines : ils laissèrent autour de cette petite colonie une rue qui devint l'emplacement du marché. Une des quatre faces de ce quarrel avait dans l'origine le nom de rue Saint-Jean ; les réfugiés retournèrent plus tard habiter leur faubourg. Leur départ comme leur arrivée ne changea pas la destination du quartier. Quand, en 1592, le faubourg Cérès fut de nouveau détruit par la Ligue, les habitants demandèrent la permission de se réfugier dans les maisons du Marché-à-la-Laine, et même d'en bâtir de nouvelles sur les emplacements disponibles. Les possesseurs du quartier s'opposèrent à leur requête, mais ils finirent par voir leur résistance condamnée, et les habitants du faubourg, en payant de légers droits, purent se fixer aux lieux où leurs pères avaient déjà reçu l'hospitalité.

La rue de l'Avant-Garde nous conduit à celle de l'Echauderie. Au moyen-âge, la fabrique des échaudés n'était pas peu importante, et les maistres échaudéeurs allaient de pair avec les autres industriels. Alors il n'y avait pas plus de bonnes fêtes sans échaudés qu'il n'y en a aujourd'hui sans gendarmes !

Au coin de la rue de l'Echauderie nous trouvons la rue Saint-Hilaire. Elle aboutit aujourd'hui aux remparts. Jadis elle menait à l'église dont elle a pris le nom.

Nous avons vu que la première église Saint-Hilaire, celle qui est désignée dans le testament de Saint Remi, existait hors de la porte de Mars et fut détruite lors du siége de 1359. Il s'en trouvait une autre du même nom dans l'intérieur de la ville et au bout de la rue où nous arrivons. On a pensé qu'elle avait été élevée par Jean de Craon en 1362 : cela n'est pas. Cette basilique est nettement désignée dans le livre de la Taille de 1328. On y lit : « C'est le quarrel devant Saint-Hilaire, entre la rue Saint-Hilaire et rue de Montienglon. » On indique la position du presbytère et les propriétés des chartriers de Saint-Hilaire à quelques pas de là. Que Jean de Craon, pour réparer la démolition de l'église placée près de la porte de Mars, ait restauré, embelli celle dont s'agit, cela nous paraît très-vraisemblable ; mais l'antique édifice que nous allons décrire remontait à une époque bien plus reculée. Flodoard la désigne avec précision en rapportant un miracle qui y fut opéré de son temps. Et l'ancienne basilique était certainement antérieure à l'époque ogivale.

Le portail de l'église était pauvre de sculpture : une porte carrée surmontée d'une petite rosace, trois verrières placées dans la partie supérieure com-

posaient sa décoration. A droite du portail s'élevait une tour carrée assez haute, éclairée à l'intérieur par cinq étages de petites fenêtres ; dans la partie inférieure était une porte qui donnait dans l'un des bas-côtés. Dans le haut était un toit à mansardes, surmonté d'un clocheton aigu renfermant le timbre de l'horloge. Sur le chevet de l'église s'élevait un clocher construit tout en bois, léger et hardi ; il s'élançait au milieu de quatre aiguilles de pierre, et renfermait quatre cloches ; deux fenêtres allongées, ouvertes sur chaque face, donnaient sur l'intérieur. La nef était plus basse et moins ornée de sculptures que le chœur ; les basses-nefs étaient couronnées par une rangée de petits toits au nombre de six de chaque côté ; entre chacun s'élevait un arc-boutant. Une fenêtre éclairait chaque maisonnette.

La porte principale de l'église ouvrait sur la rue du Cimetière. Une autre entrée donnant sur la rue Saint-Hilaire conduisait à une des nefs latérales. Rien n'était irrégulier comme l'ensemble de cet édifice. Il y avait dans les bas-côtés diverses chapelles : on en comptait trois dans l'abside et une de chaque côté du chœur. Cette église n'était pas l'œuvre d'un seul architecte, le monument d'une époque : tous les siècles y avaient mis leur cachet. On la faisait remonter jusqu'à l'époque romaine, et on la croyait assise sur les fondations d'un temple. Nous croyons peu à cette tradition. Flodoard, qui parle de notre église, n'en dit rien. Il la désigne même comme plus nouvelle que celle de la porte Mars.

Au surplus, en 1515, on avait élargi le portail de l'église ; un peu après on refaisait ses voûtes. En 1720, on démolissait la vieille tour qui remontait peut-être à l'époque romane. De 1719 à 1731 on reconstruisait le chœur.

Les chanoines de Notre-Dame, curés primitifs de la paroisse, présentaient à la cure. Il y avait à Saint-Hilaire une confrérie de l'Adoration perpétuelle de Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'Autel, érigée en 1684 sous Innocent XI. C'est là qu'en 1619 fut baptisé le grand Colbert. Ce souvenir authentique aurait dû sauver l'église : elle fut détruite en 1791. Des jardins la remplacèrent. Les murs qui les entourèrent étaient en partie ceux du vieux monument. On voulut anéantir jusqu'à son nom, et la rue qui l'avait pris devint celle de la Gloire.

La rue du Cimetière-Saint-Hilaire devint la rue de l'Immortalité en 1793.

Au bas de la rue Saint-Hilaire et à la suite de celle de l'Echauderie nous trouvons la rue du Temple ; elle doit son nom à l'établissement religieux qui y subsista jusqu'en 1793. On n'est pas fixé d'une manière bien positive sur la date à laquelle fut construite la première église qui s'éleva sur son emplacement. Voici ce que racontent nos chroniques : Saint Remi célébrait l'office divin à Saint-Agricole (depuis Saint-Nicaise), lorsqu'on vint le prévenir qu'un horrible incendie ravageait la ville de Reims. Il quitte l'autel, descend à la hâte

les marches qui précèdent l'entrée de l'église où il officiait, et se hâte de courir au secours de la cité dont il est père ; il invoque le Seigneur, et l'incendie recule devant lui ; le génie du mal est vaincu : le feu, réduit à un globe de flamme, fuit devant le saint prélat et sort de la ville par une porte qui se trouvait alors entre la porte de Mars et celle de Cérès. Ce passage étroit ne se fermait jamais ; la garde en était facile et, même en temps de guerre, on le laissait ouvert pour faciliter l'entrée des approvisionnements ; aussi le nommait-on *porta Patens* (1). Saint Remi, depuis le jour du miracle opéré par le Très-Haut, ne voulut plus qu'elle s'ouvrît, la fit murer et lança les foudres de l'église contre quiconque tenterait de s'y frayer un passage. Flodoard raconte qu'un bourgeois de Reims, nommé Fortin, n'ayant pas respecté la défense du saint évêque, vit périr dans l'année sa famille et ses bestiaux, et mourut bientôt lui-même, frappé de l'anathème.

On montrait au portail du Temple, à celui de Saint-Remi, et à la petite porte de Saint-Pierre-le-Vieil, des pierres enlevées aux degrés de Saint-Nicaise, sur lesquelles Dieu avait permis que les pas de l'homme qui allait sauver Reims en son nom, restassent empreints.

(1) Cette porte ouvrait sur un chemin qui finissait par rejoindre celui de Trèves.

La tradition rapporte que Saint Remi éleva sur le sol où le miracle s'était opéré une église qu'il dédia à Saint Martin et à tous les confesseurs. Dans son testament, il parle bien et du miracle et de la basilique qu'il éleva pour en perpétuer le souvenir, mais il n'indique le lieu où il la plaça que par les mots : *infrà urbem.* Cette désignation n'a pas paru suffisante à tout le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est que le monument qui rappelait le miracle devait être près du lieu où il arriva. Or, la porte connue sous le nom de *porta Patens* était près du Temple. De plus, une plaque de marbre noir placée au portail de l'église racontait en vers latins le prodige que nous racontons et la construction de l'église qui en fut le monument. Ainsi, la tradition, non-seulement parlait, mais elle écrivait, et personne ne réclamait : il est donc probable qu'elle disait vrai.

Quoi qu'il en soit, il est certain que de temps immémorial il y eut une église sur l'emplacement du Temple. En 1040, elle tombait en ruines. Un chanoine de Notre-Dame de Reims, doyen du Chapitre et nommé Constant, la répara et la plaça sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Il releva le portail, fonda quatre prébendes pour fixer dans cette église quatre ecclésiastiques. Un de ses neveux en créa six autres. Cette église fut donnée aux Templiers, en 1170, par le Chapitre de Notre-Dame, du consentement de l'archevêque Henri de France. Il paraît cependant que les canonicats de la Trinité furent

exceptés de la donation. Lacourt a vu des actes émanés des chanoines, datés du XIIIe siècle. Après les chevaliers du Temple, l'église passa à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui s'en mit en possession en 1311, et la conserva jusqu'en 1790. A cette époque elle était desservie par deux religieux, et la commanderie valait près de 10,000 livres de rente. En 1792, les bâtiments furent vendus et détruits presque en totalité. Les maisons qui portent sur la rue du Temple les nos 15 et 17 ont remplacé l'antique église et ses dépendances.

L'église avait la forme d'une croix, le chœur était presque aussi long que la nef. Le transept était à peu près aussi considérable. L'abside et le transept se terminaient carrément. La nef était plus large que les trois autres branches de la croix. Ses piliers n'avaient pas de chapiteaux; les arcades qu'ils soutenaient étaient à plein-cintre. L'abside s'inclinait vers l'Orient, au point que du milieu du portail on ne pouvait voir le fond du chœur.

Dans l'église était un groupe de statues que l'acquéreur de l'église, M. Lemoine, fit transporter à Saint-Remi. C'était une descente du Christ au tombeau. Elle était assise entre le maître-autel et une chapelle qui terminait l'abside.

La commanderie étendait sa juridiction sur les terrains compris entre les remparts, les rues Cana, du Temple, et une partie de la rue Linguet, connue sous le nom de la rue des Bouchers. Son titulaire

avait une vaste habitation et des jardins assez considérables à côté de l'église.

Dans tous les temps on considéra le Temple comme un terrain neutre et indépendant, et le peuple avait adopté la grande salle de la commanderie pour y faire les élections des échevins et plus tard celles des conseillers de ville.

Sur la place qui précédait l'église, nous avons vu une fontaine qui prenait le nom de fontaine du Temple. Avant 1792, au milieu de cette place et devant le portail de l'église, s'élevaient deux gracieux obélisques de pierre : le plus grand était assis sur quatre lions de bronze ; il était surmonté d'une croix de Malte du même métal, ciselée à jour et posée sur un globe de cuivre. Il avait été élevé par le commandeur Bellotte, le même qui répara l'église en 1675 ; il remplaçait une ancienne croix indiquée sur le plan de 1665, et remontant aux temps les plus reculés. Une tradition vague prétendait qu'il marquait le lieu du miracle opéré par Saint Remi, ou l'emplacement occupé par l'église qu'il éleva : il est plus probable qu'il était simplement le signe protecteur du cimetière des anciens chanoines de l'église de la Trinité, et des chevaliers qui leur succédèrent : il était devant l'église. Le temps avait fini par niveler ce terrain, dans lequel on n'inhumait plus personne, et le dimanche qui suivait la fête de Saint-Georges on y tenait une foire connue sous le nom du Saint-

Guerrier. L'église renfermait dans sa croisée droite un puits placé sous son invocation. Les malades venaient boire de ses eaux.

La rue du Temple devint, en 1793, la rue de la Vérité. On y voit, n° 12, une modeste maison qui fut une des écoles de filles, tenues gratuitement dans le siècle dernier par les Filles du Saint-Enfant-Jésus ; une inscription sur marbre noir, une petite statue de la Vierge placée dans une niche grillée, la signalent aux passants. On vient de réunir à la rue du Temple celle des Écus, qui la séparait jadis de la rue de l'Échauderie. La rue des Écus était ainsi nommée, parce qu'elle passait derrière l'hôtel des Monnaies dont nous parlerons bientôt ; la révolution en fit la rue de la Justice.

La rue qui vient ensuite est celle des Bouchers. Ils avaient leurs étaux à la grande Boucherie, mais ils habitaient la rue dont nous parlons. On montre encore dans différentes caves qui s'y trouvent des crochets de fer fixés aux voûtes; ils servaient à suspendre les bestiaux que l'on voulait dépecer.

La rue des Bouchers nous mène dans la rue Montginglon ; leur point de jonction fait un coude.

Ce que nous avons de plus certain à dire sur le mot de Montginglon, c'est qu'il est fort ancien. Nous le trouvons dans le livre de la Taille de 1328, écrit Montienglon, Monjenglon. Nous y lisons : « Quarrel de la Grange-Crossart, commençant au pignon devant Montjenglon. » Au xve siècle on écrivait

Mont-Jainglon. On nommait ainsi sans doute le monticule qui faisait une plate-forme devant la rue dont nous parlons et auquel elle menait.

La rue de Sedan, jadis rue de l'Écossais, puis rue de l'Amitié en 1793, dut ces deux premiers noms à des enseignes. Elle n'a de remarquable que deux hôtels des XVIIe et XVIIIe siècles.

A la suite de la rue du Temple se trouve la rue de Coucy. Elle a pris le nom d'une ancienne famille existant à Reims dès le XIVe siècle ; elle le portait déjà en 1328.

Le quartier que nous venons de parcourir est limité par les remparts. On n'y avait ménagé qu'une seule ouverture garnie d'un parapet, en face de l'église Saint-Hilaire. Quatre tours défendaient ce côté de la ville. Après la porte Mars on trouvait la tour Chapelais. Ce nom était celui d'un cordier qui l'habitait. On trouvait ensuite la tour Saint-Adrien et la tour Sainte-Anne. Leurs noms étaient gravés en creux au-dessus de leur porte, du côté de la ville. La tour Sainte-Anne était nommée aussi tour de la Poterne du Temple. Cette poterne, ouverte près du Temple, pouvait bien avoir remplacé la porte condamnée par Saint Remi. La tour avait été construite en 1494 par Oudinet Navarre. Il avait pour plèges ou cautions Jehan Colbert et Jehan Lemoine, maîtres maçons. Enfin, devant l'église Saint-Hilaire s'élevait une tour qui avait pris son nom. Elle avait reçu du peuple le sobriquet de

Tour-Moineau, parce qu'on trouvait que la charpente et la toiture semblaient prêtes à s'envoler comme un moineau. On nommait jadis moineau, en terme de fortification, un petit bastion obtus que l'on plaçait de distance en distance pour briser la longue ligne de remparts sans tour. Il paraît que près de la tour du Temple il y avait un moineau. En 1517 on le démolit et on le remplaça peut-être par la tour Saint-Hilaire. *Indè nomen.* Ces vieux remparts, que le temps mine, sont élevés par le patriotisme de nos devanciers. Ils ont reçu les flèches des archers d'Angleterre ; ils ont vu fuir le léopard d'Albion. Que Dieu les ait en sa garde !

CHAPITRE XIX.

Quartier du Marc. — Rues du Marc, — de la Prison, — Cotta, — de la Belle-Image, — Pluche, — Saint-Crépin, —Notre-Dame-de-l'Epine.

Bon et patient lecteur, que d'excuses je vous dois pour le mal que je vous donne en vous faisant suivre ma course vagabonde ! Il faut encore que je vous fasse revenir sur vos pas vers la rue de Sedan. Elle nous ouvre l'entrée de la rue du Marc.

Cette voie, tortueuse de ce côté, fait deux coudes à angles droits, ce qui peut faire présumer qu'elle a été percée sur des cours jadis fermées. Elle était divisée en trois parties qui eurent chacune un nom différent. La portion dans laquelle nous entrons se

nommait la rue du Grenier-à-Sel. C'était là que les mercredi et samedi de chaque semaine se vendait la denrée dont le gouvernement se réservait le débit.

Vient ensuite la rue du Marc proprement dite, comprise entre la rue Cotta et celle de la Prison. Son nom est indiqué dans le livre de la Taille, en 1328, et la tradition l'explique en racontant que c'est dans cette rue que les archevêques de Reims faisaient frapper monnaie en vertu des concessions faites à l'archevêque Artaud par Louis d'Outre-Mer. Le mot Marc peut venir de marc, mesure ; ou d'un mot celtique qui serait la racine du verbe marquer, et signifierait coin, empreinte. Un titre de 1269 parle d'un lieu sis *in vico qui dicitur in March*.

Quand le pouvoir royal reprit la prérogative dont on l'avait dépouillé, il conserva l'ancien hôtel des monnaies de la rue du Marc. On l'y vit dans les XIVe et XVe siècles. A la fin du XVe siècle il fut supprimé et transporté à Saint-Omer. Le grand Colbert, qui voulait rendre à Reims tous ses anciens priviléges, choisit la rue du Marc pour y rétablir, en 1679 ou 1680, l'hôtel où l'on frappa monnaie sous Louis XIV et Louis XV. Il le plaça au coin de la rue Linguet. De vastes bâtiments encadrant deux cours, reçurent le matériel et les employés de l'établissement royal.

La portion de la rue du Marc qui va jusqu'à la rue Pluche formait, en 1328, le quarrel de la

Grand'-Marche. A cette époque, plusieurs maîtres drapiers s'y étaient établis. Le Marché-aux-Draps n'était pas loin, et les marchands finirent par établir leurs bureaux dans cette rue, qui devint celle du Bureau de la draperie, des drapiers, du Jardin des drapiers, du Bureau de la draperie : elle conserva ce dernier nom jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'est dans cette rue qu'est le berceau de l'industrie qui fait aujourd'hui la prospérité de Reims. La fabrique des étoffes de laine a seule survécu à toutes celles qui naquirent dans nos murs ; elle n'est cependant pas la dernière venue, et les serges de Reims étaient connues dès le XIIIe siècle ; Saint Louis en portait habituellement. Sous les Romains, du temps de la première race, la tradition et l'histoire nous montrent les Rémois faisant des étoffes brochées et tissées de laine, de soie, de fil d'or et d'argent, des draps grossiers, des toiles à voiles. Dans les XIVe, XVe et XVIe siècles, les tissus de laine faits à Reims étaient estimés dans le monde ; le luxe les recherchait, et dans ce temps on disait tapis de Reims, comme de nos jours on dit tapis des Gobelins.

En 1496, Robert Briçonnet fondait une manufacture de draps ; une commission composée de cinq drapiers, de deux foulons, de deux tisserands et de deux teinturiers, s'occupait de cette création. Vers l'an 1500, l'archevêque rédigeait le règlement de l'établissement qu'il voulait faire prospérer. On écrivait en 1569 celui des chausseliers ; en 1577, celui des étaminiers.

Au XVIIe siècle, les étoffes de laine fabriquées à Reims se répandaient dans toute la France. Dans le siècle suivant, elles passaient les frontières et inondaient l'Espagne et le Portugal ; nos maisons de commerce inventaient les blanches dauphines, les basins alors aimés des belles de nuit, les chaudes flanelles chéries des malades, les secs camelots et les humbles ras. Vinrent ensuite les burats monastiques, le maroc lisse ou croisé, le droguet modeste, les silésies et les épais wiltons ; le noble drap royal, les étoffes fleuries, rayées et mouchetées qu'on portait sous Louis XVI.

Le XIXe siècle vit éclore l'élégant casimir, les galantes toilinettes, le cachemire séducteur, les légères napolitaines, les circassiennes, les transparentes mousselines de laine et le tartan écossais. L'industrie rémoise ne s'arrêtera pas là. Son génie actif et créateur saura braver la concurrence, inventer encore, inventer toujours, varier sans cesse et marcher à la tête du progrès commercial.

Au coin de la rue Pluche, remarquez cette petite maison à la modeste entrée ; une vigne verdoyante décore ses murs vieux de trois siècles, c'est là que naquit, le 13 novembre 1688, Antoine Pluche, un de ces savants modestes qui savent se passer de la popularité. Géographe distingué, naturaliste ingénieux, il fut lié avec les hommes les plus remarquables de son siècle ; il légua sa bibliothèque à la ville de Reims, et mourut en 1761. Une plaque de

marbre noir, chargée d'une inscription en lettres d'or, désigne la maison qui nous arrête.

Le monument le plus remarquable de la rue du Marc est l'édifice qui porte le n° 9 ; elle fait le coin de l'ancienne rue de la Hure. A l'extérieur elle n'a rien de remarquable ; à peine quelques lignes d'architecture révèlent-elles son antiquité : elle a peu de fenêtres sur la rue du Marc ; sa façade dut être modifiée.

Quoi qu'il en soit, décrivons ce que le temps a respecté dans cet antique hôtel : la maison se compose d'une portion de façade intérieure parallèle à la rue du Marc et d'une aile en retour sur la rue de la Hure.

Sur la façade nous voyons, au rez-de-chaussée, la porte cochère et trois fenêtres de forme carrée, divisées en deux parties par une colonne de pierre sculptée ; chaque fenêtre est encadrée par une bande de sculpture où le style de la renaissance brille dans toute sa richesse ; des figures humaines, des oiseaux, l'aigle à deux têtes, la fleur-de-lys, des vases, des cornets de fleurs s'y enchaînent avec goût et sont ciselés avec délicatesse ; de chaque côté de ce cadre élégant est une autre bande du même style ; elle s'élance en cinq jets divisés par des chapiteaux et des bases, allant du bas en haut de l'édifice, et simulant cinq colonnes superposées les unes aux autres. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, règne une large frise ornée de médaillons renfer-

mant des profils d'homme et de femme ; aucune inscription n'indique leur nom ; le temps qui les a mutilés, laisse apercevoir des détails qui prouvent que l'artiste a mêlé aux modes du XVIe siècle les caprices de son imagination. Les fenêtres du premier étage ont la même forme que celles du rez-de-chaussée ; leur encadrement est modeste et se compose de simples colonnettes accolées les unes aux autres. Au-dessus règnent une frise et un entablement sculptés, divisés en six parties, qui forment autant de bas-reliefs sculptés. Sur le premier, à la gauche du spectateur qui le regarde, sont deux hommes d'armes à pied, la lance au poing, placés à droite et à gauche d'un vase d'où s'élancent des flammes. Sur le second deux chevaliers armés de pied en cap, montés sur des coursiers caparaçonnés, rompent une lance, leur visière est baissée, des plumes flottent sur leur casque. Le troisième bas-relief représente un arbrisseau dans les branches duquel est suspendue une écharpe ou un large ruban qui porte ces lettres énigmatiques : CY. A. CE. LE. SVR. OV. Nous sommes forcés d'avouer ici que, jusqu'à ce jour, nous n'avons pu en trouver le sens. Sur le quatrième bas-relief, on voit un combat entre deux fantassins armés de l'épée et du bouclier. Sur le cinquième ce sont encore deux cavaliers qui se battent à la lance ; leurs chevaux ont le cou bardé de fer, un buisson sépare les combattants. Enfin, sur le sixième, des fantassins touchent du bout de leurs lances un vase qui les sépare.

Dans la rue du Marc vient aboutir la rue de la Prison, nommée jadis rue de la Prison royale. Elle longe les bâtiments de l'ancien présidial; derrière le tribunal était la prison où l'on conduisait prévenus et condamnés. Cette maison d'arrêt datait, comme le présidial, du XVIe siècle.

C'est là qu'aux jours du sacre nos rois donnaient la liberté aux coupables repentants. A la suite de la prison était une chapelle où l'on réservait aux détenus une tribune fermée de grilles de fer. Les fidèles pouvaient assister dans la nef au service divin, et, comme l'édifice n'avait pas de clocher, le sacristain parcourait les rues voisines la sonnette à la main. Quand le culte des théophilanthropes eut pris la place du catholicisme, quand l'imagination de chacun eut la liberté de se créer ses formulaires religieux, son culte et sa divinité, les hôtes de la rue de la Prison composèrent une messe à leur usage ; ce précieux monument d'une époque de désordre n'a pas péri ; si nous ne nous trompons , il s'en trouve à l'hôtel-de-ville ou la copie ou l'original.

La prison survécut à la juridiction qui l'avait fait élever. Nous avons vu qu'elle reçut les victimes de septembre. Les terroristes y furent conduits plus tard. Jusqu'en 1813 elle accueillit les habitants que le code pénal lui confia. A cette époque les détenus s'étaient aperçus de l'état de ruine où le temps et le défaut de réparations avaient mis la maison d'arrêt, et tentèrent une évasion. On les transféra dans l'an-

cienne chapelle de l'archevêché dont nous parlerons plus loin. Les bâtiments de la prison, qui se prolongeaient presque jusqu'à la rue du Marc, furent mis en vente ; on conserva seulement sur la rue de la Prison une entrée qui servit aux bâtiments de la Mission et conduisait à la nouvelle chapelle.

Paralèllement à la rue de la Prison, arrive dans la rue du Marc la petite rue Cotta.

Nous avouons que nous ne pouvons donner l'étymologie de son nom ; peut-être est-ce celui d'un habitant du quartier.

Nous y remarquons une portion des bâtiments dont l'entrée donne sur la rue du Tambour ; on y voit des pierres carrées placées régulièrement, et encadrées dans des lignes de ciment qui font saillie. C'est ce qu'on appelait pavé de bergier. C'est une imitation, peut-être un débris, des constructions romaines.

Vis-à-vis la rue Cotta se présente celle de la Belle-Image ; elle doit son nom à une statue de la Vierge, placée jadis au coin de cette rue et de celle de l'Echauderie ; la niche qui la contenait est aujourd'hui veuve de l'objet d'art qui faisait sa gloire. Notre rue était connue sous son nom en 1290. Dès cette époque, à son angle s'élevait la belle image de Notre-Dame ; celle que nous regrettons n'a fait que remplacer la statue gothique. Pourquoi ne se relèverait-elle pas encore ? N'y va-t-il pas de l'honneur du quartier ? Faites-la gracieuse et belle, qu'elle

soit pour tous au moins un souvenir du cœur. Qui de nous n'eut une mère chérie ?

Au bout de la rue du Marc passe la rue Pluche ; elle doit son nouveau nom au savant géographe né dans la maison dont nous avons déjà parlé et dont l'entrée donne sur la rue du Marc ; elle était naguère divisée en trois parties : celle qui touche au Marché formait la rue de la Hure, véritable voie du moyen-âge, ignorée du soleil, garnie de maisons élevées, au toit pointu, à la façade habillée d'ardoises. Elle doit son nom à une ancienne enseigne.

Au bout de la rue du côté du marché se trouve une enceinte connue sous le nom de ruelle aux Chapeaux. Il paraît qu'un chapelier y faisait sécher les castors en peau de lapin, ou les feutres à longs bords dont il coiffait les chefs rémois.

La gloire de la rue de la Hure éclipse celles de la Bûchette et du Renard-Blanc qui composent avec elle la rue Pluche ; deux enseignes leur donnaient leur nom : l'auberge de la Bûchette était connue dès le milieu du xve siècle ; une bûche de bois, sculptée au-dessus de la porte, la faisait reconnaître.

Dans la rue Pluche, en face de la rue du Marc, vient tomber la rue étroite et tortueuse de Saint-Crépin ; la révolution en fit celle de la Pudeur. Saint Crépin visita Reims à son arrivée dans les Gaules ; nous retrouverons plus loin la place où s'élevait une chapelle à lui dédiée.

La rue Pluche reçoit aussi la rue Notre-Dame-de-

l'Épine, appelée jadis rue de la Sellette, et rue de la Bonne-Foi en 1793. Elle doit le nom qu'elle porte aujourd'hui à une statue de la Vierge placée dans une niche à son extrémité; au-dessous on lisait : «Notre-Dame de l'Épine. 1641.» Ce monument rappelle le miracle opéré, vers 1419, près de Châlons. Au milieu d'un buisson ardent, un berger vit une image de la Vierge ; elle fut recueillie pieusement et placée sur le jubé de la charmante église élevée sur le lieu du prodige, de 1419 à 1459. Un architecte anglais, nommé Patrice, en avait donné le plan, qu'on acheva après l'expulsion de ses compatriotes.

CHAPITRE XX.

Quartier Cérès. — Rues de Cérès, — de la Grue, — des Marmouzets, — de l'Hôpital. — Boulevard Cérès. — Rue de la Tour.

ENTRONS rue de Monsieur et gagnons, par la rue Saint-Crépin, la rue de Cérès. On vient de lui réunir la rue qui la liait à la place Royale et se nommait rue Dauphine. Elle faisait suite jadis à la rue des Tapissiers, et s'appelait comme elle rue de la Fourbisserie, et quelquefois aussi rue des Chaudronniers, nom qui lui fut commun avec la rue de Cérès. Elle dut ces divers titres aux industries qui s'y exerçaient. Elle devint rue Dauphine à l'occasion du

voyage fait par la reine, le Dauphin et ses sœurs, quand ils allèrent à Metz voir Louis XV, malade.

La rue Cérès est une des quatre voies qui coupaient la ville en quatre parties sous les Romains et sous les Francs. On trouve à son extrémité, du côté de la porte de ville, les traces d'un aqueduc construit en briques, très-étroit, et pouvant donner passage à un homme. Il devait servir d'égout.

Au coin de la rue Nanteuil et de la rue Cérès est une ancienne maison, célèbre dans les fastes de Reims. Sur la rue Cérès, une porte cochère surmontée d'une plaque de marbre noir portant une inscription, sur la rue de Nanteuil une aile de bâtiment ornée à l'extérieur de quelques sculptures remontant au XVe ou au XVIe siècle, au fond de la cour un perron et une vigne qui court sur le mur, sont les seuls signes matériels qui la distinguent. On la connaissait, du temps de nos pères, sous le nom du Long-Vêtu. Elle le devait à une enseigne représentant un sauvage habillé d'une longue peau fourrée. C'est là qu'est né, le 29 août 1619, le grand ministre qui fonda le canal du Languedoc, traça celui de Bourgogne, créa la marine française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, celle des Beaux-Arts, l'homme de génie qui bâtit l'Observatoire, embellit Paris, protégea les savants et les industriels, fut l'ami d'un grand prince, et mourut ministre, Jean-Baptiste Colbert. Détesté pendant sa vie comme tous les gens qui veulent réformer sans

faire de révolutions, il défendit les intérêts de ce peuple qui voulut troubler ses funérailles et violer son cercueil. Il désirait faire de Reims une grande ville; il y multiplia les fabriques, les établissements de tout genre; et Reims, pour rappeler sa reconnaissance, pour illustrer le berceau de l'homme qui fit la gloire et la prospérité de la France, n'a trouvé qu'une plaque de marbre et quatre clous dorés.

En entrant dans la rue Cérès, nous trouvons à notre droite d'abord la rue de la Grue; au-dessus de la porte d'une maison désignée par le n° 3, se trouve sculpté l'oiseau qui lui donne son nom. Cette enseigne, faite sous le règne de Louis XIV, en remplace une plus ancienne de même figure. Cette rue traverse un quartier où se pressaient les maisons romaines.

Laissons de côté la rue de la Gabelle, qui faisait partie du quartier voisin, et entrons, toujours à notre droite, dans la rue des Marmouzets. Elle doit, dit-on, son nom à de petites figurines sculptées qu'on voyait encore, à la fin du siècle dernier, au coin de la maison qui fait l'angle des rues des Marmouzets et de la Chasse. Je dois dire que dans le livre de 1328, nous trouvons dans la rue Montoison un propriétaire nommé Collin Marmouzet : n'est-il pas possible aussi que sa famille ait fini par donner son nom à une rue où elle aurait été établie, comme la famille des Chatelain donna le sien à la rue de La Salle ?

Parallèlement à la rue des Marmouzets se trouve

située celle de l'Hôpital; la révolution en fit la rue du Courage. Une ancienne tradition place, près de la porte Cérès, un hospice où l'on accueillait les pélerins et les pauvres voyageurs ; il dépendait de l'église de Sainte-Marie ou de Saint-Marc-aux-Cachots placée près de là, comme nous le dirons plus loin ; de là vient peut-être le nom de la rue.

A l'extrémité de la rue Cérès et toujours à droite, est un boulevard du même nom. Il avait jadis celui de rue Haute-Croupe ; il le devait aux hauteurs qu'il fallait gravir pour arriver soit à la porte Cérès, soit aux remparts qui menaient à la Belle-Tour.

Il nous conduit à la rue de la Belle-Tour. Elle doit son nom à l'ancienne forteresse qui défendait la ville de ce côté ; c'était la tour la plus vaste, la plus importante de la ville ; aussi on la nommait belle par excellence, belle entre toutes les autres. Dès le 13 mai 1489, les travaux avaient été adjugés : ils devaient coûter 300 livres. Jean Colbert, Jean Briet et Jean Châlons, s'associèrent pour la construire. Elle fut bâtie de 1502 à 1509, avec les débris du prieuré de Saint-Maurice ; le sire d'Orval, gouverneur de Champagne, avait désigné son emplacement. Sa partie inférieure avait fini par être convertie en prison ; on y enfermait dans le siècle dernier ceux qui contrevenaient aux lois fiscales.

En 1817, on remarqua que la Belle-Tour avait vieilli et menaçait ruine ; les eaux de la pluie perçaient toutes les voûtes ; la ville, d'ailleurs comme

bien d'autres, après vingt-cinq ans de guerres, ne se souciait plus d'être place forte, et la chute de l'antique forteresse fut décidée ; l'arrêt de mort fut exécuté. Il ne reste plus de traces du redoutable édifice. Sous le nom de rue de la Belle-Tour, on vient de réunir les deux rues de Montoison et Tournoison, qui se trouvaient autrefois à ses pieds.

Dans la rue Tournoison se trouve la cour ou impasse Beauregard ; elle est ainsi nommée parce que ses habitants, de leurs fenêtres, voyaient le jardin des dames de Saint-Pierre. Tout est relatif ici-bas : rien n'est triste comme la campagne découverte du haut de la terrasse qui domine ce quartier. L'abbaye de Saint-Pierre avec sa belle église, ses bâtiments de briques rouges et de pierres blanches, ses élégants clochers, ses belles allées de verdure, ses parterres de fleurs et ses jeunes nonnains, devait sans peine avoir la préférence ; et peut-être plus d'un regard indiscret chercha-t-il souvent à percer le secret des charmilles et le mystère des voiles aux longs plis.

CHAPITRE XXI.

Quartier du faubourg Cérès. — Porte Cérès. — Esplanade Cérès. — Rues du Faubourg-Cérès, — Coquebert, — de Bétheny, — de Savoie, — Maquart, — Saint-André, — Clicquot-Blervache, — Jacquart, — de la Barre, — de Cernay, — des Moissons, — des Gobelins.

Le faubourg Cérès, humble serviteur de la cité, lui fut sacrifié maintes fois. Dépourvu de vieux édifices, il est riche de ruines ensevelies sous terre à toutes les époques.

Nous commencerons son histoire par celle de la porte qui le sépare de la rue Cérès.

Elle ouvre aujourd'hui la route d'Allemagne. Du temps des Romains, elle était la tête du chemin qui menait à Trèves. Aussi, le premier nom sous lequel

elle est connue est-il : porte de Trèves, *porta Trevirensium*. La voie romaine qui venait y aboutir existe encore, et se trouve à la droite de la route actuelle en sortant de Reims : on ne la distingue qu'à l'issue du faubourg. Au nom de porte de Trèves succéda celui de *porta Regalis*. Sans doute elle servit aux entrées triomphales des rois des deux premières races, et l'on consacra par une épithète le souvenir des royales visites.

Notre porte était alors un arc-de-triomphe élevé par les Romains. Son architecture était plus simple et moins riche de détails que celle de la porte Mars. Les Barbares, au ve siècle, l'avaient détruit en partie en saccageant Reims. Le temps acheva leur ouvrage. La ruine de cet antique monument ne fut complétée qu'à la fin du siècle dernier. Capron, architecte de la ville vers 1773, étudia ses dernières reliques, rapprocha des fragments encore debout, les débris épars qu'il put réunir. Il constata que le monument avait dû être décoré de huit pilastres d'ordre composite, divisés deux par deux, surmontés de chapiteaux corinthiens ; une architrave, une frise et une corniche le couronnaient. Il devait être plus considérable dans tous les sens que l'arc de la porte de Mars.

Sous les deux premières races, on y ajouta des fortifications lourdes et massives. Elles continrent une prison. Tilpin y renferma, dit-on, par ordre de Charlemagne, Oger le Danois, le brave paladin,

l'illustre compagnon de Roland et d'Olivier. Ce souvenir des temps de chevalerie a laissé dans Reims des traces qui lui donnent de la vraisemblance.

Après Oger le Danois, la prison de la porte Cérès reçut d'autres hôtes non moins braves et non moins malheureux. L'archevêque Vulfar y fit conduire les otages saxons, dont Charlemagne lui confia la garde ; et, certes, ce n'est pas la moindre des gloires de la porte Cérès, que celle d'avoir vu dans son sein ces héros du patriotisme allemand qu'un puissant empereur écrasa, mais ne fit pas plier.

Après eux d'autres vinrent encore habiter les cachots de l'ancienne porte de Trèves. Aussi son nom avait-il fini par changer : c'était la porte de la Prison, *porta Carceris*. Elle est ainsi désignée dans un titre de 1150.

Le livre de la Taille de 1328 nous parle du quarrel de porte Chacre, commençant au pignon de la ruelle en allant vers la porte de Chacre ; de Carcer on avait fait Charcer, et de Charcer, Chacre.

Au XVIIe siècle, on se rapproche de l'ancien nom, et sur le plan de 1665 on voit la rue de la Porte-Cère ; ce dernier mot nous prouve que l'ancienne dénomination n'avait pas péri entièrement au milieu des mutilations qu'on lui avait fait subir. De Cère on refit Cérès ; on eût mieux fait de revenir à l'ancien nom de porte de Trèves.

Bidet pense que le nom de porte Cérès était usité

sous la seconde race. Il se trouve aussi, dit-on, dans la vie de Saint Albert, écrite en 1246 par Gilles de Liége. Reconnaissons qu'on le lit dans un titre de 1262, publié par M. Varin. Le nom de *porta Cereris* ne peut être moderne; il doit remonter à l'époque gallo-romaine.

Quoi qu'il en soit, l'arc-de-triomphe, et après lui la porte de la Prison, occupait à peu près la place où se trouve aujourd'hui la grille de la porte Cérès. Une herse était suspendue à sa voûte; au-dessus s'élevait un bâtiment à deux étages; dans la partie inférieure, entre les piliers, étaient des pièces dont on fit des celliers quand l'édifice ne fut plus une prison.

Ce ne fut qu'à la fin du siècle dernier que les démolitions et les nivellements projetés depuis longtemps s'achevèrent. En 1801, on planta les boulevards et l'esplanade qui précèdent la nouvelle porte. M. Henri Coquebert, lieutenant des habitants, avait eu le premier l'idée de ces grands travaux, et, en son honneur, l'esplanade reçut le nom de Coquebert. Aujourd'hui on lui a substitué celui de Cérès, nous ne savons trop pourquoi. A chacun doit rester l'honneur de ses œuvres.

Près de la porte Cérès fut, jusqu'au règne de Louis XI, une antique chapelle connue sous le nom de Saint-Marc, ou de Sainte-Marie-aux-Cachots; ce nom confirme la tradition qui place des prisons dans le monument dont nous parlons. La chapelle

paraît avoir été entamée lors du siége de 1358 ; elle fut détruite par Raulin-Cochinard, et lors de son procès, on l'accusa d'en avoir profané les débris.

Près du saint lieu s'élevait un hôpital destiné aux pélerins. Cette circonstance, dont nous avons déjà parlé, peut aussi faire présumer que cette chapelle se trouvait du côté de la rue de l'Hôpital, entre cette rue et l'ancienne porte Cérès.

Près de ces barricades s'élevait une croix marquée sur le plan de 1665. Elle indiquait la place où fut une chapelle élevée en l'honneur de Saint Crépin et de Saint Crépinien. Saint Remi, Saint Sonnace, l'archevêque Landon la désignent dans leur testament; ils la placent *ad portam Trevericam*. Son cimetière était à l'angle des barrières de l'ancienne porte, du côté du faubourg.

Nous avons dit que le faubourg Cérès avait été détruit en 1358 ; nous trouvons dans le livre manuscrit de 1328 quelques détails sur son ensemble, avant sa ruine ; il était connu sous le nom de Bourc de Porte-Chacre ; c'était aussi celui du quarrel qui commençait aux fossés, et allait jusqu'à la rue de la Barre ; là se trouvait une porte dite porte de la Barre.

En 1328 le faubourg avait son enceinte ; une autre porte se trouvait du côté de Bétheny. Quand cette partie de la ville fut relevée, on n'oublia pas de reconstruire le mur d'enceinte ; ce quartier, de nouveau rasé en 1476 et sous la Ligue, fut encore reconstruit sur ses anciennes fondations.

Le monument le plus important de la rue du Faubourg-Cérès est, sans contredit, l'église de Saint-André. On ne sait à quelle époque elle fut bâtie pour la première fois. Nos archevêques n'en parlent pas dans leur testament. On sait seulement qu'elle fut démolie en 1358, quand l'intrépide Gaucher de Châtillon se préparait à repousser les Anglais. Elle portait alors le nom de Saint-Andrien. Elle dut tomber avec les maisons de ses paroissiens, qui se réfugièrent en ville avec leur pasteur. Nous ne savons si l'église avait été reconstruite quand Raulin Cochinard fit de nouveau raser le faubourg. Depuis les maisons se relevèrent encore, et vers 1525 ou 1529, les habitants, las d'aller à la paroisse Saint-Symphorien, qu'on leur avait assignée, résolurent de reconstruire celle de Saint-André. Elle fut érigée en paroisse en 1569 (1), par Charles de Lorraine. Les chanoines de Saint-Symphorien, comme curés primitifs, nommaient à cette cure et se réservaient le droit de dire la messe le jour de la fête patronale.

En 1791, cette modeste église fut épargnée comme paroisse. Quand la religion catholique fut supprimée, elle fut vendue, mais achetée par l'ancien conseil de fabrique, qui la sauva en l'ouvrant aux assemblées de section. On lut encore long-temps après, sur la travée de la porte, ces mots histo-

(1) M. Varin place en 1686 seulement l'érection de cette paroisse.

riques : « Assemblée sectionnaire. » Elle finit par être rendue au culte. Les réparations qu'on y opéra en 1819 firent disparaître une partie des objets antiques qu'elle contenait.

Cette église est d'ailleurs peu remarquable. La nef méridionale paraît plus moderne que celle du nord. A l'endroit où finit la nef et où commence le chœur, s'élève, au-dessous de la voûte, un arc de bois qui supporte un crucifix. Dans la nef droite étaient des verrières représentant Saint Nicolas rendant la vie à trois petits garçons, Saint André portant sa croix. Devant lui un moine était à genoux. Au-dessous était cette légende : « *Deus meus propitius esto. Multum peccavi.* 1560. » Dans la nef gauche on voit encore une verrière représentant le martyre de Saint Sébastien. Au-dessous se lisait une inscription à moitié détruite aujourd'hui, qui faisait connaître que ces vitraux étaient faits aux frais des arciers (1) de Saint-André-les-Bourgs en 1560. Une riche verrière, faite à la même époque, représentait la Vierge, Saint Eloi, Saint André et d'autres personnages. Une autre verrière était partagée en quatre tableaux. L'un d'eux représentait le baptême du Christ, avec cette légende : *Hic est filius meus dilectus; in ipso complacui.* Au-dessous de la verrière on lisait : « L'an mil cinq cent trente Henri Livernier, Pierre Faillet,

(1) Archers.

Thomas Colbert, Guillaume Bérault et Jehan Marquet, demeurant au-dehors de la porte Chèque de Reims, m'ont fait faire.» Cette verrière remontait à la fondation de l'église. Tous ces vitraux, qui n'étaient plus que des débris, ont été encore endommagés ou détruits en partie vers 1819, quand on répara l'édifice. Encore quelques jours peut-être, et la vieille église n'existera plus. Le temps l'a sapée de toutes parts. La sécurité publique demande sa chute définitive. Mais elle renaîtra de ses ruines, et se relèvera sur un autre point du faubourg, près de l'abreuvoir qui longe la rue de Bétheny. Nous espérons que la ville fera les sacrifices nécessaires pour créer un monument digne d'elle.

C'est de ce côté que s'élève la maison de Bethléem, fondée dès 1837, dans Reims, par le charitable abbé Charlier. Ce digne ecclésiastique consacre son savoir, son avenir, sa vie tout entière à sauver du naufrage les pauvres enfants abandonnés de leurs parents ; les jeunes garçons qui sont sur le point de faillir à l'honneur, qui restent sourds aux remontrances paternelles, insensibles aux pleurs de leurs mères ; les malheureux qu'a déjà flétris la justice des hommes.

Au bout d'une impasse qui vient aboutir près de l'esplanade Cérès, est un corps de bâtiment connu sous le nom du Petit-Temple. C'était jadis une ferme dépendant de la commanderie de Reims ; des constructions considérables la composaient ; leurs greniers servaient de magasins à blés.

On vient de donner des noms aux rues ou chemins qui sillonnent le faubourg ; nous n'avons rien à dire sur les rues de l'Est, aujourd'hui rue Coquebert; de l'Ouest, aujourd'hui rue de Savoie ; Chèvrevoye, rue Maquart ; sur la cour Joly, aujourd'hui rue Clicquot-Blervache ; sur les rues des Moissons, des Gobelins : leur histoire est à naître, au moins pour nous. Leur noms rappellent des citoyens dont la mémoire est chère à Reims.

Dans la plaine assise entre le faubourg et Cernay s'élevait la chapelle de Saint-Nicolas-de-Virlouzet ; ce petit monument, détruit lors du siége de 1359, fut relevé dès que les jours de danger furent passés ; en 1671, Maurice Le Tellier le fit abattre de nouveau et en réunit les revenus à la mense abbatiale de Saint-Remi.

Du côté qui vit la chapelle de Saint-Nicolas-de-Virlouzet, s'élevait, près de la route de Cernay, en face et à trois cents mètres environ d'une porte qui s'ouvrait jadis dans les remparts, derrière l'abbaye de Saint-Pierre, une croix connue sous le nom vulgaire de Croix de l'Évêque. Elle était debout sur un socle posé sur quatre colonnes très-courtes, et elle marquait la place où, en 1192, fut massacré le vénérable évêque de Liége, Albert de Louvain.

CHAPITRE XXII.

Quartiers Sainte-Marguerite et des Cordeliers. — Rues Sainte-Marguerite, — de la Gabelle, — d'Avenay, — Saint-Symphorien, — des Trois-Raisinets, — Saint-Yon. — Mâcon, — d'Artois, — des Cordeliers, — de l'Isle, — Rainssant, des Filles-Dieu.

'est en ville qu'il nous faut revenir maintenant ; tournons à gauche et au bout de la rue de la Belle-Tour, nous trouvons celle de Sainte-Marguerite ; à l'ancienne rue de ce nom, on vient de réunir celles de la Chasse et du Peigne-d'Argent, qui lui faisaient suite ; la rue de la Chasse, qui menait aux remparts, devait son nom à un petit bas-relief sculpté au pignon d'une maison qui faisait un de ses coins.

La rue du Peigne-d'Argent, qui séparait la rue de la Chasse et celle de Sainte-Marguerite, devait son nom à une enseigne.

La rue Sainte-Marguerite est une des anciennes

voies de la ville. La petite chapelle quilui donnait son nom est indiquée dans le livre de la Taille de 1328.

Là se trouvaient le refuge de Saint-Gilles et la metz de l'abbaye de Saint-Basle. C'est à cette dernière maison qu'appartenait la chapelle de Sainte-Marguerite.

Dans cette rue vient aboutir celle de la Gabelle. Reims était un pays de grande gabelle ; il y avait un entrepôt de sel, on en vendait en gros aux sous-officiers débitants. Il est probable qu'à une époque que nous ne pouvons préciser, l'administration des greniers à sel et ses magasins se trouvèrent de ce côté ; nous y voyons quelques grands bâtiments qui ont pu avoir cette destination. De tous les impôts créés pour les besoins de l'Etat, il n'y en a pas qui ait une origine plus nationale, puisqu'il fut établi pour lutter contre les Anglais.

Dans la rue de la Gabelle tombe la rue d'Avenay ; c'est là qu'était la maison où descendaient à Reims les dames de la riche abbaye d'Avenay. Elle donna son nom à la rue et au quartier. En 1328, cet établissement devait avoir de l'importance, car le vieux manuscrit cite les maisons d'Avenay : ordinairement il n'emploie que le singulier.

Dans la rue Sainte-Marguerite aboutit la rue Saint-Symphorien, qui nous mène aujourd'hui jusqu'à la place de Saint-Pierre-les-Dames. De ce côté elle avait naguère le nom de rue du Bois-de-Vincennes, qu'elle devait, dit-on, à une enseigne,

et qu'avait précédé celui de rue du Petit-Pas. Là se trouvent encore quelques restes de ces sculptures en pierre qui décoraient jadis le dessus des portes avant l'invention des numéros. On y remarque, n° 5, un cerf-volant et, presque en face, une licorne.

La rue de Saint-Symphorien devint en 1793 celle de l'Héroïsme ; elle doit son nom à l'église qui y avait son entrée. Dès 1328, le quarrel de Saint-Symphorien comprenait l'îlot de maisons où se trouvait l'ancienne basilique dont nous allons essayer d'esquisser l'histoire.

Un temple en l'honneur de Bacchus ou de Cérès s'éleva d'abord sur le terrain où nous sommes. Sur ses ruines Saint Sixte, premier évêque de Reims, éleva une chapelle qu'il dédia aux Apôtres. Ce petit édifice, probablement provisoire, fut reconstruit un demi-siècle après par l'évêque Bétause, vers 314. Plus tard, du consentement du pape Saint Sylvestre, il y transféra le siége épiscopal, qui jusqu'à lui avait été attaché à la petite église de Saint-Sixte, que nous retrouverons ailleurs.

En 406, Saint Nicaise, un de ses illustres successeurs, fonda l'église Notre-Dame. Dès-lors celle des Saints-Apôtres redevint paroisse et s'inclina devant la nouvelle métropole.

Il est difficile d'établir à quelle époque la cathédrale déchue passa sous l'invocation de Saint Symphorien. Constatons que d'abord elle s'appela *Ecclesia Sancti Symphoriani ad Apostolos*. Plus tard,

les derniers mots disparurent, et il ne fut plus question que de l'église Saint-Symphorien.

Ce qui tend à établir que cette basilique avait été cathédrale, c'est que sa tour servait encore de beffroi dans le siècle dernier. Lorsque les évêques réunissaient à la puissance spirituelle le pouvoir temporel, la cloche de police, celle qui appelait non-seulement les fidèles, mais encore les citoyens, devait être à leur disposition immédiate. Pour qu'on ait laissé à Saint-Symphorien le privilége d'avoir celle du beffroi à une époque où la ville était riche d'édifices plus importants et plus élevés, il a fallu que le moyen-âge et les institutions qui lui succédèrent aient trouvé la position faite et consacrée par les siècles.

La tour du beffroi et la façade de l'église étaient au nombre des monuments les plus antiques de Reims. Elles remontaient plus loin que le XIe siècle. Vers 1096, on commença à réparer ces parties de l'édifice. Ce ne fut que le 20 décembre 1140 que Milon, évêque de Térouanne, en fit la dédicace. Dans le martyrologe de l'Eglise on lisait cette mention: «*Dedicata est ecclesia illa secundò à domino Milone morinensi episcopo, repositis in altare dicato reliquiis sanctorum duodecim Apostolorum.*» On place quelquefois cette consécration en 1104. Mais comme on l'attribue toujours à Milon, on se trompe sur la date. En 1104 il n'était pas évêque. Il paraît que les constructions furent incomplètes ou mal exécutées, il fallut les

recommencer en partie, et vers 1209 l'archevêque Albéric de Humbert autorisa des quêtes dont le montant devait être employé à relever et à achever l'église.

En regardant l'église, on avait à sa gauche l'ancien cloître des chanoines et à sa droite le cimetière. Il avait deux entrées fermées de grilles : l'une ouvrait sur la rue des Trois-Raisinets ; l'autre donnait près du portail de l'église.

Le clergé de Saint-Symphorien varia avec les siècles et les destinées de l'église. Quand Saint-Nicaise abandonna le siége de ses prédécesseurs pour élever Notre-Dame, il établit à Saint-Symphorien des diacres dont la mission fut de prier Dieu et de distribuer des aumônes.

On ne sait à quelle époque l'église dont nous parlons fut érigée en collégiale ; on présume qu'elle était déjà desservie par des chanoines dès le XIe siècle.

Parmi les hommes qui ont illustré le Chapitre de Saint-Symphorien, nous citerons Regnault, auteur d'une *Histoire des Sacres ;* Nicolas Legros, ce savant théologien partisan des doctrines de Port-Royal ; les littérateurs Trippier et Dessaulx ; Chesneau, le premier traducteur de Flodoard ; et enfin, l'illustre cardinal Guillaume Fillastre, une des gloires de l'église romaine, le bienfaiteur de Notre-Dame, le fondateur de la bibliothèque capitulaire.

Parallèlement à la rue Saint-Symphorien vient aboutir à la rue Sainte-Marguerite celle des Trois-

Raisinets. Elle devait son nom à une des sculptures que nous aimons à retrouver sur un sol fameux par ses vins. Un cep, chargé de trois grappes de raisin que becquetait un oiseau gourmet, était sculpté au-dessus de cette rue. Du côté où elle tend vers la place de Saint-Pierre-les-Dames, elle porta longtemps le nom de rue Saint-Pierre et Saint-Paul. Une maison ornée des statues des deux apôtres et située derrière Saint-Symphorien, lui avait donné son nom. Aussi fut-elle débaptisée en 1793. On en fit la rue des Stoïciens.

La troisième rue qui tombe dans la rue Sainte-Marguerite est celle de Saint-Yon.

Elle devint en 1793 celle du Désintéressement. Nous ne pouvons dire d'où lui vient l'ancien nom qu'elle a repris. Saint Yon est un saint peu connu. Il était compagnon de Saint-Denis, l'apôtre des Parisiens. Peut-être y eut-il, dans le couvent des Cordeliers qui avait son entrée sur la rue dont s'agit, une chapelle ou une statue à lui dédiée. Il y avait en France une famille de Saint-Yon. Peut-être un de ses membres demeurait-il dans ce quartier.

La rue dont nous parlons nous conduit aux deux petites rues Mâcon et Marqueuse. Nous n'avons rien à dire de la première ; la seconde doit son nom à une cour désignée dans le manuscrit de 1328. Le quarrel de cour Marqueuse comprenait les maisons placées devant la porte Neuve, c'est-à-dire la Poterne, alors ouverte derrière l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames.

Revenons par la rue Sainte-Marguerite à celle de Saint-Symphorien. Elle est coupée par un carrefour où vient aboutir la rue d'Artois. Elle porta jusqu'au sacre de Louis XVI un nom obcène que nous ne reproduirons pas.

Dans le carrefour dont nous avons parlé, mais à gauche, est la rue des Cordeliers. Le couvent auquel elle conduisait lui donnait son nom.

Vers 1220, l'archevêque Guillaume de Joinville fit venir à Reims les Cordeliers; ils s'établirent d'abord au pied du château de porte Mars ; là s'élevèrent leurs cellules et leur modeste oratoire. Saint François d'Assises eut la satisfaction de voir ses disciples établis aux bords de la Vesle avant sa mort. Il les avait recommandés à l'archevêque Albéric de Humbert, prédécesseur de M. de Joinville. Leur première maison fut détruite dans les troubles de 1234-1235. Ils avaient su se rendre agréables au peuple par leur charité et leur obligeance à rendre des services. Ils obtinrent, vers 1245, la permission de s'établir près de Saint-Symphorien ; l'archevêque Ivelle, la bienfaisance des Rémois, les aidèrent à construire une église et un couvent. En 1450, un incendie brûla leur bibliothèque, riche en manuscrits précieux, et détruisit leur second établissement. Dès 1451, le désastre était réparé.

La grande salle du couvent avait ses jours sur le préau du cloître. Elle servait de lieu de réunion aux assemblées du peuple pour faire les élections

et délibérer sur les affaires de la cité, à l'époque où le conseil de ville consultait les habitants. Plusieurs délibérations furent considérées comme clandestines, et comme telles, annulées pour avoir eu lieu ailleurs qu'aux Cordeliers. Dans cette grande salle, la Ligue tint ses saturnales.

L'ordre de Saint-François y convoqua des assemblées provinciales, par exemple en 1611 ; pendant huit jours il y eut sermon. On fit une procession dans Reims ; les rues étaient tapissées ; le conseil de ville prit part à la cérémonie, et alloua à cet effet du vin et de l'argent.

En 1793 s'installa dans le couvent une assemblée populaire. Le district de Reims y établit ses bureaux pour procéder à la vente des biens nationaux.

Enfin, tous les bâtiments furent vendus et devinrent des propriétés particulières. Nous les retrouvons rue des Trois-Raisinets et rue Mâcon. L'église, après avoir servi de grange, fut démolie en 1813.

La rue de l'Isle n'a de remarquable que les ruines de l'église des Cordeliers. Une maison particulière les absorbe, et ses planchers coupent en deux les voûtes et les arcades ogivales. Quelques-unes de ces arcades sont à plein-cintre, et font supposer qu'une portion de l'édifice avait été rebâtie dans les siècles derniers.

Près de là nous trouvons encore la rue Rainssant. Son nom rappelle le savant médecin que Louis XIV mit à la tête de son cabinet de médailles,

et fit entrer l'un des premiers à l'Académie des Inscriptions. Il était enfant de Reims.

Dans la rue Saint-Symphorien, du côté de l'ancienne abbaye Saint-Pierre, vient aboutir la rue des Filles-Dieu. Une communauté lui donna son nom (1). Nos anciens plans n'indiquent pas l'emplacement qu'elle occupait : les traditions sont muettes sur ce point, et cependant son existence ne peut être révoquée en doute.

Les Filles-Dieu paraissent avoir été fondées en France en 1226. Leur institution avait pour but d'arracher au vice les femmes de mauvaise vie. Nous ne savons si elles reçurent à Reims la même mission. Elles sont citées dans nos titres du XIIIe siècle.

Au XIIe siècle, vers 1170, furent fondées en Flandre et en France des congrégations destinées à protéger les pauvres filles, les femmes et les veuves contre les séductions du monde et la brutalité des passions. Elles sont encore connues en Belgique sous le nom de Béguinages. Ce nom venait de celui de leur fondatrice, Sainte Bègue. La règle suivie dans ces pieuses retraites tenait de la vie religieuse et de la vie séculière. Les Béguines n'étaient pas toujours cloîtrées. Dans certains pays elles pouvaient vaquer en ville à des travaux de leur sexe, et ne rentrer qu'aux heures fixées. Quelquefois le couvent était remplacé par une agglomération de petites maisons

1) La révolution en fit la rue Cornélie.

isolées, indépendantes, entourées de jardins, groupées autour de l'église, de l'hôpital commun, des salles où elles prenaient ensemble leur repas. Tel est encore le Béguinage de Gand. Ceux de Reims ne lui ressemblaient pas tous : celui de Clairmarais paraît avoir été un couvent ; les autres se composaient de petites maisons dispersées dans les différents quartiers de la ville. Nous en avons déjà rencontré plusieurs. L'institution des Filles-Dieu n'est peut-être que celle des Béguines. Peut-être se confond-elle avec les Sœurs *povoir Dieu*, ou pauvres de Dieu, que nous avons déjà trouvées sur nos pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre de la Taille, tout en nommant le quarrel des Filles-Dieu, n'y désigne que des maisons de Béguines.

CHAPITRE XXIII.

Quartier de Saint-Pierre-les-Dames. — Rues de la Peirière, — Saint-Étienne. — Place Godinot. — Rues du Levant, — Neuve-Saint-Pierre-les-Dames, — de l'Université.

Les rues Sainte-Marguerite et d'Artois que nous venons de parcourir nous mènent toutes deux dans celle de la Peirière. C'était une des lignes qui divisaient Reims en quatre, du temps des Romains; elle faisait suite aux rues du Tambour, de l'Epicerie, et conduisait à celle du Barbâtre. Des travaux faits vers 1615 ou 1616 amenèrent la découverte de la voie antique au-dessous du sol actuel.

La rue de la Peirière, jadis étroite et tortueuse, fut élargie et redressée sous Louis XV.

Le monument important de la rue de la Peirière était le couvent des Magneuses. Il est aujourd'hui occupé par l'administration des hospices de Reims.

En 1634, la veuve de Nicolas Colbert (1), seigneur de Magneux, commandant pour le roi en la ville et château de Fismes, établit dans sa maison sise au bourg Saint-Denis, une communauté de pauvres filles; une simple chapelle leur donnait asile quand elles priaient.

Bientôt Madame de Magneux voulut donner à l'œuvre dont elle avait conçu le plan une plus grande extension et lui assurer une existence régulière. L'administration refusa d'abord son agrément; néanmoins, en 1635, Madame de Magneux obtint des lettres-patentes qui l'autorisaient à s'établir rue de la Peirière. Ce ne fut qu'en 1638 que la ville consentit à reconnaître le nouvel établissement, qui prit d'abord le nom de Séminaire des pauvres filles;

Au-dessus de la porte fut mise une plaque de marbre noir, sur laquelle étaient écrits ces mots : « Hôpital de Sainte-Marthe, fondé par Madame de Magneux en 1638. » La maison finit par prendre le nom de la fondatrice ; et les Sœurs et leurs élèves furent appelées les Magneuses.

La communauté fut supprimée en 1791. Les jeunes filles furent conduites à l'hôpital-général. Le bâtiment, loué d'abord à des particuliers, devint

(1) C'est elle aussi qui fonda l'Hôtel-Dieu de Fismes.

ensuite bureau de bienfaisance. Les dames de la Congrégation s'y installèrent pour quelque temps.

La chapelle était dédiée à Sainte-Marthe, c'est ce qui explique pourquoi la maison se nommait l'hôpital Sainte-Marthe. Conservée pendant la révolution, elle devint magasin, remise, puis écurie. Les dames de la Congrégation la firent restaurer. On y vit, depuis leur départ, le tribunal de commerce rendre la justice consulaire ; il s'y établit en 1824, quand il quitta l'hôtel-de-ville, pour faire place au tribunal civil qui sortait de l'archevêché.

Elle vient d'être donnée aux protestants ; ils y ont fait faire les travaux réclamés par leur culte ; des boiseries en chêne sculpté, une chaire de même nature décorent le temple. Des bancs de bois attendent les auditeurs. Cette décoration sévère n'est pas sans dignité ; nous avons remarqué sur un tronc cette chrétienne devise : « Dieu aime celui qui donne gaîment. » Espérance et charité, quand réconcilierez-vous des croyances qui devraient se confondre, des hommes qui n'ont qu'un Dieu, qu'un avenir, qu'une loi, des races qui sont sœurs, et que des fautes politiques seules ont divisés ?

Au bout de la rue de la Peirière se trouve celle de Saint-Etienne. En 1793, on en fit la rue de la Révolution. Jadis, dit-on, elle s'appelait la rue des Martyrs. Le nom qu'elle porte de nos jours lui vient de l'église de Saint-Etienne; cette paroisse fut vendue et détruite en 1795. Elle s'élevait à l'entrée de la place Saint-Pierre, sur la gauche en entrant.

Au portail s'élevait une grosse tour carrée qui contenait quatre cloches ; elles avaient un très-mauvais renom près des oreilles rémoises et mettaient en déroute les respectables quadrupèdes dont l'homme a fait ses amis. Au-dessus de la tour s'élançait une petite campanille dont la cloche servait à annoncer les offices. La façade du monument était percée de verrières ouvertes sur différentes lignes. A peu près au centre était une rosace. Au-dessus de la porte d'entrée était placée la statue de Saint Étienne.

Le cimetière de la paroisse était situé au coin des rues de l'Université et de Contray ; son terrain est aujourd'hui réuni à celui du collége.

Près du terrain où se trouvait l'église, s'étend, à gauche de la rue, la place Godinot ; on la nommait, en 1793, la place de la Révolution ; avant et depuis 1793 jusqu'en 1842, elle s'appelait place de Saint-Pierre-les-Dames. Jusqu'à la fin du siècle dernier, elle n'avait que deux issues : l'une sur la rue Saint-Etienne, l'autre par la rue du Bois-de-Vincennes , aujourd'hui rue Saint-Symphorien. On voyait alors au fond l'église et les jardins de Saint-Pierre-les-Dames ; à droite, le couvent, le pavillon de l'abbesse et leurs dépendances ; à gauche, l'église Saint-Etienne. Les maisons particulières n'y avaient place que du côté de la rue du Bois-de-Vincennes. Aujourd'hui, deux nouvelles rues y aboutissent : l'une, la rue du Levant, ouverte dans la direction des remparts, sur la ligne que suivait un

passage jadis ouvert à côté du portail de l'église, qui conduisait à la porte de la croisée septentrionale.

La portion du rempart à laquelle mène la rue du Levant, avait jadis une porte connue sous le nom de poterne de Saint-Pierre-les-Dames. Elle est aussi parfois désignée sous le nom de Porte-Neuve. En 1358 on rompit le pont qui la précédait ; elle-même fut murée par les ordres de Gaucher de Châtillon. On l'ouvrait quand les travaux qui se faisaient de temps à autre à la porte Cérès rendaient celle-ci impraticable. Le haut de la porte fut nivelé quand on fit la terrasse du rempart. Mais la partie inférieure est encore intacte, et on la distingue sans peine dans les terrassements qui soutiennent nos murailles.

Du même côté et aux pieds des vieilles fortifications s'élevait une grande croix de pierre. Sa place est encore marquée sur le plan de 1665. On la nommait la Croix de Sainte-Bove. Elle indiquait, dit-on, le lieu où fut ensevelie la fondatrice du couvent. Plus tard ses restes furent redemandés à à la terre, renfermés dans une châsse, et portés dans l'église.

On ouvrit la rue Neuve-Saint-Pierre-les-Dames sur la gauche de la place, au milieu des bâtiments qui composaient l'ancien monastère et le logement de l'abbesse.

Au point où les rues nouvelles font un carrefour,

jaillit une fontaine élevée en l'honneur de l'abbé Godinot, le bienfaiteur de Reims.

Le centre et le bas de la place n'ont pas toujours été tels qu'on les voit aujourd'hui. Le processionnal de Reims, Flodoard, nos vieux auteurs, nous parlent d'une ancienne basilique connue sous le nom de Sainte-Marie-la-Rotonde. On s'accorde à dire qu'elle s'élevait devant l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames ; on ajoute qu'elle était la chapelle du premier monastère.

L'église Saint-Pierre-les-Dames, qui s'élevait au fond de la place, était un des monuments dont notre vieille cité avait droit d'être fière.

Son portail avait été reconstruit dans le XVIe siècle. Les travaux, auxquels Henri II contribua de ses deniers, avaient commencé vers 1545. Cette portion de l'édifice portait le cachet de son temps, et le style de la renaissance y avait prodigué ses richesses. Une porte à plein-cintre d'une grande élévation donnait accès à la maison du Seigneur ; elle était unique, et les bas-côtés de l'église n'avaient pas d'entrée particulière. Au-dessus de cette porte régnait un entablement supporté par quatre colonnes. De gracieuses sculptures décoraient les angles compris entre les colonnes et les lignes courbes qui dessinaient la porte.

Sur cet entablement s'arrondissait un demi-cercle qui renfermait une brillante rosace. Au-dessus se posait un second entablement; il supportait trois

niches qui contenaient de saintes statues. Celle du milieu, plus haute que ses deux sœurs, se terminait en dôme. Des vases pleins de flammes couronnaient les deux autres niches.

Ce portail était placé entre deux tours qui dataient aussi de 1545. On y comptait trois étages avant d'arriver à la flèche. Au premier étage étaient quatre colonnes. Entre celles du milieu on voyait une rosace. Des niches et leurs statues les séparaient de celles des extrémités. Au second étage s'élevait un nombre égal de colonnes. Au milieu on apercevait une fenêtre de forme ogivale, divisée en deux par une colonnette de pierre et terminée par une rosace. Des niches élancées se trouvaient à droite et à gauche entre les colonnes. Au troisième étage, les quatre colonnes se répétaient encore ; elles étaient séparées par les ouvertures nécessaires à la fuite du son des cloches. Au-dessus et aux quatre angles de chaque tour s'élevaient des dômes portés par des colonnes. A leur sommet on voyait un globe surmonté de la croix. Entre ces quatre dômes commençait la toiture de la flèche : elle était couverte de lames de plomb sur lesquelles se dessinaient des losanges. Plus haut s'élevait un cercle de colonnes dont le sommet était garni d'une couronne formant la base de la flèche ; celle-ci, terminée par une croix, montait au ciel fine et élancée. La tour du midi contenait un carillon.

L'intérieur de l'église se composait d'une nef as-

sise entre ses bas-côtés. Seize piliers soutenaient sa voûte. Elle n'avait pas de transept. Les nefs latérales se terminaient carrément. Un demi-cercle formait l'extrémité de l'église. Là était le maître-autel, et devant lui se trouvait le chœur où les dames de Saint-Pierre assistaient aux offices. Jusqu'en 1665, un riche pavé de mosaïque s'étendit sous leurs pieds ; il devait remonter, comme ceux de nos autres églises, au temps des croisades. L'abbesse Marguerite de Béthune, qui fit des dépenses considérables dans l'intérieur de l'église, le remplaça par des dalles. Une grille séparait le chœur du sanctuaire. Elle supportait les châsses de Sainte Bove et de Sainte Dode, premières abbesses de la maison.

Devant le chœur s'élevait un noble tombeau de marbre ; il renfermait l'illustre abbesse Rénée de Lorraine ; l'infortunée Marie de Lorraine, reine d'Ecosse, mère de Marie Stuart, morte de chagrin ; la turbulente duchesse de Montpensier, l'ennemie de Henri III, une des têtes ardentes de la Ligue, toutes trois sœurs ; enfin leur nièce Rénée II de Lorraine, abbesse de la maison après sa tante.

Près de là, sous une colonne de marbre, étaient déposés le cœur du cardinal Charles de Lorraine, le bienfaiteur de Reims ; celui de Louis de Lorraine, cet archevêque qui résida rarement, et songeait plus rarement encore aux obligations qu'il avait contractées. Enfin celui du cardinal de Guise, massacré dans le palais de Blois, reposait auprès de ces sépultures de famille.

L'origine de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames n'est pas sans obscurité ; comme il y eut à Reims plusieurs communautés et églises du même nom, il fut facile de confondre les faits et les traditions qui concernaient chacune d'elles.

La place où s'élevait la croix Sainte-Bove paraît avoir été celle qui vit s'élever le premier couvent de Saint-Pierre-les-Dames. Cette portion de la ville se trouvait hors des remparts (1), quand Saint Baldéric et Sainte Bove, sa sœur, tous deux enfants de Sigebert, roi d'Austrasie, jetèrent les fondations de l'antique abbaye ; Saint Nivard, leur parent, bénit et consacra ces premières constructions [651-670].

Sous Charles Martel, les religieuses furent forcées de rentrer en ville et d'abandonner le monastère : il dut être ruiné. Sainte Bove, première abbesse, qui mourut en cédant la place à Sainte Dode sa nièce, avait été inhumée dans la première église, et la croix qui porte son nom marquait le lieu de sa sépulture.

Après la tourmente révolutionnaire, les dames de Saint-Pierre revinrent à Reims ; elles essayèrent de racheter leur couvent à moitié détruit. Elles ne purent y réussir, et se retirèrent à Nancy.

La maison, après la suppression de l'ordre, servit de magasin, puis d'hôpital. On y vit les Carmélites

(1) Ainsi de ce côté les remparts actuels auraient embrassé leurs devanciers.

rentrées en France, les Frères des écoles chrétiennes. Aujourd'hui l'aile du bâtiment et le pavillon sis à droite appartiennent au couvent de la Congrégation. Les bâtiments situés à gauche sont des filatures.

Au bout de la rue Saint-Etienne, se trouve la rue de l'Université. A gauche, en allant vers le haut de la ville, on voyait jadis l'hôpital Saint-Antoine.

Saint Remi, entre autres œuvres de charité, avait fait une fondation de treize prébendes ; leur destination était de fournir chaque jour un pain et un denier à treize pauvres de Reims. Il advint de cette institution comme de bien d'autres : le pain des pauvres fut mangé par des gens qui n'en n'avaient pas besoin. L'archevêque Guillaume de Champagne mit fin à cet abus, et sut rentrer en possession des prébendes ; ce charitable prélat qui, deux fois par semaine, partageait avec les indigents les mets de sa table, fonda l'hôpital de Saint-Antoine à l'aide des revenus qu'il avait recouvrés ; il les plaça près d'une de ses fermes située à côté de la porte Basée ; on devait y donner retraite à vingt vieillards infirmes et malheureux.

Dans le XIVe siècle, on voit la maison administrée par un maître et des frères qui avaient soin des hommes, une maîtresse et des sœurs qui accueillaient les femmes et les filles.

A cette époque, on signalait à Reims quelques cas de la maladie appelée vulgairement feu Saint-

Antoine. On fit venir de Troyes un religieux de l'ordre des Antonins, fondé à Vienne en Dauphiné à la fin du XIIIe siècle. Ces Frères s'occupaient de l'art de guérir le mal connu sous le nom de leur patron.

Celui qui fut appelé à Reims fut placé, momentanément d'abord, dans la maison de Saint-Antoine. Il s'y fixa à la grande satisfaction des habitants, qui profitaient de ses connaissances.

En 1777, l'ordre de Saint-Antoine fut absorbé par celui de Malte. Le commandeur de Reims prit possession de l'hôpital. Il fut revendu en 1790 comme propriété nationale. Il devint entre les mains de M. Dérodé l'une des premières manufactures rémoises où l'on ait employé des machines.

En 1820, les dames de la Congrégation achetèrent l'ancien hôpital Saint-Antoine, et y fondèrent une pension de jeunes filles, une retraite pour les femmes qui ont besoin de fuir le siècle et de prier Dieu. Les réparations furent achevées en 1824. Au mois de décembre de la même année, l'ancienne chapelle fut rendue à sa destination ; elle fut bénie et placée sous l'invocation de la Vierge, de Saint Antoine, ancien patron du lieu, de Saint Pierre, dont l'antique église avait disparu.

Vis-à-vis l'ancien hôpital Saint-Antoine s'élève le collége des Bons-Enfants. Une des gloires du clergé de Reims, c'est d'avoir toujours été le père des lettres. C'est lui que nous trouvons à la tête des

siences, des arts dans les premiers siècles de notre histoire ; c'est lui que nous voyons organiser l'instruction publique au moyen-âge, et dans le XVIe siècle ; c'est lui qui remplit la pieuse, la grande mission d'élever la jeunesse rémoise jusqu'à la fin du siècle dernier. Il saura suivre encore les exemples de ses devanciers quand la loi lui permettra d'ouvrir de nouveau les écoles fondées par lui, par lui soutenues avec gloire pendant dix siècles.

Les premières classes régulières dirigées par le Chapitre étaient ouvertes dans la rue des Tapissiers. Troublées à diverses reprises par la guerre étrangère et les troubles civils, elles se rétablissaient dès que les circonstances le permettaient. Leur réputation allait au loin ; on passait les mers pour y venir. Le pape Gerbert, Saint Bruno, virent au pied de leur chaire les princes, l'élite de la noblesse et de la société française.

Au XIIe siècle de pauvres jeunes gens voulurent comme les riches boire à la coupe sacrée de la science ; ils s'associèrent pour cette libérale entreprise. Un manteau de drap grossier, une cape de bure couvrirent leurs épaules ; ils n'avaient ni rentes ni pensions, et allaient deux à deux dans les rues de Reims demander du pain et l'obole qui devait leur servir à acheter le savoir. La charité ne leur fit pas défaut ; l'influence du clergé soutenait leur humble requête.

L'association des Bons-Enfants se plaça bientôt

sous son patronage, et vers le milieu du XIIIe siècle, l'archevêque Ivelle régularisait leur association, la soumettait à un règlement qu'elle acceptait avec reconnaissance. Leur maison s'élevait au lieu même où se trouve aujourd'hui le collége de Reims. Placée sous la direction de l'écolâtre du Chapitre, soutenue par nos prélats, les chanoines et la population, elle prospéra, s'accrut et atteignit avec éclat la fin du XVe siècle.

Dieu permit enfin que l'imprimerie fût découverte. De toutes parts la lumière brilla, les esprits s'éclairèrent, de nouveaux besoins se firent sentir, et les peuples commencèrent à demander des livres et du savoir. Notre clergé ne resta pas immobile au milieu de la révolution qui s'opérait, et dès 1496 l'archevêque Robert de Lenoncourt offrait aux Rémois de créer dans leurs murs une Université.

En 1501, Gilles Grand-Raoul chargeait ses héritiers de bâtir un collége sur l'emplacement de la maison des Bons-Enfants. C'est à lui qu'on doit l'idée que M. de Lorraine sut plus tard agrandir. Les fonds qu'il légua reçurent leur destination en 1544.

L'archiépiscopat de Reims revint à sa première proposition. En 1547, Charles de Lorraine obtenait du pape Paul III la permission de fonder à Reims une université. Henri II confirmait cette création par des lettres-patentes enregistrées au parlement en 1549.

Le cardinal de Lorraine augmenta le modeste édi-

fice qui jusqu'alors avait abrité les pauvres écoliers, les Bons-Enfants de Reims. La ville donna une ruelle et quelques maisons voisines. Paul Grand-Raoul, écolâtre du Chapitre, avait réuni les anciennes écoles du Chapitre au collége fondé par son oncle, et la nouvelle institution eut de suite une existence complète. Nos rois comblèrent de priviléges et d'exemptions leur bien-aimée fille l'Université de Reims.

Elle fut divisée en quatre facultés : les arts, la médecine, le droit et la théologie eurent chacun leurs cours, leurs professeurs. Les arts se divisaient en deux nations, France et Lorraine. On ne se bornait pas à enseigner le latin ; l'hébreu et le chaldéen avaient leurs chaires spéciales.

La chapelle Saint-Patrice, dont nous parlerons bientôt, devint celle du nouvel établissement. Près d'elle s'élevait le bâtiment où logeait le grand-maître. Une tourelle au toit pointu, suspendue à l'angle du bâtiment, une porte entourée de sculpture, surmontée d'une inscription dont il ne reste plus de traces, les bâtiments de la première cour, ceux de la cour de droite en entrant, rappellent encore la fondation du cardinal de Lorraine. L'Université lui devait son existence : elle adopta ses armes.

L'illustre prélat ne s'en tint pas là. Après avoir songé à l'éducation des laïques, il pensa à celle du clergé. Il fonda dans la rue du Barbâtre le premier

sèminaire de Reims. Les bâtiments qu'il lui destina sont aujourd'hui connus sous le nom du Mont-Dieu. Nous en parlerons plus loin.

Quelques années après, on réunit les deux institutions, et le collége des Bons-Enfants accueillit aussi les séminaristes. Les bâtiments qui les reçurent sont ceux qui sont situés à gauche, en entrant dans la cour, du côté de la chapelle Saint-Patrice.

Plus tard l'archevêque Maurice Le Tellier voulut donner au Séminaire de nouveaux bâtiments dignes de son importance : il les plaça dans la seconde cour du collége des Bons-Enfants. La porte de la maison fut refaite, et l'architecture du XVIIe siècle vint se mêler à celle du XVIe. Le nouveau monument, commencé en 1676, fut achevé en 1685. Une inscription placée au-dessus de sa porte particulière rappelait et le bienfait et le nom du bienfaiteur. Le Tellier mit les Génovéfains à la tête de l'établissement.

En 1716, les Jésuites voulurent s'y installer, et ce, comme toujours, par bonté d'âme. Ils en furent expulsés, et les Sulpiciens continuèrent l'œuvre des religieux de Sainte-Geneviève. Le Séminaire et l'Université vécurent en paix sous le même toit, jusqu'aux jours de la tourmente révolutionnaire.

En 1776, on eut la malheureuse idée de déplacer le collége des Bons-Enfants, et de l'établir dans une des rues qui aboutissent à celle du Barbâtre; déjà les fondations étaient creusées, les premières assises de

pierre sortaient de terre, et le monument allait s'élever, quand les circonstances firent abandonner ce projet.

En 1792, le Séminaire fut fermé, et la maison des Bons-Enfants devint le collége constitutionnel. A l'instruction religieuse succéda l'éducation encyclopédique, et les parents se hâtèrent de soustraire leurs enfants aux nouvelles doctrines. Le collége, dès-lors désert, devint la prison des suspects ; et la révolution eut le bonheur de trouver dans Reims deux cent cinquante honnêtes gens à y renfermer.

L'ancienne maison des Bons-Enfants, après avoir abrité les tribunaux, s'ouvrit, en 1804, au lycée impérial : il appela à lui la nouvelle génération; le collége royal lui succéda.

Nous n'avons pas confondu l'histoire succincte de l'Université rémoise avec celle de sa chapelle dédiée à Saint Patrice. Cet antique monument a vu naître autour de lui tous les bâtiments du collége des Bons-Enfants ; son existence précéda la leur de plusieurs siècles.

Au VIIe siècle, près de la porte Basée, peut-être un peu au-delà, s'élevait un monastère dédié à Saint Pierre ; il était fondé par Gondebert, frère de Saint Nivard [651-670] ; il était royal ou fiscal, c'est-à-dire qu'il appartenait au roi. Il en fut ainsi jusqu'à Louis le Débonnaire, qui le donna à Aspaïs sa fille, femme du comte Bogon ou Begon.

Nous ne savons quand le monastère fut détruit, il dut périr dans les guerres du Xe siècle. On pense

que la chapelle Saint-Patrice, jadis placée parallèlement à la rue de l'Université, et de nos jours convertie en classe, en faisait partie. Du temps de Bidet, on y voyait encore la pierre tumulaire d'une religieuse.

Non loin de là, des fouilles faites en 1717 amenèrent d'autres découvertes non moins curieuses : à dix-sept pieds au-dessous du sol, on rencontra les ruines d'une maison romaine, ensevelie sous une couche épaisse d'un pied environ, et formée de tuiles et de pierres brisées ; là se trouvaient des vases de terre rouge, des fragments de mosaïque, les ruines d'un four, une espèce de cassolette, des statuettes mutilées, parmi lesquelles on reconnaissait l'Amour, le dieu Mars, une femme, un esclave les mains liées derrière le dos à un bouclier. Tous ces objets furent déposés à l'archevêché, où il y avait un musée que la révolution a dispersé, Dieu merci !

Nous sommes arrivés au bout de la rue de l'Université ; c'est là que finissait la ville gallo-romaine ; là se trouvait la dernière des quatre portes antiques que nous avions à faire connaître. C'est de là que partait la route qui menait à Rome. Là vinrent se heurter les hordes de barbares ; là s'élevaient ces vieux murs que le soleil du midi salua pendant huit siècles, et que Louis le Débonnaire laissa tomber pour plaire à l'archevêque Ebon.

Ces vieux remparts étaient construits de larges et épaisses pierres de taille, et bravaient les coups

des béliers. Ils s'étendaient au bout de la rue de l'Université, à gauche, dans la direction de la rue des Murs, et devaient passer entre les remparts actuels et les jardins de Saint-Pierre-les-Dames ; à droite, ils s'étendaient sur la ligne qu'occupent les rues de Contray, des Fuseliers, de Tronsson-Ducoudray, du Clou-dans-le-Fer, des Telliers et allaient rejoindre la place où s'élevait l'arc-de-triomphe où fut le château de Mars.

Comme toutes ses sœurs, la porte dont nous allons parler survécut long-temps à la vieille enceinte dont elle ouvrait l'entrée ; comme ses sœurs, elle a reçu plusieurs noms. Elle s'appela d'abord *porta Collatitia*, porte Collatice, parce que sous sa voûte passaient les denrées qui venaient à Reims. Elle eut aussi un nom qui rappelait l'Olympe : c'était la porte de Bacchus (1).

Au moyen-âge, on la nommait *porta Basilicaris, porta Basilicarum*, porte Basilicaire ou des Basiliques, sans doute parce qu'elle ouvrait le chemin qui menait aux églises de Saint-Remi et de Saint-Nicaise. Ce mot s'altéra chemin faisant, et de *Basilicaris* on a fait Baseil, Basel, Basai, et enfin Basée.

Le nom de porte de Bacchus se trouve encore dans un titre du XIIIe siècle, relatif à la fondation de

(1) On lisait dans un manuscrit donné au Chapitre par l'archevêque Manassès [1069-1096] que Saint Rigobert demeurait sur la porte de Bacchus.

l'hôpital Saint-Antoine [1201] ; mais dès-lors il n'était plus d'usage, ce n'était qu'une réminiscence.

On lui donna aussi le nom de porte de la Conférence, ce qui n'est qu'une traduction de *porta Collatitia*. Les denrées se vendaient sur une place sise au pied de la porte et dans les rues voisines. Ce terrain s'appela plus tard place aux Anges, parce que sur la porte Basée s'élevait, dans les VIIe et VIIIe siècles, une chapelle dédiée aux Anges et à l'Archange Saint Michel. Il paraît même que le nom de rue aux Anges fut porté par le haut de la rue de l'Université.

Il est difficile de savoir à quelle époque fut bâtie la porte Basée ; tel est le dernier nom qu'elle a porté. Dans des fouilles faites près de l'emplacement qu'elle occupait, on découvrit des médailles de Julien, et l'on se hâta de conclure que notre antique monument datait du règne de cet empereur. Une autre tradition lui donne pour constructeur Flavius Constantin, fils du grand Constantin. Nous ne connaissons pas de faits positifs qui viennent l'appuyer. Dans toutes les hypothèses, l'arc de Bacchus passait pour avoir été élevé comme un monument de l'alliance conclue entre Rome et Reims.

Il comptait trois arcades. Deux d'entre elles ont été démolies sans qu'on ait conservé de détails sur leur existence et sur la date de leur chute. L'arcade du milieu fut détruite en 1753, lorsqu'on fit à Reims de grands travaux pour l'établissement des fontaines.

Elle avait vingt-cinq pieds de haut ; des colonnes cannelées l'encadraient des deux côtés. Sous la voûte était un bas-relief représentant un Triton à la queue de poisson. Sur cette queue était assise une Vénus sans le moindre vêtement. Elle embrassait le dieu marin. A l'extrémité de la queue du Triton, qui se dressait en l'air, était l'Amour, aux ailes déployées. Des rosaces encadrées dans des losanges entouraient ce monument de l'art romain. La porte, au dehors, était dessinée par une bande plate, large d'un pied environ, chargée de palmes et de rosaces sculptées avec goût. Il est inutile de dire que la voûte était à plein-cintre. La partie massive du monument était bâtie avec des pierres considérables de volume.

Cet arc dut être mutilé par les Barbares comme celui de la porte Cérès. Ces débris furent couverts par les constructions du moyen-âge. Ils firent partie d'un édifice qu'habitait Saint Rigobert. C'est du haut de ce bâtiment qu'il refusa l'entrée de la ville à Charles Martel.

Deux plaques de marbre noir et des trophées placés de chaque côté de l'Université, rappellent l'existence de l'ancien arc-de-triomphe.

On voit encore, dans l'enceinte du collége, près des débris de la chapelle Saint-Patrice, quelques pierres de grande dimension, et une colonne jadis cannelée, aujourd'hui rongée par le temps, qui ont dû faire partie des vieux remparts, de l'ancien couvent et de la porte Collatice.

CHAPITRE XXIV.

Quartier du Cloître. — Rues de Lorraine, — de l'École-de-Médecine, — Vauthier-le-Noir, — de la Tournelle, — d'Anjou, — de la Fleur-de-Lys, — des Tournelles.

ous avons vu que la rue de la Peirière avait été élargie sur les jardins du Cloître : les maisons canoniales formèrent un de ses côtés. Nous destinons un article spécial au Chapitre et à ses dépendances. Sur son emplacement est ouverte la rue du Cloître, dont nous parlerons ailleurs. D'un bout elle tombe sur la place Royale, et donne de l'autre dans la rue de Lorraine.

La rue qui longeait le Cloître et l'archevêché, nommée aujourd'hui rue de Lorraine, en l'hon-

neur de tous les prélats fournis au siége de Reims par l'illustre maison qui règne sur l'empire d'Allemagne, se divisait en deux parties : celle dans laquelle le Cloître avait entrée était la rue de la Visitation. Elle devait son nom à une maison située vis-à-vis cette ouverture. Elle est aujourd'hui désignée par le n° 1. Au-dessus de la porte d'entrée étaient des sculptures représentant la visite faite par Sainte Elisabeth à la Vierge Marie. Ce monument pouvait dater du xve ou du xvie siècle. Il fut plus tard remplacé par une sculpture ornée de cette légende : « *Visitavit nos oriens ex alto.* » A droite et à gauche sont des médaillons, qui représentent deux profils de femmes qui sont sans doute la Sainte Vierge et Sainte Elisabeth. Des draperies et des rinceaux complètent l'ensemble du nouveau bas-relief. En 1793, la rue de la Visitation devint celle de la Maternité.

La seconde partie de la rue de Lorraine se nommait rue du Corbeau. Une sculpture placée au-dessus de la porte de la maison n° 5 lui donnait son nom.

Dans cette rue, au coin de la rue d'Anjou dont nous parlerons bientôt, était une croix de fer dont l'origine est peu connue. Suivant les uns, elle indiquait le champ où se vidaient jadis les duels judiciaires ; suivant d'autres, à ses pieds s'exécutaient les arrêts rendus par la justice de l'archevêché.

Dans la rue de Lorraine, vis-à-vis des bâtiments de l'archevêché, se trouve la rue de l'École-de-

Médecine. La révolution, qui ne respecta rien de ce qui rappelait les anciennes institutions et les bienfaits du clergé rémois, fit de cette rue celle de l'Industrie. Vers 1610, Antoine Fournier, né dans nos murs, religieux de Saint-Denis, chanoine primecier de Metz, évêque de Basilite, acheta dans cette rue une maison et un jardin qu'il destinait à l'établissement d'une école de médecine. Il lui donna deux professeurs et deux bacheliers pour les aider, assura par des rentes les appointements qui leur étaient dus et devint ainsi le père de la scientifique institution ; la fondation qu'il avait ajoutée à celles créées par M. de Lorraine prit le nom de fondation furnerienne.

Il était mort avant d'avoir vu réaliser ses intentions. Mais il avait laissé à son neveu, Antoine Beauchêne, le soin de les mettre à fin. Aussi lisait-on sur un marbre noir placé au-dessus de la porte de l'édifice l'inscription suivante, tracée en caractères d'or : « Ecoles fondées par les deux Antoine. » Une cloche suspendue au-dessus de cette épigraphe annonçait l'ouverture et la fin du cours. L'école prenait aussi l'épithète de furnerienne. Les professeurs étaient jadis décorés du titre de lecteurs Antoniens.

A l'entrée de la rue de l'Ecole-de-Médecine est un espace connu jadis sous le nom de rue ou de place des Groseilliers. Jadis une haie et des jardins l'entouraient. Là se trouvait une croix dont la fondation

remonte à une époque que nous ne pouvons déterminer ; on reproduit à son égard les conjectures déjà émises au sujet du monument placé à l'entrée de la rue d'Anjou. Dans le siècle dernier, un nommé Lefèvre fit la folie de l'outrager par des blasphèmes impies ; il tira même contre la sainte effigie un coup de pistolet.

Ce malheureux fut condamné à faire amende honorable sur le parvis Notre-Dame, devant le portail de la grande église, et à avoir la langue percée avec un fer chaud. Ainsi le voulait la législation fondée par Saint Louis, et encore en vigueur. Ce ne fut que le 26 Mai 1725 que l'arrêt fut exécuté sur la place du marché. Lefèvre, après s'être long-temps soustrait aux recherches de la justice, avait fini par être arrêté.

Depuis, de mauvais sujets, qui surent rester inconnus, brisèrent la croix des Groseilliers. Elle fut relevée par un chanoine nommé Benoit, qui demeurait dans la maison contre laquelle elle était située. Renversée en 1793, elle est aujourd'hui debout.

La rue de l'Ecole-de-Médecine nous conduit dans la rue de Vauthier-le-Noir. Cette rue, qui forme un coude, se nommait rue Prison-Bonne-Semaine du côté de la rue de l'Ecole-de-Médecine, et rue Vauthier-le-Noir du côté de la rue Saint-Etienne.

Sur le plan de Legendre, la rue Vauthier-le-Noir est nommée rue du Moûtier-le-Noir. On cherche à expliquer ces deux noms par une même

allusion à la prison dont nous allons parler. Le moûtier noir, c'était, disait-on, l'édifice aux sombres cachots, aux ténébreuses cellules, où descendaient les condamnés ; Vauthier le Noir, c'était l'un des geôliers notables de cette triste demeure.

Le nom de Moûtier-Noir est de création moderne, et nous pensons qu'il a bien le sens qu'on lui donne.

Le nom de Vauthier-le-Noir est bien plus ancien : on le trouve dans les titres du XIVe siècle ; selon nous, c'est celui d'un des habitants du quarrel. En 1359, nous trouvons à Reims une famille Lenoir. C'est un de ses membres, Henri Lenoir, qui défendit Cormicy contre les Anglais.

Deux monuments sont à citer dans la rue de Prison-Bonne-Semaine : l'un est un hôtel dont fut propriétaire Jean Godinot, né en 1669, mort en 1749, le bienfaiteur de la ville. A la porte de la maison on remarque une fontaine : sur une pierre plate appliquée au mur près de la porte, sont écrits ces mots : « Eau la plus saine. » C'était sans doute un hommage fait par la ville à l'homme qui la servit si bien.

Le second monument que nous signalerons est l'élégant hôtel qui porte le no 3.

En face de la rue Vauthier-le-Noir on voyait naguère un bâtiment aux fenêtres grillées, portant sculptées sur ses murs les armes du Chapitre et celles de l'archevêché. Là furent les dernières prisons ecclésiastiques ; là s'exécutaient les peines de détention

prononcées par les justices capitulaire et archiépiscopale.

On donnait à l'ensemble de l'édifice le nom de Prison de Bonne-Semaine. Quand on y enfermait les chanoines, les revenus de leurs prébendes étaient confisqués pendant tout le temps que durait leur détention. A la fin de chaque semaine, on les distribuait aux pauvres. C'est de là que vient le nom de Bonne-Semaine.

La Constituante supprima la justice ecclésiastique, et elle fit bien. La révolution conserva toutes les maisons d'arrêt. Elle en avait besoin pour faciliter le triomphe de ce qu'elle appelait la liberté. Celle dont nous parlons fut destinée à recevoir différentes catégories de condamnés. Depuis peu seulement elle est supprimée. Ses murs tombaient en ruines et touchaient à ceux du collége. Quelques évasions eurent lieu de ce côté. Les voisins se prêtaient même à les faciliter, de peur d'être assassinés par ceux qui les tentaient. La prison fut vendue et convertie en caves et celliers. Les travaux qui furent faits à cette occasion amenèrent de curieuses découvertes. Nous ne citerons qu'un des objets précieux qu'on mit au jour. C'est un autel qui n'est pas purement romain. La mythologie des Gaules s'y mêle à celle de Rome. Il n'est pas fait, comme celui trouvé rue du Levant, pour servir de table au sacrifice. Il devait être précédé de la table ; son sommet est à deux pentes comme un toit. Il se termine par un fronton triangulaire, au centre duquel est sculpté le

porc si cher aux Gaulois. Au-dessous est un bas-relief orné de trois figures. On voit, à gauche, Apollon ou Bélénus et sa lyre, à droite, Mercure ou Theutatès avec sa bourse, son caducée, son chapeau garni d'ailes. Au centre est assise et accroupie sur ses jambes une figure d'homme dont la tête est garnie de cornes. Le collier Gaulois décore son cou. Il tient entre ses bras une corne d'abondance dont le contenu est difficile à préciser. Ce contenu tombe devant la bizarre divinité, arrive sur un autre bas-relief placé au-dessous, où se trouvent un bœuf et un cerf qui semblent en prendre leur part. Cette circonstance nous fait présumer que de la corne d'abondance jaillit un cours d'eau, que la divinité qui la porte est le génie de cette onde écumante. Nous rattachons cette interprétation à l'étymologie que nous adoptons pour le vieux nom de Durocort.

Le long de l'hôtel qui a remplacé la prison de Bonne-Semaine, passe la rue de la Tournelle. La révolution en fit celle de l'Antiquité. On y remarque un édifice dont l'angle porte une tourelle suspendue. Des croix de pierre séparent ses fenêtres en quatre parties. Au-dessus d'une d'elles, ouverte dans le toit, on distingue les armes de l'archevêché et celles du Chapitre, placées les unes à côté des autres.

Au surplus, ce n'est pas la tourelle dont nous avons parlé qui donne son nom à la rue. La rue de la Tournelle était déjà connue dès 1328; elle conduit

dans la rue des Fuseliers, où passaient les anciens remparts. Il est probable que de ce côté se trouvait une tour ou un bastion qui aura survécu quelque temps à la primitive enceinte de Reims.

Au carrefour formé par les rues de l'École-de-Médecine, de la Tournelle, de Vauthier-le-Noir, vient encore tomber la rue des Anglais. Elle ne doit pas son nom aux Anglais qui assiégèrent en vain Reims. Dans les XIVe, XVe et XVI siècles, la rue en portait un autre que nous allons faire connaître. Celui dont s'agit en ce moment rappelait le séjour fait dans nos murs par les réfugiés catholiques chassés d'Angleterre par l'intolérance de la réforme anglicane. Établis d'abord à Tournay, ce ne fut qu'en 1556 qu'ils arrivèrent à Reims; ils s'établirent dans le refuge de l'abbaye du Longueau, alors situé dans la rue dont nous parlons. Ils y fondèrent un collége et un séminaire que nous verrons ensuite établis au Mont-Dieu.

Revenons rue de la Tournelle; elle conduit dans la rue d'Anjou. La république en fit celle de la Tendresse-Maternelle.

A l'extrémité de la rue d'Anjou, du côté de la rue Neuve, est la petite rue de la Fleur-de-Lys, qui devint celle de la Raison en 1793.

Revenons sur nos pas, remontons la rue d'Anjou. A son autre extrémité est la rue des Tournelles; elle vient aussi tomber dans la rue des Fuseliers : celle-ci, ainsi que nous l'avons dit, est élevée sur les anciennes fortifications de la ville, et dut mener à des tours dont nous ne connaissons pas de vestiges.

CHAPITRE XXV.

Quartier de Notre-Dame. — Rue des Fuseliers. — Parvis Notre-Dame. — Rues du Trésor, — Tronsson-Ducoudray. — Place du Palais-de-Justice. — Rue des Tapissiers.

A rue de la Tournelle nous mène dans celle des Fuseliers. Elle est fort ancienne et s'asseoit sur la ligne des premiers remparts. Les fortifications et les fossés occupaient l'emplacement compris entre la rue du Bourg-Saint-Denis et celle où nous sommes. Aussi les maisons situées du côté de la rue du Bourg-Saint-Denis voient-elles leur rez-de-chaussée sur la rue des Fuseliers devenir premier étage au fond des cours qui ouvrent sur la rue du Bourg-Saint-Denis.

Dans leurs caves, dans leurs fondations, on retrouve les bases des vieux murs rémois.

Il m'a toujours semblé que le nom de la rue devait être des Fuseliers, et non des Fusiliers, comme on l'écrit parfois. Je pense que dans cette rue demeuraient les fabricants de rouets et de fuseaux. Cette industrie était importante avant les découvertes faites par les mécaniciens modernes. Dans une ville de fabrique, ce commerce devait avoir une grande extension ; il a dû avoir son centre à une époque où tous les artisans d'un même métier savaient former un corps etvivre en famille. Notre rue dut être celle des Fuseliers.

Elle nous conduit par la rue de la Porte-Saint-Denis, qui appartient à l'un des chapitres suivants, sur la place du parvis Notre-Dame.

Elle doit son nom au grand monument qu'elle possède. Pendant la révolution, on en fit le parvis du temple de l'Être-Suprême.

Entre la grande porte de l'archevêché et la base de la tour du midi , se voit une fontaine construite dans le siècle dernier en l'honneur du chanoine Jean Godinot dont nous avons déjà parlé. La tradition rapporte que, sur cet emplacement ou aux environs, s'élevait une chapelle placée sous l'invocation du Saint-Sauveur ; elle surmontait une voûte dans laquelle jaillissait une eau vive et limpide : on admirait la beauté de ses ornements, et l'art avec lequel le monument était construit. Si on ne se trompe, il

aurait été démoli en 970, sous le pontificat d'Adalbéron.

Sur la place du Parvis, du côté de la tour du nord, donnait une des façades de l'ancien Hôtel-Dieu : les deux battants de la porte étaient séparés par une statue de la Vierge. Au-dessus on lisait ces mots : « Notre Dame de Bon Secours.» A côté s'ouvrait une petite porte réservée aux religieuses. Sur le terrain du pieux édifice, dont nous allons bientôt parler avec plus de détails, se sont élevées, depuis quelques années, les prisons publiques. Leur entrée donne sur le parvis.

Plus loin et du même côté, dans la rue du Parvis, on remarque une maison au sommet de laquelle on lit ces trois mots qui résument le christianisme : *Spes — Fides — Charitas.*

Au-dessus de la porte, on voit sur une plaque de marbre cette inscription : *A fundamentis restaurata, anno Domini* 1615. Ce bâtiment appartenait au Chapitre ; il était connu sous le nom de maison de la Chrétienté.

A droite, en regardant la cathédrale, nous voyons une auberge qui porte aujourd'hui le nº 21. Si nous n'y lisions une inscription gravée sur marbre noir, elle n'attirerait pas notre attention.

En 1429, Charles VII entrait en Champagne et cherchait à pénétrer dans Reims pour s'y faire sacrer. La Pucelle l'accompagnait. Elle avait l'intention de s'emparer de Troyes et de Châlons avant de se

présenter devant nos murs ; aussi écrivit-elle aux Troyens une lettre dont ils envoyèrent copie à leurs amis et confédérés les gens de Reims.

Les Bourguignons et les Anglais, à Reims comme à Troyes, rirent de cette épître. Cependant, quelques semaines après, Troyes, Châlons et d'autres villes avaient arboré le drapeau national ; Charles VII et Jeanne d'Arc entraient dans nos murs. Il existait à la cathédrale une vieille tapisserie des plus curieuses, qui représentait cet heureux évènement. Elle a disparu depuis 1793.

Cette tapisserie, par bonheur, avait été gravée et publiée en 1618 par Charles du Lys, descendant du frère de l'illustre héroïne. On y voyait Charles le Victorieux, entouré de ses cousins les ducs de Bourbon et d'Alençon, Jeanne et la bannière de France, des archers, des trompettes, des arquebusiers. Dans le lointain on apercevait cheminant dans une route de traverse, au milieu des bagages du roi, un brave homme de campagne et sa fidèle épouse. Qui donc étaient ces paisibles et humbles voyageurs? que venaient-ils faire à Reims au milieu de cette marche guerrière et triomphale ? Certes, ils avaient droit d'y avoir place : ils arrivaient de Vaucouleurs voir leur fille Jeanne au plus beau jour de sa vie. La ville de Reims les hébergea dignement et leur donna pour hôtel la maison que je viens de signaler. Aujourd'hui elle a nom la Maison-Rouge ; jadis elle avait pour enseigne un âne rayé.

Les bâtiments construits depuis la ruelle que nous venons de citer jusqu'au bas de la place du Parvis, formaient le quarrel du Grand-Moulinet. Près de l'antique hôtel, connu sous ce nom dès cette époque, se trouvait une autre maison moins importante, connue sous le nom de Petit-Moulinet. Peut-être a-t-elle fini par être réunie à l'auberge qui subsiste sous l'enseigne du *Lion d'or*. De tout temps elle eut l'honneur de donner l'hospitalité aux grands personnages que les circonstances et le désir de voir amenaient à Reims.

Là s'arrêtèrent tour à tour Frédéric, Guillaume III, le duc de Wellington, l'empereur Alexandre. Devant cette même porte relayait le soldat que Dieu fit empereur : il venait de perdre aux champs de Waterloo sa couronne et ses derniers preux. Quelques jours après le même hôtel voyait arriver les députés qui allaient prier la sainte alliance de laisser à Napoléon II le trône de son père.

A une époque plus heureuse, l'hôtel du Moulinet s'ouvrait devant les équipages de l'ambassadeur d'Angleterre. Le duc de Northumberland venait représenter, au sacre de Charles X, un prince qui prenait le titre de roi de France, et écraser par son faste celui de notre aristocratie.

Là descendit aussi le duc d'Orléans, ce jeune prince, aimable et artiste comme François Ier, brave, loyal et populaire comme Henri IV, ce jeune prince qui n'eut d'ennemis que ceux que lui faisait

sa position politique, et mourut regretté de ceux-là mêmes qui ne l'appelaient pas au trône.

Le parvis Notre-Dame jouait un grand rôle dans toutes les cérémonies de notre église. C'est là que se mettaient en ordre toutes ces belles processions qui parcouraient la cité ; c'est là que venaient aborder les brillants cortéges des princes qui visitaient la grande basilique, des rois qui demandaient l'onction sainte ; c'est là que se déployait le clergé de la cathédrale venant à leur rencontre avec ses chappes d'or, ses croix, ses bannières et son dais pour les recevoir et les conduire au pied des autels.

Le parvis vit aussi de sombres et douloureuses cérémonies ; maintes fois l'échafaud s'éleva sur son historique emplacement ; maintes fois on y prononça publiquement de sévères arrêts.

A l'angle des nouvelles prisons arrive, sur la place du Parvis, la rue du Trésor. Elle aboutit à la petite porte occidentale de Notre-Dame. Jadis, les bâtiments du Chapitre s'avançaient jusque-là le long de la cathédrale. Du côté droit de la rue, en venant de la grande église, était la maison du trésorier du Chapitre; elle porte aujourd'hui le n° 4 : aussi notre rue avait-elle le nom de rue du Trésor.

C'est dans l'hôtel du trésorier que M. de Talleyrand-Périgord plaça le siége d'une institution qu'il avait créée, que la république ne respecta pas, sans doute à cause de son fondateur, mais que l'empire et la restauration furent heureux de relever et d'a-

grandir. Je veux parler de la caisse des incendiés. La charité fit les premiers fonds ; l'intérêt et le calcul apportèrent leurs offrandes. Le tout fut administré par le clergé dès le commencement.

Retournons sur la place du Parvis; à son autre extrémité vient aboutir la rue de la Poissonnerie, dont on a fait, je ne sais pourquoi, la rue Tronsson-Ducoudray. C'est une des plus anciennes voies de Reims; elle faisait partie, en 1328, du quarrel de porte Valloise, et dans ce temps-là elle portait le nom de rue du Vieil-Marché.

Là s'éleva la première halle de Reims ; elle s'étendait jusqu'à la porte aux Ferrons. Elle venait d'être reconstruite à neuf par l'archevêque Guillaume de Trie, lorsqu'en 1331, il ratifia la création d'un marché sur la place où il se trouve aujourd'hui ; on ne vit plus dans notre rue que les débitants de poissons, d'herbes, d'œufs, de beurre et de fruits ; c'était le marché des jours maigres, celui des vendredis. Un toit porté sur des piliers abritait, dès l'origine, les marchands et les acheteurs ; il fut reconstruit vers 1640, et démoli en 1776, quand on abattit la porte aux Ferrons dont il était voisin. Comme cette halle était destinée principalement à la vente du poisson et de la marée, elle reçut le nom de la Poissonnerie ; par la même raison, la rue du Vieil-Marché devint la rue de la Poissonnerie.

C'est dans cette rue que demeurait Hélard, le peintre de la ville ; on lui avait conféré cet hono-

rable titre, en 1670, à condition qu'il serait aux ordres du conseil toutes les fois qu'on aurait besoin de son pinceau, et qu'il ferait gratis les portraits de MM. les lieutenants des habitants : nous trouvons de ses ouvrages à Saint-Jacques, à l'Hôpital-Général. Ils ne manquent ni de dessin ni de coloris. Sa maison devait se trouver à peu près vis-à-vis la porte latérale du palais-de-justice.

Il avait pour voisin et pour ami Jean de La Fontaine, notre immortel fabuliste. Celui-ci suivit les cours de l'Université de Reims, et passa dans nos murs plusieurs de ces années où l'avenir n'est que séduction, où la vie n'est que joie et plaisir. Mme Hélard était aussi belle que sage ; or, elle était charmante. C'est à son intention qu'il fit ce joli conte que vous savez tous, et qui commence par ces vers si connus :

Il n'est cité que je préfère à Reims ;
C'est la première entre celles de France ;
Car, sans compter l'Ampoule et ses bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.

Galanterie d'autant plus précieuse que le distrait ami de Jeannot-Lapin n'en était pas moins appréciateur éclairé du beau sexe. On cite la maison qui porte le nº 19 comme ayant eu l'honneur d'abriter sa jeunesse, ses premières rêveries d'amour et de poésie.

En descendant la rue de la Poissonnerie, on trouvait à sa gauche la porte aux Ferrons, dont nous

avons parlé, et à sa droite la rue du Puits-Taira, dont on vient de faire la place du Palais-de-Justice.

Elle devait son nom à un puits creusé dans la cour de la maison sise au coin de la rue de La Salle et de la nouvelle place.

La maison où il se trouve appartenait au Chapitre, et on l'appelait la maison du Puits-du-Terra. C'est sous ce nom qu'elle est désignée dans les vieux titres. Nous savons que le terrain du faubourg de Vesle s'appelait *Terra communis*. Notre puits était placé *in Terrâ capituli*. Peut-être son nom vient-il de cette circonstance topographique.

La rue s'appelait parfois rue du Terra : fait qui viendrait à l'appui de notre étymologie.

Dans tous les cas, ce nom distinguait notre puits de celui dit le Puits à la chaîne, placé à la Porte-aux-Ferrons.

En entrant par la rue Tronsson-Ducoudray, on trouvait, sur la place, à sa droite, les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui détruits. Ils servirent de caserne à la gendarmerie jusqu'en 1841. C'est là qu'en 1830 les gendarmes défendirent l'écusson qui décorait le haut de leur porte ; c'est là que le peuple les assiégea et voulut leur faire un mauvais parti. Devant cet édifice était une fontaine monumentale élévée dans le siècle dernier en l'honneur du lieutenant Rogier ; dégradée en 1793, restaurée en 1822 sur le premier modèle, elle fut démolie en 1841.

Le long de la rue du Puits-du-Terra était l'ancien

Hôtel-Dieu de Reims. C'était un monument peu recommandable sous le rapport des beaux-arts, mais consacré par les souvenirs les plus vénérables; son berceau remonte aux premiers jours de la cathédrale. Partout le christianisme naissant mit la charité sous la sainte égide de l'espérance et de la foi; partout, près des églises où l'on prie, il plaça l'édifice où l'on soulage celui qui souffre.

Le grand apôtre, Romualde, son prédécesseur, tous ceux qui leur succédèrent, Hincmar surtout, enrichirent et augmentèrent le pieux édifice; on attribuait à la libéralité de ce dernier la construction de deux grandes salles que l'on pouvait encore désigner naguère. L'une d'elles est convertie en Cour d'Assises.

L'Hôtel-Dieu fut administré par l'église de Reims; le Chapitre le dirigeait; sous ses ordres, des Frères et des Sœurs faisaient le service de la maison; plus tard, on n'y laissa plus que quatre religieux, et le nombre des religieuses fut augmenté; elles finirent même par rester seules dans la maison. Elles appartenaient à l'ordre de Saint-Augustin, prenaient le titre de chanoinesses régulières, et nommaient elles-mêmes leur supérieure et les dignitaires de la communauté.

Quand vint la tourmente révolutionnaire, les religieuses restèrent à leur poste. En 1793, elles furent contraintes de quitter le costume de leur ordre; elles le reprirent en 1813. On avait vaine-

ment tenté de les remplacer ; le christianisme qui pardonne les persécutions, la charité que rien ne décourage, les ramenèrent dès qu'on les rappela. Dès 1810, un décret impérial avait reconnu leur existence.

L'établissement, enrichi par les fidèles, les rois, les archevêques, avait de grands revenus. En 1789, ils s'élevaient à 175,000 livres. La révolution porta sa main sacrilége sur les biens des pauvres et les réduisit de moitié ; les générations à venir souffriront long-temps des fautes de leurs devancières.

L'Hôtel-Dieu de Reims faisait de ses richesses un noble emploi. On y exerçait la charité la plus large que le libéralisme puisse rêver. Les gens de toutes les nations, les hommes de tous les cultes y trouvaient l'hospitalité s'ils en avaient besoin. Il y avait du linge pour le soldat blessé, des secours pour le prisonnier de guerre. Les enfants abandonnés retrouvaient sous ce toit paternel les soins de la mère qui les avait abandonnés ou que Dieu avait rappelée de ce monde. Le voyageur indigent ne frappait pas en vain à la porte du Seigneur : un lit pour la nuit dans une salle particulière, un morceau de pain le soir, un autre le lendemain, lui étaient réservés. Au point du jour les sergents de ville venaient le chercher et le conduire aux portes de la ville.

L'ancien Hôtel-Dieu avait quatre façades donnant l'une sur le parvis Notre-Dame, une autre sur la

rue du Trésor, la troisième rue du Puits-du-Terra, la quatrième rue de la Poissonnerie.

La façade qui donnait sur ce qu'on appelle de nos jours la place du Palais-de-Justice, se divisait en trois parties. Du côté de la Poissonnerie était le pavillon qui fait aujourd'hui partie du palais-de-justice ; venait ensuite un grand corps-de-logis à trois étages, contenant des salles de malades; après lui s'élevait un joli portail, construit du XIIIe au XIVe siècle. Son fronton était percé d'une rosace au sommet, et de deux verrières placées plus bas. Le tout était renfermé dans une grande ogive. On montait quelques marches pour arriver à la porte ; elle était séparée en deux par un trumeau sur lequel s'appuyait une statue. Deux contreforts ayant leur base sur la place, précédaient cette partie de l'édifice. Ils supportaient le fronton d'une première porte élevée devant l'ancienne au XVIe ou au XVIIe siècle. Deux colonnes à chapiteaux corinthiens la décoraient. Elle était à plein-cintre, une croix de pierre s'élevait à son sommet.

Saint Nicolas était le patron de l'Hôtel-Dieu. Quelques-unes des verrières dont nous venons de parler faisaient partie de la chapelle placée sous son invocation. Là se disait la messe des malades, là les enfants nés dans la maison recevaient le baptême. On priait là pour les agonisants, puis pour les trépassés. L'autel était pauvre. Dans la nef étaient les fonts baptismaux. Les murs intérieurs de l'oratoire étaient couverts de

vieilles tapisseries, de toiles peintes qui ont fait l'objet de curieuses et récentes publications.

Les religieuses recevaient, dans les premiers temps, le voile au milieu du Chapitre de Notre-Dame. Depuis 1625 elles le prirent dans la modeste chapelle Saint-Nicolas. C'est là qu'elles commençaient leur existence de dévoûment et d'abnégation; c'est là qu'elles trouvaient, à la fin de leurs jours, le champ de repos éternel. Quand les saintes filles avaient payé leur dette à ce monde, qui les méconnaît parfois, elles étaient portées dans l'antique chapelle. Ses dalles humides se soulevaient et recevaient, dans son sein glacé, celles qui avaient vécu sans nom, sans famille, sans joie, au milieu des souffrances qu'elles adoucissaient, des douleurs qu'elles consolaient. Lorsqu'en 1826 l'Hôtel-Dieu fut transféré dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Remi, les religieuses dirent adieu aux ossements de leurs sœurs trépassées. Pour la dernière fois elles s'agenouillèrent sur ces tombes sans épitaphes, sans écussons, mais riches de pieux souvenirs, où elles ne devaient pas rejoindre celles qui les avaient devancées. L'autorité comprit son devoir. La pioche de l'entrepreneur ne viola pas les vénérables tombes. Les saintes reliques ne furent pas profanées et jetées au vent. Tous les ossements furent recueillis avec respect et transférés dans le nouveau cimetière.

L'Hôtel-Dieu finit par ne pouvoir plus suffire aux

besoins d'une cité qui devenait chaque jour plus populeuse. Dès 1768, on songeait à le transporter dans une partie de la ville où l'air serait plus pur, où de vastes terrains permettraient aux architectes d'élever des bâtiments sains et larges, de tracer des jardins pour les convalescents. A cette époque, on pensait à réunir les couvents de Saint-Nicaise et de Saint-Remi, et à placer l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments de celui qui rejoindrait l'autre. On hésita longtemps. La révolution vint simplifier la question en démolissant Saint-Nicaise. Saint-Remi, devenu vacant, attendit plusieurs années sa nouvelle destination, et ce fut encore dans l'ancien Hôtel-Dieu que les malades et les blessés de 1814 furent amoncelés. Ces lugubres circonstances rendirent de plus en plus nécessaire son déplacement : ce fut en 1823 seulement que les immenses travaux qu'il fallait faire furent achevés.

Les anciens bâtiments ont été restaurés, démolis ou remplacés, et forment de nos jours le palais-de-justice. Le tribunal civil et correctionnel de l'arrondissement de Reims et la cour d'assises de la Marne, après avoir occupé l'archevêché, le collége et l'hôtel-de-ville, s'y sont installés en novembre 1839. La justice consulaire tient ses audiences dans la partie supérieure du monument.

La place du Palais-de-Justice nous conduit dans la rue des Tapissiers. Elle doit ce dernier nom à l'industrie qui s'y fixa. Les tapis de Reims furent illustres au XIVe siècle. On disait alors tapis de Reims

comme on dit tapis d'Aubusson : ce genre de fabrique fleurit à Reims jusque dans le XVIe siècle. Nos vieilles églises se décorent encore aux jours de fête des belles et historiques tentures qu'on lui devait. La tradition fait naître dans nos murs la famille Gobelin qui transporta à Paris l'art qui l'immortalisa. C'est à Reims qu'elle en avait appris les principes et les secrets. Peut-être les lieux que nous parcourons continrent-ils une fabrique de tapis.

Cette rue fut jadis celle de la Fourberie ou de la Fourbisserie. Là se trouvaient, avant l'arrivée des tapissiers, des fabricants d'armes : là se polissait l'acier, là se ciselait le fer. Casques, boucliers, longues et lourdes épées, courts, minces et élégants poignards s'y vendaient. Dès le temps de la domination romaine, les armuriers rémois étaient célèbres ; ils faisaient le genre d'épées connues sous le nom de *spatariæ*.

Le Chapitre lui substitua, au moins d'un côté, des établissements d'un autre genre. Nous voulons parler des écoles capitulaires ; elles se trouvaient à droite en arrivant par la place du Palais-de-Justice, entre la porte de la cour Chapitre ou Notre-Dame, et l'angle de la rue du Trésor. Elles y furent jusqu'aux XVIe siècle. Nous avons raconté comment elles furent réunies au collége des Bons-Enfants.

C'est à la même époque que fut bâtie la porte de la cour Chapitre. Les deux tourelles qui s'élancent à sa partie supérieure, les sculptures qui encadrent leurs

petites fenêtres, les figures singulières et peu décentes qui décorent le dessous de sa voûte, en font un des édifices les plus pittoresques qui restent dans Reims.

Revenons sur nos pas, regagnons par la rue du Trésor la place du Parvis, et enfin Notre-Dame de Reims.

Le cadre de notre ouvrage nous contraignait à réduire à de petites dimensions la description de la basilique : nous avons préféré n'en pas parler ici, et lui destiner un volume spécial.

CHAPITRE XXVI.

Le Chapitre. — Le Cloître. — Rues du Cloître, — Notre-Dame. — Cour Chapitre.

ORTONS du majestueux édifice par le portail du nord, nous nous trouvons dans la rue et vis-à-vis des maisons qui ont remplacé le Chapitre.

Assis de tout temps aux pieds de la cathédrale, il fut démoli quand Ebon refit sur un plus vaste plan l'église de Notre-Dame de Reims, et relevé lui-même sur une plus grande échelle.

Dans l'origine les évêques vivaient avec les chanoines ; ils leur fournissaient *victum et vestitum*. Ceux-ci étaient inscrits parmi les pauvres de l'église ;

ils formaient une communauté de clercs connue à Reims dès le ve siècle ; ce ne fut que sous Saint Rigobert qu'ils eurent des revenus spéciaux. Les évêques se retirèrent les premiers dans leur maison ; ensuite on vit le semainier avoir pendant sept jours un logement à part.

Les chanoines vécurent en communauté jusqu'en 1195 ; à cette époque ils avaient de beaux fermages, de nombreux immeubles situés autour de la cathédrale et dans différents quartiers de la ville ; ils secouèrent le joug et menèrent définitivement une vie indépendante.

On avait respecté l'ancien édifice claustral ; ses divisions antiques étaient conservées, et le règne de Louis XVI le vit encore dans son ensemble, tel que l'avaient visité les générations du XIIIe siècle.

Avec ses dépendances, il comprenait à peu près tout le terrain encadré entre les rues de la Peirière, la place Royale d'un côté, la rue des Tapissiers et celle du Trésor, la cathédrale et la rue de Lorraine.

Les bâtiments du Chapitre venaient s'appliquer aux murs de la cathédrale du côté du nord, depuis la petite sacristie au portail roman jusqu'à la chapelle située derrière celle de la Vierge.

Le petit portail roman donnait dans le Pretiosa ou anti-Chapitre; de cette pièce on arrivait dans la salle capitulaire ; ces deux salles formaient l'un des côtés du cloître ; il était carré. Sa seconde façade, parallèle à la cathédrale, se composait du pres-

soir, du cellier du Chapitre et d'une portion de l'église Saint-Michel, qui se prolongeait vers le grand cloître ; un petit passage ouvert devant cette petite paroisse conduisait du préau dans la cour du Chapitre. La troisième façade, regardant la salle capitulaire, comprenait les écoles de théologie et de droit canon. Enfin, dans les bâtiments appuyés sur la cathédrale étaient la bibliothèque, le revestiaire, le cartulaire et le trésor de Notre-Dame. Au centre de ces quatre corps de logis était un terrain vide nommé le Préau.

Entre le pressoir et la rue des Tapissiers étaient la cour du Chapitre, ses écoles, son bailliage.

Entre les écoles de théologie et de droit canon et la rue de la Peirière était le grand cloître et ses dépendances ; enfin de l'autre côté de la cathédrale était l'archevêché qui faisait partie du cloître. Nous allons parler successivement de toutes ces divisions.

La salle nommée *Pretiosa* s'élevait jadis sur l'emplacement qui se trouve aujourd'hui entre le petit portail roman et le Salon de lecture actuel. Elle devait le nom qu'elle a porté, jusqu'à sa dernière heure, à un psaume que l'on y chantait après prime et avant d'entamer l'office capitulaire. Son premier verset commence en ces termes : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

Cette pièce reçut aussi le surnom du Martyrologe, parce que jadis chaque jour y on lisait un chapitre de la règle canoniale, une homélie et la vie d'un martyr.

Tous ces noms n'étaient que des caprices adoptés par la tradition, et la salle devait s'appeler régulièrement l'anti-Chapitre, car elle précédait la pièce où se tenaient les assemblées capitulaires. Ses fenêtres étaient ouvertes sur le préau du cloître.

Au Pretiosa se réunissaient chaque jour les chanoines pour conférer des affaires de la communauté.

Cette salle était célèbre par les souvenirs disciplinaires qu'elle réveillait. C'était là que le Chapitre réprimandait les chanoines dont la conduite n'était pas irréprochable.

La salle du Pretiosa fut jusqu'en 1514 le théâtre des châtiments capitulaires. A cette époque, son code pénal, plutôt arbitraire que permanent, n'était plus en usage. Les nouveaux statuts qui furent alors redigés ne parlèrent plus de la redoutable salle. Elle ne fut plus que le vestibule du Chapitre.

La salle du Chapitre ne devait cependant pas périr : le Salon de lecture devint un Cercle. On vit succéder aux romans frivoles les journaux de toutes les dimensions, de toutes les couleurs ; aux instruments de physique, les billards aux bruyants carambolages, le café d'Arabie et la glace aux parfums variés. Le nouvel établissement prospéra, prospère encore, et se prepare à lutter de durée avec l'institution dont il occupe la place.

Sur cette partie du cloître on perça une rue qui mène au portail septentrional, et tombe dans la rue

ouverte à la même époque sur les ruines des bâtiments qui longeaient la cathédrale.

Le Chapitre de Reims a de tout temps pris part au mouvement social, aux révolutions politiques qui se sont opérées dans les mœurs, dans les idées, à toutes les grandes luttes qui ont ému la France ; il a dirigé dans nos murs, pendant plus de dix siècles, les croyances religieuses et les études littéraires.

Représentant du clergé français, il résistait aux influences étrangères, même à celles qui venaient de Rome, quand elles blessaient les droits, les usages de la vieille église gallicane. Il contenait les envahissements des moines mendiants, et déjouait les intrigues ambitieuses des jésuites. Partout, pour désigner noschanoines, on disait les Personnes de Reims. Les plus grandes familles de France envoyaient leurs enfants dans le cloître canonial. Plus d'un prince du sang y prit place. Les hommes les plus instruits désiraient l'honneur d'y être reçus. C'était un séminaire d'où les siéges archiépiscopaux attendaient leurs possesseurs. On en vit sortir cinq papes : Sylvestre II, Urbain II, Adrien IV, Adrien V et Eugène IV ; vingt et un archevêques de Reims, cinquante-trois cardinaux, et un nombre d'évêques tellement considérable qu'on n'en a pas fait le calcul. Les siéges de Saint-Dié et de Versailles savent qu'il jouit encore de ce privilége.

Le Chapitre avait son ban, sa justice, ses officiers, et de plus des vassaux d'un ordre tout particu-

lier : nous voulons parler des bourgeois à chanoines. On appelait ainsi les individus attachés dans l'origine au service du Chapitre ; les uns dépendaient de la communauté, les autres appartenaient en particulier aux chanoines. Leurs familles finirent par n'être plus asservies à des fonctions domestiques.

L'archevêque Saint Rigobert avait fait de pieuses fondations connues sous le nom de Pauvretés de Saint Rigobert. On désignait ainsi des prébendes destinées à secourir les malheureux. Ceux qui en étaient gratifiés étaient aussi les justiciables du Chapitre. Celui-ci veillait à ce que les intentions du fondateur fussent respectées, et souvent il dut protester contre la cupidité sans besoin qui envahissait le bien des malheureux. En 1383, il ordonna, dans un énergique arrêté, que les Pauvretés de Saint Rigobert se donneraient aux pauvres et non aux riches.

Dans la salle capitulaire avait lieu l'élection du lieutenant des habitants, parfois celle des échevins et des membres du conseil de ville. Quand cette dernière institution fut constituée, le Chapitre de Reims obtint le droit d'y envoyer ses représentants. D'après la transaction de 1448, le nombre en fut fixé à six.

Dans cette même salle prêtaient serment les abbés et les abbesses du diocèse, les dignitaires et officiers du Chapitre ; les archevêques aussi devraient y comparaître lors de leur installation.

Entre la salle capitulaire et l'église Saint-Michel étaient les pressoirs et celliers des chanoines. Au-delà de ce bâtiment était la cour Chapitre ; elle communiquait avec le cloître par un petit passage ouvert devant l'église Saint-Michel, et avec la ville par une voûte donnant sur la rue des Tapissiers. Le bâtiment qu'on trouvait à sa droite, en entrant par cette rue, avait contenu les cuisines du Chapitre quand les chanoines menaient la vie commune.

Les chanoines avaient fini par placer dans une partie de ces bâtiments l'auditoire de leur bailliage, désigné au XIVe siècle sous le nom de consistoire. C'était là le tribunal où se jugeaient les affaires de leur ban.

Au milieu de la cour était un îlot de bâtiments sur lesquels on voyait les armes du Chapitre : là se trouvaient les prisons dont il disposait souverainement. C'est là peut-être que gémit dans les fers le coupable Honorati. Dans cette maison était un caveau connu sous le nom de prison de Saint-Rigobert ; c'est là que de son temps les chanoines recevaient les châtiments qu'ils avaient mérités.

La révolution fit de la cour du Chapitre la cour d'Abondance. Toutes les maisons qui la composaient furent vendues. Celles du centre furent démolies. En 1831, la rue qui mène à Notre-Dame fut ouverte sur les ruines des vieux édifices qui tombaient.

A côté du cellier se trouvait l'église Saint-Michel.

Quand les chanoines vivaient en communauté, ils mangeaient à la même table. Leur réfectoire était dans le bâtiment dont on a fait depuis la petite église que nous venons de nommer : c'est là que de 945 à 1195 ils vinrent régulièrement prendre leurs repas aux heures indiquées par les statuts.

Quand le réfectoire fut fermé pour toujours, on en fit une chapelle qui peu à peu s'éleva au grade de paroisse. Elle fut placée sous le patronage de Saint Michel. Son abside s'allongeait presque jusque dans le grand cloître, aujourd'hui rue du Cloître. Son entrée donnait sur un petit passage qui communiquait du Préau du petit cloître à la cour du Chapitre.

La paroisse qui remplaça le vieil édifice était celle des bourgeois à chanoines ; ils recevaient la sépulture dans le centre du préau, autour d'une croix qui s'y élevait.

A la fin du siècle dernier, on faisait à Saint-Michel quatorze baptêmes, quatre mariages et huit enterrements environ par an. L'Hôtel-Dieu et ses gens en dépendaient de temps immémorial. On supprima cette paroisse en 1790.

Les curés de Saint-Michel n'avaient jamais besoin de solliciter la charité publique en faveur de leurs pauvres paroissiens ; le Chapitre suffisait à leurs besoins, et leur distribuait même des costumes. Aussi disait-on jadis d'un homme à qui rien ne manquait qu'il était des draps du Chapitre de Reims. C'était le doyen qui était chargé des distributions de se-

cours et de vêtements, et quand il ne s'acquittait pas de sa charge, le Chapitre y pourvoyait.

Depuis 1790, la paroisse Saint-Michel a changé diverses fois de propriétaire. On en a fait tantôt un magasin, tantôt un atelier. Les constructions qu'on y fait en ce moment vont encore lui enlever une partie de ces insignes historiques et religieux.

En face de la salle du Chapitre, et à côté de la petite paroisse, étaient les écoles de théologie, de droit canon, dirigées par le Chapitre. La galerie du cloître y conduisait. Leurs fenêtres donnaient sur le préau. Elles avaient été réparées, en 1428, à l'aide d'une somme d'argent donnée par le cardinal Filiastre. Aussi avait-on placé ses armes au-dessus de la porte. La Faculté de droit canon était de fondation plus récente. Elle ne remontait qu'à 1613. Les salles où se faisaient les cours servaient quelquefois aux élections municipales. C'est là qu'en 1476 Nicolas Musart fut élu lieutenant des habitants.

Après les écoles de théologie, nous trouvons la bibliothèque du Chapitre. Elle était nombreuse et riche de manuscrits et d'ouvrages précieux ; elle occupait la portion du cloître qui longeait la cathédrale, et fermait la moitié de ce côté du préau.

Les chanoines n'avaient pas réuni ces richesses scientifiques pour en jouir sans partage. Leur librairie s'ouvrait au public les mercredi et vendredi de chaque semaine. La révolution confisqua leurs livres, et la commune de Reims s'empara de ceux qu'ils avaient amassés pendant neuf siècles.

Après la bibliothèque venaient le trésor dont nous avons parlé, et le cartulaire. Ebon avait eu soin d'élever un édifice solide pour y renfermer les archives; il fut détruit en partie par l'incendie de 1211. Le Chapitre perdit une partie de ses chartes précieuses. Tout ce qui lui a survécu dans ce désastre, toutes les pièces qui lui sont postérieures, sont maintenant dans le cartulaire de la ville.

Au milieu de tous les bâtiments que nous venons de décrire était le préau. Ce terrain se trouve aujourd'hui compris dans la cour Chapitre et la rue Notre-Dame. Il porte aussi les bâtiments élevés vis-à-vis du Salon de lecture, devant Saint-Michel.

Autour du préau, devant les bâtiments sus-désignés, ou dans leur partie inférieure, régnait une galerie couverte; elle constituait l'antique promenade du cloître, et avait quatorze pieds et demi de large, cent cinquante de long dans un sens, et cent vingt dans l'autre.

Le Cloître était pavé de pierres tumulaires de toutes les formes et datées de tous les siècles. Ses murs étaient revêtus d'épitaphes et chargés d'écussons. Toutes ces sculptures étaient des monuments élevés à la mémoire des chanoines ensevelis dans le cloître et aux bords du préau. Ce fut en 1067 que l'on commença à les inhumer sur ce point. C'est là que fut mis en terre, le 16 avril 1749, le chanoine Jean Godinot, le bienfaiteur de Reims : les pauvres auxquels il avait fait tant de bien, la ville qu'il avait

embellie, dotée d'utiles établissements, n'ont pas défendu sa tombe. En 1737 il demeurait dans le grand cloître avec sa sœur Jeanne.

Non loin de lui, dans le cloître, du côté de la porte de la cathédrale, reposait un de ses joyeux devanciers, le précurseur de Rabelais, l'ami de Juvénal des Ursins, un des rédacteurs de la *Coutume de Reims*, Guillaume Coquillart. Sa pierre tumulaire portait ses armes, savoir : d'azur au chevron d'or à trois coquilles de même, deux en face, une en pointe.

Le Chapitre était un lieu de franchise ; les officiers du roi, ceux de l'archevêque et des autres bailliages de la ville ne pouvaient y pénétrer dans l'exercice de leurs fonctions. Toutes les fois qu'ils se permirent d'y faire des arrestations ou des actes de procédure, ils furent contraints à d'éclatantes réparations.

En 1794, le préau, l'église Saint-Michel, le cloître, ces vieux édifices si riches en souvenirs, furent vendus à la criée. L'adjudicataire dut, par suite des charges à lui imposées, construire une sacristie auprès de la cathédrale. Il paraît que cette obligation ne fut remplie qu'en 1819.

Au-delà de la cour Chapitre et sur la rue des Tapissiers nous avons trouvé les écoles publiques ouvertes et dirigées par les chanoines. L'Église de Reims a de tout temps été le flambeau de la province ; elle a su multiplier dans son diocèse les écoles, les colléges, les universités, les institutions littéraires et scientifiques. La première et la plus

illustre de toutes était l'école du Chapitre. Son berceau se perd dans la nuit des temps. Les chanoines la gouvernaient et remplissaient ses chaires souvent avec éclat.

L'école du Chapitre était connue dans tout le monde civilisé. Il y appelait de toutes parts les savants professeurs, les gens de lettres, les érudits, et leur donnait des prébendes. Il avait compris que pour fixer la science dans son sein, il fallait lui assurer des moyens d'existence. Là brillèrent successivement le poëte Hubald, Rocelin de Compiègne, les frères Anselme, Raoul de Laon, le savant Gerbert, Bruno le saint fondateur de la Grande-Chartreuse. Là vinrent étudier les empereurs, les rois, les princes de la maison de France.

Là venaient les écoliers de la maison des Écrevés, ceux du Temple, les Bons-Enfants de la rue de l'Université ; tous y suivaient des cours supérieurs à ceux que l'on faisait dans les maisons auxquelles ils étaient attachés. Nous avons dit comment les écoles du Chapitre furent remplacées. Les chanoines continuèrent l'œuvre dont Hincmar les avait chargés, en abandonnant au nouveau collége une partie de ses revenus. Ils n'ont pas manqué à leur mission. Les services qu'ils ont rendus ne sont plus que de l'histoire. Ce n'est pas une raison pour les oublier.

Les bâtiments claustraux se divisaient en deux grandes parties : l'une formait l'ancien cloître, nous venons de le parcourir. L'autre comprenait les édifi-

ces situés derrière Saint-Michel, le préau, la cathédrale et l'archevêché, et formait une enceinte connue sous le nom du grand cloître ; la rue qui la traverse aujourd'hui en a gardé le nom.

La porte du Chapitre sur le Grand-Crédo était l'entrée principale du cloître. C'était devant elle que se réunissaient en armes les chanoines et leurs gens quand ils se joignaient à la milice bourgeoise : ce qu'ils firent en diverses circonstances, notamment en 1430, quand les Anglais, après avoir fui de Reims devant la Pucelle, voulurent rentrer dans la ville du sacre. L'écolâtre, nommé capitaine par les chanoines, les chapelains et leurs francs-bourgeois, fit le monstre du Chapitre, dont le patriotisme avait fait une compagnie de gens de pied.

Le grand cloître renfermait une petite place qui existe encore entre le haut de la rue Notre-Dame, et le chevet de la cathédrale. Au centre s'élevait une croix placée au haut d'une pyramide ; elle était entourée d'arbres et indiquait, suivant la tradition, la place où jadis on enterrait les chanoines. Elle fut détruite en 1793, le lecteur a dû le deviner.

Le palais des archevêques n'était que la première maison du cloître ; les terrains vides appartenaient à tous les membres du Chapitre comme aux prélats. Ce ne fut qu'en 1571 qu'un mur mitoyen s'éleva dans cette partie du cloître et fixa la part dont jouirait chacun.

CHAPITRE XXVII.

Palais archiépiscopal. — Salle du sacre. — Chapelle de l'archevêché.

En regardant le portail de Notre-Dame, nous trouvons vers la droite le palais des archevêques. Il est certain qu'il n'a pas toujours occupé la place où nous le voyons. La tradition l'élève successivement près de Saint-Sixte et de Saint-Symphorien.

Si on nous demande sur quel point précis du terrain claustral nous plaçons le premier palais épiscopal, celui de Saint Nicaise et de Saint Remi, celui qui reçut Clovis et sa suite, nous répondrons qu'on ne peut l'indiquer d'une manière certaine ; peut-être

se trouvait-il du côté où s'élève de nos jours la chapelle, entre les rues de Lorraine et de la Peirière. Peut-être comprenait-il tout le cloître.

C'est dans Flodoard que nous trouvons les premiers détails sur le plus ancien palais archiépiscopal dont nous ayons connaissance. Saint Remi, dans son testament, parle de son cellier, de sa cuisine, de sa salle des festins, des tentures qui décoraient les portes de sa maison aux jours de fête.

En 933, Seulf fit faire des travaux au palais. *Domum episcopalem reparavit, picturis excoluit,* dit le fidèle historien, liv. 4, chap. 9.

C'est dans cet archevêché qu'une tradition, contestable il est vrai, fait mourir Louis d'Outremer, inhumé à Saint-Remi.

Gervais, archevêque de 1055 à 1074, fit aussi travailler au palais. De son temps déjà il y avait une vaste cour du côté du parvis. Il y fit placer un cerf de bronze de grande dimension. Sur le col de l'animal étaient écrits ces mots : *Osmundus me fecit*. Plus bas se lisait l'inscription suivante :

Dum cenomanorum saltus lustrare solebat
Gervasius, cervos tunc sufficienter habebat.
Hunc, memor ut patriæ sit semper, condidit ære.

Gervais était évêque du Mans avant de monter sur le siége de Reims. Il paraît qu'il aimait la chasse et les exercices bruyants. Les plaines de la Champagne

n'avaient pu remplacer les hautes forêts qu'il avait quittées. Il se consolait en regardant le monument qui lui rappelait sa patrie, sa jeunesse et ses plaisirs.

Le cerf de Gervais resta dans la cour jusqu'à l'avènement de Léonor d'Etampes. Celui-ci le fit placer au-dessus de la porte ouverte dans le mur d'enceinte du palais.

Quand Maurice Le Tellier reconstruisit le palais, il fit refaire sa grande porte, et le cerf antique disparut au grand regret des habitants, et, ajouterons-nous, des archéologues.

Du vieux palais dépendait une tour antique connue sous le nom d'un infortuné qu'elle vit mourir dans ses murs. Devant le concile tenu à Notre-Dame en 1148, comparut un malheureux qui, si nous en croyons Bidet, était gentilhomme breton et se nommait Eon de l'Etoile. Il avait entendu à la messe prononcer les mots : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos,* et s'imagina qu'il était désigné par le mot *eum.* C'était lui qui devait venir juger les vivants et les morts. Il le dit, et le malheur fut qu'il se trouva des gens assez simples pour le croire. Amené devant le concile, il parla avec tant de naïveté et de bonne foi, qu'il devint évident pour tous qu'il avait perdu la raison. Ce n'était pas un hérétique qu'il fallait condamner, c'était un pauvre fou qu'on se contenta d'enfermer dans la tour dont nous avons parlé. Ses prosélytes crièrent au mar-

tyre, protestèrent contre l'arrêt du concile, et soutinrent publiquement qu'Éon était le juge suprême. On se vit obligé de les poursuivre. Ses disciples prenaient les noms de : La Terreur, La Sagesse, Le Jugement dernier, et d'autres du même genre.

L'archevêque Guillaume Briçonnet, au milieu des châteaux élégants que la renaissance élevait de toutes parts, ne put se résigner à vivre dans les sombres et massifs appartements érigés par Gervais et ses successeurs. Il voulut que la demeure des archevêques de Reims fût digne, par sa splendeur, et de leur haute position, et des illustres hôtes qu'elle recevait à chaque sacre. Vers l'an 1500, il fit refaire la grande salle du palais du côté de l'archevêché ; la devise que lui avaient inspirée sa reconnaissance et sa fidélité se voyait sur les murs et les cheminées ; on y lisait partout en lettres d'or : « *Ditat servata fides.* »

Guillaume Briçonnet quitta Reims sans avoir pu mettre à fin son œuvre. Ce ne fut qu'en 1507 que les travaux furent terminés sous Robert de Lenoncourt.

La grande salle du palais avait reçu la forme d'un T ; aussi la nommait-on la salle du Tau. Il paraît que celle qu'elle remplaçait s'appelait aussi de la même manière dès le XIIe siècle [1138]. Sans doute c'était pour la même raison.

La salle du Tau avait quarante pieds de haut ; sa longueur totale, la croisée comprise, était de cent trente-cinq pieds sur trente-cinq de large.

La longueur de la croisée était de soixante-dix-neuf pieds, sa largeur de trente-cinq, et ses retours étaient de vingt-deux.

La partie qui faisait la tête du T avait, comme cette lettre, une saillie au bout de chacun de ses bras. Cette portion de l'édifice était parallèle à la rue actuelle de Lorraine, et a fait place aux appartements actuels des rois et des archevêques. Ce qui reste de la grande galerie était le pied du T.

A son extrémité s'élevait la grande cheminée qui existe encore. Elle a douze pieds de largeur; son manteau est orné d'écussons chargés des armoiries de la famille Briçonnet, placés de face et sur chaque côté. Ceux de face étaient cantonnés avec les armoiries de l'église de Reims, accompagnés de cette devise sur un rouleau placé au bas : « *Ditat servata fides* » et surmontés du chapeau de cardinal. Ceux des côtés portaient les armes simples de Briçonnet, sans devise ni chapeau. Au-dessus de la cheminée, entre d'autres écussons semblables, étaient les armes de France. De tous côtés étaient semées des fleurs-de-lys, au milieu des feuillages et des rinceaux. Ce monument, épargné en 1793, a été mutilé en 1830.

Les princes de la maison de Lorraine embellirent et augmentèrent le palais qui, pendant près d'un siècle, appartint à leur race.

En 1671, Maurice Le Tellier remplaça le cardinal Barberin. Le palais des Briçonnet, des Lenoncourt, de Messieurs de Lorraine, ne lui parut plus digne de

lui. De tout temps on trouva des architectes prêts à démolir, à décrier ce qui existe et enchantés d'attacher leur nom à un monument nouveau.

Bientôt Reims vit s'élever un hôtel lourd et massif à la place de l'élégant édifice bâti par la renaissance. On refit les escaliers qui conduisaient de la salle du Tau à la cathédrale et à la chapelle de l'archevêché ; l'ancienne galerie n'eut plus que quatre-vingt-dix-huit pieds de long sur vingt-deux de large ; sa voûte ne monta plus qu'à trente-deux pieds au-dessus du sol.

Les successeurs de Maurice Le Tellier résidèrent rarement : le palais fut négligé. A la fin du siècle dernier, il n'avait plus de remarquable que les souvenirs qui s'y rattachaient. De toutes parts il demandait des réparations et menaçait ruine.

En 1793, il devint propriété nationale ; on y organisa les tribunaux civil et de commerce. Plus tard, en 1816, la cour prévotale s'y installa.

Le sacre de Charles X amena la restauration complète du palais. Il devait servir au logement de la famille royale, et recevoir le nouvel archevêque M. de Latil. Les appartements situés dans l'aile du bâtiment parallèle à la cathédrale furent réservés au prélat et à ses successeurs. Ceux du roi et des princes regardaient le jardin actuel. A cette époque ce terrain était divisé en trois cours séparées par des murs et destinées aux détenus ; car de l'ancienne chapelle archiépiscopale on avait fait une prison. Le sol fut labouré,

redessiné et couvert de fleurs. On y planta des arbres déjà grands, et d'un coup de baguette une terre triste et nue se vit ombragée par de riants bosquets.

Au rez-de-chaussée, on déblaya sous l'édifice de vastes voûtes qui servirent de cuisines et d'offices. L'appartement royal comprend six pièces : on y entre par une porte ouverte sur ce qui reste de la salle du Tau. On traverse d'abord la salle des gardes, celle des huissiers, un premier salon, un autre plus grand, un cabinet, et l'on arrive à la chambre à coucher du roi.

La grande salle du sacre fut décorée à l'extérieur par un vaste portique en bois découpé et peint ; on tenta de rendre à son intérieur l'aspect qu'il reçut de Robert de Lenoncourt. La grande cheminée vit ses armoiries reprendre leurs brillantes couleurs. Des peintures à fresque revêtirent les murs et la voûte. Les portraits en pied de quatorze rois de France sacrés à Reims furent posés sur les murs. Charles X fut du nombre. Au-dessus de la corniche, ou au-dessous du point où la voûte prend naissance, furent peints les portraits de seize archevêques de Reims.

Les anciennes écuries de Maurice Le Tellier sont occupées aujourd'hui par les pièces d'artillerie confiées à la garde nationale de Reims. Un concierge habite l'ancien bailliage ducal.

Dans un des salons de l'appartement royal, l'Académie de Reims tient ses séances. Le docte prélat qui l'a fondée lui donne l'hospitalité.

Dans les mansardes du côté de la rue de Lorraine est la bibliothèque de l'archevêché. Fondée par Léonor d'Etampes, elle compta dès son origine 18,000 volumes. Augmentée par les archevèques, surtout par M. de Talléyrand-Périgord, elle fut, en 1792, réunie à celle des communautés rémoises. La ville la rendit plus tard à son dernier possesseur, qui la fit porter à Paris quand il parvint à ce siége. Peut-être aurait-il dû laisser à Reims tout ce qu'il n'y avait pas apporté.

Quoi qu'il en soit, la bibliothèque actuelle a le même fondateur que l'Académie. Monseigneur Gousset laissa dans Périgueux, qu'il quittait pour venir dans nos murs, quelques-uns de ses livres chéris, compagnons de sa jeunesse, instruments de ses doctes travaux. Il a donné les milliers de volumes qui lui restaient à l'archevêché de Reims ; comme ses devanciers il s'est montré noble de cœur ; plus qu'eux peut-être il s'est montré riche de désintéressement.

C'est dans le palais, tel que nous le voyons encore, que logèrent, au jour de leur sacre, Louis XV, Louis XVI, Charles X et les princes de leur sang.

Dans l'édifice de Guillaume Briçonnet descendirent Louis XIV, le grand Condé, François Ier, d'autres encore. Louis XI, Charles VIII reçurent l'hospitalité dans le bâtiment antérieur dont il ne reste rien.

La chapelle de l'archevêché se cache derrière la

cathédrale et le palais. La flèche qui la décorait jadis indiquait au loin la place qu'elle occupait. Maintenant elle existe obscure et sans apparence, aux pieds du grand édifice qui l'écrase de son immensité, à l'ombre des arbres du jardin archiépiscopal. Les révolutions ne l'ont pas épargnée. Jusqu'à ce jour, les gouvernements qui se succèdent en France depuis quarante ans l'ont à peu près abandonnée.

La chapelle actuelle est du XIIIe siècle ; il est évident qu'elle n'a pas vu Clovis : mais il n'en est pas de même de la crypte ; elle est fort ancienne et a pu survivre à toutes les constructions qui l'ont entourée. Sa conservation est d'autant plus précieuse, que c'est dans son sein qu'eurent lieu les conférences ; c'est là que prièrent Clovis, Clotilde et Saint Remi ; c'est là que se prépara la révolution qui changea la face des Gaules.

Le vaisseau de la chapelle archiépiscopale n'a plus rien de très-remarquable. Maurice Le Tellier la fit orner avec un grand luxe. En 1793, elle a perdu ses riches vitraux , ses sculptures précieuses. Le monument est percé de verrières nombreuses et élancées qui lui donnent de la légèreté, et la faisaient resplendir quand elles étaient garnies de verres de couleur.

Ce qui dut achever de déshonorer cet antique édifice, ce fut la destination qu'il reçut en 1811. A cette époque, les tribunaux étaient dans le palais archiépiscopal. On voulut en rapprocher les prisons, on

les établit dans l'historique oratoire. Les travaux furent achevés en 1813.

On y enferma les prévenus et les condamnés jusqu'au moment où l'ancien palais fut remis aux archevêques de Reims. A cette époque, on démolit toutes les constructions élevées dans la chapelle, et en 1825, on commença des restaurations auxquelles on ne donna pas de suite. Le pavé de dalles blanches est semé de fleurs-de-lys d'une autre couleur. Les marches de l'autel, composées de marbres variés formant des dessins, ne sont pas sans richesse ; mais les vitraux que l'on avait commencé à poser ne s'harmonisent pas avec le style du monument.

Nous avons parcouru toutes les parties du cloître et de l'archevêché. Nous avons visité l'asile du vieux clergé rémois, le palais de ses chefs. Dans les cours silencieuses, on ne rencontre plus, pages, valets et écuyers, sénéchaux et baillis.

La chapelle archiépiscopale est en ruines ; sa crypte n'est plus qu'une cave pleine de décombres ; l'ouragan se fait jour dans les verrières ; les salons royaux sont déserts. Les révolutions ont passé par-là ; monuments et priviléges, armoiries et droits de justice, elles ont tout détruit ; objets d'art, musées, livres, manuscrits, ornements antiques, tout a péri dans la tourmente. L'œil cherche en vain les débris de cette puissance respectée dans toute la Champagne, de ces richesses enviées par plus d'un prince.

Le souffle de la tempête a balayé même leurs traces.

Et pourtant qui donc avait mieux servi le peuple que le clergé contre lequel on lança la foudre ? Qui plus que lui avait protégé la faiblesse contre la force brutale, la misère contre le vice ? Qui plus que lui avait porté secours aux infirmités humaines ? Sans doute il devait perdre ses droits féodaux, puisque l'ordre social changeait la forme de son gouvernement. Il devait sacrifier sans regrets aux besoins de la patrie une partie de sa fortune. Ce pouvoir exécutif ne pouvait plus aller entre les mains de l'Église : elle accepte la réforme et ne rêve pas le retour d'institutions qui sont mortes à jamais.

Mais faut-il mettre le clergé hors la loi politique ? faut-il mettre l'Église hors l'État, lui refuser l'honneur de s'associer à ceux qui travaillent à la gloire, à la prospérité de la France ? est-il juste de lui dénier le droit de faire entendre sa voix dans les nobles enceintes où la nation appelle les représentants, les revenus nécessaires pour maintenir son rang à la tête de cette société qui ne peut se passer de lui ? — Non, certes ; j'aime mieux l'aristocratie de la religion et de la charité que celle de l'égoïsme et de la richesse cupide. Reims a vu ses archevêques, hauts et puissants seigneurs, la combler de bienfaits et veiller sur son bonheur. Elle les voit pauvres, mais toujours prêts à protéger les lumières, à tendre la main aux malheureux, toujours dévoués au pays. Ce n'est pas elle qui les empêchera de remonter à la place où les appellent les grands intérêts qu'ils représentent.

CHAPITRE XXVIII.

Quartier des Loges Cocquault. — Rues des Murs, — Contrai. — Les Loges Cocquault. — Rues du Bourg-St-Denis, — Libergier, — Porte-Saint-Denis.

Il faut revenir sur nos pas et remonter au bout de la rue de l'Université. Là nous trouvons à gauche la rue des Murs. Elle date du XIVe siècle et a succédé aux anciens remparts. C'est sur l'emplacement des fossés de Reims qu'elle livre aujourd'hui passage. Elle doit sans doute son nom aux débris des vieilles murailles qui restèrent quelque temps debout.

La rue de Contrai, qui fait suite à la rue des Murs, et qui, comme elle, est tracée sur la ligne des anciens fossés, existait dès le XIIe siècle, ce

qui tend à faire présumer que déjà à cette époque les remparts de ce côté étaient tombés ou devenus inutiles.

Lacourt pense que le nom de Contrai vient du mot *contractus*, courbé. La rue est effectivement curviligne. Dans le manuscrit de 1328 et dans un titre de 1274, on lit Contrai. Si Contrai venait de *contractus*, ne lirait-on pas dans nos vieux titres Contraict? Quoi qu'il en soit, reconnaissons que le surnom de *Contractus* fut donné à un de nos archevêques, Regnault-Desprez [1124-1140], lequel était contrefait.

A l'autre bout, vers les loges Cocquault, on place la metz de l'abbaye de Signy. Elle paraît avoir été bâtie dans le XIIe siècle, en un lieu dit Marochel ou Mérochel.

Du même côté, la rue de Contrai mène à une place à peu près triangulaire où viennent aboutir diverses rues. Elle est connue sous le nom des loges Cocquault. Elle le tient d'une maison qui fait l'une de ses faces et regarde la rue du Bourg-Saint-Denis. Le premier étage porte sur quatre arcades semblables à celles qui font le tour de la place de la Couture. C'est là que demeurait, dès le règne de Louis XII, la famille Cocquault. Son modeste hôtel a gardé son nom.

La famille qui avait habité cet hôtel datait du XIIIe siècle au moins. En 1237, elle faisait une donation au monastère de Saint-Thierry : c'était une de

ces vieilles races dévouées à la France, à ses lois nationales, ennemies jurées des hordes étrangères. Le père de l'historien fut persécuté par les ligueurs et surveillé de près comme suspect. Quant à notre chroniqueur, c'est plaisir de le voir maudire tour à tour les Anglais, les Espagnols, les Lorrains, et pleurer de joie quand il a le bonheur de raconter les triomphes des armées françaises.

La rue du Bourg-Saint-Denis, qui vient aboutir aux loges Cocquault, et se prolonge aujourd'hui jusqu'à la rue de Vesle, portait naguère encore un autre nom depuis les rues Libergier et Porte-Saint-Denis jusqu'à la rue de Vesle. Elle fut successivement de ce côté la rue Saint-Denis, la rue Comte-d'Artois, la rue de l'Age-Viril, puis encore la rue Comte-d'Artois. Nous parlerons d'abord de la portion qui s'est toujours appelée rue du Bourg-Saint-Denis.

L'abbaye Saint-Denis avait été, ainsi que nous le dirons plus loin, fondée en dehors de la ville. Autour d'elle s'élevèrent d'abord des chaumières, puis des maisons. Bientôt elles formèrent une communauté qui prit le nom du Bourg-Saint-Denis. On trouve déjà les traces de son existence dans le XIIe siècle. La rue dont nous parlons côtoyait sans doute les anciens remparts et laissait le bourg dont elle a pris le nom à la gauche du voyageur qui venait de Saint-Remi à Notre-Dame. Elle conduisait à la porte de ville connue sous le nom de Poterne-Saint-Denis, et placée entre l'abbaye et l'ancienne ville.

La tradition rattache à cette rue un miracle qui remonte au commencement du xe siècle. Alors, le Bourg-Saint-Denis et la rue qui porte son nom n'existaient pas; mais il y avait sur leur emplacement un chemin qui menait à la haute ville. En 901, lorsqu'on transféra de Notre-Dame à Saint-Remi les reliques de l'apôtre français, une foule immense de peuple suivit la procession. Parmi les assistants était un pauvre boiteux : il se trouva guéri et recouvra l'usage de ses deux jambes entre le lieu où fut l'abbaye de Saint-Denis et le point où se trouve l'hospice de Saint-Marcoul.

Le monument important de la rue où nous sommes est l'hôpital Saint-Marcoul.

Sur le sol qu'il occupe aujourd'hui, la tradition place une chapelle qu'aurait élevée l'archevêque Romulphe vers 595. L'histoire nous y montre ensuite un Béguinage placé sous l'invocation de Sainte Agnès.

A cette époque était à Reims une pauvre fille, vivant du travail de ses mains, nommée Marguerite Rousselet ; elle était pieuse et charitable. Chaque matin, avant d'aller en journée, elle recevait chez elle des scrofuleux auxquels elle prodiguait tous les secours dont sa propre misère lui permettait de disposer. Elle fut assez heureuse pour contribuer par ses soins à quelques guérisons; l'opinion publique s'émut de tant de dévoûment. On vint en aide à la

sainte fille ; le linge, l'argent, arrivèrent chez elle. Le nombre des malades accueillis et secourus allait toujours en augmentant ; Marguerite Rousselet leur abandonna le simple logement qu'elle occupait : elle comptait sur la Providence qui ne l'abandonna pas. Quelques femmes se dévouèrent à suivre son exemple ; les unes allaient quêter dans la ville et ses environs, les autres soignaient les pauvres malades. Un chanoine de Notre-Dame, Jacques Callon, unit ses humbles efforts aux leurs.

L'œuvre s'agrandissait et le peuple bénissait la nouvelle institution. Sa réputation s'étendait au loin, et ceux qui souffraient venaient de toutes parts demander des soins au nom du Seigneur.

Marguerite Rousselet sentit que la charité privée ne pouvait suffire à tous les besoins d'une maison où tout était dépense. Elle comprit qu'elle devait s'adresser plus haut, et la pauvre journalière partit pour Paris, la grande ville, avec une lettre de l'archevêque Maurice Le Tellier. Dieu lui donna la force d'âme nécessaire pour se présenter dans ce pays où tant de vices se mêlent à tant de vertus, où tant d'intrigues hypocrites font la guerre aux modestes et justes requêtes. Elle parla, se fit écouter, et bientôt elle eut la joie de rapporter dans Reims une somme assez considérable pour consolider son établissement.

Elle était connue, et bientôt par l'entremise de la protection de Colbert, elle obtint des lettres-paten-

tes qui consacraient l'existence de la maison qu'elle avait fondée. Elles sont de 1683; la ville les enregistra en 1684.

Quelques années auparavant, Henry Cauchon de Maupas, abbé de Saint-Denis, directeur du couvent des Béguines de Sainte-Agnès, avait cédé à la ville l'ancien Béguinage, à condition qu'il serait réuni au nouvel hospice des incurables. L'abbaye de Saint-Denis, qui avait jadis donné le terrain en question aux Béguines, consentit à cet abandon. Les religieuses, dépossédées, trouvèrent un asile jusqu'à leur mort sous le toit hospitalier de la nouvelle maison.

L'hospice comptait parmi ses bienfaiteurs l'abbé Godinot. La charité publique, les secours de la ville soutinrent la fondation de Marguerite Rousselet; elle arriva florissante jusqu'en 1793. La république, qui ne trouva pas le secret de supprimer les humeurs froides, fut contrainte de conserver la maison de Saint-Marcoul; mais en revanche, elle eut soin de faire incarcérer les religieuses hospitalières. Cette intelligente mesure n'eut pas de suite. Elles furent rendues à la liberté. Ce ne fut qu'en 1810 qu'elles rentrèrent dans leurs pénibles fonctions; on avait tenté de les remplacer par des journalières. Il fallut y renoncer; les anciennes Sœurs furent rappelées et reprirent le costume qu'elles portaient avant la révolution.

La chapelle qui avait servi de club à la section de

la réunion ne fut restaurée qu'en 1818. On releva la tribune qui recevait les malades et les Sœurs hospitalières.

Aujourd'hui la maison est soumise à la même administration que l'Hôtel-Dieu. Les malades ont le droit d'y passer leurs jours. Les jeunes enfants reçoivent l'éducation dont ils ont besoin. Tous ceux qui peuvent s'occuper exercent une industrie. La prière et le travail font oublier la douleur et consolent au milieu des souffrances qui ne finiront peut-être qu'avec la vie.

L'autre portion de la rue du Bourg-Saint-Denis, connue sous le nom de rue Saint-Denis ou Comte-d'Artois, formait en 1328 le quarrel de porte Valloise. On désignait alors sous ce nom la Porte-aux-Ferrons. Là demeurait à la même époque Aubéry le ferron.

Au sacre de Louis XVI, M. le comte d'Artois descendit dans cette rue chez le marquis de Sainte-Claire, qui lui céda son hôtel. La rue prit son nom. L'hôtel honoré de l'auguste visite porte aujourd'hui le n° 10,

Dans celle sise à l'angle de la rue, à droite en entrant dans la rue de Vesle, mourut, en 1786, Jean-Jacques-Félix de La Salle, que nous avions mal à propos fait demeurer rue de La Salle. C'est là qu'était sa belle et riche bibliothèque; c'est là qu'il réunissait les beaux esprits de Reims. En 1749 il tenta d'y fonder une académie.

En face de l'ancien couvent de Saint-Denis, qui avait le premier imposé son nom à la rue, est une maison désignée par le n° 13, dont la porte mérite un coup-d'œil. Elle a la forme ogivale. La partie supérieure de l'ogive est remplie par un bas-relief : il représente un homme armé d'un couteau ou d'une épée, et en frappant un animal qui veut le dévorer. Cette sculpture est assez grossière. L'animal est un loup, un ours ou un chien. La tradition montre là un hôpital dédié à Saint Hubert, et destiné à recevoir les malheureux mordus par les chiens enragés. Aucun monument historique ne vient la confirmer. Il est même probable qu'elle se trompe. Nous avons vu la maison de Saint-Hubert vers la rue de la Tournelle. La maison dont s'agit est sans doute décorée d'une de ces sculptures qui remplaçaient les numéros au moyen-âge.

Vis-à-vis du bâtiment dont nous venons de parler se trouvait l'abbaye de Saint-Denis.

L'origine de cette illustre communauté se perd dans la nuit des temps, et son berceau paraît placé vers l'époque carlovingienne. Hors des remparts de l'ancienne ville était un terrain destiné à recevoir les dépouilles mortelles des chanoines de Notre-Dame. Suivant l'usage, une chapelle dominait le champ du repos. Elle fut élevée, dit-on, par le docte Hincmar [845-882], et dédiée à Saint Thomas. D'autres lui donnent pour fondateur l'archevêque Turpin ou Tilpin [756-795].

Quand les faibles descendants du grand empereur ne surent plus défendre la France contre les Barbares, les Normands ravagèrent notre littoral et remontèrent nos fleuves ; la Seine vit sur ses bords fleuris descendre leurs hordes sauvages, et les moines de Saint-Denis en France durent chercher un asile sous un autre ciel. Ils se réfugièrent à Reims et déposèrent les reliques de leur saint patron dans la petite chapelle dont nous avons parlé. Foulques [882-900] la lui ouvrit, et depuis elle garda le nom de l'hôte illustre dont elle avait abrité les restes.

Comme elle gênait les travaux faits dans le IXe siècle pour la défense de la ville, elle fut démolie.

Sous l'archevêque Hervé [900-922] le Chapitre la fit relever à ses frais en dehors et aux pieds des remparts

Cette chapelle n'eut pas une longue durée, et dans le XIe siècle, sous l'archevêque Gervais [1055-1069], les chanoines firent rebâtir de nouveau l'église qui protégeait les cendres de leurs frères.

Elle fut consacrée le 10 septembre 1067, et on y plaça des religieux appelés de Saint-Nicaise.

En 1201, le couvent fut remis à des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin ; ils s'y sont maintenus jusqu'en 1790.

La primitive chapelle, devenue église, conserva sa destination jusqu'au milieu du XIe siècle. Les chanoines furent inhumés sous la terre qui l'entourait ; antérieurement ils recevaient la sépulture au ci-

metière de Saint-Hilaire, hors la ville. Depuis 1067, on creusa leurs tombes dans le cloître du Chapitre de Notre-Dame.

Depuis, on ne déposa plus dans ce terrain que les religieux de Saint-Denis, leurs paroissiens, les Frères et Sœurs de l'Hôtel-Dieu et leurs malades.

Dans le cloître était une pierre tumulaire sur laquelle on lisait :

« Ci-git Robert de Coucy, maistre de Notre-Dame et de Saint-Nicaise, qui trespassa l'an 1311. »

C'était la tombe du célèbre architecte à qui notre ville doit d'immortels chefs-d'œuvre. On prétend que la même pierre couvrait le père et le fils, tous deux maistres des œuvres de nos églises; on aurait eu la preuve de ce fait, lorsque par suite de travaux faits au XVIIIe siècle, on eut dérangé la pierre dont s'agit. Certes, on avait le droit de toucher à cet illustre tombeau, mais on devait conserver le souvenir du lieu qu'il occupait, et sauver la pierre qui le signalait au voyageur. Les moines de Saint-Denis n'en ont rien fait : c'est une faute.

Les écoles de Saint-Denis n'étaient pas sans importance, et la communauté savait défendre les priviléges de ses écoliers; elle avait le droit de les envoyer aux écoles du Chapitre dans la rue des Tapissiers. Quand celles-ci furent transférées, au XVIe siècle, dans le collége des Bons-Enfants, Messieurs de Saint-Denis prétendirent avoir le droit de conduire leurs boursiers aux nouvelles classes ; et

exigèrent pour eux un professeur particulier ; on s'y refusa, mais on leur permit d'avoir un maître dans une classe située hors des murs de l'antique cité.

Au XVIIe siècle, on tenait à Saint-Denis une classe de théologie. Antoine Fournier avait, par son testament, pourvu aux frais de cet enseignement. Ce cours s'appelait : Les lectures de Saint-Denis.

Dans les grandes salles du couvent les habitants venaient, au XIVe siècle, et depuis encore à d'autres époques, tenir ce qu'on appelait alors les conseils du bien commun. Dans ses dépendances, les bourgeois, moyennant une modique rétribution, déposaient leurs équipages et leurs chevaux. La noblesse des environs de Reims y trouvait des appartements quand elle venait en ville.

Dessous l'église était un vaste et solide caveau dont le prieur portait la clef sur lui. C'était là qu'en cas de guerre ou d'alarme, les Rémois venaient apporter leurs titres, leur argent, leurs bijoux ; on les gardait moyennant un léger salaire.

Après la perte de la désastreuse bataille de Poitiers, on cacha dans le caveau de Saint-Denis tous les deniers royaux ; on les réserva pour les remettre plus tard au duc de Normandie, depuis Charles V.

L'église était assez belle ; elle avait été élevée à l'aide d'indulgences. Son élégante façade était parallèle à la rue Saint-Denis. La flèche du clocher s'élevait au milieu de quatre clochetons qui garnis-

saient sa base. On voyait dans l'église deux groupes de sculpture : l'un représentait la résurrection, l'autre le Christ au tombeau. Les figures étaient grandes, mais assez grossièrement faites.

En 1604, Antoine Fournier fit relever ou créa le jubé ; un autel qui s'y trouvait fut béni en 1609. Quand on le démolit, en 1717, on le remplaça par une balustrade ; on construisit alors dans le bas de la nef une tribune où on allait chanter l'évangile. Près de là était une chaire où avait prêché le fameux Gerson, lors du concile tenu à Reims en 1408.

L'église fut démolie en 1796, après avoir servi de remise. Sur son emplacement fut ouverte la rue Libergier. La maison qui fait l'angle de cette rue et de la rue Saint-Denis, à gauche en entrant, rue Libergier, présentait encore, il y a peu de temps, quelques débris de sculptures qui provenaient de l'ancien portail.

Quant au couvent, après avoir servi de magasin, de collége, d'hôpital militaire, de caserne aux Russes lors de l'invasion, de sous-préfecture en 1820, il finit par recevoir une pieuse destination. M. de Coucy, archevêque de Reims, y plaça en 1822 le grand séminaire On voit encore sur la porte de ce vaste édifice des sculptures mutilées, au milieu desquelles étaient jadis les armes de l'abbaye.

Le 14 juin 1830, M. de Latil posa la première pierre de la chapelle où les séminaristes suivent aujourd'hui les offices. En regardant la façade du nou-

vel établissement, on trouve à sa droite une grande porte. L'édifice auquel elle donne accès était une ferme appartenant à l'abbaye, connue sous le nom de la Cense Saint-Denis.

MM. de Saint-Denis avaient une aumônerie connue sous le nom d'hôpital de Sainte-Catherine. Elle fut réunie à la manse abbatiale en 1732 ou 1733. Cette maison était située en face de l'église, au coin de la rue de la Porte-Saint-Denis, de celle du Bourg-Saint-Denis, et portait le n° 1. On ne sait dans quel siècle elle fut fondée. Le livre de la Taille, en 1328, signale son existence. Elle devait remonter beaucoup plus loin; car à cette époque elle possédait déjà sept maisons dans le quartier. Elle était instituée pour recevoir tous les jours dix-huit femmes ou filles sans asile. On leur donnait du pain et un lit pour une nuit. Qu'on n'aille pas croire que cette hospitalité était exercée directement par les chanoines. La maison était dirigée par une religieuse qui en était supérieure. Elle avait une servante à ses ordres. La chapelle était dédiée à Sainte Catherine. Cet établissement n'aurait-il pas dû être conservé ?

A l'angle où se trouvait l'aumônerie, arrive la rue de la Porte-Saint-Denis; elle mène au parvis de la cathédrale. Elle devait son nom à une poterne située sur les anciens remparts en face Notre-Dame, et ouvrant sur le Bourg-Saint-Denis et l'abbaye du même nom. Quand les fossés furent comblés, quand l'ancienne ville absorba la nouvelle, la poterne Saint-

Denis fut inutile et devint un monument que l'on respecta quelque temps comme une relique des anciens jours. Elle ne fut démolie qu'en 1651.

En face la rue de la Porte-Saint-Denis s'ouvre aujourd'hui la rue Libergier. Elle a pris le nom du célèbre architecte de Saint-Nicaise. Elle passe sur le sol que couvrait l'église Saint-Denis.

CHAPITRE XXIX.

Quartier du Mont-Dieu. — Rues du Barbâtre (du côté du Mont-Dieu), — du Nouveau-Collége, — des Augustins, Montlaurent.

On vient de parcourir l'enceinte de la vieille ville. Il faut maintenant sortir de ses premières limites et monter de quartier en quartier jusqu'aux anciens bourgs de Saint-Remi et de Saint-Nicaise.

Retournons encore par la rue de Contrai au carrefour qu'elle forme avec les rues des Murs et de l'Université. Là vient aboutir la rue du Barbâtre ; dans de vieux titres elle est appelée *via Barbastri*. *Vicus Barbastri* était le nom du quartier qu'elle traversait.

On est d'accord généralement pour lui donner, comme première dénomination, celle de *via Cæsarea*. C'était la voie romaine, celle qui se dirigeait vers la ville éternelle, celle qu'avaient suivie en entrant dans Reims César et ses légions.

Dès que les vainqueurs du monde furent installés dans nos murs comme alliés, ils s'occupèrent de civiliser la contrée. La science de faire les routes et d'élever les chaussées ne fut pas la moindre de celles dont ils dotèrent la Champagne; ils ne s'en tinrent pas à la théorie, ils mirent leurs principes en pratique, et firent rayonner sur Reims neuf routes différentes.

La voie Césarée était, comme son nom l'indique, la plus importante de ces routes; elle rappelait d'antiques souvenirs; elle menait à Rome, au champ de bataille où furent vaincues les hordes d'Attila, entre Suippes et Châlons, aux anciennes basiliques situées dans le haut de la ville.

La voie Césarée est citée sous ce nom dans le testament de Saint Remi, dans l'histoire de Flodoard. Ce n'est que vers le xe siècle qu'on voit apparaître les noms de *vicus Barbastri*, *via Barbarorum*.

Les deux côtés de la voie Césarée furent longtemps couverts de riants ombrages et de verdoyantes récoltes. Peu à peu la civilisation éleva des édifices sur la lisière de la route. Au XIVe siècle, elle fut définitivement comprise dans la nouvelle ceinture que Reims se donnait. Ce ne fut que vers 1773 qu'elle fut pavée.

En entrant dans le Barbâtre, on rencontre bientôt la rue des Augustins. Elle a pris le nom de l'ancien couvent dont elle occupe l'emplacement.

Dans le XIIIe siècle, où s'établirent tant d'ordres religieux, on avait vu naître à Reims une communauté dont les membres expiaient par la vie la plus pénible leurs fautes passées et celles d'autrui. Thomas de Beaumetz les accueillit en 1261 et leur donna pour s'établir le lieudit les Anches.

Un sac de toile grossière leur servait de vêtement. Ils s'étaient condamnés aux privations les plus complètes. Quand les rigueurs d'une règle sont excessives, elles ne peuvent durer, et souvent une réaction s'opère en sens inverse : c'est ce qui arriva aux Frères Sachets ou Saguets. Leur costume leur avait valu ce surnom : on les appelait aussi Frères du sac ou Frères porte-sac. Leur ordre était celui des Frères pénitenciers de Jésus-Christ, mais leur maison ne fut pas long-temps un lieu de pénitence. Les plaisirs de la vie séculière y plantèrent enseigne.

Dans ces circonstances, vers 1320, les ermites de Saint-Augustin, gens soumis à une règle sévère, mais sage, vinrent frapper aux portes de Reims. Le pape Jean XXII demandait pour eux l'hospitalité. Philippe-le-Long ordonnait à la ville de les recevoir, et l'archevêque Robert de Courtenay, après avoir obtenu le consentement des citoyens qu'il avait assemblés, donna aux nouveaux-venus le couvent des Frères Sachets ; on avait fini par expulser les derniers.

En 1789, on faisait dans le couvent des Augustins un cours d'anatomie fondé par la Société libre d'émulation. Il dura peu.

Les religieux professaient la théologie et donnaient des leçons de prédication. On venait de toute la province suivre leurs cours justement estimés. Ils formèrent bon nombre d'ecclésiastiques instruits.

Ils ouvrirent leur retraite à une bonne œuvre, dont l'archevêque Talleyrand de Périgord avait eu l'idée. Nous voulons parler du prêt gratuit. Cette institution fut fondée en 1788. Un capital de quelques milliers de francs avait été versé dans la caisse de charité par le clergé et quelque laïques.

Sur cette somme on prêtait sans intérêt, mais sur gages, aux gens qui se trouvaient dans la gêne. En une année on vint en aide à 368 indigents, et ce qui fait honneur aux gens secourus, sur 6,684 livres prêtées, il n'y en eut que 173 de perte. Le bureau était composé de l'archevêque, président, de sept ecclésiastiques et de deux laïques. Cette pieuse institution ne sauva pas les Frères Augustins quand arriva le marteau de la révolution, et leur église fut démolie.

En 1792 et 1793, le collége constitutionnel s'établit dans le couvent ; il n'y prospéra pas et s'éteignit faute d'élèves. On lui substitua un dépôt de salpêtre.

Une partie des bâtiments conventuels existent encore.

Le 19 avril 1820, une ordonnance royale autorisa l'ouverture à Reims d'une école ecclésiastique. Le 23 octobre suivant elle était établie dans l'ancien couvent des Augustins, et prenait le nom de petit séminaire. Dans ce moment on augmente l'édifice, et de nouvelles et vastes constructions vont se joindre à celles de l'ancienne communauté. Sur la porte d'entrée on retrouve sculpté le cœur enflammé percé d'une flèche, emblême de l'ordre de Saint-Augustin.

L'antique église avait dans l'origine une belle flèche; un humble clocher lui avait succédé; il était à cheval sur le toit; sa base était carrée, et son sommet pointu.

Dans le sanctuaire s'élevait un autel assez remarquable. Un jubé séparait le chœur de la nef. Au grand portail brillait une rosace de petite dimension; plus bas étaient deux verrières allongées et ogivales; de l'autre côté, à l'intérieur, on voyait un orgue.

Quand l'église fut démolie, la rue des Augustins fut poussée sur son emplacement jusqu'au rempart. A son extrémité, du côté du rempart, est une tour qui portait aussi le nom des Augustins. Elle date de 1489, et fut bâtie par Jean Briet, Jean Colbert et Jean Châlons. On l'appelait aussi tour de Bellegarde, ou des Trois-Museaux : elle avait reçu ce dernier surnom parce qu'elle se composait de trois bastions qui présentaient chacun une saillie.

En remontant la voie du Barbâtre, nous trouvons bientôt, toujours à gauche, la rue du Nouveau-

Collége. A la fin du règne de Louis XV, les bâtiments de l'Université avaient besoin de quelques réparations. On pensa qu'il serait avantageux de les relever sur un autre point de la ville. Le cardinal de Laroche-Aymon désirait attacher son nom à une grande fondation : celle d'un nouveau collége lui sourit. Les Augustins s'empressèrent d'abandonner un terrain considérable où il devait s'asseoir. Le 13 juin 1775, Louis XVI, lors de son sacre, posa la première pierre des nouvelles constructions ; il donna même à la ville dans ce but une somme de 45,000 francs. Déjà les bases de l'édifice sortaient de terre, quand d'autres besoins vinrent absorber la vigilance des magistrats et les revenus de la cité. Le monument ne fut pas achevé.

Antérieurement on trouvait sur ce terrain une impasse qui aboutissait au couvent des Augustins. Lorsqu'on eut renoncé à y placer un vaste édifice, on y ouvrit une rue qui devint celle du Nouveau-Collége. C'est aujourd'hui la rue Gerbert.

Dans le Barbâtre, toujours du même côté, nous voyons n° 27 une vaste manufacture. La coupe antique de son toit laisse deviner qu'il n'a pas été fait pour abriter des métiers. Ce bâtiment fut construit en 1567 par Charles de Lorraine, pour y établir le séminaire qu'il instituait. C'était le premier organisé suivant les règles posées par le concile de Trente. On y admit cinquante jeunes clercs. Le séminaire fut peu après son établissement réuni au collége des

Bons-Enfants. Sa maison fut d'abord prêtée aux catholiques anglais dont nous avons parlé, et plus tard vendue aux chartreux du Mont-Dieu, près Sedan. Ils avaient eu pour fondateur en 1132 Odon, abbé de Saint-Remi. Ils destinèrent leur acquisition à faire un refuge dans Reims pour la communauté, une hôtellerie pour leurs frères en voyage, un hôpital pour ceux qui souffraient, un magasin où se serraient leurs récoltes.

Derrière le Mont-Dieu, du côté du rempart, était une tour qui avait pris le nom de la tour du Séminaire. Elle datait de 1489, et avait été bâtie avec les pierres du prieuré de Saint-Maurice, dont nous parlerons bientôt. On l'appelait aussi tour de Saint-Georges. Le nom de ce saint était sculpté en caractères gothiques au-dessus de la porte.

Plus haut, dans la rue du Barbâtre, nous trouvons la rue Montlaurent. A l'angle qu'on laisse à droite en y entrant, et sur la rue du Barbâtre, est un vaste édifice qui date du XVIe siècle. Il est marqué sur le plan de 1665 comme un des monuments notables de l'époque. C'était le château de Montlaurent.

Cet antique hôtel était celui de la famille Feret, qui joua un grand rôle à Reims dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles. A elle appartenait la jeune fille à la blonde chevelure qui salua Charles VIII lors de son sacre. Cette maison a fourni quatre capitaines de Reims pour le roi ; l'un d'eux fut trois fois lieutenant des habitants.

C'est ce dernier, nommé Hubert Feret, et se qualifiant seigneur de Gueux et de Montlaurent, vidame de Châlons, lieutenant des habitants, et depuis capitaine de la ville, qui commença, vers le milieu du XVIe siècle, la construction du château que nous visitons; il fut achevé par Regnauld Feret.

L'hôtel, que Regnault Feret abandonna, devint, sous Colbert, une manufacture. On commença par en changer les divisions; un entresol fut ménagé dans l'aile qui regarde la rue de Montlaurent, entre le premier et le rez-de-chaussée. Au-dessus des statues furent percées de petites fenêtres basses et larges qui défigurent l'édifice; elles éclairaient les ateliers.

C'est en 1665 que le grand ministre fonda dans Reims divers établissements industriels dont il voulait doter sa patrie. Des fabriques de savon, de crêpes, de dentelles, y furent organisées par ses ordres. La routine, l'envie et la concurrence luttèrent d'efforts avec lui ; malheureusement la victoire leur resta.

Dans la rue du Barbâtre on voit plusieurs enceintes particulières renfermant un grand nombre de pauvres logements ; chacune d'elles a une porte commune sur la rue. On les nomme cours : c'est encore une dérivation du vieux nom gaulois *cort*, *court*. Parmi ces enceintes, on remarque, n° 58, la cour Lépagnol, qui forme un passage pour aller aux remparts ; la cour Franquotte, qui portait au-dessus

de son entrée une statue de la Vierge placée dans une niche avec cette inscription :

« Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé,
N'oublie pas en passant de lui dire un *Ave.* »

Près de là se trouvait la cour des Echelles, nº 61, dans laquelle on déposait les crocs, les échelles, les seaux destinés à combattre l'incendie.

Dans le chapitre suivant nous allons parcourir le côté droit de la voie Césarée.

CHAPITRE XXX.

Quartier des Orphelins. —Rues du Barbâtre (du côté des Orphelins), — des Orphelins, — des Carmes, — des Créneaux.

OUR achever notre voyage dans le Barbâtre, il faut que nous redescendions vers la porte Basée. Là nous recommençons notre pélerinage ; mais cette fois c'est à droite que nos regards se porteront. Le premier édifice qui frappe nos yeux est celui connu jadis sous le nom de Congrégation. Il porte aujourd'hui le nº 205.

En 1622, les dames de la Congrégation de Notre-Dame de Laon, ordre de Saint-Augustin, tentèrent de s'établir à Reims. On refusa, suivant l'usage, de

les recevoir. Le roi vint à leur secours : des lettres de cachet, des lettres-patentes enjoignirent successivement de leur donner asile. Enfin en 1638 on parvint à s'entendre définitivement. Il fut arrêté que les dames de la Congrégation ouvriraient à leurs frais une rue qui devait être pavée et entretenue par la ville et qui devint celle des Orphelins. La communauté ne devait pas s'élever à plus de cinquante religieuses, filles de chœur, novices et servantes.

A la fin du siècle dernier, elles ne faisaient pas payer l'instruction qu'elles donnaient. Leur charité ne les sauva pas de la proscription prononcée par la philosophie. Elles furent bannies de leur couvent. Leur église devint successivement une grange, puis une écurie. Cet utile établissement fut vendu, puis presque entièrement démoli. On ne voit plus debout qu'une partie de la porte d'entrée, au-dessus de laquelle on avait sculpté le chiffre de la Vierge.

Les dames de la Congrégation revinrent à Reims vers 1806. Nous avons rencontré leur nouvel établissement dans la rue de l'Université.

Un peu plus loin, nous voyons la rue des Orphelins, ouverte aux frais des dames de la Congrégation vers 1670.

Nous avons parlé dans le bourg de Saint-Denis de l'établissement fondé par la dame veuve Varlet. Le conseil de ville, ainsi que nous l'avons dit, la contraignit de céder sa maison à l'hospice de Saint-Marcoul. Avec le prix de la vente, elle acheta d'au-

tres bâtiments dans la rue du Barbâtre, où elle s'établit avec ses religieuses et les orphelins qu'elles élevaient. Elles étaient à peine installées depuis quelques années, qu'une nouvelle fondation charitable vint prendre leur place.

En 1678, il existait à ce même angle des rues du Barbâtre et des Orphelins un édifice important, connu sous le nom de la maison de Landève. C'était là que descendaient les religieux de l'abbaye de Landève, quand leurs affaires ou les circonstances les amenaient à Reims.

M. Roland, théologal de l'église de Reims, acheta ces bâtimens, y fonda une communauté de femmes qu'il nomma Filles séculières du Saint Enfant-Jésus; il parvint à obtenir des lettres de cachet favorables en 1678 et, ce qui n'était pas toujours chose facile, l'agrément du conseil de ville, on imposa seulement aux nouvelles Sœurs l'obligation de tenir en ville quatre écoles gratuites pour les jeunes filles, et de recevoir chez elles les orphelins de Mme Varlet. On leur livrait l'établissement créé par cette charitable dame.

Le couvent prit le nom de celui qu'il détrônait et s'appela jusqu'à la révolution maison des Orphelins. Il s'enrichit, put élever une église et agrandir ses premiers bâtiments. Les Sœurs dirigeaient cinq écoles gratuites quand arriva 1793.

Les orphelins qu'elles abandonnèrent forcément furent conduits à l'Hôpital-Général; elles se disper-

sèrent et revinrent quand la nation se remit à comprendre que le dévoûment chrétien valait bien celui des encyclopédistes. Elles eurent le bonheur de pouvoir rentrer dans la maison qui fut leur berceau : les écoles s'ouvrirent de nouveau ; huit Sœurs en prirent la direction.

En 1807 une pension de jeunes filles fut créée dans le couvent ; mais ce ne fut qu'en 1814 que l'ancienne congrégation fut rétablie régulièrement.

La chapelle avait servi long-temps de remise, en 1812 on y avait établi des cuisines de charité, et on y faisait des soupes pour les indigents. En décembre 1813, elle devint hôpital militaire ainsi que les maisons de Saint-Marcoul, de la Charité, de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Remi. En 1817, elle fut restaurée, bénie et ouverte au public.

Quelques épitaphes anciennes furent relevées. Celles de Nicolas Roland, fondateur, et de Marguerite Varlet, bienfaitrice des orphelins, morte en 1684, furent du nombre.

En continuant notre route dans le Barbâtre, nous arrivons à la maison des Carmes. La rue qui longeait le couvent avait pris son nom.

Les Carmes prétendaient modestement que leur ordre avait été fondé sur le Mont-Carmel par le prophète Elie ; et en souvenir de cette glorieuse institution, ils portaient dans le principe un manteau rayé de noir et de blanc, semblable à celui que la tradition prêtait au saint prophète. Aussi les nom-

mait-on les Pères Barrés. Depuis ils prirent un habit blanc et continuèrent à se donner la même origine, ce qui leur valut de rudes assauts de la part des jésuites.

Ils se présentèrent à Reims en 1292. D'abord ils furent refusés, et bientôt ils battirent en retraite. Cet échec ne les empêcha pas de revenir et d'être accueillis en 1320 par la protection de l'archevêque Guillaume de Trie, oncle de Philippe de Valois. Ils s'établirent dans une maison située rue du Barbâtre, qui les avait déjà reçus lors de leur première apparition.

Les dames de Saint-Pierre, en 1325, leur abandonnèrent un terrain sur lequel ils élevèrent à la hâte un oratoire. Ils commencèrent en 1344 une église, achevée vers 1381 sous Richard Pique, et consacrée par un évêque de leur ordre. La dame d'Enghien en avait posé la première pierre. Ce monument était des plus simples.

L'église des Carmes fut démolie en1790. Le couvent devint une manufacture ; plus tard il reçut les Frères des écoles chrétiennes, qui cédèrent la place aux troupes russes, et revinrent après le départ de l'étranger. Aujourd'hui on a placé un dépôt royal d'étalons dans les bâtiments qui sont maintenant la propriété de la ville. Leur unique entrée est sur la rue du Barbâtre. Elle porte le n° 174.

Au coin de la rue des Carmes fut placée dans le siècle dernier une fontaine monumentale dédiée à

M. Lévesque de Pouilly, lieutenant des habitants. Elle n'a rien de remarquable, et son unique mérite est de rapporter la mémoire d'un homme qui servit bien le pays.

Un peu plus loin, dans la rue du Barbâtre, devant la maison qui porte le n° 160, entre celles de Saint-Maurice et de Normandie, on voyait une croix antique : c'était la croix de Saint-Arnould ; renversée sous le régime républicain, elle fut relevée en 1821 à douze pieds environ du lieu qu'elle occupait jadis. On la trouve près de la maison qui porte le n° 158.

Sous le règne de Clovis vivait un grand seigneur païen nommé Arnould, fils du comte de Rethel ; il fit la connaissance de Saint Remi. Les rapports qu'ils eurent ensemble le déterminèrent à se faire chrétien. Le saint évêque le baptisa, puis il bénit le mariage que le néophyte contracta bientôt avec une nièce de la reine Clotilde : elle avait nom Scariberge. Arnould crut que la voix de Dieu l'appelait au sacerdoce ; il abandonna la couche nuptiale et entra dans les ordres. Saint Remi le sacra évêque de Tours. Quand l'apôtre des Gaules ne fut plus de ce monde, Arnould, son disciple, vint à Reims prier sur les cendres de l'homme qui fut son patron et son ami. Il paraît que Scariberge n'avait pas vu sans déplaisir son mari faire vœu de célibat. Elle regrettait ce que la légende appelle *delicias matrimonii*, et résolut de se venger. Elle sut le

voyage d'Arnould à Reims, et des assassins envoyés par elle massacrèrent le prélat au moment où à la nuit tombante il rentrait chez lui. Hâtons-nous de dire, pour l'honneur de dame Scariberge, que, suivant une autre légende, elle fut canonisée, d'où l'on peut conclure qu'elle ne fut pas complice de la mort de son mari, ou qu'elle expia son crime par la pénitence et la charité.

Avançons encore dans la rue du Barbâtre ; nous remarquons une maison portant le n° 144. Ce bâtiment est le reste d'un hôtel élevé dans le XVIe siècle ; il n'a qu'un étage ; près des fenêtres sont deux têtes sculptées, aujourd'hui mutilées, renfermées dans des médaillons dont elles semblent sortir. Le portail se compose d'un fronton triangulaire porté sur deux colonnes.

A la suite on trouve la rue des Cardinaux. Dans une de ses maisons, on voyait au-dessus d'une antique cheminée les armes de Robert de Lenoncourt, surmontées d'un chapeau de cardinal. Ce bâtiment appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Remi, dont le charitable prélat était abbé commandataire. Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs l'étymologie du nom de la rue.

Notre rue conduisait à l'église Saint-Timothée, un des plus anciens monuments de notre cité ; il n'en reste pas pierre sur pierre.

Lorsqu'au IVe siècle Saint Timothée, ses compagnons et Saint Apollinaire leur bourreau, puis chrétien

et martyr comme eux, eurent été sacrifiés au paganisme mourant, leurs corps restèrent étendus sur le sol, exposés aux outrages des hommes, à la voracité des bêtes féroces. Eusèbe, rémois de naissance, leur disciple, ne put sans une pieuse indignation assister à un pareil spectacle. Il recueillit tous ces corps sacrés, les fit rentrer à Reims, creusa leur tombe et sur le caveau qui les reçut éleva un monument à leur mémoire. Une petite chapelle fut bientôt érigée sur la sépulture de ces hommes morts pour la liberté de conscience et la cause de l'égalité. Ce fut le berceau de l'église Saint-Timothée.

Saint Remi [456-530], Romulfe [590-600], Sonnace [600-634], Landon [645-651], d'autres encore, enrichirent et augmentèrent cette première fondation. Cet oratoire, qui passait pour être le second bâti dans Reims, fut remplacé par une église. Saint Remi réclama l'honneur d'y recevoir la sépulture. Il lui légua la somme nécessaire pour construire sa voûte. Elle portait déjà de son temps le nom de basilique. Elle fut érigée en collégiale, et dès l'origine elle possédait un Chapitre de vingt clercs ; au VIe siècle ils n'étaient plus que douze.

La première église n'était plus que ruines au Xe siècle. Elle fut réparée et embellie dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles. Le corps de l'édifice datait du milieu du XIe ; on le devait aux soins de Hérimard, abbé de Saint-Remi. Pierre de Celles, un de ses plus illustres successeurs, avait fait, deux siècles après,

reconstruire le chœur et l'abside. Deux clochers dominaient le monument; ils renfermaient l'un quatre cloches destinées à appeler les chanoines aux offices, l'autre celles qui convoquaient à la messe les paroissiens.

Le portail avait deux entrées : la principale était placée au fond d'un porche assez profond ; on entrait sous cette voûte par une double arcade formant deux ogives séparées par une colonne de pierre.

C'est de notre église que partait, le lundi de la Pentecôte, la procession de la Pompelle dont nous parlerons plus loin.

L'église fut démolie ; pendant la révolution, des maisons particulières furent bâties sur son emplacement. En 1820, une croix fut posée sur le sol qui portait la façade de l'antique église. C'est le seul monument qui rappelle aujourd'hui le vieil édifice.

Une procession solennelle fut faite à l'occasion de son érection ; on y porta les débris des reliques qu'avait renfermées le trésor de Saint Timothée.

En suivant la rue des Créneaux pour aller à Saint-Timothée, on passait devant la porte d'un cimetière commun à cette église et à celle de Saint-Martin, dont nous parlerons bientôt.

Près de cette porte s'élevait une croix antique connue sous le nom de croix du Fust, sans doute parce qu'elle était de bois. Parfois à cause d'elle la rue des Créneaux était appelée la rue du Fust.

Cette croix fut, vers 1556, l'objet d'un lâche sa-

crilége. Pendant la nuit, le Christ en fut arraché après avoir été traîné dans les ruisseaux fangeux du quartier, et fut pendu au gibet qui s'élevait alors sur la place de la halle Saint-Remi. Cette profanation fut attribuée partout aux protestants. Le calvinisme commençait à pénétrer dans Reims : il proscrivait les images et leur culte. Les coupables ne furent pas découverts. Tout le clergé de Reims se transporta processionnellement rue des Créneaux avec ses bannières, ses reliquaires, et après un sermon débité contre les hérésies, le monument fut de nouveau sanctifié.

A l'extrémité de la rue des Créneaux, à gauche, nous voyons une fontaine monumentale dite de Saint-Timothée.

Cette fontaine, avant toutes les autres, recevait et distribuait les ondes de la Vesle. C'est à ses pieds qu'en 1747 commença la fête organisée pour inaugurer les sources bienfaisantes dont l'abbé Godinot dotait son pays : c'est là que ce vénérable vieillard, entouré du conseil de ville, au milieu d'une foule joyeuse, but dans une tasse d'argent les premières gouttes d'eau qui jaillirent sous ses yeux. Sa main tremblante porta sa coupe à ses lèvres ; des larmes de bonheur coulèrent sur ses joues ; et les acclamations du peuple saluèrent l'homme qui lui sacrifiait une fortune acquise par le travail.

CHAPITRE XXXI.

Quartier Saint-Nicaise.—Rues Bailla,—Sainte-Balsamie. — Place Saint-Nicaise. — Rues Saint-Nicaise, — Saint-Jean-Césarée,—du Réservoir.—Place du Réservoir.—Rues des Cloîtres,—Chénia,—Saint-Sixte.

ENTRONS encore dans la rue du Barbâtre, et reprenons notre ascension au point où nous l'avons laissée sur la gauche. Là nous trouvons l'entrée de la petite rue Bailla : son nom rappelle une des anciennes cérémonies de l'église de Reims.

A la procession des Rogations et dans d'autres occasions, le clergé de Reims promenait en ville un immense dragon d'osier. Un mécanisme intérieur faisait mouvoir les mâchoires du monstre, et les assistants s'amusaient à jeter dans sa gueule au mo-

ment où elle s'ouvrait, des pièces d'argent et des friandises. Tout ce qui s'engloutissait dans le gouffre béant se partageait entre les chanoines; ce qui tombait à terre était ramassé au profit du bas clergé. L'origine de cet usage, commun d'ailleurs à un grand nombre de villes en France, rappelait ces reptiles gigantesques dont l'existence était réputée fabuleuse, jusqu'aux magnifiques découvertes faites par la science moderne.

Au-dessus de la porte d'une des maisons de la rue Bailla était sculptée en pierre un dragon que les habitants du quartier appelaient Bailla. Cette effigie donnait son nom à la rue. Elle fut détruite en 1768 avec la maison qu'elle décorait.

Au bout de la rue, du côté des remparts, était jadis un jeu de tamis.

La fin de la rue du Barbâtre quitte son antique nom et prend celui de Sainte-Balsamie. Elle eut aussi ceux de rue du Saubourg ou des Salines. Elle reçut le premier parce qu'elle conduisait à l'église de Ste-Balsamie dont nous allons parler.

Dans la rue Sainte-Balsamie donnait une autre ruelle sise à droite et qui conduisait à Saint-Martin. Au coin était le presbytère de cette petite église ; il fut racheté en 1821, et on y établit une école gratuite de jeunes filles tenue par les Sœurs du Saint Enfant-Jésus.

Au fond de la ruelle que nous venons de nommer était la petite église de Saint-Martin ; elle existait

du temps de Saint-Remi ; Flodoard l'a vue desservie par un collége de chanoines. Elle comptait plus de deux mille vassaux ; mais les invasions des Barbares et les guerres les ruinèrent. En 1131, elle fut restaurée à peu près entièrement par l'archevèque Regnault Després ; il la plaça sous l'invocation de Saint Martin et des bienheureux martyrs Saint Hippolyte, Saint Pierre et Saint Jean. Les chanoines de Notre-Dame prétendaient avoir droit de suprématie sur cette petite paroisse, et venaient y chanter messe et vêpres le 4 juillet, anniversaire de la translation des reliques de Saint-Martin.

La façade de l'église était simple : un fronton triangulaire couronnait une porte à plein-cintre. De chaque côté s'ouvrait une verrière de même forme. Au-dessus brillait une rose de petite dimension. Le portail était surmonté d'une tour carrée et assez haute. A son dernier étage étaient des ouvertures de forme romane. Sa toiture se terminait par deux clochetons en plomb : sur l'un était le coq obligé ; sur l'autre chevauchait Saint Martin.

Le cimetière était devant l'église qu'il longeait au sud ; il se confondait avec celui de l'église Saint-Timothée, et avait deux entrées, l'une rue des Créneaux, l'autre rue Saint-Sixte.

Près du clocher de Saint-Martin, on fit en 1738 une découverte des plus curieuses. Des fouilles conduisirent à un mausolée souterrain. On n'a pas oublié que la voie Césarée passait non loin de là, et l'on

sait que les Romains, et après eux les Gaulois, placèrent leurs tombeaux le long des grands chemins. Ce caveau avait quinze pieds et demi de long, huit de large, dix et demi de haut : vingt marches qu'il fallait descendre conduisaient à sa porte. Auprès était une fosse ayant huit pieds de hauteur et de largeur : elle renfermait des ossements entassés. On pensa qu'elle avait reçu les restes des serviteurs, et que l'hypogée, aujourd'hui détruit, abritait les cendres des maîtres.

Une petite commune s'était formée entre le bourg Saint-Remi et le bourg Saint-Nicaise. Elle était désignée sous le nom de Mairie de Saint-Martin. Les maisons renfermées entre les rues des Créneaux, de Sainte-Balsamie et de Saint-Sixte la composaient. L'exiguïté de son territoire lui attirait de mauvaises plaisanteries, et on le désignait sous le nom de Mairie de Pissechien. Ce quartier, où demeuraient ordinairement les chanoines de Saint-Timothée, faisait partie du ban du Chapitre. Les chanoines de Notre-Dame prétendaient tenir ce territoire de la libéralité d'Ogier le Danois ; si on les en eût crus, cette donation aurait compris tout le terrain entre la porte Cérès, la rue Neuve, les remparts Saint-Nicaise et Saint-Remi. Dès le règne de Louis le Débonnaire, la violence priva le Chapitre des bienfaits du pieux chevalier. Louis le Débonnaire dut intervenir et contraindre les usurpateurs à des restitutions. Dans le commencement du XIIIe siècle [1216], les chanoines

permirent d'élever des maisons sur les terrains situés entre l'église Saint-Martin et les remparts. Cette portion de la ville fut bâtie bien avant les quartiers plus rapprochés de la porte Basée. Ses habitants avaient le privilége de ne pas payer les droits de stellage et de vicomté, quand ils vendaient chez eux des denrées de leur crû ; ils échappaient de même aux impôts levés par les archevêques sur leurs vassaux.

A l'extrémité de la rue Sainte-Balsamie était l'église collégiale qui lui donnait son nom. Du temps de Flodoard, elle existait sous l'invocation de Sainte-Balsamie, nourrice de Saint Remi, et de Saint Celsin, frère de lait du grand apôtre.

Le nom de la sainte femme finit par faire oublier celui de son fils. L'église était même parfois désignée sous celui de Sainte-Nourrice.

Cette vieille basilique tombait en ruines, lorsqu'en 1176 Guillaume de Champagne entreprit de la réparer. Les papes accordèrent des indulgences, les couvents voisins, les églises de Reims promirent des prières à ceux qui lui viendraient en aide. Quelques prêtres quittèrent le bourg de Varennes, vinrent à Reims, se firent recevoir chanoines dans l'antique collégiale, qu'ils rétablirent, et fondèrent eux-mêmes leurs prébendes avec les revenus qui leur appartenaient.

Les chanoines de 1176 ne trouvèrent pas dans la charité des fidèles et dans leurs propres ressources les

sommes suffisantes pour restaurer entièrement l'église; elle resta long-temps imparfaite et ne dut se terminer que dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

A côté de Sainte-Balsamie était une chapelle souterraine connue sous le nom de cave ou de cavette de Saint-Maur. Là le vénérable prêtre rémois se retirait aux jours de la persécution et faisait entendre la parole de Dieu aux fidèles qui bravaient la mort pour l'entendre.

La révolution eut le plaisir de voir tomber l'église de Sainte-Balsamie et de combler la cave de Saint-Maur.

La rue Sainte-Balsamie nous conduit sur la place Saint-Nicaise. Là s'élevaient l'antique abbaye, l'élégante église dont nous venons de prononcer le nom. Nous en parlerons dans le chapitre suivant. Sur cette place s'élevaient jadis trois églises : à gauche Sainte-Balsamie, à droite Saint-Jean, au fond Saint-Nicaise.

Au centre, on vient de placer la jolie fontaine qui parait jadis la place de la Halle-aux-Draps. Sur une base décorée de quatre tables de marbre noir fixées avec des boutons de cuivre, s'élève un socle de marbre rouge; il supporte un vase de bronze. Quatre serpents entrelacés forment ses anses. Des gueules de dragons placées dans la partie inférieure du monument vomissent l'eau que leur envoie le réservoir. Des bornes rangées en cercle protègent ce gracieux monument du siècle dernier.

Quand on a traversé la place Saint-Nicaise, on trouve à sa gauche la rue Saint-Jean-Césarée. Elle faisait suite aux rues du Barbâtre et Sainte-Balsamie, et conduisait à la porte Saint-Nicaise. Elle doit son nom à la petite église Saint-Jean qui se trouvait à son entrée. L'épithète Césarée rappelle qu'elle faisait partie de l'ancienne route romaine, connue sous le nom de *via Cesarea*.

L'église Saint-Jean était située sur la place Saint-Nicaise, sur la droite, au lieu où se trouve aujourd'hui le n° 4. La porte était placée sous un auvent ; elle ouvrait sur la place ; une petite statue de Saint Jean la surmontait. Le cimetière était placé devant le portail. Cette petite chapelle n'avait rien de remarquable ; elle existait déjà au temps de Saint-Remi et fut rebâtie dans le XIIIe siècle.

Elle avait pour paroissiens les habitants de Cormontreuil. L'église de cette commune, qui est fort ancienne, n'était qu'une chapelle succursale. En 1671, Maurice Le Tellier l'érigea en paroisse et voulut supprimer celle de Saint-Jean qui devenait inutile : il ne put y parvenir. Tout ce qu'il put faire pour lui donner un peu d'importance, fut de lui réunir celle de Saint-Sixte, dont nous parlerons bientôt.

C'est par la rue Saint-Jean-Césarée que Saint-Timothée et ses compagnons furent conduits au supplice qu'ils subirent à la Pompelle ; c'est par-là que passait dans l'origine la procession qui allait tous les

ans, le lundi de la Pentecôte, honorer leur mémoire en visitant le théâtre de leur martyre.

A l'extrémité de la rue Saint-Jean-Césarée était une ancienne porte de la ville ; elle remontait au moins au XIIIe siècle, et dut être faite quand Thomas de Beaumetz permit aux religieux de Saint-Nicaise de protéger leur couvent par une enceinte fortifiée.

En 1358 la porte Saint-Nicaise, sur la voûte de laquelle passaient les remparts, fut murée du côté de la campagne. Le pont jeté sur les fossés qui le précédaient fut brisé. Depuis elle ne fut plus ouverte, et on lui donna le nom de porte Condamnée ; elle fut remplacée par la porte de Dieu-Lumière. Les tours qui la défendaient furent abaissées en 1749 et mises au niveau des fortifications voisines. Leurs parties inférieures sont encore debout ; on peut facilement distinguer la position qu'elles occupaient. Leur matériaux furent employés à bâtir les fontaines.

La voûte de la porte Saint-Nicaise existe encore ; on aperçoit son entrée du côté de la ville au bout de la place du Réservoir, et le sommet de son arcade au milieu des ruines du côté de la campagne.

Au pied du rempart qui descendait vers la porte Dieu-Lumière, est la place du Réservoir ; elle donne son nom à une petite rue qui vient y aboutir. Jadis elle s'appelait rue Tout-y-Faut. Il paraît qu'on n'y voyait ni puits ni fosses d'aisances : *indè nomen*. La rue Saint-Jean-Césarée avait trois puits : aussi avait-elle reçu le surnom de Tout-n'y-Faut. Quant à la place

du Réservoir, elle portait naguère encore le nom de place de la Tour-du-Puits. Devant elle se trouvait dans les remparts une tour, dont la partie inférieure renfermait le puits où tout le quartier venait remplir ses seaux.

Aujourd'hui l'on voit au centre de cette place l'édifice qui recouvre les bassins où se réunissent les eaux nécessaires au service des fontaines.

Revenons encore place Saint-Nicaise. Là vient aboutir la rue des Cloîtres. De ce côté elle porta jusqu'à ce jour le nom de rue des Quatre-Chats-Grignants. Elle le devait à une sculpture qui décorait l'extérieur d'une de ses maisons. Suivant la tradition, ce bâtiment fit jadis partie d'une ferme appartenant à l'abbaye de Saint-Remi. A une époque que nous ne pouvons déterminer, un viol y fut commis ; le coupable fut arrêté et condamné par les échevins du ban Saint-Remi a être brûlé vif dans une cage de fer. L'arrêt ordonnait qu'avec lui seraient renfermés quatre chats. La fureur de ces animaux exposés aux flammes devait ajouter de nouvelles tortures au supplice du feu. En mémoire de cette terrible exécution, les quatre chats bourreaux et victimes furent représentés sur différents points du bâtiment dont s'agit ; ils rappelaient à tous quel supplice attendait l'homme assez lâche pour abuser de sa force brutale.

La seconde portion de la rue des Cloîtres doit ce nom aux bâtiments qui l'occupaient. On en voit en-

core des débris dans les maisons qui les ont remplacés ; nous citerons notamment une arcade ogivale et des piliers que nous avons remarqués dans une cour sise à droite en allant à la place Saint-Nicaise. C'est là que demeurèrent les chanoines de Saint-Timothée, tant qu'ils menèrent la vie commune. Leurs bâtiments, dans l'origine, passaient devant l'église Saint-Sixte et se prolongeaient jusqu'à la rue Dieu-Lumière. La rue reçut parfois le nom de rue du Cloître-de-Saint-Timothée. Les cloîtres furent démolis en 1632, et les chanoines se dispersèrent dans les maisons voisines.

Au centre de la rue du Cloître, qui devint en 1793 celle de la République, vient aboutir la rue Chenia. On a prétendu que ce mot venait de chêne-y-a, ou de chaîne-y-a, ou de chenille-il-y-a. Hâtons-nous de dire, pour arrêter l'imagination du lecteur dans ce dédale de hautes questions historiques, que cette même rue est tantôt nommée Chamia, Chamie, Champichat, Champissat, Chainia. Constatons cependant que, si l'on en croit une vieille tradition, il y avait au bout de cette rue un vénérable chêne qui aurait été abattu vers 1668.

Parallèlement à la rue du Cloître, et aboutissant comme elle d'un côté sur la place Saint-Nicaise, et de l'autre sur la place Saint-Timothée, se trouve la rue Saint-Sixte. Elle devint en 1793 celle des Patriotes. Elle est ouverte sur l'emplacement de la plus antique église de nos contrées, de celle qui lui a laissé son nom.

Ce n'est pas dans la vieille cité qu'il faut chercher le berceau de la religion de nos pères. Les crayères furent, dit-on, l'asile où le christianisme naissant éleva son autel. La persécution y chercha les néophytes et les immola sur les collines voisines. Le point où nous sommes fut le théâtre de ces nombreux martyres, et bientôt plus d'une tombe mystérieuse va s'ouvrir devant nous.

Sur cette terre baignée d'un sang généreux, sur cette terre qui vit tomber tant de héros, vinrent rêver le doute las d'errer, le dégoût des orgies païennes et le mépris de leurs dieux sans pudeur. Au milieu des tombeaux la voix de Dieu se fit entendre ; au milieu des tombeaux l'immortalité de l'âme apparut triomphante. La persécution convertit aussi bien que la parole des hommes; la hache du bourreau multiplia les chrétiens en multipliant ses victimes. Bientôt les saints cantiques retentirent en plein air, et l'on adora le Très-Haut à la face du soleil. Reims eut ses apôtres, ses prêtres, son évêque ; Saint Sixte fut le premier chef du clergé rémois [290-308, *circa*]. Au point où nous sommes fut le premier palais épiscopal de Reims ; c'est là que la tradition place la demeure de Saint Sixte. Sa pauvre habitation précéda l'église ; il y réunissait les chrétiens à l'heure où les oppresseurs dormaient. Plus tard, à côté, s'élevait un oratoire : ce fut notre première cathédrale. Son humilité la sauva. Les bois de la montagne l'ombragèrent, et

sous ses dalles fut enseveli Saint Sixte ; à côté de lui reposèrent ses trois premiers successeurs, Sinice, Armand et Bétause. Leurs restes furent depuis exhumés par les soins de l'archevêque Hervé, et transportés en 920 d'abord à Saint-Remi, puis à Notre-Dame.

L'antique chapelle devait remonter à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne ; elle fut d'abord placée sous l'invocation de Saint Pierre. Elle était pauvre de structure et simple de construction ; son portail était sans ornement. Ses pierres étaient, à l'extérieur, taillées à facettes comme dans les bâtiments gallo-romains. Elle fut supprimée sous l'archiépiscopat de Maurice Le Tellier (1), qui réunit sa cure à celle de Saint-Jean, parce que, disait-on, elle était inutile et allait s'écrouler.

La rue Saint-Sixte aboutit à l'ancienne voie Césarée. De plus trois antiques cimetières lui livraient passage. Aussi la pioche n'y peut-elle fouiller sans heurter les ossements blanchis, ou la tombe de burge aux larges flancs.

(1) Maurice Le Tellier devait dédier à Saint Sixte la chapelle du séminaire. On n'en a rien fait.

CHAPITRE XXXII.

Abbaye et église de Saint-Nicaise.

OUT ce quartier, nous l'avons dit, était, vers le milieu du IVe siècle, un vaste cimetière traversé par la voie Césarée. Sur sa gauche, au sommet d'une colline entourée de nos jours par les remparts, s'élevait un palais ; c'était celui de Jovin, cet illustre Rémois qui suivit Julien dans ses guerres de Perse, et commanda la cavalerie de l'empire dans les Gaules sous ses successeurs. C'est là qu'il termina ses jours, si l'on en croit la tradition. Sa villa lui survécut, et ses riches galeries, où se déployait le luxe de la civili-

sation romaine, furent destinées à d'illustres visites. C'est là que Clovis et Saint Remi eurent leur première entrevue. Le chef des Francs venait de battre Syagrius et d'enlever nos provinces aux aigles impériales. Reims acceptait pour roi le vainqueur, et son évêque stipulait pour ses concitoyens la conservation de leurs franchises et coutumes, le maintien de leurs magistrats électifs; les droits de la couronne et du pouvoir exécutif furent réservés. Clovis promit tout ce qu'on demandait : il tint parole, et nous voyons en maintes occasions les Rémois réclamer les libertés qui leur furent garanties du temps de Saint Remi.

Ce bâtiment, entouré de tombeaux, fut le premier qui s'assit sur cette partie de la ville. Il paraît qu'il fut habité par le clergé de Saint-Nicaise ; il finit par être absorbé par leur cloître et ses dépendances.

C'est sur ses fondations, sur ses vergers que furent bâtis le monastère et l'église de Saint-Nicaise ; ils occupaient l'espace compris entre les remparts, les rues Bailla, Sainte-Balsamie et Saint-Jean-Césarée. Occupons-nous d'abord de leur enceinte et de leurs environs.

Du côté des murailles aboutissait un canal souterrain qui amenait à Reims les eaux de la Suippe ; il existe encore ; et de temps à autre des éboulements subits indiquent les points où il passe. Son cours est sinueux et peut avoir de neuf à dix lieues de long. A l'intérieur était un trottoir sur lequel on

pouvait voyager sans se mouiller les pieds ; sa voûte est en briques ; l'eau coulait sur un lit de dalles plates. On ne sait à quelle époque cet aqueduc cessa d'être utile.

La Ligue, qui ne respecta ni couronne ni mitre, fit de Saint-Nicaise une espèce de citadelle. La porte des jardins, sur la rue Bailla, fut flanquée de bastions, percée de meurtrières, couronnée de créneaux. La ville prise entre cette forteresse et le château de Mars était à la merci des Lorrains.

Nous avons indiqué déjà quelques points de la clôture qui entourait le couvent. La porte de Saint-Nicaise et celle de la rue Sainte-Balsamie n'étaient pas les seules dont on ait conservé la mémoire. Il y en avait une autre encore au bas du jardin, sur la petite place qui se trouve au bout de la rue Bailla, aux pieds du rempart ; elle est indiquée sur le plan de 1665.

Dans l'enceinte du couvent et autour de la première église était un cimetière, reste de celui créé par les Gallo-Romains. On y avait inhumé le neuvième évêque de Reims, Saint Vivent [390-400].

Derrière Saint-Nicaise étaient des jardins et quelques terres cultivées appartenant au couvent.

En 1686, la charrue d'un laboureur mit à jour, entre le chevet de l'église et les remparts, une dalle longue de quatre à cinq pieds. On y lisait ces mots :

«*Julius Sylvinus primitivæ conjug. j. p.*»

Il faut, pour compléter l'épitaphe, lire : *conjugi jussit poni*. Au-dessous de cette pierre funéraire était une urne contenant des cendres. Sur ses flancs étaient tracés des caractères grecs : on ne nous les a pas conservés.

De ce même côté furent aussi trouvés d'autres vases funèbres et des squelettes percés de grands clous.

Au fond de la place Saint-Nicaise, au point où vient de s'ouvrir la nouvelle rue, apparaissait la façade de l'illustre basilique. Devant elle était une cour dont la porte s'ouvrait sur la place ; en s'y rendant on trouvait à sa droite des vergers, à sa gauche la porte de l'abbaye.

Visitons d'abord cette partie du monument. Nous avons dit que les édifices conventuels remplaçaient le palais de Jovin. Sous la seconde race la maison devint un fief militaire ; ses titulaires touchaient les revenus et laissaient dans l'indigence les clercs qui l'occupaient depuis sa fondation ; le monastère tombait en ruines. L'archevêque Gervais racheta, moyennant cent livres, la seigneurie que possédait alors le comte Thibault de Champagne ; il établit les Bénédictins dans les édifices qu'il releva, donna à leur église la paroisse du bourg et l'autel de l'église Saint-Sixte.

L'abbaye Saint-Nicaise avait ses écoles ; nous ne pouvons indiquer le point où elles les tenait. Mais elle attachait une grande importance à l'honneur de

contribuer à l'éducation du peuple, et soutint plusieurs procès pour faire reconnaître le bien-fondé de ses prétentions à cet égard.

Le monastère devint propriété nationale ; on en fit d'abord en 1792 une caserne pour un magasin militaire ; il finit par être mis en vente et démoli.

La première église qui s'éleva sur le sol où nous sommes ne fut d'abord qu'une chapelle ; elle fut bâtie de 340 à 346, et on lui donne pour fondateur Jovin ; il la construisit en l'honneur de Saint Agricole, son parent, et de Saint Vital.

Vainement on a voulu disputer à notre ancienne basilique la gloire d'avoir Jovin pour fondateur. Tous les monuments de l'histoire viennent confirmer la tradition. L'église Saint-Agricole est partout désignée sous les noms d'église Jovine ou Jovinienne. Dans le testament de Saint Remi elle est indiquée sous celui d'*ecclesia Joviniana tituli beati Agricolæ*. Dans une charte de Philippe Ier, relative à l'église qui la remplaçait, nous trouvons ces mots qui la concernent : «*Miro opere à Jovino præfecto ædificata.*»

Jovin y fut inhumé vers l'an 370. Nous avons décrit son tombeau que renferme aujourd'hui la cathédrale.

On voyait dans la première église un bas-relief antique représentant la victoire que Jovin remporta sur les Germains ; Lacourt nous a transmis ce fait curieux. Sur la façade de l'édifice primitif était une

inscription en l'honneur de Jovin ; elle a décoré les deux basiliques qui l'ont successivement remplacé. On l'avait reproduite en lettres d'or sur un marbre noir placé au-dessus de la porte de la troisième église. Cette dernière épitaphe était postérieure au XIIIe siècle.

Saint Nicaise et sa sœur Sainte Eutrope, massacrés vers l'an 407, furent inhumés dans l'église de Saint-Agricole. Ces sépultures sacrées augmentèrent son importance.

Saint Agricole et Saint Vital étaient étrangers à Reims ; leurs noms s'effacèrent bientôt devant celui de Saint Nicaise. L'antique église l'adopta.

Les évêques Aper [328], Maternien [351-360], Donatien [360-390], Sévère [390], y furent inhumés ; plus tard leurs ossements furent déplacés et transportés ailleurs.

Nous avons peu de détails à donner sur ce premier édifice. A l'intérieur il y avait des arcades dorées et peintes ; elles s'appuyaient sur des colonnes de marbre et de jaspe.

On montrait sur les marches du portail les traces des pas de Saint Remi ; il avait laissé ces empreintes quand il quitta l'autel de Saint-Agricole pour aller combattre l'incendie qui dévorait la vieille cité.

Les reliques de Saint Nicaise avaient été exhumées on ne sait comment ni dans quelle occasion et transférées à Tournay. Cette circonstance avait diminué le nombre des fidèles qui fréquentaient l'église. Les re-

venus de son autel devinrent sous la seconde race, comme nous l'avons dit, un fief militaire ; leurs possesseurs s'occupaient peu des charges d'entretien qui leur étaient imposées, et l'antique édifice fut bientôt sur le point de s'écrouler.

L'archevêque Gervais [1055-1069] vit avec douleur cette honteuse dégradation et résolut d'y remédier. Les rois Henri et Philippe, premiers du nom tous deux, lui donnèrent des sommes importantes. Il fit revenir de Tournay les reliques de Saint Nicaise et rebâtir l'église sur un nouveau plan. Sa dédicace eut lieu le 26 septembre 1060 ; elle fut bénie vers 1066 une première fois. Il paraît que des travaux importants furent faits depuis, et qu'une seconde bénédiction eut lieu vers 1090, sous l'archevêque Regnauld Ier.

La deuxième église avait été mal bâtie, et au bout de cent soixante ans environ, il fallut la refaire de fond en comble.

Vers 1229, l'archevêque Henri de Braine posa la première pierre du troisième édifice. Une des verrières faites alors, placée dans la nef, le représentait en habits pontificaux, un tablier devant lui et une truelle à la main.

Les travaux commencèrent sous l'abbé Simon de Lyons. Simon de Dampierre, son successeur, les continua. Le couvent était pauvre et on ne pouvait marcher qu'à l'aide des secours obtenus par des quêtes et des indulgences données par Innocent IV.

Hugues Li Bergier traça le plan du nouvel édifice et se mit à l'œuvre le mardi de Pâques 1229 ; il fut enterré près du vestibule : nous avons trouvé sa pierre tumulaire à Notre-Dame. Quand il mourut en 1263, il avait élevé le portail, les tours, la nef et les bas-côtés.

Robert de Coucy, son successeur, fils du grand architecte qui créa Notre-Dame de Reims, commença le transept et bâtit le chœur, le rond-point et les chapelles, et les acheva vers 1297. Il mourut en 1311, et laissa l'œuvre de Li Bergier inachevée ; il fut inhumé dans l'église Saint-Denis.

En 1328, on essayait encore de compléter l'édifice. On promena dans le diocèse, sur un char, les reliques de Saint Nicaise ; deux moines les accompagnaient et montraient les bulles du souverain pontife ; elles promettaient le pardon à ceux qui contribuaient à reconstruire l'église ; mais les désastres de la guerre soutenue contre les Anglais arrêtèrent les quêtes des Bénédictins. Il fallut renoncer à mener à exécution complète le plan de Li Bergier, et se borner à réparer et entretenir ce qu'on avait pu construire. Le bras droit de la croisée était achevé jusqu'à la voûte, le bras gauche s'élevait jusqu'à la rose de son portail ; le reste était complet.

Le dernier abbé régulier de Saint-Nicaise, Jacques Joffrin, mort en 1530, obtint de Robert de Lenoncourt la permission de recommencer les quêtes pour terminer l'église. Nous avons vu que le pre-

mier abbé commandataire s'adjugea les fonds qu'on avait déjà recueillis.

En 1757, les religieux tentèrent de terminer l'édifice ; ils ne purent encore une fois rassembler l'argent nécessaire. Ils firent seulement de grandes réparations.

Décrivons maintenant autant que possible le bel édifice qui rivalisait avec la cathédrale et Saint-Remi.

Il avait 305 pieds de long ; on en comptait 130 de large dans la croisée, et 95 de haut dans la nef ; 330 marches conduisaient aux tours; elles avaient 131 pieds de hauteur.

La façade avait le grand mérite d'être achevée ; les flèches, qui manquaient à Notre-Dame, couronnaient ses élégants clochers.

La partie inférieure de la façade se divisait en sept arcades ; toutes étaient surmontées de frontons aigus et triangulaires.

L'entrée principale se terminait à peu près carrément ; elle était divisée en deux par une colonne contre laquelle s'appuyait la statue de Saint Nicaise; elle était de pierre, mais la tête du saint placée entre ses mains était de marbre blanc.

On voyait à droite et à gauche, en entrant dans le vestibule, des bas-reliefs représentant les douze apôtres ; ils étaient soutenus par des colonnes de marbre.

Deux autres bas-reliefs placés sur la même ligne

que la façade, mais au fond du vestibule, décoraient la droite et la gauche de la porte principale ; celui qu'on apercevait à gauche en arrivant représentait l'enfer ; des groupes de damnés exprimaient leur désespoir par d'affreuses contorsions et de hideuses grimaces. Une figure de femme, armée d'une longue fourche, courait vers eux ; elle était traînée dans un tombereau attelé d'un gros chien à longue queue, à courtes oreilles ; elle amenait en enfer les âmes coupables. Dans le quartier on l'appelait la mère Blonde et on en menaçait les enfants.

Le bas-relief sis à droite représentait le bonheur des justes et les douces joies du paradis.

Au-dessus de la porte, dans la rose à quatre feuilles et dans les trèfles qui terminaient les deux ogives dont nous avons parlé, était représenté le Christ sur le trône, dans sa gloire, entouré des archanges et des chérubins. Ces bas-reliefs, avec les deux que nous avons décrits, formaient le tableau du jugement dernier. L'effigie du Christ était la copie d'une figure qui avait été rapportée de Constantinople ; l'original fit long-temps partie du trésor de l'église.

Le haut des portes latérales était aussi orné de sculptures. A droite on avait placé le martyre de Saint Nicaise et de sa sœur Sainte Eutrope ; à gauche on voyait celui de Saint Agricole et de Saint Vital, premiers patrons du lieu.

Tous ces bas-reliefs avaient encore, en 1793, des

traces de couleurs et de dorures qui laissaient deviner quel avait été leur aspect primitif.

Au sommet des trois portes, au milieu des ornements qui les décoraient, étaient de riches et curieuses mosaïques.

Au-dessus du portail principal s'élançait une immense arcade ogivale; elle occupait toute la largeur de la façade et montait jusqu'au point où commençait le fronton.

Sa partie supérieure était occupée par une grande et brillante rosace.

Le fronton était triangulaire ; un clocheton de pierre sculptée en fleuron le terminait.

Derrière le fronton s'élevait une galerie d'une extrême légèreté ; il n'y a rien à Notre-Dame qu'on puisse lui comparer pour l'élégance et la hardiesse ; elle joignait les deux tours et formait un carré qui couronnait la voûte de l'entrée de l'église.

Au-dessus des portes latérales s'élevaient les deux tours ; leur partie inférieure était soutenue par des contreforts pleins et à quatre jets; elles étaient divisées en plusieurs étages. Au premier était à chacune une verrière ogivale.

Les tours, à leur troisième et dernier étage, rivalisaient de légèreté avec celles de la grande église; elles avaient quatre faces. A leurs quatre coins s'élevaient des tourelles qui prenaient la place des angles; elles étaient à jour, formées de colonnes de pierre, délicates, élancées, rangées sur deux étages.

Entre les quatre cônes qui terminaient les angles de chaque tour montait une pyramide assez large à sa base, très-haute et formant la flèche. A son sommet étaient une croix de fer, puis un coq de métal.

De chaque côté des basses-nefs s'élevaient cinq contreforts à trois étages ; de leur sommet s'élançaient des arcs-boutants hardis et légers, et percés de sculptures à jour. Ils se composaient d'une double arcade ; ils allaient soutenir le haut de la grande nef.

Le fameux pilier tremblant était le troisième à droite en partant de la façade. Ce ne fut qu'en 1640 qu'on s'aperçut du mouvement que lui imprimait le son des cloches. Les deux piliers qui le précédaient du même côté présentaient le même phénomène, mais d'une manière moins nette ; tous trois commençaient à s'émouvoir quand les cloches entraient en branle, et leur tremblement augmentait à mesure que les cloches vibraient et s'agitaient avec plus de vigueur. On chercha la cause de ce fait singulier, et on découvrit que les pierres de ces piliers n'avaient pas été liées avec celles de l'église à l'aide de plomb et de barres de fer, comme celles des autres. On fit subir cette opération aux deux premiers, et ils ne tremblèrent plus. On en fit autant au troisième. L'écartement d'un pouce qu'il présentait à sa partie supérieure fut comblé, et il ne bougea plus.

Quand Louis XV vint se faire sacrer à Reims, toute la cour voulut voir le pilier tremblant : on en-

leva le fer et le plomb qui le rendaient immobile, et il trembla de nouveau.

La réputation qu'on lui fit était purement de caprice; car presque dans toutes les parties de l'église, on remarquait les oscillations qui l'avaient rendu célèbre.

Les cloches étaient au nombre de quatre; elles avaient été refondues et bénies vers 1670 : la première pesait 2,000 livres; elle avait treize pieds de haut et se balançait d'orient en occident; à elle seule elle faisait trembler piliers, tours et chœur. La seconde cloche ne pesait que 600 livres; elle marchait d'occident en orient; sa force était moindre et ne produisait pas de commotion.

Au-dessous étaient deux autres cloches qui s'ébranlaient, l'une du nord au midi, l'autre du midi au nord. Lorsqu'elles sonnaient toutes les quatre ensemble, l'édifice restait immobile. Ces quatre mouvements qui s'exécutaient à la fois vers les quatre points cardinaux se neutralisaient mutuellement. Leur ensemble n'avait pas d'action sur la belle église.

Le portail du midi n'était pas terminé; son fronton, qui devait être triangulaire, n'était pas achevé. Un toit couvert d'ardoises le remplaçait; il s'élevait entre des aiguilles de pierre assez élégantes et sans doute incomplètes.

L'entrée latérale se composait d'un vestibule abrité sous une voûte ogivale. La porte était séparée en deux par une colonne de marbre.

L'église était couverte en ardoises; cependant la toiture des bas-côtés et des chapelles du rond-point était en tuiles. Au milieu de ses croisées s'élevait un petit clocher dont la flèche couverte d'ardoises était assez aiguë; elle s'élevait entre quatre clochetons; sa base était percée de petites fenêtres ogivales. Les cloches qu'il renfermait servaient seulement à convoquer les religieux aux offices.

Les trois façades étaient décorées de nombreuses colonnes de marbre : on en comptait 32 suivant les uns, 50 suivant les autres. Elles occupaient dès le XIIIe siècle la place où nos pères les ont vues.

La voûte de l'église était assise sur vingt-huit piliers; leurs chapiteaux étaient d'une rare élégance.

Ces faisceaux de colonnes formaient des arcades au-dessus desquelles passait une galerie à jour qui faisait le tour de l'église. Elle était terminée par les verrières de la haute-nef.

Près du portail, à l'intérieur de la nef, était le tombeau de Jovin.

A droite aussi, mais entre le deuxième et le troisième pilier de la nef, était le cénotaphe de Saint Nicaise. Il était élevé sur le lieu de sa sépulture et reposait sur des colonnes de marbre ornées de chapiteaux corinthiens; sur une dalle placée entre leurs bases, on lisait ces mots :

« Icy est le lieu où M. Saint Nicaise, jadis archevêque de Reims, et Mme Sainte Eutrope, sa sœur,

furent inhumés après qu'ils furent martyrs pour la loy chrétienne. »

La voûte de la croisée portait sur quatre piliers ; elle avait cinq clefs d'une grande hardiesse et d'un bel effet.

A l'un de ces piliers, à gauche du dernier maître-autel, étaient les statues du roi Jean, de sa femme et de ses fils. Elles étaient de bois argenté.

Autour du rond-point étaient rangées cinq chapelles remarquables par la beauté de leurs verrières.

Le conseil municipal, en 1790, désigna notre église comme paroisse nécessaire au quartier, comme un monument dont la conservation importait à l'histoire et aux arts. Sa recommandation ne fut pas écoutée : la belle basilique fut condamnée et mise à l'encan en 1794. Santerre, ce très-célèbre brasseur, mais très-obscur général d'armée, s'entendait mieux à diriger une émeute ou la bande noire qu'à battre l'étranger. Il compta les pierres de St-Nicaise, comprit qu'il y trouverait une riche carrière à exploiter, et s'en rendit adjudicataire sous le nom du sieur Defienne, moyennant 45,000 francs.

Sur cette terre où furent inhumés Jovin le préfet des Gaules, Jovin le général de la cavalerie romaine, Hugues Li Bergier le grand architecte, Saint Nicaise, ce courageux prélat, mort en défendant Reims contre les Barbares, ne s'élèvera-t-il jamais un simple mausolée ? n'y gravera-t-on pas les noms que vénèrent l'histoire, les arts et le patriotisme ? Ils sont

bien loin sans doute, les services rendus par Jovin, Saint Nicaise et Li Bergier. Mais la gloire vieillit-elle? n'est-elle pas toujours jeune, vivante au milieu des tombeaux? la reconnaissance des peuples doit avec elle braver la mort qui tue les héros, le temps qui, de leurs restes, fait une poussière sans forme, les révolutions qui brisent leurs pierres tumulaires.

CHAPITRE XXXIII.

Quartier de la Halle-Saint-Remi.—Place Saint-Timothée. —Rue Dieu-Lumière. — Les Fouleries. —Les Moulins à vent.—La Maison Favry.—Le Moulin d'Huon — Le Moulin de Vrilly.—Les Crayères.

A rue des Créneaux, que nous avons un peu perdue de vue, nous conduit sur la place Saint-Timothée. On vient de la nommer ainsi pour rappeler l'église, son ancienne voisine. Il est fâcheux que pour conserver quelques souvenirs, on en ait sacrifié d'autres non moins intéressants pour l'histoire de Reims. La place Saint-Timothée est celle de la halle Saint-Remi. Là commençait le ban Saint-Remi. Il se divisait en grand ban et en petit ban. Le petit compre-

nait les terrains sis hors la ville, entre Saint-Bernard et le moulin de Vrilly ; le grand embrassait tout le bourg Saint-Remi proprement dit. Au xve siècle déjà on y comptait de trois à quatre cents feux. Il était très-distinct de la ville, quoique compris dans l'enceinte commune, et conservait encore son administration indépendante et sa justice spéciale. Toutes les proclamations s'y faisaient au nom du roi notre sire, et non à celui de l'archevêque. Le bourg avait son couvre-feu qui sonnait à huit heures du soir.

Cependant les archevêques y percevaient quelques droits, et sur la halle on voyait dès 1325 une maison connue sous le nom de la Vicomté, où se tenaient les officiers qui les recevaient. Au ban Saint-Remi, comme dans la grande halle de Reims, on connaissait les privilèges du fusche-marché, ou marché-franc.

MM. de Saint-Remi possédaient sept fours banaux où les habitants devaient faire cuire leur pain ; la mairie de Saint-Martin en avait un connu sous le nom de Four de Pissechien. Ces fours banaux étaient loués à ferme et parfois à vie. Entre Saint-Martin et la rue Perdue, il y en avait un neuvième, connu sous le nom de Four-Chetivelle ; il était libre, y allait qui voulait. Cette franchise était un frein mis à la cupidité des boulangers féodaux. Son nom nous semble rappeler l'archevêque Ivelle [1244-1250], et par suite un service rendu par lui aux indigents.

De l'autre côté, dans la partie de la place où vient

aboutir la rue du Cerf, était une croix de fer haute de vingt-trois pieds, posée sur un piédestal de pierre à huit faces ; deux degrés en formaient la base. Ce monument était connu sous le nom de la croix de Saint-Remi. Lorsque l'apôtre français eut quitté ce monde, on transporta ses restes mortels dans l'église Saint-Timothée qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. Déjà le cortége funèbre était arrivé au point où nous sommes, quand les porteurs déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus avancer. Le cercueil était devenu si pesant qu'on ne pouvait plus le soulever. Que va-t-on faire? on cherche quelle peut être la volonté du ciel. On pense à porter le saint corps dans les églises voisines de Saint-Timothée. Vainement on les nomme, le corps reste fixé sur le sol. On songe alors à la petite chapelle Saint-Christophe, élevée au milieu d'un cimetière qui se trouvait sur la gauche. Aussitôt le cercueil redevient léger. On se remet en marche, et bientôt le pauvre oratoire reçoit dans son sein les reliques du grand évêque. C'est en mémoire de cet évènement qu'un de ses disciples, nommé Adelold, érigea la croix dont s'agit. En 1789, elle menaçait ruine : les voisins demandaient qu'elle fût refaite ou placée autre part. La révolution mit un terme à leurs craintes en supprimant le monument.

En traversant la place Saint-Timothée, on arrive à la rue Dieu-Lumière. Nous parlerons de son nom en traitant de la porte qui la termine.

A l'extrémité de la rue est la porte de Dieu-Lumière. Aujourd'hui une simple grille fait toute sa défense; elle avait un autre aspect du temps de nos pères. Quand l'enceinte, achevée dans le XIVe siècle, eut réuni le bourg Saint-Remi à l'ancienne ville, il fallut ouvrir de ce côté des issues sur différents points des remparts. La porte Dieu-Lumière fut du nombre : elle remplaça sa voisine, la porte Saint-Nicaise, qui fut alors murée.

La porte fut reconstruite à neuf en 1620; les ouvrages qui la défendaient furent simplifiés et prêtèrent moins de prise à l'artillerie.

En 1818, on trouva le passage trop étroit, et la porte de 1620 fut démolie. Des travaux de charité furent organisés sur son emplacement.

Le 6 mars 1814, la porte Dieu-Lumière et toute la portion du rempart comprise entre l'ancienne porte Saint-Nicaise et celle de Fléchambault furent attaquées par le canon de l'armée russe. Elle pénétra dans la ville après six jours de combat et de bombardement. Leur armée était forte de quinze à seize mille hommes; la ville de Reims n'avait pour se défendre que la garde bourgeoise, quelques invalides, six cents cavaliers commandés par le général Defrance et trois cents grenadiers.

En 1657, la trompette guerrière faisait entendre des fanfares de victoire sous la voûte de la porte Dieu-Lumière. Cette fois c'était le drapeau national qui rentrait en triomphe dans nos murs. La cavalerie

du comte de Grandpré, les milices rémoises venaient de battre près de la Pompelle les bandes espagnoles du comte de Montal, gouverneur de Rocroi.

C'est par cette porte que, le 13 avril 1606, Henri IV entra dans Reims : il venait de faire la paix avec le duc de Bouillon. La foule courait sur son passage, les acclamations les plus affectueuses le saluaient de tous côtés. « Je ne croyais pas, dit le bon prince, être tant aimé dans Reims. » C'est avec ce seul mot qu'il se vengea de la Ligue et de ses fureurs.

C'est encore par cette porte qu'en 1585 la ville fut livrée au duc de Guise, malgré les efforts de MM. Coquebert et Parent.

Le 16 juillet 1429, sous la voûte ogivale du vieil édifice défilait un des plus glorieux cortéges que jamais on vît en France. Devant lui fuyaient par une autre porte de la ville le léopard et son drapeau bariolé. Devant lui se dispersaient les factieux, les rebelles et les traîtres qui livraient la France à l'étranger. Sous la blanche bannière qu'il ramenait dans Reims entraient l'amnistie généreuse, la paix et la concorde qui font la prospérité des grandes villes. Ce cortége était celui de Charles VII, de Charles le Victorieux, celui de Jeanne d'Arc, de la libératrice d'Orléans. Ils venaient, celle-ci terminer son héroïque mission, celui-là commencer un règne dont les derniers jours furent glorieux et prospères.

Il est temps de parler du nom de notre antique

porte. Celui qu'on lui donne de nos jours est moderne. Son étymologie est matière à discussion. Ce qui est certain, c'est que chaque siècle l'a reproduit suivant ses inspirations capricieuses. La porte regarde l'orient et le midi. Le XVIIe siècle mit à la mode le règne du soleil, et on eut l'idée de substituer les mots Dieu et Lumière aux dénominations différentes, contradictoires, écrites de vingt manières, que les titres, les historiens et la voix du peuple donnaient au monument qu'on venait de détruire.

Non loin de là, mais au dehors de la ville, s'élevait un hôpital où les pélerins venant à Reims, les pauvres, les voyageurs malades recevaient secours et assistance. On ne sait à quelle époque fut fondée cette maison religieuse. Dans l'origine elle fut peut-être une léproserie. Sa position extrà-muros confirmerait cette opinion; elle se trouvait à gauche, à 150 pas environ de la porte Dieu-Lumière, vis-à-vis du point où s'élève la Tour-du-Puits. Les fossés de la ville furent creusés sur son terrain. Cette maison, dont la surveillance appartenait au doyen du Chapitre de Reims, dépendait du couvent Saint-Bernard, bâti sur le Jura ; aussi l'appelait-on parfois le prieuré de Saint-Bernard. Mais elle portait un autre titre qui varia avec les âges ; au XIIIe siècle, c'était l'hôpital de *Dei merito*, de *Deo merito*, *Di merito*. Ce premier nom, qui plaçait la maison sous l'invocation des mérites du Christ, si nous ne nous trompons, fut traduit par les mots : Diex le mérite,

Di le mérite, Dieu le mérite. Le langage populaire tend généralement à abréger les mots ; aussi à ces deux phrases vit-on succéder bientôt les mots de : Di li mire, Diu li mire [1285], Dieu li mire. Sur le plan de 1665 on lit : Di lumière.

Du même côté, un peu plus loin, on aperçoit un monument semblable à une pagode, haut de 66 pieds, divisé en sept étages : c'est là que fut placée la machine exécutée par le révérend père Féry, minime et professeur de mathématiques à Reims ; elle servait à faire arriver dans la haute ville les eaux destinées à alimenter les fontaines de l'abbé Godinot. Sur une plaque de marbre noir placée au-dessus de la porte d'entrée de la pagode, on lit cette inscription :

« A la mémoire de M. Jean Godinot, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, bienfaiteur de cette ville, qui lui doit l'établissement de ses fontaines, l'an de grâce 1748. M. Jean-Louis Lévesque de Pouilly étant lieutenant des habitants. »

A gauche de la porte Dieu-Lumière on trouve les crayères ; on ignore l'époque à laquelle leur exploitation fut commencée. La tradition place dans leur intérieur les premiers autels chrétiens de nos contrées ; ce serait sous leur sombre voûte que se serait fait entendre la parole de Dieu tout le temps que la persécution promena ses sanglantes rigueurs dans les Gaules.

Plus tard les protestants, rajeunissant la vieille tra-

dition chrétienne, se réunirent dans les catacombes rémoises pour y écouter le prêche défendu. La réforme à Reims fut toujours combattue par la haute influence de la maison de Lorraine ; et le calvinisme vécut long-temps dans nos murs obscur ou proscrit.

C'est par la porte Dieu-Lumière que sont sorties les dernières processions qui se sont rendues à la Pompelle : c'est ainsi qu'on nommait un point de la route de Châlons. Là furent conduits et massacrés Saint Timothée, ses compagnons et Saint Apollinaire.

Pour honorer leur mémoire, on se rendait à la Pompelle le jour anniversaire de leur martyre ; une procession y portait les châsses qui renfermaient leurs reliques.

La route à suivre était longue, et il fallait, surtout autrefois, faire des haltes et changer souvent les porteurs des châsses ; on avait divisé la route en sept stations marquées par des croix.

La septième et dernière croix était celle de la Pompelle.

Avant de quitter la porte de Dieu-Lumière, jetons un coup-d'œil sur les remparts qui sont entre elle et la porte Cérès. Ils datent, nous l'avons dit, du XIVe siècle et sont construits en craie et blocailles. Les murs qui les couronnent ont trois larges embrasures qui permettent de voir la campagne.

Sur ces remparts sont aussi trois terrasses ou plates-

formes. La terrasse Saint-Pierre dominait le couvent de Saint-Pierre-les-Dames. La terrasse Bailla est au bout de la rue dont elle a pris le nom. Enfin la terrasse Saint-Jean fait face à la rue Saint-Jean-Césarée.

Nous avons déjà parlé de la Belle-Tour et de la tour des Augustins.

Vient ensuite celle de la Plomberie, du Mont-Dieu ou du Séminaire. Elle était placée derrière la Chartreuse. On y faisait des balles : de là venait son premier nom. A l'intérieur elle a deux étages voûtés ; on y mit des prisonniers irlandais tombés dans les mains de nos armées pendant les guerres de Flandres, sous Louis XV.

Nous rencontrons ensuite les ruines des portes Saint-Nicaise et la Tour-du-Puits dont nous avons parlé.

CHAPITRE XXXIV.

Quartier Fléchambault — Rue Fléchambault.—Faubourg Sainte-Anne. — Quartier du Ruisselet. — Rues Folle-Peine,— de Moulin, — Simon,—du Ruisselet, — Saint-Remi.

ous avons terminé notre voyage sur les remparts jusqu'à la porte de Dieu-Lumière. Avançons au-delà : nous trouvons d'abord une plate-forme connue sous le nom du Mont des Minimes; on y tira le canon dans quelques circonstances. Plus loin se présente la place où fut la Tour-Chanteraine : nous en parlerons bientôt. Entre ces deux points passait le canal qui amenait dans Reims les eaux élevées par la machine du père Féry. On voyait après cette tour la porte Fléchambault, puis trois

tourelles sur les bords de la Vesle, ensuite la tour Notre-Dame, sise vis-à-vis la grande église, et enfin la tour Saint-Victor, connue du lecteur. Tous ces murs et bastions viennent de tomber pour faire place au canal et à son port.

La porte Fléchambault donnait son nom à la rue qui y conduisait les habitants de Saint-Remi. Elle devint, en 1793, la rue de la Montagne. Il était plus facile de changer son nom que d'en indiquer l'origine. Comme une tradition monarchique plus ou moins fabuleuse s'y rattachait, à tort ou à raison, il dut périr.

Quoi qu'il en soit, ce quartier fut long-temps inhabité ; des bois, des sépultures, des vignes même, le couvrirent long-temps. Nos vieilles chroniques nous montrent les vendanges aux portes de Reims. Saint Remi possédait des vignes sous les murs de *Durocort*, peut-être sur ce terrain.

Au xe siècle, il commençait à se peupler ; le ban Saint-Remi se formait, lorsqu'un neveu de l'archevèque Odalric [962-970] est tué dans une des hôtelleries qui s'y trouvaient, au moment où il veut empêcher une querelle entre des gens ivres. Le prélat exige qu'on lui remette le meurtrier, et comme on n'obéit pas assez vite à ses ordres, il livre le faubourg à ses hommes d'armes. La soldatesque pille les maisons, les rase et les brûle. Odalric défend de relever ce que le fer et la flamme ont détruit.

Il mourut bientôt, et de nouveaux bâtiments surgirent sur les ruines qu'il avait faites. L'archevêque Adalberon [970-988] encouragea ces constructions. Tout ce territoire appartenait aux archevêques; il le donna à l'abbaye de Saint-Remi. Renauld, son successeur, confirma cette concession en 989.

On appelait clos Saint-Remi un vaste terrain situé vis-à-vis l'abbaye ; il avait une issue sur la rue Fléchambault, du côté de la Vesle. Cette longue voie existait dès le XIIe siècle, mais ce ne fut que de 1745 à 1751 qu'elle se prolongea jusqu'à la place Saint-Remi. Dès 1430, nous la voyons nommée rue de Frichembauld.

A son extrémité se trouvait la porte bâtie dans le XIVe siècle et démolie en 1780. Elle était défendue par la Vesle qui passait à ses pieds. Un pont-levis se levait et s'abaissait à volonté sur les eaux ; en 1609 il fut réparé par le Chapitre de Notre-Dame, qui y était obligé. Ce pont, rendu plus tard immobile, fut coupé pendant la guerre de 1814.

Un peu au-delà de la porte, et entre les bras de la Vesle, était le moulin de Fléchambault. Ses revenus appartenaient au Chapitre de Notre-Dame et à l'abbaye de Saint-Remi.

Un peu plus loin, à l'endroit où la route se sépare en diverses branches, était la léproserie de Sainte-Anne, destinée aux femmes. Elle datait au moins de 1146 et s'appelait *Domus sancti Lazari ad feminas*. La chapelle de l'hospice fut détruite en 1750,

sous le pontificat de M. de Rohan. Elle datait de 1321. Quand elle tomba, une croix fut élevée à sa place. Une auberge voisine a conservé la mémoire du vieux monument en prenant pour enseigne la figure de Sainte Anne. Cet hôpital relevait de la maison de Saint-Lazare, sise près de la porte de Vesle. Les deux établissements correspondaient par le chemin de Courlancy ou Courcelancy. Le nom de cette route était celui d'un fief sis de ce côté, dont le possesseur avait au XIVe siècle le titre de damoiseau.

Les biens de la léproserie furent réunis à ceux de l'Hôpital-Général en 1635.

Cette partie de la ville, nommée faubourg Sainte-Anne, devint en 1793 celui de la Montagne. On le désignait aussi sous le nom de faubourg Fléchambault.

Rentrons dans Reims, tournons à gauche, et côtoyons les remparts et la Vesle, qui leur servit si long-temps de défense. Elle n'était pas cependant toujours assez profonde pour arrêter les courses de l'ennemi. Quand ses eaux étaient basses, plusieurs points de son cours étaient indiqués comme faciles à traverser. Aussi avait-on soin d'y placer en permanence des herses, des chausses-trappes et autres engins de guerre de nature à gêner hommes et chevaux.

En suivant le rempart, nous arrivons à l'entrée de la rue Folle-Peine. De ce côté passaient jadis les eaux de la Vesle, qui venaient arroser les rues de Venise,

du Jard et la Couture. Dans les chartes de 1196 et 1197, il est question du droit de pêche *in aquâ de Fole-Paina*. Dès 1328 nous voyons des habitants sur les bras de ce cours d'eau. Quand la Vesle fut rejetée aux pieds des remparts, le cours d'eau de Folle-Peine fut desséché, il devint une rue, et en 1430 nous trouvons la rue Folle-Peine. A cette époque une enquête eut lieu pour préciser les limites du ban Saint-Remi ; et parmi les témoins entendus, les plus anciens se souvenaient d'avoir vu les bateaux passer dans la rue Folle-Peine et amener dans ce quartier les herbes des prés voisins. Au bout de la rue Folle-Peine était une pierre percée d'un trou circulaire, nommée Bonde, analogue à celle qui était rue de Monsieur. Une crosse était sculptée sur un de ses côtés. Au pied de cette pierre se rencontraient le ban des archevêques et celui de Saint-Remi. Au coin de cette rue, en 1430, était une maison possédée par la famille Labarbe, dont nous avons dit les exploits. La voix du peuple donna le nom du cours d'eau à la rue qu'il remplaçait : il y trouvait un jeu de mots.

On vient de réunir à notre rue une voie qui la prolonge derrière la maison du Longueau jusqu'à la rue du Jard : c'est celle qu'on appelait en 1665 rue de la Sescherie, et dans le XVIIIe siècle rue de la Chasserie. Nous pensons que ce dernier nom est une altération du premier. La rue dont nous parlons, longtemps déserte, se prêtait parfaitement à l'exposition

du linge et des chaînes de laine qu'on faisait sécher au soleil. Près de là, d'ailleurs, se trouvait le lavoir de l'Hôtel-Dieu de Reims. Il lui fallait un séchoir : il dut être dans la rue de la Sescherie.

Le carrefour que forment les rues de Venise et Folle-Peine en se croisant se nommait jadis place des Quatre-Coins. Au centre s'élevait une croix, au pied de laquelle venaient faire station les processions de Saint-Julien et de Saint-Remi.

Pour arriver à la rue Folle-Peine nous avons laissé sur la droite les rues du Ruisselet et de Moulin : la première doit son nom à un petit cours d'eau que l'on trouve dans sa partie inférieure ; on appelait aussi de la même manière un lavage qui se trouvait à son extrémité, et une maison sise au même point, appartenant à l'abbaye de Saint-Remi. Ce petit canal, alimenté par les sources qui sont de ce côté sur différents points, se perdait jadis dans l'ancien cours de la Vesle ; au bas du clos Saint-Remi, à l'entrée de la rue du Ruisselet et de Moulin, le long des jardins du Jard, on voit encore des fossés et des mares d'eau qui sont les traces de son passage. Le côté droit de la rue du Ruisselet est fermé par le mur d'enceinte du clos de Saint-Remi. Ce terrain est un véritable domaine qui appartient de nos jours à l'Hôtel-Dieu. En 1790 on lui donna sur la rue du Ruisselet une porte qui devenait nécessaire : on venait d'y tracer le cimetière de la paroisse Saint-Remi. Les trépassés de la paroisse Saint-Maurice, ceux des

églises Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Timothée, Saint-Julien dont la démolition était arrêtée, devaient y être conduits.

C'est dans ce terrain que furent enfouies toutes les reliques qui échappaient à la profanation; c'est là que furent déposées celles du grand apôtre; entourées d'un suaire de soie rougee, elles furent placées sous le corps d'un soldat qui venait de mourir à l'hôpital. On espérait que le mélange de ces débris humains aurait lieu complètement, et qu'on ne pourrait les distinguer : il n'en fut rien. En 1795 l'exhumation eut lieu. Le suaire protecteur avait bravé la corruption et l'humidité, et conservé sans confusion le dépôt sacré qui lui avait été remis.

En 1832 il fut décidé qu'on ouvrirait sur de plus larges bases un nouvel asile aux funérailles de ce vaste quartier : nous l'avons trouvé hors de la ville, entre la porte Dieu-Lumière et la Vesle.

La rue de Moulin doit son nom à l'usine farinière à laquelle elle conduisait.

Au bas de la rue et en deçà des remparts étaient des sources d'eau ferrugineuse; ce ne fut qu'en 1642 qu'on s'aperçut de leur valeur. Elles jaillissaient alors à l'entrée d'un petit sentier qui conduisait au lavoir; on les enferma dans une cour; un petit dôme les abrita. Ces eaux sortaient de terre sur d'autres points, notamment vers la rue de Venise et le moulin de Fléchambault. Elles ont été étudiées à diverses reprises, en 1753 par le docteur Maquart, et en 1772

par un maître apothicaire de Reims, nommé François Girardin. Leurs observations imprimées indiquent le parti qu'on peut tirer de ces ondes fortifiantes.

Les rues de Moulin et du Ruisselet tombent dans la rue Simon : on vient de la nommer ainsi en l'honneur d'un digne médecin, bienfaiteur de nos hospices.

Naguère elle formait trois rues différentes : la rue du Caillou donnant sur la place Saint-Remi, la rue aux Bains, et la rue Mignotte aboutissant rue de Moulin. Ces trois rues, peu fréquentées, n'ont été pavées que depuis un petit nombre d'années.

La rue aux Bains doit son nom, connu dès 1328, à des étuves qui servaient au ban de Saint-Remi. Nous avons vu que dès le XIVe siècle la ville possédait des bains à la hauteur de la rue Neuve, de la Couture, et même de la rue de La Salle. La rue Mignotte doit son nom, si nous en croyons quelques traditions indiscrètes, à l'une de ces maisons où les cœurs en peine trouvaient aussi mystère et complaisance.

Enfin la rue Saint-Remi, donnant dans la rue Simon, longe le jardin de l'abbaye; elle ne fut pavée qu'au milieu du siècle dernier; jusqu'à cette époque un fossé creusé dans le milieu recevait toutes les eaux pluviales et ménagères.

CHAPITRE XXXV.

Quartier de la rue Neuve.—Rues du Cerf,—des Martyrs. —Place Sainte-Suzanne.—Rues de l'Oseille,—Perdue, —de Normandie,—de l'Equerre,—Neuve.

u bout de la rue St-Remi nous trouvons celle du Cerf; c'est une des vieilles voies rémoises; tracée au milieu de l'ancien ban de Saint-Remi, elle fait suite à la rue Neuve avec laquelle elle fut long-temps confondue, et remonte à une époque bien antérieure à la construction de l'enceinte actuelle. Elle conduisait à toutes les églises du haut quartier, au vieux monastère, dont la belle église abritait sous ses larges voûtes les restes du grand apôtre. Elle doit son nom à une enseigne illustre et chère aux amis du

plaisir, brisée en 1793 parce qu'elle était devenue criminelle. Apprenez en frémissant que le cerf de pierre qui la constituait portait sur le flanc l'écu de France aux fleurs-de-lys proscrites.

En redescendant, nous trouvons bientôt à gauche la petite rue des Martyrs. Elle est ouverte sur l'emplacement d'un de ces cimetières rémois dont l'histoire se perd dans la nuit des temps. Sous ce sol aujourd'hui couvert de masures, les sépulcres se touchent, les ossements se croisent ; païens et chrétiens, Gaulois et Romains, patriciens, soldats et prêtres y dorment du sommeil éternel. A différentes époques ces tombes furent visitées ; les corps que renfermaient un grand nombre d'entre elles avaient la tête, les tempes, les coudes percés de clous. Quelques-uns de ces corps martyrisés étaient placés dans des cercueils de bois, contenus eux-mêmes dans un caveau construit en pierres de craies. On sait que Saint Victor, Saint Fuscien, Saint Quentin, d'autres encore, furent martyrisés à l'aide de clous rougis au feu, enfoncés dans leurs corps. Les présomptions les plus graves se réunissent pour faire considérer les tombes de ce quartier comme celles des hommes que le paganisme immolait à ses autels prêts à s'écrouler.

Plus bas dans la rue du Cerf et encore à gauche, nous rencontrons la place Suzanne ; nous ne pouvons dire d'où lui vient ce nom. Là, dit Povillon, fut pendue une femme nommée Suzanne, condamnée

par la justice du bailliage de Saint-Maurice. Le bénédictin Jean de Larisville raconte qu'au baptême de Clovis, le diable fut tellement contrarié qu'il répandit sur la ville une infection des plus désagréables. Saint Remi la dissipa, et en l'honneur de l'échec essuyé par Lucifer, il fonda un couvent de femmes, dont la première abbesse se nommait Suzanne. C'est peut-être son nom que notre place a gardé. La révolution fit de cette place celle de la Charité. Le XIXe siècle y mit un corps-de-garde. En 1711 on y tenait un marché de charbon.

Au fond de la place Suzanne arrive la rue de l'Oseille, qui ne fait qu'une avec la rue Perdue; ces deux estimables voies ont peu marqué dans l'histoire de Reims.

Descendons toujours la rue du Cerf; nous trouvons encore à notre gauche la rue de Normandie; au XVIIe siècle elle se contentait du titre modeste de ruelle du Point-du-Jour. Les bâtiments de l'Hôpital-Général forment un de ses côtés. Ils y avaient une porte.

Nous sommes arrivés à l'entrée de la rue Neuve; au point où elle commence s'arrêtait l'ancien bourg de Saint-Remi. Là durent s'élever une porte et une barrière; des poteaux indiquaient la ligne de démarcation.

La rue Neuve, connue sous ce nom dès 1274, long-temps route de Saint-Remi, conserva, quand elle devint rue, les honneurs que lui assurait sa di-

rertion ; c'est par-là que passaient les rois de France quand ils allaient visiter la Sainte-Ampoule le lendemain du sacre ; c'est par-là que descendaient les archevêques quand ils faisaient leur entrée solennelle. Quoique destinée aux cérémonies, elle fut longtemps négligée ; dans le siècle dernier seulement on s'occupa de son assainissement.

Le bâtiment qui porte aujourd'hui le n° 52 était une hôtellerie fréquentée jusqu'au XVIIe siècle ; il est connu sous le nom de maison du Coq-à-la Poule ; la petite porte qui lui sert d'entrée a la forme ogivale. La partie supérieure, dessinée en trèfle, renferme un bas-relief. Il représente un cep de vigne chargé de raisin, entre une poule et un coq ; au-dessus à gauche on remarque aussi une tête quelque peu mutilée.

Entre les rues de Moulin et de Venise était placée l'abbaye de Saint-Etienne-les-Dames ; sur son emplacement a été ouverte la rue de l'Equerre.

Ce couvent changea souvent de maître. Ses premiers habitants furent les jacobins ; ils le cédèrent à Nicolas de Sailly, doyen du Chapitre de Notre-Dame, et à Thierry de Sailly, son frère, grand chantre. Les acquéreurs y appelèrent les chanoines réguliers du Val des Ecoliers, de l'ordre de Saint Augustin ; leur maison était à Chaumont-en-Bassigny ; ils arrivèrent bientôt. L'archevêque Guillaume de Joinville confirma leurs statuts [1219-1227]. Ils bâtirent une église qu'ils placèrent sous l'invocation de Saint Pierre et de Saint Paul.

Les chanoines réguliers vivaient paisibles et sans avoir d'apparitions, lorsqu'en 1617, des chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin quittèrent leur maison, placée sous l'invocation de Saint Etienne, et sise près de Soissons. La guerre les chassait. Elles se réfugièrent dans Reims, et reçurent asile dans le collége des Ecrevés, ce toit hospitalier dont les portes s'ouvraient aux proscrits et aux pélerins.

La même année, elles cédèrent aux chanoines du Val des Ecoliers de Reims le couvent qu'elles abandonnaient; en échange, ceux-ci leur vendirent leur prieuré dans la rue Neuve. Elles rebâtirent une partie de l'ancien édifice, ne conservèrent que le cloître et l'église, et mirent l'établissement sous l'invocation de Saint Etienne, leur premier patron.

L'église avait la forme d'une croix à quatre branches égales; le chœur était très-long et comprenait les bras du transept. Un jubé le séparait de la nef.

Le cloître fut béni par Simon Legras, évêque de Soissons, quand il vint en 1629 faire les funérailles de Guillaume Gifford.

Du même côté de la rue Neuve, dans les bâtiments qui portent les nos 88 et 89, est la communauté du Bon-Pasteur. Elle ne date à Reims que de 1837. C'est à Angers qu'est son berceau. Son but est de ramener dans la bonne voie les jeunes filles qui s'en sont écartées, d'y maintenir celles qui sont

trop faibles pour résister aux séductions du monde. La maison se divise en deux institutions. Dans l'une on console le repentir, on raffermit les sages résolutions. Dans l'autre on donne des forces à la faiblesse, des armes à la conscience pour lutter contre les passions. Cette communauté, qui rend à Reims d'immenses services, est sous le patronage et la direction de l'archevêché. Elle compte parmi ses fondateurs Monseigneur Gros, évêque de Versailles.

Plus loin, et à l'entrée de la rue du Jard, était le couvent de Sainte-Claire. Les maisons qui portent aujourd'hui les n°s 90, 91, 92, occupent son emplacement.

En 1212, au commencement du carême, arrivait dans la ville d'Assises un saint homme appelé François ; son nom du monde était Jean Bernardon ; il prêchait avec chaleur et conviction, et ramenait au bercail du Seigneur nombre de brebis égarées. Au pied de sa chaire venait souvent une femme nommée Claire, elle l'entendit et eut avec lui de nombreuses conférences. D'après ses conseils elle prit le parti de renoncer au siècle, et de se vouer à la règle de pauvreté. Sainte Claire réunit autour d'elle des jeunes filles, des femmes qui se cloîtrèrent et envoyèrent des Sœurs converses quêter dans les villes et campagnes le pain dont elles avaient besoin.

La réputation de la nouvelle communauté s'étendit au loin, et vers 1220 le pieux archevêque Guillaume de Joinville appela le nouvel ordre à Reims.

En 1220 Marie de Braye quitta le beau ciel de l'Italie et amena quelques-unes des Sœurs de Sainte-Claire aux bords de la Vesle. On leur abandonna une portion de terrain sis alors hors la ville ; elles y bâtirent une église et leurs cellules l'entourèrent.

Le 20 novembre 1237 l'archevêque de Reims, Henry de Braine, consacrait la nouvelle église, et la plaçait sous l'invocation de Sainte Elisabeth de Hongrie, morte en 1231.

En 1400, à onze heures du soir, le feu prit au dortoir du couvent et dévora les édifices qui le composaient; une religieuse périt dans l'incendie. L'église fut bientôt relevée par les soins de Guy de Roye, qui la plaça en 1404 sous l'invocation de la Vierge et de Sainte Claire ; les pauvres Sœurs de Saint-Damien prirent cette fois le nom de Clarisses.

Le clocher était placé à cheval sur la croix. Lorsque l'église fut réparée de 1400 à 1401, l'abbesse Rose Buiron fit élever dans le chœur réservé aux religieuses un de ces autels si communs au moyen-âge. Il était consacré à Saint Pierre; dans une crypte menagée dessous, était un saint-sépulcre orné de six figures sculptées; il datait de 1420.

Anne Ledieu, cette abbesse dont l'élection fut une victoire remportée par le libéralisme sur le ministère (style moderne), reconstruisit le maître-autel vers 1650. Une riche balustrade l'entourait. Il fut béni en 1631. La première pierre avait été posée par sœur Anselme de Lambert, fille de M. Favart d'Herbigny.

A la fin du siècle dernier, les Clarisses étaient au nombre de 30 et jouissaient de 5,000 livres de rente. Leur communauté fut supprimée et leur église détruite. Le monastère épargné devint une filature.

Plus tard une portion du vieil édifice devait entendre encore les pieuses prières et les saints cantiques. Une institution de jeunes filles, créée rue des Capucins, transportée rue des Fuzeliers, s'établit enfin dans les bâtiments qui survivaient aux pauvres Clarisses. En 1827 M. de Latil autorisa les Visitandines à se placer à la tête de cet établissement; elles arrivèrent au nombre de six, achetèrent la maison et continuèrent à se dévouer à l'éducation des jeunes filles : une petite chapelle remplaça l'antique église. Les religieuses assistent aux offices dans un chœur entouré de grilles. Elles portent le costume de leur ordre et en suivent la règle.

Remontons maintenant la rue Neuve, et voyons quels sont les souvenirs qui se rattachent à son côté gauche.

En face du couvent de Sainte-Claire fut un établissement religieux, humble et modeste, n'ayant à montrer ni manuscrits, ni statues, ni trésor. Sa chapelle était sans mérite, sa maison pauvre et sans grandeur. Seul cependant il a bravé la tourmente de 1793. Seul de tous nos couvents d'hommes il a su sortir de ses ruines et reparaître à l'horizon quand le soleil se prit à luire après dix ans d'orages.

Son origine ne se perd pas dans le berceau des âges, il compte un siècle et demi d'existence, mais l'avenir est à lui. La civilisation moderne s'en est emparée ; il entre dans les éléments qui constituent notre société. Les lumières et la religion en ont fait leur auxiliaire, et les générations futures béniront avec nos contemporains l'institut des Frères de la Charité.

Jean-Baptiste de La Salle, ce noble Rémois, ce digne membre du vieux Chapitre de Notre-Dame, cet homme à qui le souverain pontife vient de conférer le titre de vénérable, après avoir, vers 1681, fondé l'ordre dont il est le père à Rouen et à Paris, n'oublia pas sa ville natale. Dès 1690, on connaissait à Reims ceux qu'on appelait alors les Petits-Frères. En 1701, de La Salle et Le Tellier les établirent régulièrement dans la rue Neuve, vis-à-vis de Sainte-Claire, dans une maison désignée par le n° 109. Sur la rue, une croix au-dessus d'une porte indiquait la nouvelle communauté ; dans la cour deux bâtiments formant un angle droit, une chapelle avec un bas clocher constituaient l'asile des humbles professeurs. Ils obtenaient en 1725 des lettres-patentes ; mais ce ne fut qu'en 1778 que leur position fut reconnue par le parlement et le conseil de ville. Ils tenaient alors cinq écoles.

Les Frères étaient pauvres, mais le ciel n'abandonnait pas ses enfants dans le besoin ; la charité leur venait en aide. La révolution se fit un cas de conscience de confier l'instruction de la jeunesse à des

hommes qui portaient des robes noires et qui croyaient en Dieu ; elle ferma et vendit en 1791 le couvent des Frères.

Cependant la voix du Seigneur disait aux proscrits : Revenez, le monde a besoin de vous. Ils revinrent en 1800 ; misères, railleries, menaces, rien ne les rebuta. Ils attendirent en priant l'heure marquée par la Providence. Enfin elle sonna, et vers 1805 ils obtinrent l'hospitalité dans l'ancien couvent des Carmes.

La restauration n'eut pas peur de la concurrence tentée contre les Frères de charité ; elle autorisa l'enseignement mutuel, Reims lui donna des écoles. La révolution de 1830 fit plus : elle lui sacrifia ses rivaux ; on réduisit leur nombre en 1832 : plusieurs de leurs classes furent fermées et remises à l'enseignement laïque.

En 1836 l'enseignement mutuel, protégé par le conseil municipal, encouragé par l'esprit philosophique, n'avait pu supplanter les Frères pauvres et sans appui. La ville comprit enfin qu'ils ne faisaient pas un métier, mais qu'ils accomplissaient une mission sublime, désintéressée, utile à tous ; de bons esprits revinrent de leur antipathie, et se rapprochèrent des écoles chrétiennes. Nous avons vu rue du Jard la maison conventuelle qu'on leur donna. Leurs appointements furent payés moitié par la ville, moitié par une association d'hommes dévoués aux vrais besoins de la société.

Les dépenses que Reims a faites et fait pour eux sont bien placées. L'ordre du vénérable de La Salle doit se relever et grandir dans son sein : à Dieu ne plaise que je souhaite aux modestes Frères des idées d'ambition, de monopole ou de ridicule concurrence. Le bien qu'on peut faire dans ce monde est sans bornes. La vigne du Seigneur est grande, chacun peut y travailler.

CHAPITRE XXXVI.

Quartier de la rue Neuve (suite). — Place Saint-Maurice. — Rues Saint-Maurice, — Neuve (côté gauche).

En remontant la rue Neuve, nous trouvons à gauche une place assez grande, c'est celle de Saint-Maurice. La rue qui se trouve à son extrémité et conduit à celle du Barbâtre a le même nom. L'église qui fait le fond de la place n'en porte pas d'autre.

L'origine de cette antique paroisse se confond avec celle des premiers monuments de Reims ; elle existait du temps de Saint Remi. Son testament nomme le titre de Saint-Mauricee sur la voie Césarée.

Un cimetière l'entourait. Sur son emplacement,

d'un côté fut ouverte la rue Saint-Maurice. La portion sise au chevet de l'église, au midi, et sur la rue du Barbâtre, reçut dans le XVIIe siècle les bâtiments qui dépendent aujourd'hui de l'Hôpital-Général. Ce terrain était jadis réservé au clergé de la paroisse.

La portion du cimetière placée devant l'église survécut long-temps aux révolutions subies par le quartier. Des lices de bois refaites à neuf en 1515 lui servirent de clôture. Plus tard elles furent construites en pierre. Il en reste encore aujourd'hui quelques débris qui séparent la place et la rue Saint-Maurice.

Le cimetière de Saint-Maurice fut supprimé comme tous ceux que Reims renfermait; les tombes qui s'y trouvaient furent détruites; les lices d'enceintes tombèrent bientôt; des plantations couvrirent le sol nivelé. Maintenant, le jour de la fête patronale, des boutiques de jouets et de friandises, des enfants lestes et joyeux, des danses animées s'emparent du champ du repos. Ainsi va la vie, ainsi succèdent les ris aux pleurs. Aujourd'hui les plaisirs brûlants foulent aux pieds la mort. Demain la mort dans ses bras froids et décharnés étreindra les plaisirs.

A l'entrée de la place Saint-Maurice s'élève une fontaine monumentale; c'est à Louis-Philogène Brulart, comte de Sillery, marquis de Puisieulx, ambassadeur et secrétaire d'Etat en 1747, qu'elle fut dédiée; on la nomme fontaine de Puysieulx.

A l'autre extrémité s'élève l'église dont nous allons parler ; nous avons dit qu'elle existait comme titre du temps de Saint Remi ; c'était alors le clergé séculier qui la desservait.

Vers 1120 l'église fut érigée en prieuré par l'archevêque Raould Leverd. Il en fit don à l'ordre des Bénédictins, et ce fut la célèbre abbaye de Marmoutiers qui en fut gratifiée.

Saint-Maurice contenait l'autel des paroissiens et celui du nouveau prieuré. Le premier, dans l'origine, était au bout de la nef, devant les degrés qui menaient au chœur. Les jésuites, devenus possesseurs de l'église, firent en une nuit enlever l'autel de la paroisse et la placèrent dans la basse-nef à gauche. Le quartier protesta contre cette atteinte à ses droits. Il en fut de ses plaintes comme de celles du Chapitre. Le vieil autel ne reprit pas sa place traditionnelle. Ce ne fut qu'en 1762, après l'expulsion des jésuites, que l'autel du chœur devint celui de la paroisse.

La façade se divise en trois étages. Au premier nous trouvons trois portes : celle du centre appartient au style roman ; son architecture est simple. Des colonnes, dont les chapiteaux sont mutilés, supportent son arcade. Des sculptures presque effacées devaient dessiner le plein-cintre.

Les deux autres portes aujourd'hui murées ont la forme ogivale ; elles menaient dans les bas-côtés.

Au second étage sont cinq verrières étroites et longues. Trois d'entre elles, placées au-dessous du

portail roman, sont ogivales : les deux autres, qui s'élèvent au-dessus des portes gothiques, sont à plein-cintre.

Le troisième étage qui couronne la façade se compose d'un fronton triangulaire. Ses deux lignes inclinées masquent la toiture des basses-nefs. La croix s'élève au sommet.

Dans la nef, les styles roman et ogival se marient à chaque pas. Au premier appartiennent toutes les fenêtres, et les trois dernières des arcades dont les piliers soutiennent la voûte. Les trois premières sont ogivales. La voûte de la nef est un plancher de bois.

On remarque à l'extrémité des basses-nefs, du côté du portail, deux autels appuyés sur les murs remplaçant les portes latérales indiquées au dehors. L'un d'eux est orné d'une statue du Christ assis : ce morceau d'art antique n'est pas sans mérite. La position de ces deux autels est un reste des usages de l'époque romane.

Le chœur, le sanctuaire, le chevet de l'église ont été refaits et agrandis par les jésuites. C'est vers 1622 que furent commencées les nouvelles constructions. Au milieu du nouveau chœur s'éleva le maître-autel. Cinq caveaux furent ménagés autour de ses fondations. Ils étaient réservés aux prêtres de la paroisse : ils attendirent plus tard les Sœurs de l'Hôpital-Général. Un d'eux recevait les membres de la famille Brulart de Sillery.

Au-dessus de la porte qui mène au côté droit du

sanctuaire, fut mise l'épitaphe de François Brulart, abbé de la Valroy, mort en 1630. Nous parlerons plus loin de la reconnaissance que les jésuites lui devaient.

Les révérends pères firent ériger une chapelle de chaque côté du chœur. Les fenêtres qui éclairent ces deux parties de l'édifice ne sont pas du même style. Dans la chapelle de droite, elles ont le cachet du gothique flamboyant. Cette portion de l'édifice aurait près d'un siècle et demi de moins que le chœur. Nous ne pouvons dire quand et par qui elle fut élevée. L'autre chapelle et le chœur ont le cachet du XVIIe siècle à son début. La voûte du chœur, par ses trois clefs, ses nervures presque ogivales, indique un système de transition et rappelle encore l'architecture du XVIe siècle. Sur une des clefs de voûte est sculpté le monogramme du Christ. Les deux autres sont ornées d'un écusson surmonté d'un casque à visière baissée. Les armes que nous n'avons pu distinguer sont sans doute celles de la maison de Brulart, bienfaitrice des jésuites.

Cette partie de l'édifice fut achevée en 1627. On lit cette date sur son mur extérieur du côté de la rue Saint-Maurice.

Dans le chœur sont les stalles faites pour Saint-Nicaise. Des lions en bois sculpté défendent les portes et garnissent les extrémités des rangs; le tabernacle vient de l'église Sainte-Claire.

Le nom des jésuites qui surgit comme une apparition à chacune des lignes de ce chapitre, a dû

prévenir le lecteur que nous approchons du collége qu'ils ont fondé dans Reims.

C'est vers 1573 qu'on les voit pour la première fois dans nos murs; M. de Lorraine les appelait, et de tous les bienfaits dont il combla la ville de Reims, celui-ci certainement fut le moindre.

L'archevêque Louis de Guise fit venir une seconde colonie de jésuites. Leur frère, le célèbre P. Cotton, les aida de son puissant crédit, et quand Henri IV passa par Reims pour aller à Sedan, ils trouvèrent de nouveau moyen de s'introduire avec sa suite.

En 1608, François Brulart, fils du chancelier et abbé de la Valroy, leur fit don de l'hôtel de Cerny qu'il venait d'acquérir. On nommait ainsi de grands bâtiments qui se trouvaient sur la place Saint-Maurice et la rue Neuve.

En 1615, quatre jésuites eurent le talent de décider le grand prieur de Saint-Remi, D. Jean Lespagnol, à résigner à leur profit le prieuré de Sainte-Vanbourg.

En 1618, les bons pères qui, comme dit le chanoine Cocquault, avaient des moyens admirables pour traiter leurs affaires, parvinrent à échanger leur propriété nouvelle avec le prieuré de Saint-Maurice: il leur convenait bien mieux.

La famille de Sillery donna de plus à ses protégés des sommes considérables à l'aide desquelles ils bâtirent le chevet de l'église et l'immense collége qu'ils dirigèrent.

Cette magnifique position devait suffire à leurs ambitieux désirs : il n'en fut rien. Nous les avons montrés voulant créer d'autres établissements.

Ils n'eurent jamais dans Reims une seconde maison. Maurice Le Tellier fut leur adversaire déclaré ; pendant son archiépiscopat, leurs menées étaient suivies de près, et le prélat sut défendre son autorité, celle du clergé national et les vieilles institutions rémoises contre l'esprit de conquête et les intrigues des révérends pères.

Le Tellier mourut; M. de Mailly prit sa place. Ce prélat ultramontain se chargea des intérêts des jésuites. Le grand séminaire, fondé par son prédécesseur, avait été remis en 1702 entre les mains des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. La ville entière avait approuvé le choix du fondateur. Le Chapitre avait donné de l'argent pour faciliter le nouvel établissement, et quarante bourses étaient fondées au profit des pauvres jeunes clercs.

En 1716 M. de Mailly décida que le grand séminaire serait transféré dans la maison de jésuites. Le corps de ville et le clergé s'unirent encore pour protester contre cet acte arbitraire. Le parlement, saisi de l'affaire, rendit arrêt pour empêcher cette innovation. Les jésuites, suivant leur usage, tinrent bon, et tout ce qu'on put faire fut de maintenir aux Génovéfains l'éducation des quarante jeunes gens élevés gratuitement. Les pensionnaires restèrent au collége de la place Saint-Maurice [1762].

Revenons à notre sujet. Le portail du bâtiment sis sur la place est surmonté d'une flèche où sont quatre cloches. La façade se compose d'un pavillon entre deux grandes ailes de bâtiments. Le pavillon est percé d'une porte et de quatre fenêtres placées sur deux étages ; des sculptures les séparent. Un fronton triangulaire qui couronne la porte, présente au milieu de rinceaux un monogramme composé des lettres F et B. Ce chiffre était celui du Bienheureux François Xavier, patron de leur maison, et signifiait *Beato Francisco ;* la malignité publique prétendait qu'à Sillery les jésuites en faisaient hommage à François Brulart, leur bienfaiteur.

Au-dessus de la porte ouvrant sur la rue Neuve, et encadrée dans des pierres taillées de manière à représenter des vermisseaux qui fourmillent, était le monogramme du Christ ; il est mutilé. Cette porte est, dit-on, celle de l'ancien hôtel de Cerny.

Dans l'intérieur de la maison sont de vastes cours; dans les principales on voit sur les murs des plaques de marbre noir sur lesquelles sont gravées de pieuses citations.

La porte du réfectoire où se réunissaient les révérends pères et leurs élèves est assez remarquable. Elle est décorée de marbre et de têtes de chérubins sculptées. Le monogramme obligé la surmonte. L'intérieur de la salle est recouvert de boiseries. On y avait fixé de nombreux tableaux dus à Hélard. Ils représentaient la vie de Saint François et celle de

Saint Ignace. Ils viennent d'être retouchés et vont rentrer à la place qu'ils occupaient.

Personne n'a jamais pu contester aux jésuites l'honneur d'avoir doté le monde de savants illustres et de littérateurs distingués. La tradition rapporte que le collége de Reims compta parmi ses professeurs les pères Baltus et Petau. La bibliothèque de la maison était des plus belles. Les livres étaient rangés dans de magnifiques armoires en bois sculpté. La porte de la salle est encore ornée, comme toutes celles de ce corps de logis, de sculptures et de marbres. Les boiseries qui couvrent les murs de la galerie sont ciselées avec soin. Les guirlandes de fleurs, les têtes de chérubins, le monogramme de la Vierge, la lettre B, qui cette fois, n'étant pas jointe à la lettre F, rappelle certainement la famille Brulart, des écussons armoriés, s'y font remarquer de toutes parts. Chaque division des sciences humaines avait son corps de bibliothèque, et son titre était écrit au sommet sur une plaque de marbre noir.

Quand la communauté fut bannie, ses livres furent portés à la ville ainsi que son médaillier si riche surtout en pièces consulaires. La bibliothèque et ses riches boiseries devinrent la lingerie de l'Hôpital-Général.

Les immenses bâtiments construits par les jésuites reçurent la destination qu'ils avaient eux-mêmes proposée un siècle avant. Ils furent donnés à l'Hôpital-Général, dont nous avons vu le berceau rue de

la Renfermerie. Mis d'abord en 1764 à la disposition de l'Université victorieuse, ils commencèrent par recevoir de jeunes enfants auxquels on donnait un peu d'éducation et un métier. Ce ne fut qu'en 1766 que s'opéra l'installation de la charitable communauté qui dirigeait l'ancienne Renfermerie.

On chercha, vers 1783, à faire travailler les vieillards qui pouvaient encore s'occuper, et les enfants qui ne doivent pas rester oisifs. La maison devint une fabrique de bonnets de laine. Les femmes faisaient des tricots et des ouvrages de couture.

En 1792 on conduisit à l'Hôpital-Général les orphelins dont on fermait l'asile.

Deux ans plus tard l'établissement perdait son ancien nom et devenait la maison de l'Humanité.

Les Sœurs hospitalières furent forcées de quitter l'habit que la nation vénérait. Elles reprirent en 1800 un costume religieux; mais ce ne fut qu'en 1814 qu'elles revinrent à celui de leur ordre.

CHAPITRE XXXVII.

Quartier Saint-Remi. — Rues Chanteraine, — Tournebonneau, — Saint-Bernard, — des Tuileries, — des Anges, — des Grands-Murs-Saint-Remi, — du Pistolet, — du Châtelet. — Place de Lenoncourt. — Rues des Minimes, — Féry, — Anot, — Saint-Julien. — Place Saint-Remi.

Le ban de l'église Saint-Remi était beaucoup plus étendu que celui de Saint-Nicaise. La rue de Moulin, le bas de la rue Fléchambault, la porte Dieu-Lumière et les limites du ban Saint-Nicaise, du côté des rues Dieu-Lumière et des Créneaux, formaient son enceinte dans la ville; hors des murs il allait d'un côté jusqu'au moulin de Vrilly et la rivière, et s'appelait le petit ban. La campagne comprise entre la porte Dieu-Lumière et Cernay en dépendait aussi, et formait le grand ban.

Le ban de Saint-Remi avait ses écoles publiques. Le Chapitre de Notre-Dame voulut les assujettir aux siennes. Mais leur indépendance fut proclamée dans le XIe siècle.

Descendons la rue Fléchambault, à son extrémité suivons le rempart sur la droite, et nous trouvons bientôt la rue Chanteraine. Avant d'y entrer, remarquons à notre droite la place où la Vielle-Tour, dont elle a pris le nom, s'élevait, aux bords d'un étang marécageux compris entre la Vesle et les remparts. Cette pièce d'eau subsista jusqu'en 1803. A cette époque elle fut desséchée et remplacée par la solitaire promenade que nous y voyons. Sur cette terre silencieuse on n'entend plus, au lever de l'aurore, au coucher du soleil, les fanfares de la dame des prés, de la grenouille à la peau verdoyante, de la raine chanteuse. Elle fut long-temps la maîtresse du lieu ; la rue qui menait à l'étang, la tour qui le dominait, avaient pris son nom.

Cette belle et large tour fut élevée en 1420 ou 1429 par Colard de Givry, et détruite en 1806. On releva le rempart sur ses ruines ; et de nos jours on reconnaît le point sur lequel elle était assise seulement à l'air de nouveauté que présente une portion de nos vieux murs. On y entrait par un passage voûté dont la porte regardait la rue Chanteraine. Au-dessus de cette entrée était sculptée une statue d'homme portant d'une main une gaule appuyée sur ses épaules ; de l'autre main il tenait une grenouille

avec un bâton court et assez gros. Au-dessus était cette légende : «Chante raine.» Cette effigie était, dit-on, une allusion à une servitude féodale : dans certains lieux les vassaux étaient tenus de battre les eaux voisines des châteaux pour empêcher les grenouilles de coasser.

Parallèlement à la ligne qu'elle trace se trouve la rue Tournebonneau ; dans quelques titres il paraît qu'elle est appelée rue Tournebois ; ces deux noms ont la même étymologie. Au milieu de la voie publique est un puits dont les eaux sont excellentes ; elles servent à tout le quartier ; pour en avoir il fallait tourner une mécanique en bois qui faisait descendre et remonter les seaux des consommateurs : *indè nomen.*

Les rues Tournebonneau et Chanteraine tombent dans celle de Saint-Bernard ; la partie de cette voie qui reçoit la rue Chanteraine s'appela long-temps rue de Versailles.

La rue Saint-Bernard, qui mène au rempart, est connne sous ce nom depuis le XVIe siècle environ ; l'hôpital de Dieu-Limire, détruit au XIVe siècle, rétabli dans le siècle suivant rue Dieu-Lumière, finit par être transporté dans la rue que nous visitons, près de celle de Tournebonneau ; il était alors appelé prieuré de Saint-Bernard. Ce troisième édifice fut sans importance ; la charité ne s'y exerçait plus ; il tombait en ruines, quoiqu'il cût des revenus assez importants. Le doyen du Chapitre de Reims qui devait

surveiller leur emploi, d'après les termes de la fondation, ne s'en occupait pas.

Le prieuré finit par tomber entre les mains des Minimes d'Epernay qui le vendirent. On en fit une grange. On montre encore un pavillon qui en provient; ses jardins s'étendaient du côté de la tour Chanteraine.

Au milieu de cette voie vient aboutir la rue des Tuileries; elle devait ce nom au genre d'industrie qui s'y exerçait. La fabrique de tuiles que l'on y vit long-temps passait pour avoir été fondée par l'abbaye de Saint-Remi. Le nom des Tuileries, quelle qu'en fût l'origine, rappelait des souvenirs trop monarchiques pour qu'il pût braver 1793 : on lui substitua celui de la Nation. Quand on voit côte à côte les rues des Tuileries et de Versailles, on peut croire que le second de ces noms ne fut donné que par allusion au premier.

La rue des Tuileries nous conduit à celle des Anges, dont nous n'avons rien à dire. Du côté droit celle-ci nous mène à la rue des Grands-Murs-Saint-Remi; ainsi que son nom l'indique, elle passait aux pieds des remparts qui entourèrent long-temps l'abbaye de Saint-Remi et ses dépendances.

Les murs de l'ancienne enceinte existent encore en partie; aujourd'hui ils servent de clôture à des jardins. Quelques-uns des arcs-boutants qui les soutenaient sont détruits.

A l'autre extrémité de la rue des Anges, dans un

carrefour triangulaire, viennent aboutir la rue du Pistolet, jadis nommée rue du Pot, et la rue du Châtelet.

Cette dernière portait aussi, comme sa voisine, le nom de rue des Anges ; c'est même à un bas-relief qui s'y trouve encore que celle-ci doit ce nom qu'elle conserve. Deux anges, soutenant l'écusson de l'abbaye de Saint-Remi, sont sculptés au-dessus de la porte d'une maison dépendant autrefois de l'abbaye. Là fut le fief du châtelain de Saint-Remi : on appelait ainsi un des dignitaires du couvent ; son titre avait une origine dont nous parlerons plus loin ; dans ce moment ne nous occupons pas d'elle. Il réunissait entre ses mains une partie des pouvoirs exécutifs réservés à la suzeraineté : c'était lui qui dirigeait le guet avec le mayeur du ban Saint-Remi ; c'était lui qui faisait la police et percevait les droits dus sur les vins ; il était grand-voyer du bourg. Il jugeait au Châtelet ceux qui contrevenaient à ses arrêtés, et une prison dépendait de son petit tribunal.

La maison qui porte les sculptures indiquées ci-dessus doit être un débris de l'ancien tribunal ; les abbés commendataires de Saint-Remi y firent mettre leurs armes, sans doute parce que quelques droits de leur seigneurie s'y exerçaient dans les derniers temps.

De la rue du Pistolet nous arrivons sur la place de Lenoncourt. Elle n'est rien moins que régulière

et se compose de deux portions de terrain jadis désignées chacune sous un nom différent : celle qui se trouve du côté de Saint-Remi s'appelait place de l'Ecaille. Les Minimes, dont nous allons bientôt parler, ne mangeaient que du poisson ; les eaux de leur cuisine descendaient du côté de la place dont nous parlons et y apportaient les écailles des barbeaux, carpes et brochets servis sur la table de ces religieux ictyophages ; ces débris donnèrent, dit la tradition, leur nom à la place. Disons cependant que cette étymologie peut être discutée, surtout quant à la date. En effet, du prieuré de Saint-Cosme dépendait, dans le xve siècle, et bien avant l'arrivée des Minimes, un four banal dit de l'Eschamme. Eschamme ne vient-il pas de *squama*, et *squama* ne veut-il pas dire écaille ? Les Filles séculières du Saint-Enfant-Jésus tenaient avant la révolution une école gratuite de filles dans cette place.

L'autre portion de la place Lenoncourt était un lieu de récréation pour les habitants du quartier. Le dimanche ils y jouaient à la quille au bâton : ce jeu consistait à faire tomber, à l'aide d'un bâton gros et court, des quilles au nombre de neuf, rangées sur une même ligne. Il avait donné son nom à la place; cet exercice, qui n'était pas sans danger quand les gens inexpérimentés s'y livraient, avait été défendu vers 1344 dans les rues et marchés. La position écartée de la place dont s'agit avait peut-être fini par obtenir pour elle un privilége qu'on refusait aux lieux fréquentés.

La place de Lenoncourt nous conduit sur le terrain connu sous le nom de cour Saint-Remi. C'était jadis le centre de la clôture qui fortifiait l'abbaye.

Cette place, comme tout le haut quartier de la ville, fut long-temps un cimetière : il remontait à l'époque gallo-romaine. Au milieu des tombeaux qu'il renfermait s'éleva d'abord la petite chapelle Saint-Christophe, et après elle la belle église de Saint-Remi. Jusque dans le XVIe siècle ce terrain reçut des sépultures.

La foire se tenait dans les premiers jours d'octobre ; elle rappelait la translation du corps de Saint Remi et la consécration de l'église faite par Léon IX à pareille époque de l'an 1049. Les archevêques et nos rois confirmèrent à différentes reprises les priviléges de ce marché.

Vis-à-vis le portail méridional de l'église s'élevait le prieuré de Saint-Cosme et de Saint-Damien ; son église est nommée dans le testament de Saint Remi, et l'on montrait dans le jardin une chapelle où, disait-on, ce grand évêque avait dit la messe.

Le prieuré dépendait de l'abbaye ; il était desservi par deux chanoines sous l'abbé Hérimard ; Pierre de Celles y créa deux nouveaux offices. En 1458, Calixte III les supprima tous et réunit les revenus de la maison à la manse abbatiale et conventuelle de l'abbaye. Les religieux furent chargés de desservir l'autel de Saint-Cosme et de Saint-Damien; un Bénédictin s'établit dans le modeste cloître et prit le titre de prieur.

Les calvinistes, vers 1569, avaient brûlé la maison des Minimes de Bracancourt ; les pauvres moines étaient sans asile ; Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, mère du cardinal Charles de Lorraine, voulut bien les recommander à son fils. Après quelques négociations, il les fit venir à Reims vers 1572, les logea provisoirement près la porte de Mars, et leur donna pour asile définitif l'ancien prieuré de Saint-Cosme et de Saint-Damien. Ils y étaient à peine établis, qu'en 1580, le feu prit par l'imprudence d'un domestique, et détruisit leur nouveau couvent. Des quêtes fructueuses permirent de réparer ce désastre immédiatement. Henri III et l'archevêque Louis de Guise y joignirent leurs offrandes. Le Chapitre de Notre-Dame se montra généreux ; aussi la reconnaissance plaçait-elle ses armes en plusieurs endroits de la maison. L'archevêqne posa la première pierre du nouvel édifice; mais les malheurs du temps arrêtèrent les constructions. Ce ne fut qu'en 1630 que Henry Clausse, évêque de Châlons-sur-Marne, put consacrer l'église et la mettre sous l'invocation de la Vierge et de Saint François de Paule. Au-dessus du portail, on mit une inscription qui rappelait cette cérémonie et sa date.

Le cloître des Minimes était un de ces monuments que la révolution aurait dû respecter. Il entourait un préau émaillé de fleurs ; de ce côté, il était complètement fermé par des verrières historiées.

Elles dataient de 1640 à 1644, et étaient dues au

pinceau de Pierre Simon, artiste rémois ; elles représentaient, entre autres sujets sacrés, la vie de Saint François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes. Ces vitraux remarquables avaient été faits en partie aux frais de Henry d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin, gouverneur de Reims, inhumé à Saint-Remi.

Si dans ce couvent on cultivait les arts, on ne négligeait ni les lettres ni les sciences. Une riche bibliothèque favorisait les études et les délassements des religieux. Elle fut transportée à Saint-Remi et de là à l'hôtel-de-ville.

Là fut la cellule du père Féry, ce savant mathématicien que la ville sut attacher à ses écoles. Elle lui devait le Château-d'Eau, peut-être un peu dédaigné dans notre siècle de progrès, mais qui n'en fut pas moins dans son temps une création utile.

Le couvent des Minimes fut mis en vente par la révolution ; il ne fut pas démoli de suite.

La porte de l'église subsiste. Elle est encadrée dans la clôture d'un jardin qui a remplacé le saint édifice. Au-dessus on voit encore sculptée la date de 1611.

La rue des Minimes, dont la république fit celle de la Nature, longeait l'ancien couvent et conduisait au rempart. La place sur laquelle elle aboutissait, située devant le couvent, s'appelait place des Minimes.

La rue des Minimes et la rue Féry nous mènent

au rempart. De ce côté, sur la gauche, près de la porte de Dieu-Lumière, est la rue Anot. Elle n'a pas toujours porté ce nom respectable. Naguère encore elle s'appelait rue aux Porcs ou aux Cochons.

Aux beaux jours de la foire Saint-Remi, il se tenait de ce côté un marché dont les compagnons de Saint Antoine avaient les honneurs. Ces animaux étaient parqués dans les cours et étables qui se trouvent dans ce coin de la ville.

Descendons la rue Dieu-Lumière où vient de nous conduire la rue Anot, et nous trouvons à l'entrée de la halle Saint-Remi, à gauche, la rue Saint-Julien.

Elle a souvent changé de nom. Ce fut d'abord la rue de Lombardie; là demeuraient sans doute au temps des foires les petits banquiers ambulants que le nord de l'Italie et le midi de la France envoyaient dans nos contrées; ce fut ensuite la rue Saint-Cosme. Elle menait à l'antique prieuré que possédèrent successivement des chanoines, MM. de Saint-Remi et les Minimes.

C'était dans le siècle dernier la rue de la Bonne-Femme : les érudits, les philologues, les chroniqueurs sont inconciliables quand on les interroge sur cet illustre nom. L'impertinence des uns va jusqu'à soutenir que les mots *sans tête* doivent terminer la phrase dénominative; d'autres, dont le scepticisme n'est pas moins effronté, allèguent qu'il n'y eut jamais à Reims qu'une seule femme bonne, bonne en tous points, bonne sous toutes les faces, et qu'elle de-

meurait dans la bienheureuse rue qui nous occupe. Chaque système invoque à l'appui de son argumentation une preuve irrésistible, une enseigne transmise d'âge en âge et rafraîchie de temps à autre. Sur l'une on voyait la femme incomparable arracher son mari aux distractions brutales de la vie, aux charmes du brelan, aux rêveries de la dive bouteille. Sur l'autre, l'idée de l'artiste était claire et facile à saisir : la femme était sans chef. Hâtons-nous d'ajouter que cette insolente enseigne était celle d'un charcutier : on comprend que son propriétaire ait préféré dénouer le problème en tranchant la question. Ce qu'il faut constater, c'est qu'on se mariait dans le quartier sans plus d'effroi que dans les autres.

Enfin la rue dont s'agit vient de se placer sous le patronage de Saint Julien.

Saint Julien n'avait pas l'honneur d'être Rémois; Il fut martyrisé à Brioude en Auvergne ; quelques-unes de ses reliques furent apportées dans nos murs vers 534 et déposées dans une petite église qui reçut en même temps son nom.

Elle était située sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les maisons de la rue Saint-Julien portant les nos 1, 2, 3 et 4, au chevet de Saint-Remi, à la gauche de ceux qui vont à l'ancienne halle. Elle avait été fondée par Adelode, disciple de Saint Remi, un des principaux habitants de Reims, riche, pieux et charitable ; après avoir fondé douze maisons hospitalières et employé au profit de ceux qui souffraient

la fortune qu'il possédait, il mourut et fut inhumé avec son fils Haton et sa fille Euphrasie, dans la basilique qu'il avait bâtie, derrière le maître-autel.

Dans le XIe siècle, l'église tombait en ruines; elle fut relevée pour être reconstruite une troisième fois; alors le style ogival remplaça chez elle l'architecture romane.

Cette petite paroisse venait d'être réparée et embellie quand la révolution la supprima; le bel autel de marbre qu'on venait d'y élever fut détruit, et l'édifice entier en 1794 fut mis en vente et entamé de toutes parts. On trouve encore, dans les maisons qui lui ont succédé, une des basses-nefs et une portion du transept; des débris de sculptures, des lignes qui dessinent tantôt l'ogive, tantôt le plein-cintre, rappellent ce qui était et ce qui n'est plus.

Le cimetière de l'église en était séparé par la rue de la Bonne-Femme; il se trouvait devant le couvent des Minimes, au point qui forme de nos jours une place à l'entrée de la rue Féry.

Avant 1358, la haute ville avait été plusieurs fois dans la nécessité de veiller à sa propre conservation; l'abbaye de Saint-Remi était enfermée depuis longtemps dans une enceinte fortifiée. Nous en avons montré les restes dans la rue des Grands-Murs. Cette enceinte avait deux portes, l'une dans la partie inférieure du côté du clos Saint-Remi, l'autre dans la rue Saint-Julien; c'est cette porte qui attenait au presbytère de l'église. Elle était crénelée par le haut

et fermait jadis toute la rue. On la désignait sous les noms de porte Harmet, Harmé, Harmée, fausse-porte, porte de Saint-Julien, entrée du château de Saint-Remi. Harmet ne vient-il pas du mot *armata*, armée? Je laisse à de plus instruits le soin de répondre à cette question. En 1130, l'abbaye de Saint-Remi possédait une terre qu'elle donnait au couvent de la Valdieu; elle s'appelait le Mont-Hermet. Eut-on un motif pour donner son nom à cette entrée? nous l'ignorons. C'était là la porte principale de l'enceinte. Elle fut démolie dans le siècle dernier. On remarque encore dans le sol les traces de ses fondations; elle se trouvait à peu près au milieu de la rue, près des maisons qui portent les n°s 7 et 8.

L'église Saint-Julien était comprise dans les fortifications; elle devint la paroisse de tous ceux qui s'y trouvaient enfermés avec elle.

Les fortifications du XIVe siècle rendirent l'ancienne enceinte inutile ; elle fut entamée de toutes parts et finit par disparaître; elle devait avoir comme toutes les places fortes ses divisions intérieures. Dans le siècle dernier on voyait encore une porte voûtée, profonde et garnie de créneaux, qui tenait d'un côté au portail même de Saint-Remi, de l'autre au bâtiment qu'on appelle de nos jours la grange Saint-Laurent; le vaste terrain auquel elle donnait accès s'appelait alors la cour Saint-Remi; une autre cour devait s'avancer plus bas dans la rue Fléchambault pour embrasser dans son enceinte l'abbaye, l'église et leurs dépendances.

Quand cette porte tomba, la place Saint-Remi s'étendit devant le portail de l'église, la façade de l'abbaye, et vint joindre les murs du grand clos. De ce côté s'élève aujourd'hui une des deux salles d'asile ouvertes par Reims aux enfants des journaliers.

De l'autre côté, presque en face, se trouve la grange ci-dessus indiquée. Elle est située hors des limites de l'ancienne cour Saint-Remi ; à sa place fut une petite église placée sous l'invocation de Saint-Laurent.

On la faisait remonter au xe siècle ; elle était devenue la chapelle de l'aumônerie de Saint-Remi. C'est là que le couvent donnait l'hospitalité aux pauvres pélerins qui venaient visiter les reliques du grand apôtre. La munificence de nos rois pouvait s'attribuer l'honneur de la pieuse fondation, car l'aumônerie de Saint-Laurent était comptée parmi les hôpitaux de création royale.

Dans la suite des temps, l'aumônier s'était constitué le seul véritable usufruitier des revenus de l'hôpital; le parlement, saisi de cet abus, déclara que son titre n'était plus qu'un office claustral inutile au public et sans profit pour les pélerins; ils réunit donc à la manse conventuelle les biens qui en avaient jadis été détachés dans de pieuses et charitables intentions.

Pendant quelque temps on continua les offices dans la chapelle abandonnée; puis on finit par n'y

plus revenir. Elle devint un local vide qu'on louait pendant la foire. On prétend même qu'on y vit des baladins donner spectacle à la foule vers 1739. Ce scandale ne devait pas durer. En 1750 on décida que l'antique édifice menaçait ruine. M. de Rohan, cardinal archevêque de Reims, le fit démolir. Une partie de ses murs est restée debout, et l'on voit encore un des piliers qui les soutenaient au dehors.

L'hôpital où couchaient les malades et les pèlerins, le corps de logis occupé par les Sœurs converses et le Bénédictin qui dirigeait la maison, tenaient à la chapelle, donnaient sur la cour Saint-Remi, et se prolongeaient jusqu'à la place de Lenoncourt.

Quelques débris de ces antiques édifices subsistent encore. On les trouve sur la place de Lenoncourt, à droite en arrivant par la place Saint-Remi, et sur la place St-Remi, dans la maison qui porte le no 7.

Sur la place de Lenoncourt on n'aperçoit qu'une fenêtre divisée en deux par une colonne de pierre. Son double sommet à plein-cintre est formé d'une seule pierre. L'architecture romane qui l'a construite se révèle d'une manière bien plus complète dans la maison voisine.

Le bâtiment qui donne sur la cour Saint-Remi porte sur des bas-celliers voûtés à plein-cintre. Les nervures qui se croisent sous ses voûtes aboutissent à des têtes sculptées grossièrement et d'autres ornements antérieurs au XIe siècle.

Sur la cour de l'édifice sont encore ouvertes deux fenêtres semblables à celle que nous avons indiquée sur la place de Lenoncourt. On dit que sur l'édifice s'élevait un clocher.

Ces ruines curieuses rappellent des souvenirs bien plus importants que ceux de l'église Saint-Laurent. La tradition les donne comme celles d'un palais habité par nos rois jusqu'au XIe siècle.

CHAPITRE XXXVIII.

Abbaye et église de Saint-Remi.

C'est au centre du ban Saint-Remi que s'élevaient le monastère et la vénérable église qui lui donnaient leur nom.

Dès que les restes de Saint Remi furent déposés dans la petite chapelle St-Christophe, le respect des fidèles, la reconnaissance de la monarchie enrichirent le pauvre édifice ; de nombreux clercs furent adjoints à son desservant, et bientôt des bâtiments considérables furent construits autour de l'église pour les loger. Pendant plusieurs siècles, des chanoines ou des prêtres séculiers furent attachés à

l'autel de la sainte basilique ; l'archevêque Tilpin les remplaça par les Bénédictins vers 766, et le collége des clercs devint une abbaye. Par une charte octroyée vers 812, Charlemagne lui garantissait tous les priviléges, les biens, les revenus qu'elle possédait à titres divers.

Les rentes de la maison étaient considérables : sa manse abbatiale tenta les hommes de cour, et sous Louis XI l'abbaye passa de règle en commende. A partir de 1550 les archevêques de Reims se firent nommer successivement abbés de Saint-Remi. Vers 1775 les revenus dont ils avaient joui comme abbés furent réunis définitivement à ceux de l'archevêché.

Quant au couvent, il fut gouverné par le grand prieur et les autres dignitaires. Au milieu du XVIIe siècle la congrégation de Saint-Maur y fit recevoir la réforme, et la nouvelle règle fut observée jusqu'à la révolution.

Les bâtiments du couvent durent être, comme l'église, reconstruits à diverses époques. Dans l'origine ils se trouvèrent placés vers son chevet. Plus tard on les aperçoit élevés sur toute sa longueur du côté du nord.

Dans le cloître était encore une chapelle dite de l'Infirmerie, parce qu'elle était placée près du dortoir des malades, et une salle qu'on appelait autrefois *Auditorium* où tous les religieux se livraient à la lecture et à l'étude. C'est là que se firent ces beaux

manuscrits dont les Bénédictins enrichirent Reims et le monde civilisé. C'est là que se copièrent les chefs-d'œuvre des littératures grecque et romaine, les corps de lois impériales, les essais de nos premiers historiens, les œuvres des Pères de l'Eglise, en un mot tout ce que l'Europe moderne ne connaîtrait pas sans nos moines laborieux. Ils écrivaient, peignaient les vignettes et reliaient les volumes eux-mêmes.

Ils travaillaient aussi à l'instruction publique, et leurs écoles furent florissantes jusque dans le xve siècle. Le cloître les renfermait. Le Chapitre de Reims voulut les gouverner, mais le pape Adrien IV protégea leur indépendance.

Le couvent avait été rebâti vers 1657, peu de temps après l'arrivée de la congrégation de Saint-Maur. Une partie du cloître fut réparée dans les premières années du xviiie siècle. Toutes ces constructions ne devaient pas avoir une longue existence.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1774, vers dix heures du soir, des passants remarquèrent un grand mouvement dans les bâtiments de l'abbaye. Bientôt des nuages de fumée, des étincelles sans nombre et des torrents de flammes annoncèrent à toute la ville que l'incendie dévorait encore une fois le vieux monastère.

Le feu s'arrête enfin au grand buffet d'orgues, à la croisée du nord qu'il avait entamée ; mais il avait détruit presque tout le monastère. Le char-

trier, le réfectoire, les cuisines, une portion du petit dortoir avaient seuls pu survivre au désastre. Les pertes furent évaluées à plus d'un million ; quelques-unes étaient irréparables. La bibliothèque du monastère comptait de 8 à 900 manuscrits et 25,000 volumes, et on ne retrouva plus que 11,898 volumes et 245 manuscrits.

Duroche, architecte du roi, réédifia les bâtiments du monastère; on venait de les achever quand la révolution éclata. Nous retrouvons le long des murs du cloître quelques inscriptions funéraires échappées à l'incendie ; on remarque encore, dans quelques-unes des pièces qui entourent le cloître, des arcades ogivales qui remontent peut-être au temps de Pierre de Celles.

Les bâtiments nouveaux sont remarquables par leurs belles proportions, la sagesse de leurs lignes et la noblesse de leur ensemble. Le cloître est vaste et les voûtes élevées laissent l'air du ciel et les rayons bienfaisants du soleil arriver sur les dalles. La façade du monument est ornée d'un fronton triangulaire orné de sculptures. Sur le devant de la cour était une porte fermée d'une belle grille de fer surmontée des armes de l'abbaye, et soutenue par deux piliers de pierres.

Sur la gauche, dans le cloître, est un magnifique escalier qui conduit au premier étage. Des arcades, des colonnes décorent son entrée ; ses rampes en fer

forgé sont riches d'ornements ; ses marches sont longues et faciles à monter. Il est digne d'un palais.

La bibliothèque fut placée dans une vaste galerie sise au rez-de-chaussée ; six croisées l'éclairaient ; elle avait 144 pieds de long, et 24 colonnes de bois sculpté marquaient les divisions où furent classées les terres. La belle boiserie de cette salle était l'œuvre de Blondel, artiste rémois. Il attachait tant d'importance à l'œuvre qu'on lui avait confiée, qu'il recommença à ses frais et jusqu'à quatre fois les sculptures qui ne lui semblaient pas parfaites.

La façade du monastère fut précédée d'un perron sur lequel, en 1787, le duc et la duchesse d'Orléans se montrèrent au peuple qui les saluait de ses acclamations.

Quand les couvents furent fermés, celui de Saint-Remi subit le sort commun. On réunit dans la bibliothèque les livres qu'on trouva dans les maisons de Saint-Nicaise, des Minimes et des Carmes. La ville, qui en devenait propriétaire, les laissa dans cette belle galerie pendant plusieurs années. Elle y réunit aussi des tableaux, des objets d'art dont les édifices religieux étaient alors dépouillés à leur profit.

Nous avons dit que depuis long-temps, et ce bien avant 1793, on songeait à transporter l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments de Saint-Nicaise ou ceux de Saint-Remi. Les premiers furent vendus et détruits ; ce furent donc les seconds que la ville destina dès-lors aux pauvres malades. Mais cette translation devait

être coûteuse, et on recula long-temps devant les dépenses qu'elle nécessitait.

Pendant la révolution le couvent fut magasin militaire, caserne, ambulance. En 1814 les Russes y mirent leurs blessés. En 1815, pendant les Cent-Jours, on y vit les Polonais au service de France.

Aux blessés étrangers avaient succédé les blessés français. Après nos désastres, ils remplissaient Reims, et l'on fut heureux de leur ouvrir l'abbaye. On put dès-lors apprécier les avantages qu'offraient ses vastes salles, son large cloître, ses jardins, sa position élevée. La chute de l'ancien Hôtel-Dieu fut définitivement arrêtée. Les circonstances s'opposèrent encore à l'exécution des nouveaux projets. Ce ne fut qu'en 1827 que la translation eut lieu. Tout le matériel fut déménagé, remis en place, et le 12 juin une longue suite de voitures partit de l'Hôtel-Dieu pour Saint-Remi. La porte du couvent était ornée de verts feuillages, et celle de la façade s'ouvrait au milieu des guirlandes de fleurs.

La bibliothèque devint chapelle. On y plaça les orgues et le pavé qu'avait renfermés l'oratoire de l'Hôtel-Dieu. L'autel fut fait avec les marbres qui composaient le piédestal de la statue de Louis XV, détruit en 1793.

En 1834 on augmenta les anciennes constructions. Un homme bienfaisant, le docteur Simon, avait laissé des fonds pour élever un hôpital à la folie. Ses intentions furent exécutées, et des cellules

furent bâties le long de la rue des Cailloux. Elles viennent de recevoir une autre destination. Les fous ont été conduits dans la maison centrale de Châlons. Leur hôpital s'est ouvert à d'autres misères humaines.

C'est à l'Hôtel-Dieu que se tient de nos jours l'Ecole de Médecine, fondée jadis par les deux Antoine. C'est là que les docteurs Gilbert de Savigny, Hannequin, Petit, d'autres encore avec eux, soutiennent la bannière de la vieille Université rémoise, et luttent avec courage et désintéressement contre le mauvais vouloir et les préjugés du moment; les exigences des intérêts matériels ont beau faire, l'avenir n'est pas à elles seules, il est aux lumières, au savoir, et un jour il récompensera ceux qui ont su l'attendre en combattant pour lui.

L'Hôtel-Dieu renferme de belles lingeries, une cuisine parfaitement tenue. On y remarque une table longue de 18 pieds et large de 3. Une inscription placée sur une lame de plomb apprend qu'elle fut faite avec une branche d'un arbre de Saint-Basle. Le chêne qui la fournit avait 15 pieds de diamètre. On y tailla douze tables semblables à celle dont nous parlons.

Nos rois avaient droit d'y venir dîner le lendemain de leur sacre. Les dépenses de ces visites étaient supportées par l'abbaye et son ban. On en fut dispensé lorsqu'on paya l'impôt connu sous le nom de décime.

Les princes de la deuxième race et leurs grands vassaux logèrent souvent dans le vieux monastère. Les petits-fils de Charlemagne venaient abriter le sceptre qu'ils ne pouvaient plus défendre, près du tombeau de Saint Remi.

Parmi les hôtes illustres que reçut la maison, figure Jean de Salisbury, évêque de Chartres, mort en 1180, cet historien fidèle des vexations que l'archevêque Henri de France faisait supporter aux Rémois, ce généreux compagnon de Thomas de Cantorbéry, banni d'Angleterre. Il vivait à l'abbaye vers 1170.

C'est encore à Saint-Remi que le héraut de la reine d'Angleterre vint déclarer la guerre de 1557, pendant les noces du duc d'Enghien.

Là se tenaient, notamment dans le XVIe siècle, les assemblées générales du clergé de Reims. Là descendirent maintes fois les Mayenne et les Lorraine. C'est là qu'en 1585 le lieutenant Souin sut refuser au duc de Guise les clefs de la ville dont il exigeait la remise.

Il n'y avait pas à Saint-Remi une chambre, un pilier, une dalle qui n'eût son histoire. Je ne puis m'y arrêter plus long-temps, et c'est à regret que je m'arrache aux murs du vieux monastère. Adieu donc, cloîtres silencieux où la science et la religion promenèrent tant de fois leurs profondes pensées ; adieu, terre que tant de grands hommes ont foulée de leurs pieds, qui recouvre tant de restes vénérables. Les souvenirs que vous réveillez suivront le pèle-

rin qui passe où vécurent les enfants de Saint Benoît.

Comme nous l'avons dit, le territoire de la haute ville était un vaste cimetière ; une chapelle s'élevait au centre ; mise d'abord sous l'invocation de Saint Clément, pape et martyr, elle fut dédiée à Saint Christophe sous l'épiscopat de Betause [308-328]. On ne sait à quelle époque elle fut construite, mais elle paraît contemporaine des premières églises rémoises.

Saint Remi mourut en 533 ; dans un testament, il témoignait le désir d'être inhumé dans l'église où reposaient les reliques de Saint Thimothée et celles de ses compagnons.

Nous avons raconté comment la modeste chapelle Saint-Christophe eut l'honneur de recevoir dans son sein les restes d'un des plus grands évêques de France.

Il fallut bientôt agrandir le petit oratoire. Clotilde, la première de nos reines chretiennes, facilita par ses bienfaits les constructions devenues indispensables. Des bâtiments importants, destinés au clergé de la nouvelle église, s'élevèrent à côté. Les évêques Manipius et Gilles s'occupèrent de ces premiers développements donnés à l'église [548-569]; leurs successeurs continuèrent leur œuvre.

En 633 la chapelle fut détruite, et la seconde basilique Saint-Remi prit sa place. L'évêque Sonnace [634] dirigea cette construction; elle ne manquait pas

d'importance, et la nouvelle église était citée parmi celles qu'on remarquait alors en France. Les architectes qui l'avaient élevée n'avaient pas su lui donner la solidité nécessaire pour traverser les âges ; après être restée debout deux cents ans environ, elle menaça ruine.

Hincmar [845-882] éleva la troisième basilique qu'on vit sur cette colline. Pinchart, chanoine de Notre-Dame, a vu dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Remi, écrit vers 1377 et brûlé dans l'incendie de 1774, un dessin qui représentait cette troisième église ; il la décrit ainsi : l'entrée de l'édifice et son pourtour ressemblaient à un château-fort ; à côté de la porte était une tour ronde et assez considérable ; sur la toiture de l'édifice s'élevaient quatre petites flèches, et au centre une tour assez élancée, terminée par quatre clochetons ; derrière étaient les bâtiments destinés au clergé.

Ce vénérable édifice ne devait pas être plus heureux que celui qui le précédait. Sa chute était imminente au commencement du XIe siècle. En 1005, Airard, sixième abbé régulier, fit venir près de lui d'habiles architectes, leur fit faire des plans, et parmi tous ceux qui lui furent présentés il choisit celui qui, par sa beauté, sa grandeur, lui sembla le plus digne de l'illustre tombeau qu'il s'agissait d'abriter. On se mit à l'œuvre, les fondations furent faites, mais chacun disait, en voyant la grandeur des lignes tracées sur le sol, ce qu'on répète à

Cologne depuis des siècles devant sa cathédrale inachevée : Personne dans ce monde n'en verra la fin.

Pendant trente ans déjà l'on travaillait, quand l'abbé Airard mourut. Il n'avait pu terminer son entreprise [1036].

Son successeur Thierry essaya d'abord de lutter avec courage contre des difficultés que le zèle de son devancier n'avait pu vaincre : mais il comprit que la puissance divine était seule sans bornes. Il fit détruire tout ce qu'on avait fait, et l'édifice, vers 1041, fut recommencé sur des proportions moins vastes, mais plus sages et plus en rapport avec les ressources de l'abbaye.

Après avoir dirigé pendant sept ans les nouveaux travaux [1048], Thierry sortit de ce monde et dut laisser à Hérimard et sa place et le soin d'achever la basilique de Saint-Remi. Le nouvel abbé se mit à l'œuvre, et acheva les croisées. Bientôt une charpente de bois taillée dans la forêt d'Orbais couronna les murs de l'édifice. Le clergé, les habitants de Reims appuyaient des efforts qui cette fois inspiraient confiance. Les uns avaient fourni des matériaux, les autres des chariots, des bêtes de somme. D'autres encore avaient mis la main au pieux travail et s'étaient mêlés aux ouvriers. L'édifice s'acheva ; l'abbé Hérimard voulut perpétuer le souvenir de la nouvelle consécration par une fête auguste. Il pria le pape de venir lui-même placer

la nouvelle église sous le patronage de Saint Remi. Léon IX y consentit, et se rendit à Reims. La cérémonie se fit avec tout l'éclat imaginable, au milieu d'une foule immense que les gardes ne pouvaient contenir.

Plus de cent ans après, Pierre de Celles fit démolir l'abside, alors moins haute que la nef; il reconstruisit en pierres les voûtes des deux corps de bâtiments, et les mit de niveau; celle de la nef fut en cette occasion élevée de 4 pieds. On ne s'en tint pas là : le docte abbé fit refaire le portail et les deux premières arcades intérieures.

L'architecte voulut donner à l'église entière un nouvel aspect, et il appliqua le style gothique à l'intérieur de la nef. On essaya de dissimuler tout ce qu'elle avait de roman. Des arcades ogivales furent indiquées au-dessus et autour des arcades à plein-cintre. Les piliers romans furent cachés sous des faisceaux de colonnettes qu'on fit monter jusqu'au sommet de l'église; la voûte bâtie par Hérimard était en planches peintes, Pierre de Celles la fit de pierre.

Toutes ces constructions furent faites de 1164 à 1180.

L'abbé Jean Canart fit faire, au commencement du XVIe siècle, la couverture en plomb qui revêt l'édifice; vers 1388, il avait couronné la croix de l'église d'une flèche légère; elle était à cheval sur l'extrémité de la toiture du chœur et dissimulait ainsi la différence de hauteur qui se trouvait entre la toiture du

chœur et celle de la nef. Elle remplaçait une tour dont le sommet était en bois. Elle contint les cloches de l'église jusqu'en 1387. Cette année, la veille de Noël, un violent coup de vent la renversa.

Le portail méridional fut reconstruit sous Robert de Lenoncourt, second abbé commendataire de l'abbaye. Cette partie de l'église tombait en ruines ; l'architecte qui la releva lui donna le cachet de son siècle, et six pieds de plus en saillie. Nous la décrirons plus loin.

En 1725, les hautes voûtes collatérales du nord tombèrent et écrasèrent sous leur poids la basse-nef qui les soutenait. A cette occasion, on examina l'ensemble du monument; des projets de réparation générale furent discutés et arrêtés ; on ne les mit à exécution qu'en 1756.

A la du XVIIIe siècle les Bénédictins, après avoir reconstruit le couvent incendié, allaient refaire le portail de l'église : la révolution éclata. Le lecteur a deviné qu'en 1794 le vieux monument fut dévasté. On y fit un manège, et pour l'agrandir on mutila les piliers qui soutenaient la voûte de la croisée : c'était là le centre de cet établissement, le point où chevauchaient les écuyers.

Quand le culte catholique eut la permission de rentrer à Saint-Remi, on fit à la hâte les réparations intérieures indispensables; mais ce ne fut qu'en 1825 que l'on put songer à la restauration du vénérable édifice. Le sacre de Charles X amena dans nos

murs des membres de l'Institut, des artistes et des hommes de science; tous admirèrent l'ensemble de l'antique église, tous gémirent sur sa ruine prochaine. L'attention du roi, celle de ses ministres furent attirées sur le monument le plus ancien de notre grande cité. On ne pouvait laisser périr le mausolée de Saint-Remi; il fut décidé qu'on le sauverait. Dès 1825 une somme de 225,000 fr. fut affectée aux réparations urgentes. Elle devait être payée pour un tiers par la cassette du roi, pour les deux autres tiers par l'Etat et la ville. Bientôt la basilique de Saint-Remi se releva ; sa large voûte plana hardiment sur la nef; les bas-côtés sortirent de leurs débris et revinrent soutenir les vastes flancs du grand édifice. Les verrières virent tomber les plâtres qui les obscurcissaient. Le monument reprit son majestueux aspect. Au dehors, au dedans, l'œil put de nouveau parcourir les profondeurs des galeries hautes et basses. Historiens, architectes, antiquaires, voyageurs, vous admirerez long-temps encore l'œuvre des Hérimard, des Thierry, des Pierre de Celles.

CHAPITRE XXXIX.

Eglise Saint-Remi. — Suite et fin.

ELLE est l'histoire générale de notre beau monument. Nous allons tenter sa description.

La largeur totale de la façade est de 90 pieds. Il en a 120 de haut; on en compte 168 jusqu'à l'extrémité des flèches.

Le portail a trois entrées : celle du milieu a 9 pieds de large, les deux autres en ont à peine chacune six. Elles sont placées sous des arcades ogivales composées de plusieurs lignes. Aucune figure ne les enrichit. Entre elles s'élèvent des colonnes qui doivent faire partie de l'église au moins depuis le XIe

Quentin Baillv edit. Imp. Lemercier à Paris E. Hagnauer lith.

PORTAIL DE L'EGLISE St REMI

siècle. Elles sont cannelées du haut en bas et rappellent les écoles grecque et romaine. Celles qui encadrent la porte principale sont remarquables sous un autre rapport : elles sont composées en partie de morceaux de marbre et de granit de dimensions et de couleurs diverses; ces fragments sont les débris certains de nos premières églises, enrichies des dépouilles des temples païens, des villas romaines et des palais impériaux ou proconsulaires.

Au sommet de ces colonnes sont les statues de Saint Pierre et de Saint Paul ou de Saint Remi. Elles nous semblent devoir aussi remonter à l'église d'Hérimard.

De chaque côté de la principale porte se trouve une verrière longue et ogivale qui s'élève à la même hauteur que son arcade. Au-dessus de ce premier étage règne une rangée de fenêtres de différentes dimensions.

Au-dessus de toutes ces verrières est une galerie indiquée par des arcades ogivales sculptées en relief sur la pierre. Elle est dominée par une rosace dont les rayons, au nombre de seize, sont de fonte. Elle date de 1841. Celle qui la précédait était en pierre sculptée, et ses riches vitraux ont laissé dans Reims des souvenirs qui font tort à ceux qui les remplacent.

Le portail s'élève entre deux tours. Elles paraissent égales de dimension et ne diffèrent que par les détails. Les fenêtres qui les éclairent à l'intérieur

varient de largeur et de nombre; mais presque toutes elles rappellent l'architecture romane. Le plein-cintre qui les caractérise, les sculptures qui les décorent leur donnent le cachet des xe et xie siècles. Elles sont placées sur trois étages.

Le portail du midi fut reconstruit par Robert de Lenoncourt à la fin du xve siècle. Elle a du sol au sommet de son pignon 102 pieds de hauteur; on n'en compte que 76 dans sa largeur.

Peu de monuments portent d'une manière aussi nette et aussi complète le cachet de leur temps et les caractères d'un style qui fit époque, d'un style aussi hardi que gracieux.

Autour de la porte, du bas en haut, s'élancent des ceps de vigne; les feuilles sont sculptées avec art et se détachent de la pierre; des oiseaux, des insectes, sautillent et grimpent au milieu des fleurs et des fruits. Cette sculpture, qui regarde les coteaux de Sillery, n'est peut-être pas sans allusion aux vendanges de nos montagnes. La partie supérieure de l'arcade est occupée par des groupes de statuettes représentant la Passion.

La porte est séparée en deux par une colonne sur laquelle s'appuie une statue de la Vierge ; le piédestal et les côtés de la colonne sont couverts de sculptures semblables à celles de l'arcade; il n'en reste que des débris presque méconnaissables.

Au-dessus de ce portail s'élance une large et haute verrière. Elle a la forme d'une arcade ogivale. De sa

base partent de nombreuses et élégantes colonnettes de pierre, qui finissent par se croiser et former nn élégant réseau que l'on compare aux flammes qui se mêlent en tous sens. Aussi ce morceau de sculpture est-il un des types les plus purs du gothique flamboyant.

Au fronton du portail est représentée l'assomption de la Vierge ; au sommet sont trois fauteuils, Dieu et le Christ en occupent deux ; ils réservent celui du centre à la Vierge, qui monte au ciel. Des anges la soutiennent et l'enlèvent à la terre ; d'autres habitants du divin séjour jouent de divers instruments et chantent les louanges du Seigneur.

Au sommet du fronton se tient debout Saint Michel, le victorieux archange. La hauteur à laquelle sont ces belles et curieuses sculptures les a protégées contre le vandalisme.

Six contreforts soutiennent ce portail, de face et de côté. Terminés en clochetons aigus et fleuris, ils renfermaient chacun dans leur partie inférieure une statue plus grande que nature : l'une d'elles gênait pour l'établissement d'un réverbère élevé par la ville il y a peu d'années ; elle a été supprimée sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour la retrouver. Les cinq autres sont dignes d'intérêt. Elles sont sculptées avec soin et finies autant que l'art le permettait à la fin du xve siècle.

A l'extérieur, sur les murs de l'édifice, et surtout sur ceux de la grande nef, on doit examiner encore

les contreforts et les arcs-boutants ; les premiers forment des demi-colonnes appliquées au bâtiment et se terminent en cône ; leur style est roman. Ils doivent remonter à la construction de l'église en 1045 ; les arcs-boutants sont plus modernes, on peut les attribuer à l'abbé Pierre de Celles. Les arcades qu'ils décrivent dans leur partie supérieure en allant rejoindre la haute nef, sont larges et hardies ; elles sont au nombre de trente-quatre distribuées autour de l'église.

Le chœur refait par Pierre de Celles conserva probablement ses premiers murs. On y retrouve au dehors de l'abside les contreforts côniques et les colonnes cannelées, œuvres de la sculpture romane.

A chaque bras de la croix se trouve à l'extérieur et du côté du chœur une demi-rotonde qui précède aussi les constructions ogivales du XIIIe siècle : à l'extérieur elles ont toutes deux pour contreforts des demi-colonnes ; leurs frises sont semblables aux cases du damier ; les unes sont pleines et en saillie comme des dés ; les autres sont vides et forment de petits cubes creux. Ce genre d'ornement est antérieur au gothique.

Entrons dans l'église et examinons l'ensemble et les détails de son intérieur. Les fenêtres sises au-dessus du portail sont veuves de vitraux. Ceux qui doivent les garnir sont attendus avec impatience ; c'est seulement lorsqu'ils seront posés qu'on pourra juger cette brillante décoration. Des colonnes à jour

et assez légères se détachent devant les verrières du premier étage, et forment une galerie où l'on peut passer.

La voûte de la basilique n'a que 75 pieds environ de haut ; mais elle en compte 42 de large, 6 de plus qu'à Notre-Dame ; aussi a-t-elle un air de hardiesse qui surprend.

Les nefs latérales ont deux étages : ce luxe d'architecture se voit rarement dans les églises de France.

Les nefs inférieures ont 21 pieds de large sur 23 de haut ; celles qui sont au-dessus ne comptent que 17 pieds de large sur 20 de hauteur. Les arcades qui se dessinent sur cette double galerie à chaque étage sont à plein-cintre ; celles de la basse-nef sont simples, et ne font qu'un demi-cercle ; celles du second étage sont divisées en deux autres arcades de même forme, et séparées par une colonne courte et mince ; les chapiteaux qui les décorent imitent le style corinthien ; plusieurs d'entre eux sont en marbre blanc. Nous verrons encore là les reliques des monuments gallo-romains. Toute cette rangée de colonnes a été peinte en rouge ou en bleu: le style roman le voulait ainsi.

Indépendamment des verrières sises aux croisées et au portail dont nous avons parlé, l'église en comptait 120 autres de diverses dimensions ; il paraît que, dans l'origine, elles étaient toutes enrichies de vitraux peints. Ce n'est pas la révolution qui les

en a privées. En 1750, les moines de Saint-Remi substituèrent des vitres blanches aux vitraux peints qui décoraient la nef. Dans le chœur, ils enlevèrent quelques-unes des images de rois, d'évêques et de saints qui illustraient les hautes fenêtres ; chacune d'elles contenait jadis deux de ces figures placées l'une au-dessus de l'autre.

L'église a 340 pieds de long, 174 de largeur aux croisées, et 75 de large dans la nef, y compris les deux collatérales. Elle porte sur cinquante-deux piliers, ceux du chœur sont gothiques, ceux de la nef sont romans. Pierre de Celles, pour mettre en harmonie les anciennes constructions avec celles qu'il venait d'élever, les a masquées du côté de la grande nef par des faisceaux de colonnes qui s'élancent vers la voûte. Les chapiteaux des piliers primitifs sont intacts, ils ont conservé leurs sculptures originales et le cachet de leur époque.

Dans la nef est une chaire qui ne peut pas remonter au-delà du XVIIe siècle ; elle a le mérite d'avoir appartenu aux Bénédictins ; les deux chiffres S. B. et S. R., qui sont ceux de Saint Benoît et de Saint Remi, s'y trouvent sculptés. Trois bas-reliefs la décorent; ils représentent Saint Remi recevant la Sainte-Ampoule, Saint Benoît implorant le Saint-Esprit, et donnant sa règle à ses Frères.

La nef était jadis séparée du chœur par un jubé. A quelle époque l'église de Saint-Remi reçut-elle cette décoration pour la première fois ? Nous l'igno-

rons; nous savons seulement qu'en 1578 un jubé fut élevé par les soins du grand prieur dom Ravineau. Au centre était un autel dans le style de la renaissance. Il était placé entre deux portes qui donnaient dans le chœur.

Ce jubé fut remplacé en 1649 : on en construisit un autre sous la direction de D. Jacques Bignicourt, grand prieur, et aux frais de Christophe Bignicourt son neveu, lieutenant des eaux et forêts à Reims. Celui-ci n'avait qu'une porte ouverte entre deux autels.

Sous la voûte placée au centre du nouveau jubé régnait une grille de fer assez belle ; elle fermait l'entrée du chœur, qui commençait dans la nef et se prolongeait jusqu'au-delà du transept.

Sur les marches du sanctuaire étaient les statues en pierre, mais peintes et dorées, de Louis d'Outremer et de Lothaire : elles marquaient la place où leurs restes furent inhumés. Les deux rois étaient représentés assis sur le trône. A l'entrée du sanctuaire s'élevait un magnifique candelabre de cuivre donné, disait-on, par la reine Frédéronne.

L'autel du sanctuaire était jadis enrichi de châsses précieuses et d'antiques reliquaires. Celui qui l'a remplacé vient du couvent des Minimes.

Derrière l'autel est une grande balustrade qui le sépare de l'arrière-chœur.

C'est là que se trouvait le tombeau de Saint Remi. La chapelle Saint-Christophe se trouvait au point

où s'élève la nef aujourd'hui. C'est un peu plus en avant de l'entrée du chœur que fut la première sépulture de l'apôtre royal. Ses restes, depuis transportés dans diverses cryptes, finirent par être déposés dans l'arrière-chœur. Un magnifique monument, qui renfermait aussi la Sainte-Ampoule, les contenait. Il fut détruit en 1793 et remplacé sous l'empire par un échafaudage de bois peint et de marbres qui va s'écrouler pour faire place à un mausolée plus en harmonie avec l'enceinte de l'arrière-chœur.

A droite on trouve un bas-relief connu sous le nom des Trois-Baptêmes ; il représente en effet ceux du Christ, de Constantin et de Clovis. On l'attribue à l'un des Jacques. Au-dessus était cette inscription : *Honor deo sit, virginoque Mariæ; pax vivis et requies defunctis. Amen.* 1610.

En face était une armoire où se renfermaient les trésors de Saint-Remi. La république acheva l'œuvre de spoliation commencée par la Ligue, et détruisit à peu près tout ce qui s'y trouvait encore en 1790. Derrière cette armoire, dans des niches qui regardaient l'abbaye, étaient des statues peintes et dorées qui devaient remonter au XIe siècle : elles existent encore, mais elles vont être placées ailleurs. L'armoire du trésor datait de 1660 : elle avait été faite aux frais de dom Lecointre et de Chambaud de l'Hôpital.

Le pavé de l'église était formé de dalles de pierre,

excepté le chœur et le sanctuaire, qui étaient couverts d'une vaste et admirable mosaïque.

L'arrière-chœur et le sanctuaire sont entourés d'arcades de marbre et de pierres sculptées ; les colonnes qui supportent les cintres sont en marbre noir ou rouge ; les chapiteaux sont en marbre blanc.

Entre chaque colonne étaient des ornements de cuivre ciselé, détruits en 1793 ; ils fermaient l'espace qui les séparait. Dans la croisée cette galerie était coupée par deux portiques du même style et décorés de fleurs-de-lys mutilées en 1793 ; la clôture de l'arrière-chœur fut commencée vers 1666 et achevée vers 1793. L'abbaye, la veuve de l'avocat général Talon, le lieutenant et les habitants, les conseillers de la ville, les échevins, l'abbé Fabre vicaire, de Saint-Jacques, le grand prieur Dom Wilquin, Henry d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin, avaient fait les frais de cette riche décoration. La première pierre de ces constructions avait été posée le 26 juillet 1666 par le grand prieur Dom Wilquin, ainsi que cela résultait d'une inscription découverte le 10 mai 1810.

Au rond-point se trouvent sept chapelles, l'église en comptait autrefois vingt-deux ; dix avaient été supprimées avant la révolution. Il y en avait jadis huit dans les galeries supérieures.

En 1775, on avait remis à neuf presque tous ceux que l'on conservait : ces réparations eurent lieu, comme on le devine, suivant le goût du temps,

et des baldaquins de bois sculpté s'élevèrent au fond de chaque chapelle.

L'ancienne chapelle Saint-Gibrien était célèbre par une confrérie fondée en 1330 par l'archevêque Guillaume de Trie. Lors de la fête patronale, on faisait dans l'église et dans le cloître une procession où l'on portait le bâton de Saint-Gibrien. Quand un confrère mourait, on sonnait, dans les rues et places voisines, une clochette funèbre en répétant : Priez pour les trépassés.

Dans l'autre bras de la croix était la chapelle Saint-Marcoul : on la trouvait à droite, en entrant par le portail du midi. C'était sous sa voûte qu'on exposait la châsse du saint dont elle portait le nom quand on la faisait venir de Corbény, à l'époque du sacre.

Les tombeaux que renfermait l'église Saint-Remi la décoraient de leurs ornements, l'illustraient des souvenirs qu'ils faisaient revivre. La bourgeoisie et la noblesse de Champagne y avaient de nombreux représentants. La monarchie y avait déposé des rois, des reines et des princes. Les abbés, les grands prieurs, vingt-trois évêques ou archevêques de Reims y dormirent auprès d'eux du sommeil éternel.

Tous ces grands souvenirs et bien d'autres qui rappelaient la vieille basilique, n'étaient pas de nature à la sauver aux jours de la tourmente; nous avons dit ailleurs comment son trésor fut ruiné : après avoir servi de paroisse à tout le faubourg pri-

vé de ses anciennes églises, elle se vit à son tour condamnée.

Le 23 octobre 1793, à cinq heures du soir, le peuple envahit l'église ; Armonville, le député de Reims à la Convention, monte en chaire : « Il n'y a pas de Dieu, dit-il; tout meurt avec l'homme; après le trépas il n'y a plus rien à craindre ni à espérer... » Mille blasphèmes contre la religion, les prêtres et les églises suivent ce sauvage début.

Son auditoire met aussitôt la théorie en pratique, et se livre au pillage et à la profanation : tout est détruit, brisé ; les tombes sont violées, les verrières volent en éclats, les statues sont brisées à coups de marteau, et la vaste voûte du noble édifice n'abrite plus que des ruines.

Un manége s'empare du centre de l'église ; à une autre époque, les galeries deviennent des magasins, des ambulances.

Plus tard enfin, le christianisme rentra dans son temple, et depuis cinquante ans on travaille à réparer les fautes d'un jour. La basilique sortira de ses ruines ; elle en est déjà sortie. Ses verrières jetteront encore des éclairs de feu sur ses pavés polis et pâles. Les tombeaux, les statues se relèveront sur le sol qui les vit debout ; la belle basilique pourra lutter avec Notre-Dame, de beauté comme de gloire ; cela sera, parce que Saint-Remi est une église nationale.

FIN.

Chalons

Reims Ancien
Plan
de REIMS
Publié par
Quentin Dailly
Libraire Editeur à Reims
1845
Echelles
Port
Canal de la Marne
Dom G. Coutans

TABLE

DES CHAPITRES.

			PAGES.
CHAPITRE I.	Reims, son nom, la cité.		5
CHAP. II.	Emplacement, quartiers, rues.		23
CHAP. III.	Quartier Ste-Geneviève.		49
CHAP. IV.	—	du Jard.	67
CHAP V.	—	de Venise.	81
CHAP. VI.	—	des Capucins.	89
CHAP. VII.	—	de Vesle.	99
CHAP. VIII.	—	de l'Arquebuse.	110
CHAP. IX.	—	de la Couture.	119
CHAP. X.	—	de l'Etape.	141
CHAP. XI.	—	de La Salle.	151
CHAP. XII.	—	de la place Royale.	162
CHAP. XIII.	—	de l'Hôtel-de-Ville.	181
CHAP. XIV.	—	du Petit-Cerf.	200
CHAP. XV.	—	du faubourg de Laon.	205
CHAP. XVI.	—	de Mars.	217

Chap. XVII. — du Marché-aux-Draps. 229
Chap. XVIII. — St-Hilaire. 235
Chap. XIX. — du Marc. 245
Chap. XX. — Cérès. 253
Chap. XXI. — du faubourg Cérès. 260
Chap. XXII. — Ste-Marguerite et des Cordeliers. 269
Chap. XXIII. — St-Pierre-les-Dames. 279
Chap. XXIV. — du Cloître. 299
Chap. XXV. — de Notre-Dame. 307
Chap. XXVI. Le Chapitre de Notre-Dame. 322
Chap. XXVII. Archevêché. 336
Chap. XXVIII. Quartier des loges Cocquault. 347
Chap. XXIX. — du Mont-Dieu. 361
Chap. XXX. — des Orphelins. 370
Chap. XXXI. — St-Nicaise. 380
Chap. XXXII. Eglise St-Nicaise. 392
Chap. XXXIII. Quartier de la halle St-Remi. 408
Chap. XXXIV. — Fléchambault. 417
Chap. XXXV. — de la rue Neuve. 425
Chap. XXXVI. — Suite. 436
Chap. XXXVII. — St-Remi. 446
Chap. XXXVIII. Abbaye de St-Remi. 452
Chap. XXXIX. Eglise St-Remi. 476

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES

TABLE

DES MATIÈRES.

A

André (St-). page 265
Antoine (St-). 288
Arbalétriers (les). 132
Arc-de-Triomphe. 209
Arquebusiers. 114
Arènes (les). 207
Augustins (les). 363

B

Balsamie (Ste). 384
Barbâtre (rue du). 370

C

Capucins (les). 92
Carmélites (les). 90

Carmes (les). 373
Château de Mars. 219
Clairmarais. 135
Colbert (maison de). 236
Collége. 289
Congrégation (la). 370
Cordeliers (les). 275
Couture (la). 126

D

Denys (abbaye St-). 355
Divisions de la ville. 30

E

Ecréves (collége des). 201
Enceinte de Reims. 27
Etienne (St-). 282

F

Fortifications. 62
Frères des écoles chrétiennes. 433

H

Hilaire (St-). 255
Hôtel-Dieu. 301
Hôtel-de-Ville. 186

J

Jacobins (les). 75
Jacques (St-). 122
Julien (St-). 436

L

Léproserie. 53
Longueaux. 70

M

Madeleine (Ste-). 112
Magneuses (les). 280
Marchés. 163
Marcoul (St-). 350
Maurice (St-). 436
Michel (St-). 330
Minimes (les). 453
Mont-Dieu (le). 366

N

Nicaise (abbaye de St-). 453

P

Pierre-les-Dames (St-). 284
— le-Vieil (St-). 154
Place Royale. 173
Police. 41
Population. 14
Porte de Vesle. 57
Présidial. 184

R

Renfermerie. 198
Remi (St-). 432

S

Symphorien (St-). 271

T

Tambour (rue du). 223
Temple (le). 237
Théâtre. 146
Timothée (St-). 376

V

Vesle (rue de). 99

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE DE ASSY ET COMP., A REIMS.

REIMS

ESSAIS HISTORIQUES

SUR

SES RUES ET SES MONUMENTS

par

Prosper Tarbé

REIMS

QUENTIN, Libraire, rue des Tapissiers

—

1845

LIBRARY OF CONGRESS
0 029 951 966 1